Rapport de prospection thématique avec sondages

2018

Notre-Dame de Lanvaux

Abbaye Cistercienne

56 022 BRANDIVY

(Morbihan-Bretagne)

Relevé topographique et sondages

Merlin MUZELLEC

Avec la collaboration de Jean-Baptiste VINCENT

Dates des opérations :
28 septembre au 4 octobre 2015
16 au 22 mai 2016
Arrêtés d'autorisation :
2015-037
2016-030

INSEE : 56022

Entité : 56 022 0003

Remerciements

Au Service Régional de l'Archéologie de la région Bretagne et au Conseil Départemental du Morbihan, à travers le Service Départemental d'Archéologie du Morbihan, pour le soutien scientifique et financier accordé,

Au Laboratoire Archéologie et Histoire Merlat (Université Rennes 2-CNRS UMR 6566) ainsi qu'à Anne-Lyse Ravon pour le prêt de matériel,

Aux propriétaires de l'abbaye, notamment M. Zunino et M. Thirion, pour nous avoir permis d'accéder à leur terrain et fourni de précieuses informations,

Aux amis bénévoles, Marie Bisson, Lydia Guérin, Baptiste Ménard, Pierre Rohée, Luca Banchetti, Alexandre Morel, Malo Lemée, François Bounoure et Morgan Louesdon pour avoir supporté la boue, les ronces et les horaires, tout en gardant de l'entrain,

À Jean-Baptiste Vincent, collaborateur et à l'origine du projet, lequel m'a encouragé à étudier le monachisme cistercien en Bretagne.

Table des matières

Remerciements 3

DONNEES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES 9

Notice scientifique : 11

Fiche signalétique : 13

Générique de l'opération : 14

Localisation et extrait du plan cadastral : 15

Copie de l'arrêté : 18

RESULTATS 23

1. Cadre d'opération 25

1.1 Localisation géographique, contexte topographique et géologique 25

1.2 Contexte archéologique et historique 27

1.2.1 Occupations anciennes 27

1.2.2 Bilan historiographique 29

Fondation et implantation 29

XIIIe-XVe siècles 30

XVIe-XVIIIe siècles 31

De la Révolution à nos jours 32

1.2.3 État de la recherche 35

1.2.4 État actuel du site 36

1.3 Problématiques 36

1.4 Méthodologie 37

1.5 Mise en œuvre 37

1.5.1 Relevé topographique 37

1.5.2 Sondages 40

Implantation 40

Fouille 43

Enregistrement des données 44

2. Commentaire et analyse des données 45

2.1 Présentation générale de la stratigraphie mise au jour 45

Mobilier 51

2.2 Topographie et hydrographie du site 53

2.2.1 Morphologie du site et aménagements des terrasses 53

Terrasse inférieure (T1) 53

Terrasse supérieure (T2) 59

2.2.2 Réseau et gestion hydrique 70

État actuel des cours d'eau 70

Étude régressive du réseau hydrographique 78

Gestion et utilisation hydrique 87

2.3 Organisation et architecture des bâtiments conventuels 90

2.3.1 L'église abbatiale 90

Le chevet 90

Le transept 97

La nef 97

Couverture de l'église abbatiale 103

Dimensions de l'église abbatiale 104

2.3.2 L'aile des moines 106

Les vestiges au nord de la tranchée 106

Les vestiges au sud de la tranchée 106

Les vestiges mis au jour dans la tranchée 111

- Paroi nord 111
- Paroi sud 119

Dimensions et organisation de l'aile des moines 123

2.3.3 L'aile du réfectoire 127
Les vestiges de l'aile du réfectoire 127
Dimensions et organisation de l'aile du réfectoire 127
2.3.4 L'aile des convers 134
2.3.5 Le cloître 140
La stratigraphie mise au jour dans la tranchée 140
Dimensions et organisation du cloître 142
2.3.6 Aménagements extérieurs au carré claustral 147
Maison abbatiale 147
Porterie, accès et pigeonnier 154
Écuries et autres bâtiments 158
Clôtures internes, cours et jardins 166
3. Synthèse interprétative chronologique 173
3.1 Bilan chronologique 173
3.1.1 Phase 1 : Fondation et implantation, première moitié du XIIe siècle 173
3.1.2 Phase 2 : fin du XIVe 173
3.1.3 Phase 3 : fin du XVe siècle 174
3.1.4 Phase 4 : XVIIe siècle 174
3.1.5 Phase 5 : XVIIIe siècle 176
3.1.6 Phase 6 : Démantèlement, fin du XVIIIe siècle – XIXe siècle 176
3.2 Restitution de l'organisation l'espace monastique 178
3.2.1 Environnement du site et accès à l'abbaye 178
3.2.2 La cour des religieux et les terrasses maçonnées : un secteur économique ? 180
3.2.3 Le carré claustral 181
3.2.4 L'espace de l'abbé : le secteur de la maison abbatiale 182
3.2.5 Les vergers, champs et terrasses en périphérie de l'espace conventuel 183
3.2.6 L'organisation des différents secteurs 183
4. Conclusion 185

5. Sources 188

6. Bibliographie 190

INVENTAIRES 195

Table des figures 197

Inventaire du mobilier 201

Photographies du mobilier céramique 202

Inventaire des US et Structures 207

Inventaire photographique 210

Inventaire des minutes 212

Planches annexes 213

DONNEES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Notice scientifique :

Les vestiges de l'ancienne abbaye cistercienne se situent dans la vallée du Loc'h, dans l'actuelle commune de Brandivy, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Vannes. Fille de Notre-Dame de Bégard (Côtes-d'Armor), l'abbaye aurait été fondée en 1138 à la demande d'Alain de Lanvaux, un seigneur local. Cependant, l'absence d'acte de fondation et d'actes des premiers siècles de l'abbaye laisse un hiatus important dans notre connaissance du processus fondateur et de l'organisation spatiale ancienne de cette dernière. Les rares études historiques remontaient au début du XXe siècle et, si les éléments qu'elles apportent sont encore précieux, ces études sont aujourd'hui anciennes et méritent d'être renouvelées à la lumière d'une méthodologie actuelle, couplée d'une investigation topographique et archéologique sur le milieu et le bâti des rares vestiges encore en place. Les opérations archéologiques effectués à l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux (arrêtés n°2015-037 et 2016-030) s'inscrivent dans le cadre d'un Master 1 et 2 d'Archéologie des périodes historiques à l'Université Rennes 2, sous la direction de Pierre-Yves LAFFONT et le tutorat de Jean-Baptiste VINCENT. L'objectif était ainsi d'apporter, à travers une étude globale, des éléments concernant le processus d'implantation et l'organisation spatiale de l'espace monastique.

Le site est situé en bas du versant nord de la vallée, à la rupture avec la plaine alluviale et au niveau d'un point de résurgence en eau, attesté par deux sources. Pour permettre l'implantation des bâtiments conventuels à proximité des zones humides, notamment le réseau hydrographique ancien révélé lors de l'étude, deux niveaux de terrasses maçonnées (relevés sur 832 m² et 2250 m²) ont été réalisés pour niveler et élever le terrain. Les données obtenues lors du relevé et des sondages permettent désormais, conjointement avec l'étude des sources textuelles et iconographiques, de proposer une restitution de l'organisation de l'abbaye pour l'époque moderne, tout en identifiant les infrastructures conservées pour la période médiévale. Cela nous permet aujourd'hui d'identifier précisément la morphologie de l'aile des moines (rez-de-chaussée et étage), celle de l'abbatiale et les liens architectoniques entre les deux édifices. A proximité, des lambeaux de maçonneries indiquent les limites fragmentaires de l'aile du réfectoire. L'aile des convers, appréhendée dans le deuxième sondage et quelques vestiges maçonnés, n'a pu être restitué dans son ensemble. Cette aile est précisée comme logis de l'abbé dans les textes de la période moderne avant qu'un bâtiment séparé, à l'écart du carré claustral, soit construit à la fin du XVIIe siècle. Des cours et des écuries, aujourd'hui invisibles en surface, ont pu être replacées par la confrontation de plans modernes avec les éléments encore en élévations. Les sondages ont également révélé que les niveaux d'occupations modernes, au niveau de l'aile des moines et du cloître, étaient conservés sous 1 m de remblais. Cette différence d'altitude entre les niveaux actuels et anciens permet désormais de reconsidérer la morphologie du site ainsi que les élévations conservées, plus importantes que ce qui apparait en surface.

Certaines questions demeurent en suspens concernant l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux, notamment l'organisation de l'abbaye au Moyen Age ou l'importance des seigneurs de Lanvaux dans le processus fondateur, et y répondre nécessiterait une investigation archéologique et historique plus étendue. La prospection et les sondages menés auront cependant permis de replacer les vestiges de l'abbaye dans leur environnement et de fournir une première approche de la stratigraphie du site, ce qui était absent de la bibliographie disponible. Le site est actuellement en vente et cette prospection a également permis d'établir un état de conservation pour prévenir une possible perte de données si des destructions étaient effectuées.

Fiche signalétique :

Localisation :

Région : Bretagne
Département : Morbihan (56)
Commune : Brandivy

Adresse : Abbaye de Lanvaux
INSEE : 56 022

Coordonnées géographiques et altimétriques :

Lambert 93
X : 256 456,96 m
Y : 6 761 124,12 m
Altitude NGF : 46m

Référence cadastrale :

Commune : Brandivy
Année : 2007
Section : 000 ZA 01
Parcelles : 1,4,112,113

Propriétaires du terrain :

Particuliers : copropriété Thirion-Zunino

Références de l'opération :

Numéros d'arrêtés d'autorisation :

2015-037 (20 mars 2015)

2016-030 (25 mars 2016)

Responsabilité scientifique :

Merlin Muzellec

En collaboration avec Jean-Baptiste Vincent

Dates d'intervention :

- 28 septembre au 4 octobre 2015 (relevé)

- 16 au 22 mai 2016 (sondages)

Mots clefs

Chronologie :

- Moyen Age classique
- Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine

Sujet/thème :

- Édifice religieux
- Implantation
- Système hydraulique
- Géomorphologie

Mobilier :

- Céramique
- Objet métallique
- Verre
- TCA
- Faune

Générique de l’opération :

Suivi scientifique :

Service Régional de l’Archéologie :

Yves MENEZ	Conservateur régional de l'archéologie
Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI	Conservatrice en charge du dossier,
	Gestion Morbihan hors secteur UNESCO

Service départemental d'archéologie du Morbihan :

Karine VINCENT	Archéologue - Responsable d’opérations

Suivi administratif :

Service Régional de l’Archéologie :

Yves MENEZ	Conservateur Régional de l'Archéologie

Service départemental d'archéologie du Morbihan :

Olivier AGOGUE	Conservateur du patrimoine,
	Chef du Service départemental d'archéologie du Morbihan

Équipe scientifique :

Responsable scientifique : Merlin MUZELLEC en collaboration avec Jean-Baptiste VINCENT

Équipe bénévole : Luca BANCHETTI, Marie BISSON, François BOUNOURE, Lydia GUERIN, Malo LEMÉE, Morgan LOUESDON, Baptiste MENARD, Alexandre MOREL, Pierre ROHÉE

Localisation et extrait du plan cadastral :

Figure 1 : Carte des abbayes cisterciennes médiévales de Bretagne

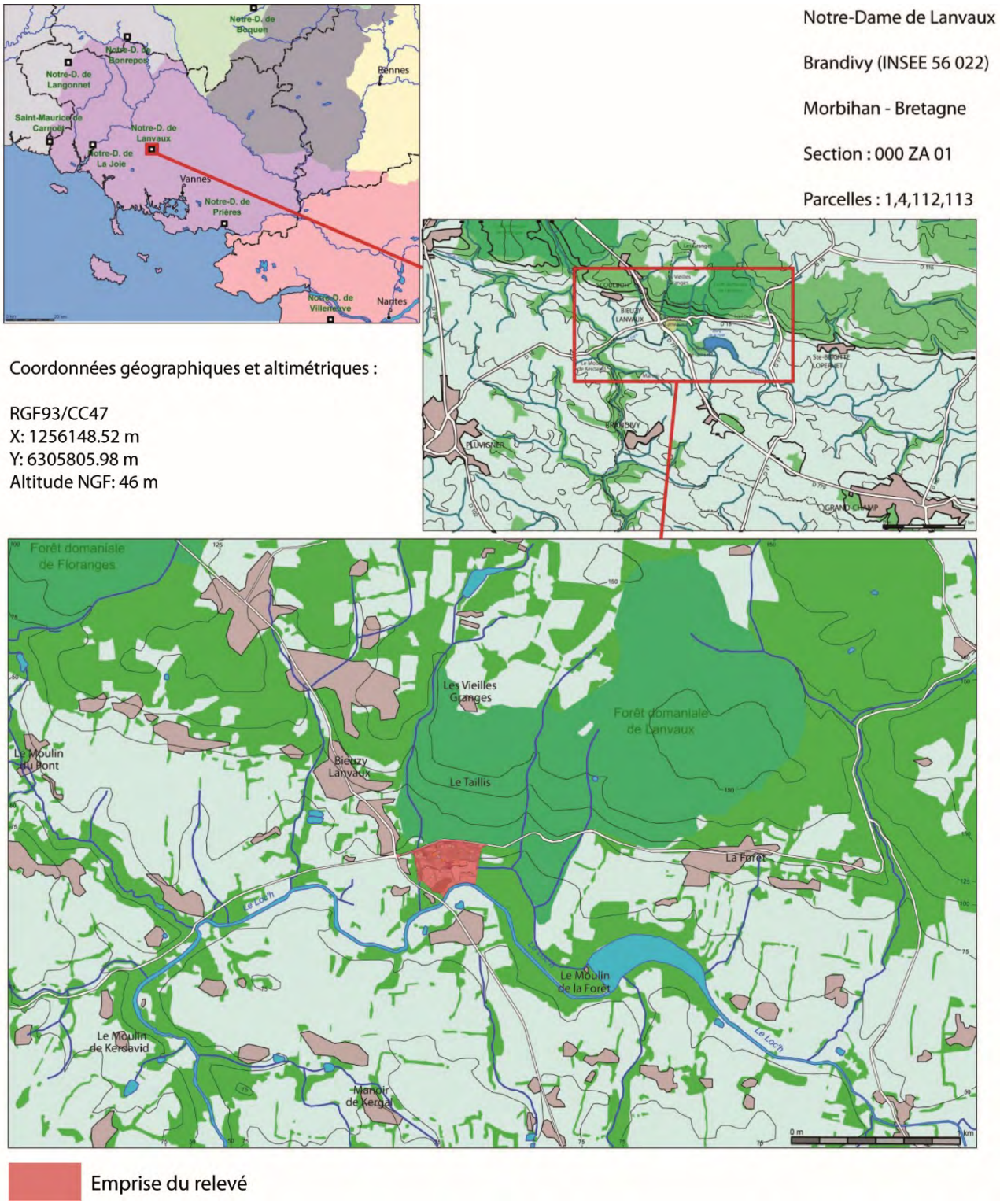

Figure 2 : Projection multi-scalaire du site

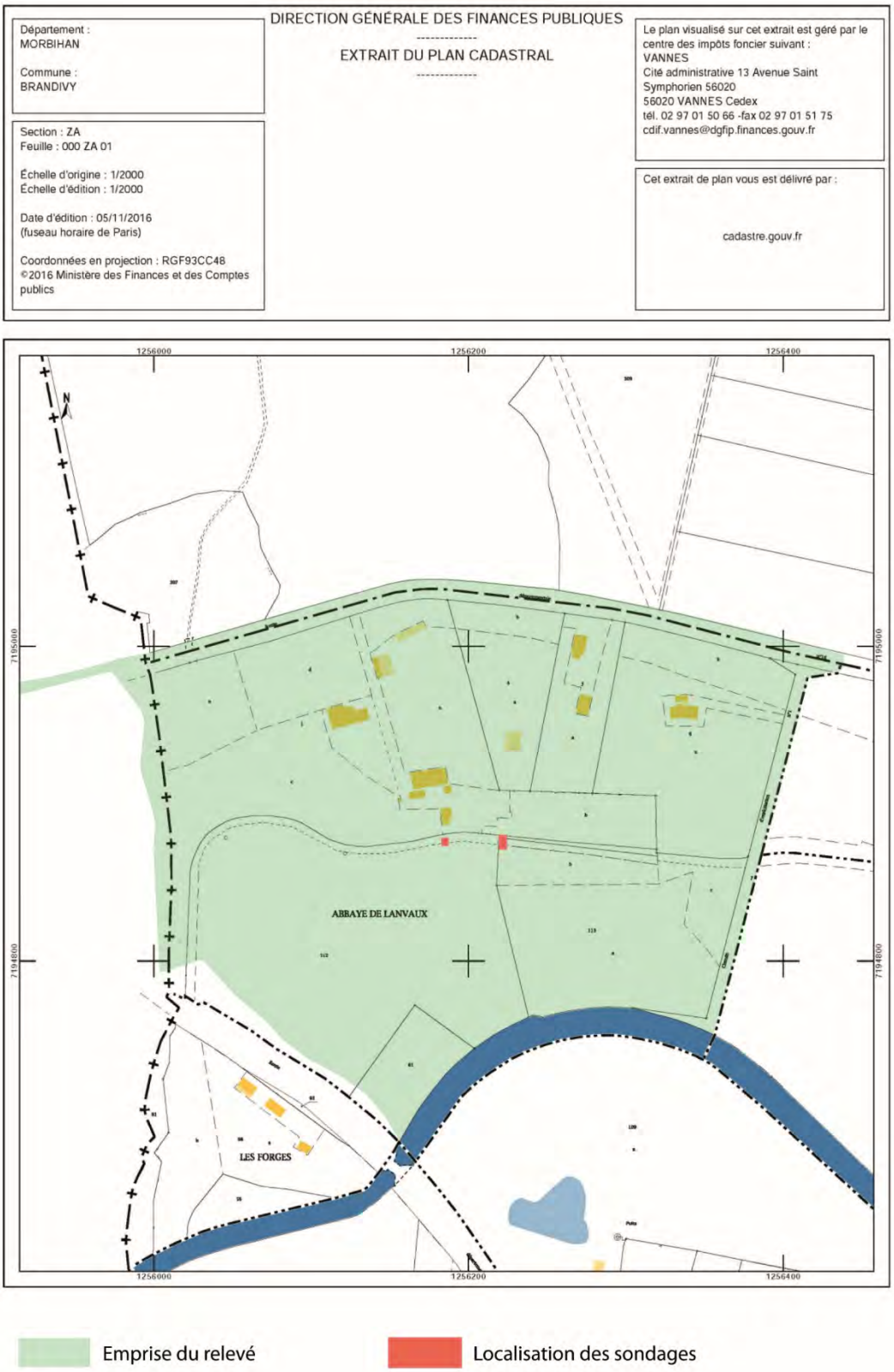

Figure 3 : Extrait du plan cadastral

Copie de l'arrêté :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2015-037

VU le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

ARRETE

Article 1er : Monsieur Merlin MUZELLEC est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2015 :

Intitulé de l'opération :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : BRANDIVY

Lieu-dit : Abbaye de Lanvaux

Cadastre : 2007 section : 000 ZA 01 parcelles : 1,4,112,113

n°(s) de l'entité :

Coordonnées Lambert : X = 256 978 – Y = 6 780 204

Programme :

Organisme de rattachement :

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découverte

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

Néant.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 20 mars 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2016-030

VU le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

ARRETE

Article 1er : Monsieur Merlin MUZELLEC est désigné, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2016 :

Intitulé de l'opération :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : BRANDIVY

Lieu-dit : abbaye de Lanvaux

Cadastre : 2007 section : ZA 01 parcelles : 1

Organisme de rattachement : bénévole

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation. A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 25 mars 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie par intérim

RESULTATS

1. Cadre d'opération

Deux opérations ont été menées sur le site de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux. Tout d'abord une prospection archéologique, à savoir un relevé topographique du site au cours de l'année 2015, puis en 2016, l'ouverture de sondages archéologiques à l'intérieur d'une tranchée du XIXe siècle qui traverse le carré claustral.

Ces études de terrain sont effectuées dans le cadre d'un mémoire de Master 2 en Archéologie des périodes historiques, dirigé par Pierre-Yves LAFFONT à l'Université Rennes 2. Les opérations ont été réalisées en accord avec les différents propriétaires des parcelles impactées par l'étude ainsi que celui du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. L'ensemble du projet a été financé par la Direction Générale des Affaires Culturelles à hauteur de 600 euros et par le Conseil Départemental du Morbihan à hauteur de 1400 euros.

1.1 Localisation géographique, contexte topographique et géologique

L'abbaye bretonne de Notre-Dame de Lanvaux se trouve dans le département du Morbihan, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Vannes. Elle se situe au nord de la commune de Brandivy (INSEE 56 022), à 3,2 kilomètres du centre-bourg. Ancienne trève de Grand-Champ, Brandivy est érigée en paroisse en 1802 et en commune en 1862. L'abbaye jouxte également le bourg de Bieuzy-Lanvaux, situé à 200 mètres au nord-ouest du site.

L'abbaye est implantée dans la vallée encaissée du Loc'h, orientée est-ouest. La rivière, dont le cours se situe au sud de l'abbaye, prend sa source sur la commune de Plaudren, à environ 15 km à l'est. Elle se jette dans le golfe du Morbihan à Auray, à 18 km du site à vol d'oiseau.

Le site est situé à la rupture de la plaine alluviale, à une altitude moyenne de 43 mètres. Le versant nord s'élève à 140 mètres à hauteur de l'abbaye. La versant sud, moins élevé et au pendage plus doux, culmine à 90 mètres (**fig. 4**).

Le versant nord de la vallée du Loc'h est un massif de roches métamorphiques (orthogneiss œillée à biotite), appartenant à l'unité des Landes de Lanvaux (**fig. 5**). L'espace central de la vallée est composé de paragneiss et de micaschistes (quartzeux et à biotite, muscovite voire sillimanite de manière locale). Enfin le versant sud, appartenant au massif granitique de Questembert, est formé de granit à grain moyen-grossier (mylonitique et à muscovite).

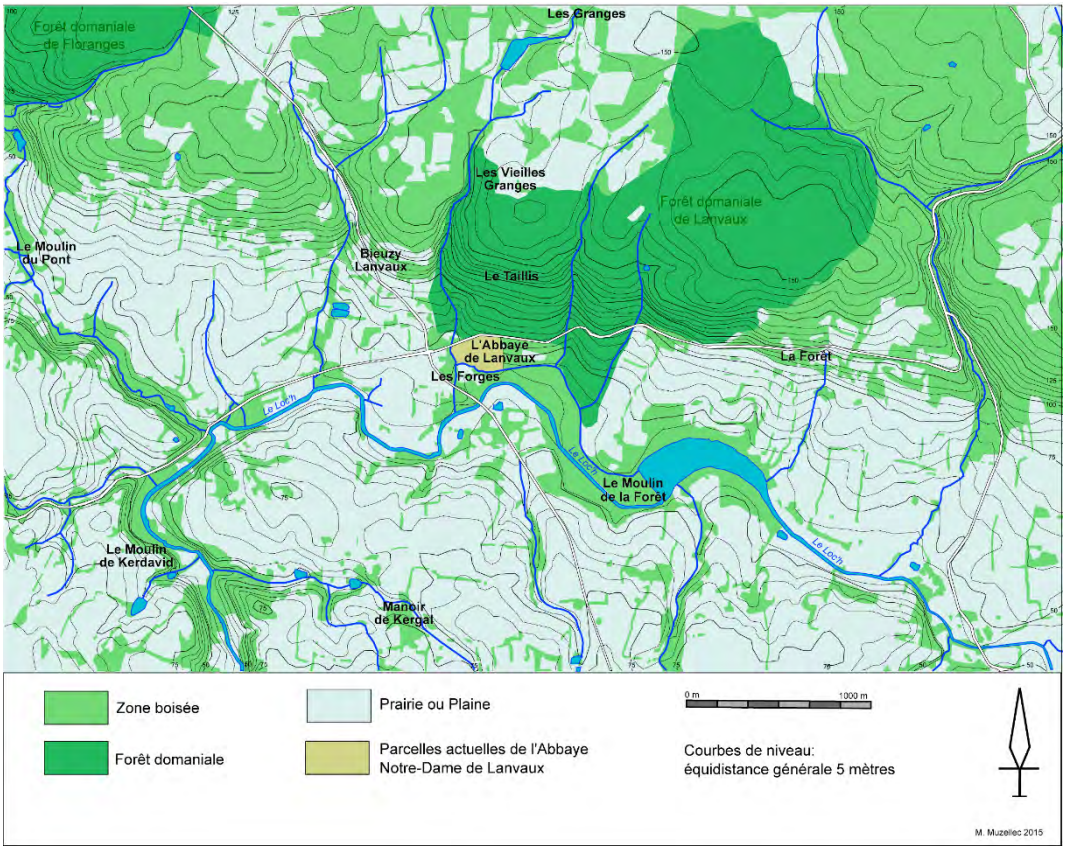

Figure 5 : Localisation de l'abbaye dans la vallée du Loc'h (source IGN 1/20 000)

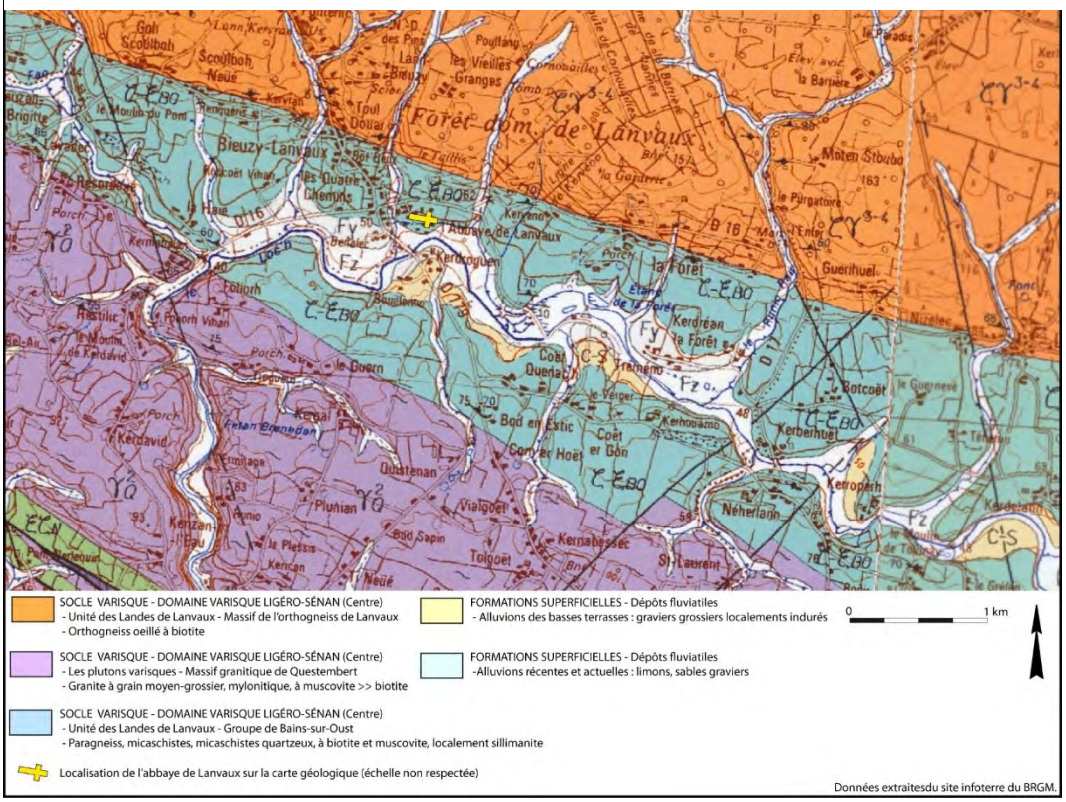

Figure 4 : Extrait de la carte géologique (feuille Baud 1/50 000)

1.2 Contexte archéologique et historique

1.2.1 Occupations anciennes

La vallée du Loc'h a connu des implantations humaines depuis la préhistoire, que ce soit sur les versants ou dans la plaine **(fig. 6)**. Trois sites néolithiques, de nature mégalithique, sont situés en partie haute du versant nord. Les données archéologiques concernant l'Age du fer se concentrent également au nord, notamment avec la nécropole du *Taillis* (56 031 017) qui contient un grand nombre de tertres[1].

Si les implantations préhistoriques et protohistoriques étaient situées plutôt en altitude sur le versant nord, les données pour les périodes antique et médiévale se concentrent en fond de vallée et sur le coteau sud. Des scories, en lien avec des fragments de parois, ont ainsi été retrouvées au lieu-dit de *Lann-Brénédan* (56 022 0007) et laissent supposer une activité métallurgique remontant à l'antiquité[2]. Les vestiges d'une chapelle médiévale (56 022 0008) ont également été identifiés au sud de la zone de scories. De plus, pour la période médiévale, cette partie de la forêt est un lieu qui concentre de nombreux pôles élitaires, à savoir : Le premier, le site de *Restilic* (56 177 0015), correspondrait à une motte ou une enceinte, est aujourd'hui fortement arasée et situé en aval le long du Loc'h, sur la commune de Pluvigner[3]. Le second est mentionné sur la carte archéologique comme *Roscoet Vihan* (56 177 0009) et sous le toponyme de G*oh Castel* sur le cadastre ancien (1839)[4]. Il s'agit d'une motte, haute de 4 mètres et entourée d'un système de talus-fossés conservé en partie nord (bien que fortement marqué par le passage de la D16). Enfin, un troisième site est situé en amont de l'abbaye, à proximité immédiate de l'étang de la Forêt. Il s'agit du château dit « de la Forêt » (56 022 0005), composé d'une haute-cour implantée sur une plate-forme entourée de fossés et d'une basse-cour située au sud-est[5]. Ces deux derniers sites auraient été des possessions des seigneurs de Lanvaux. Ainsi, la motte du *Goh Castel* (« vieux château ») correspondrait à un premier chef-lieu seigneurial fortifié, avant un déplacement de la résidence vers le château « de la Forêt », probablement au XIIIe siècle (selon la morphologie du site)[6].

---

[1] DARDIGNAC, BEANAILY et VIGNEAU, 2003.

[2] DARE et BRUNIE, 2012.

[3] LE BADEZET, 2002.

[4] BROCHARD, 1994.

[5] TRISTE, DARE et BRUNIE, 2010 ; JEANNERET, 2016.

[6] JEANNERET, 2016.

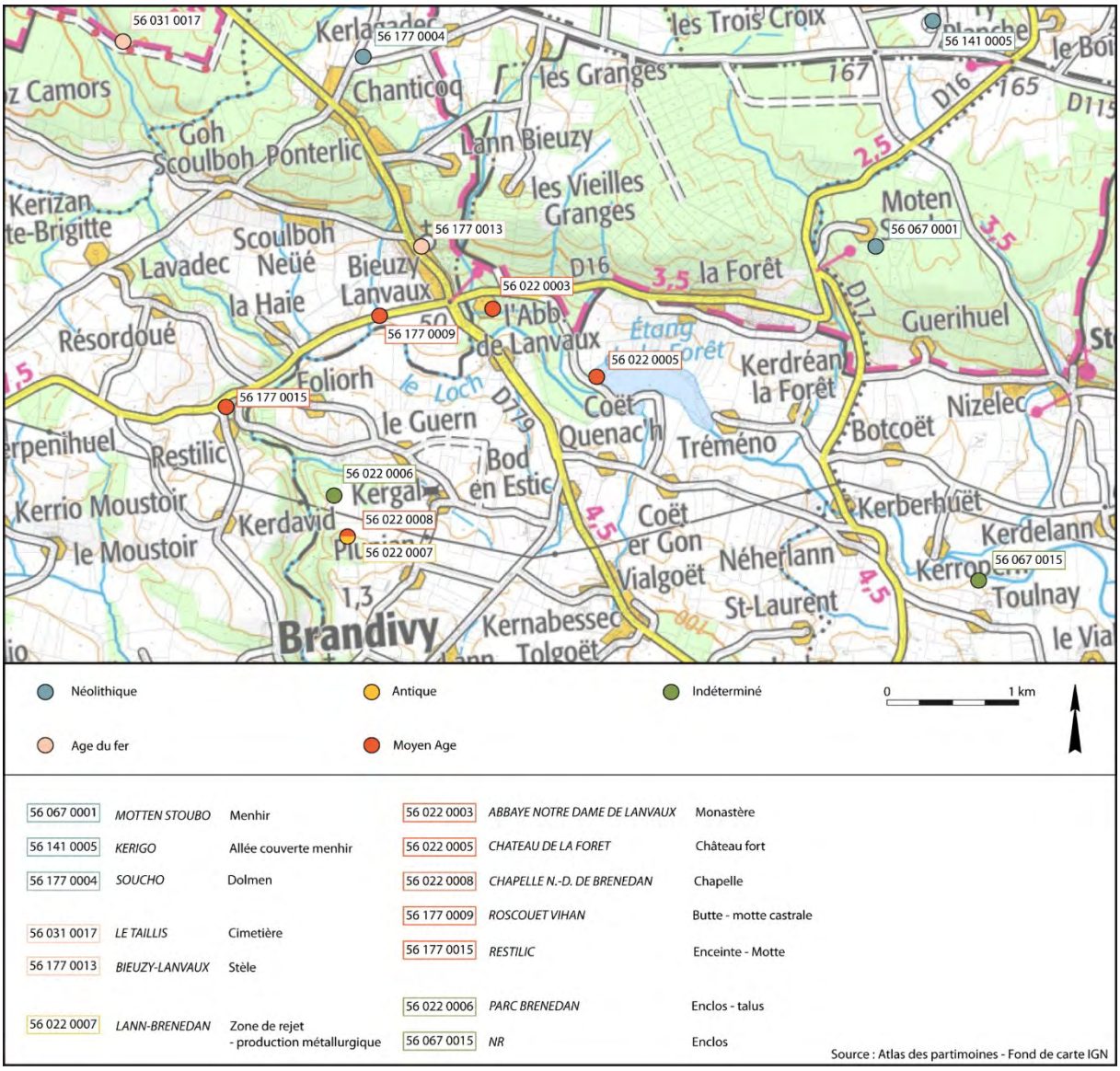

Figure 6 : Extrait de la carte archéologique

1.2.2 Bilan historiographique

Fondation et implantation

L'abbaye Notre-Dame de Lanvaux est fondée vers 1138 à la demande du seigneur Alain de Lanvaux[7]. Les origines du lignage de Lanvaux et son rôle dans la fondation sont cependant problématiques : aucun membre de cette famille n'est connu avant la fondation de l'abbaye et la première mention d'un seigneur de Lanvaux n'apparaît qu'en 1205 dans un acte de l'abbaye[8]. Ces hiatus autour de la fondation de l'abbaye reposent essentiellement sur l'absence d'acte de fondation (et de consécration) de Notre-Dame de Lanvaux[9]. Ainsi, les données que nous possédons sur le processus fondateur, dont la date de 1138, sont issues d'une longue tradition historiographique, dont la reconsidération est aujourd'hui nécessaire[10].

Peu de sources textuelles sont disponibles pour les premiers siècles suivant la fondation de l'abbaye. Cette absence d'information se ressent également au sujet de l'édification des bâtiments monastiques et de leur organisation et nous ne connaissons rien du monastère primitif, tant au niveau des constructions que de sa localisation. En 1143, Rouault, abbé de Lanvaux, est élu et ordonné au siège épiscopal de Vannes[11]. Aucun autre abbé n'étant mentionné à cette époque, nous ne savons pas si Rouault a conservé la charge de l'abbaye. Rouault s'éteint en 1177 et est inhumé dans le chevet de l'abbaye[12]. Les plus anciens actes conservés pour Notre-Dame de Lanvaux, datés d'après 1182, font état de différents entre les moines et certains propriétaires voisins[13].

---

[7] Ces éléments semblent provenir de la Chronique de Bégard (EVANS 2012). La date de 1138 se retrouve également sur un document de 1750 conservé aux A.D. Morbihan (2 H 36). A noter qu'un document non daté de la même liasse indique une fondation en 1137.

[8] ROSENZWEIG, 1895 ; JEANNERET, 2016.

[9] Le cas est similaire pour Notre-Dame de Bégard et toute sa filiation, à l'exception de l'abbaye de Coëtmalouen pour laquelle des copies d'acte existent (DUFIEF, 1997).

[10] Par tradition cistercienne il dont les informations, souvent héritées de longue date, reposent parfois sur peu de sources. L'exemple des fondations s'agit ici de l'historiographie traditionnelle bretonnes est parlant, peu d'actes de fondation étant conservés les dates nous proviennent souvent d'écrits assez tardifs, souvent repris dans des catalogues comme celui de Léopold JANAUSCHEK, Originum cisterciensium tomus I, 1877.

Ces informations ont trop souvent été reprises sans un recul critique suffisant par de nombreux historiens, perpétuant ainsi une historiographie et des affirmations sur lesquelles il faut aujourd'hui revenir. Cette nécessité de reconsidération des données issues des catalogues est aujourd'hui soutenue par les chercheurs : EVANS, 2012 ; GRELOIS, 2013.

[11] TAILLANDIER, 1756.

[12] GUILLOUX 1890a et 1894.

[13] 2 h 30, A.D. Morbihan ; LE MENE, 1902.

XIIIe-XVe siècles

On retrouve au XIIIe siècle d'autres actes, toujours assez peu nombreux, avec notamment en 1224 la confirmation de la donation d'un étang, situé entre l'abbaye et le village de *Caergorguen*[14]. Ce siècle est également le théâtre d'un événement marquant pour l'histoire de la seigneurie de Lanvaux. Il s'agit du soulèvement du seigneur Olivier de Lanvaux, en 1238, en réponse à l'ascension du nouveau Duc en 1237, Jean le Roux, fils de Pierre Mauclerc[15]. Les raisons de cette « révolte » sont obscures, mais en résulte l'emprisonnement d'Olivier de Lanvaux dans le château ducal de Suscinio et la confiscation de la seigneurie de Lanvaux[16]. Si l'ampleur des répercussions, suite à cette confiscation, est peu connue, il semble, concernant l'abbaye, que les moines de Lanvaux aient alors reçu certaines terres et certains fiefs, au bourg de Pluvigner et dans celui de Bieuzy. Il se peut toutefois que la lignée des Lanvaux ait conservé une certaine autorité puisqu'un certain Alain de Lanvaux, fils naturel d'Olivier de Lanvaux, apparaît dans deux actes, datés de 1241 et 1264[17]. Les terres de la seigneurie de Lanvaux ont également pu être rattachées ultérieurement au domaine ducal, entre 1267 et 1272, à la suite de dettes non-remboursées par Geoffroy, fils légitime d'Olivier de Lanvaux[18].

Le XIVe siècle marque un vide dans l'histoire de l'abbaye. En effet, seulement trois actes, respectivement datés de 1361, 1384 et 1386 nous sont parvenus. Il est rapporté que Charles de Blois, dans le de cadre de ce que nous appelons la Guerre de Succession de Bretagne, et en raison de livrer bataille au comte de Monfort, futur Jean IV, duc de Bretagne, à proximité d'Auray, rend visite aux moines de l'abbaye de Lanvaux en 1364 et passe la nuit sur place[19]. En 1380, un acte pontifical de Clément VII renseigne le mauvais état et le dépouillement de l'abbaye suite aux guerres et à la mauvaise gestion des abbés[20].

Avec le XVe siècle nous parviennent les plus anciennes cartes de visite pour l'abbaye de Lanvaux, selon les pratiques de l'ordre cistercien[21]. En 1478, l'abbaye ayant besoin de réparations, le cas de Notre-Dame de Lanvaux est porté au Chapitre général[22]. C'est également à cette époque, vers

---

[14] 2 h 30, A.D. Morbihan ; ROSENZWEIG, 1895 ; LE MENE, 1902.

[15] MORICE, 1750, p. 170-171 ; GUILLOUX, 1896, p. 11-16.

[16] MORICE, 1750, p. 171. Le manque d'informations est d'ailleurs souligné par Dom Morice : « Quel en fut précisément le sujet, c'est ce que l'Histoire ne nous apprend point ».

[17] ROSENZWEIG, 1895, actes 274 et 322, p. 221-223 et 263-264 ; LE MENE, 1902, p. 216.

[18] GUILLOUX, 1896, p. 16-17 ; LEGUAY et MARTIN, 1982, p. 18.

[19] MORICE, 1750, p. 308 ; GUILLOUX, 1894, p. 74. ; LE MENE, 1902, p. 217.

[20] DENIFLE, volume 2, tome 2, 1899, p. 745-746. L'acte en question est conservé au Vatican : *Reg. Vat. 292, fol. 48*. Une copie est également disponible au centre d'Avignon.

[21] Une carte de visite est un document produit, comme son nom l'indique, suite à la visite d'un abbé extérieur à la communauté, et fait office de rapport moral et spirituel sur les pratiques d'une abbaye.

[22] CANIVEZ, volume 5, 1937, p. 369.

1488, sous l'abbatiat d'Olivier Mello, que le chevet de l'église abbatiale aurait connu une reconstruction[23].

XVIe-XVIIIe siècles

La période Moderne est marquée par d'importants événements dans l'histoire de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux, bien renseignés par une quantité d'archives conséquente. Le premier de ces événements est la mise en place de la commende dans l'abbaye de Lanvaux. La commende désigne le fait de confier un bien religieux à une autorité extérieure à la communauté, par exemple un évêque ou encore un prieur d'une autre communauté[24]. Ainsi le début du XVIe siècle marque le début d'une longue période durant laquelle de nombreux abbés commendataires vont se succéder jusqu'à la Révolution. Les premiers abbés commendataires semblent ne jamais avoir partagé la vie de la communauté de Notre-Dame de Lanvaux[25]. Si nous n'avons que peu d'informations sur l'impact qu'ont eu ces premières commendes, il apparaît cependant que l'abbaye eut à souffrir de l'investiture de certains ecclésiastiques à la tête de la communauté. Suite à l'aliénation de biens et de droits sur les terres, notamment lors de la guerre de la Ligue, l'abbaye semble être dans de grandes difficultés économiques qui ne se résolvent qu'au siècle suivant[26].

Au XVIIe siècle, l'ordre cistercien connaît une réforme visant à rétablir une austérité et une simplicité chère aux idéaux cisterciens primitifs. Pour la communauté de Notre-Dame de Lanvaux la mise en place de l'Étroite Observance, en 1661, ne se déroule pas sans encombre, la communauté étant divisée. Les moines opposés à l'application de la réforme se barricadent dans l'abbaye et seule la venue d'un commissaire du Parlement de Bretagne parvient à les déloger et à rendre l'abbaye aux réformés[27]. Suite à ces événements, les moines réformés sont réintégrés à Notre-Dame de Lanvaux et, en 1662, la communauté s'étend à six moines[28]. En 1680, le fils de Jean, André de Robien, vicomte de Kerambourg, renouvelle les prétentions de René de Malestroit, en contestant à son tour la juridiction de l'abbaye de Lanvaux à Pluvigner. Le conflit entre les religieux et la famille de Robien s'étend alors sur près d'un siècle. L'affaire est portée devant le Parlement de Bretagne de nombreuses fois et même devant le roi en 1731 et ne se termine, « officiellement », qu'en 1763 par un arrêt du Grand Conseil, mentionnant les

[23] GUILLOUX, 1894 ; LE MENE, 1902. Aucun document d'archives n'a cependant été identifié.

[24] GUILLOUX, 1894, p. 79.

[25] LE MENE, 1902, p. 219.

[26] GUILLOUX, 1894, p. 90 ; LE MENE, 1902, p. 220.

[27] GUILLOUX, 1894, p. 140 ; LE MENÉ, 1892.

[28] GUILLOUX, 1894, p. 152.

droits décidés pour les deux partis, dont la juridiction de Pluvigner pour les moines[29]. Malgré ces événements ayant rythmé la vie des religieux de Notre-Dame de Lanvaux, il est important de noter que le XVIIe siècle voit l'édification d'une maison abbatiale en 1695 ainsi que le début d'une série de reconstructions qui se mettent en place dans l'abbaye, au niveau de l'église abbatiale mais également autour des bâtiments claustraux[30].

La maison abbatiale, située à une centaine de mètres au nord-ouest du carré claustral, est reconstruite au début du XVIIIe siècle. Ce bâtiment avait vocation à servir de résidence à l'abbé commendataire lorsqu'il venait à l'abbaye, remplaçant ainsi la chambre de l'aile des convers. A noter également que d'importants aménagements ont été projetés dans le marais attenant à l'abbaye. Ainsi, le grand maître des eaux et forêts de Bretagne, François de la Pierre, autorise la vente de bois au profit de la réalisation de grands travaux d'assèchement et d'assainissement du marais. Cependant, les fonds étant insuffisants, il semble que ces travaux n'aient été réalisés que partiellement[31]. L'abbaye subit également, en plus des procès des de Robien, des vols de la part de bandes de pillards armés, notamment lors d'un épisode en 1764. Par conséquent, un enclos maçonné a été imaginé mais sa réalisation se montra ralentie, faute de moyens financiers[32]. En 1768, la communauté de Notre-Dame de Lanvaux manque d'être supprimée, suite à un décret lui imposant d'avoir à son actif dix religieux, la communauté ne comptait alors que 5 frères, dont un novice.

De la Révolution à nos jours

A la suite de la Révolution, en 1791, les moines sont chassés de Notre-Dame de Lanvaux et le choix leur est laissé de rejoindre la communauté de Notre-Dame de Prières, maintenue pour le département en dépit de la saisie des biens, ou d'abandonner l'habit monastique. Le dernier membre de la communauté, Michel Georgelin, ne suit pas ses camarades à la recherche d'un nouveau couvent où s'installer et semble acquérir des droits sur les terres de l'abbaye et ses bâtiments. Suite à la vente du mobilier conservé à l'abbaye, Georgelin se trouve accusé à de nombreuses reprises de donner la messe sans en avoir le droit et d'exercer un commerce illégal[33]. Le 15 décembre 1792, le pourpris, terme ancien désignant l'espace enclos de l'abbaye, ainsi que d'autres biens sont vendus pour 13 540 livres à Charles Villemain, négociant de Lorient[34]. Deux ans plus tard, en 1794, Villemain est assassiné et son fils, Bertrand Villemain, quitte alors l'abbaye pour n'y revenir qu'en 1823 et louer à son fermier, Breillot, un

---

[29] GUILLOUX, 1894, p. 368-370 ; LE MENE, 1902, p. 244-248.

[30] GUILLOUX, 1894, p. 175-178 et p. 216-217 ; LE MENE, 1902, p. 233-234.

[31] GUILLOUX, 1894, p. 217-218.

[32] GUILLOUX, 1894, p. 219-221.

[33] GUILLOUX, 1894, p. 257-259.

[34] MOISAN, 1911, p. 51.

bâtiment pour que celui-ci y établisse une verrerie. En 1828, Bertrand Villemain fait construire, à proximité de cette verrerie, des forges munies d'un haut-fourneau[35]. Cette construction est réalisée en partie grâce aux matériaux provenant de la destruction de l'abbaye. Un canal est creusé, entre 1831 et 1850, pour alimenter les forges et, dans les mêmes années, ces installations industrielles sont vendues et deviennent des usines royales, propriétés du roi Louis-Philippe[36]. Le creusement de ce canal lui fait traverser les ruines de l'abbaye, passant à travers l'ancien cloitre (**fig. 7**). Ces forges cessent définitivement de fonctionner vers 1882[37]. Par la suite le site a connu différents propriétaires. Un poulailler industriel a été installé sur le terrain dans les années 1930, puis détruit. Le domaine appartient aujourd'hui à la famille Thirion qui en a fait l'acquisition en 1969.

[35] Recueil général des arrêts du Conseil d'État, 1842, p. 604-605 ; GUILLOUX, 1894, p. 126 : l'auteur semble ici indiquer que les forges ont remplacé la verrerie.

[36] GUILLOUX, 1894, p. 126. Le creusement du canal est postérieur à un plan des forges daté de 1831 (A.D. Morbihan, 34 J Fonds du château de Trédion, 34 J 253 : Plan géométrique de l'abbaye et des forges de Lanvaux).

[37] GUILLOUX, 1894, p. 126 : La date de 1882 est déterminée d'après la date de l'ouvrage et le fait que l'auteur écrive : « Les forges ont cessé de fonctionner depuis douze ans environ, et, au moment où je trace ces lignes, un entrepreneur achève de les détruire ».

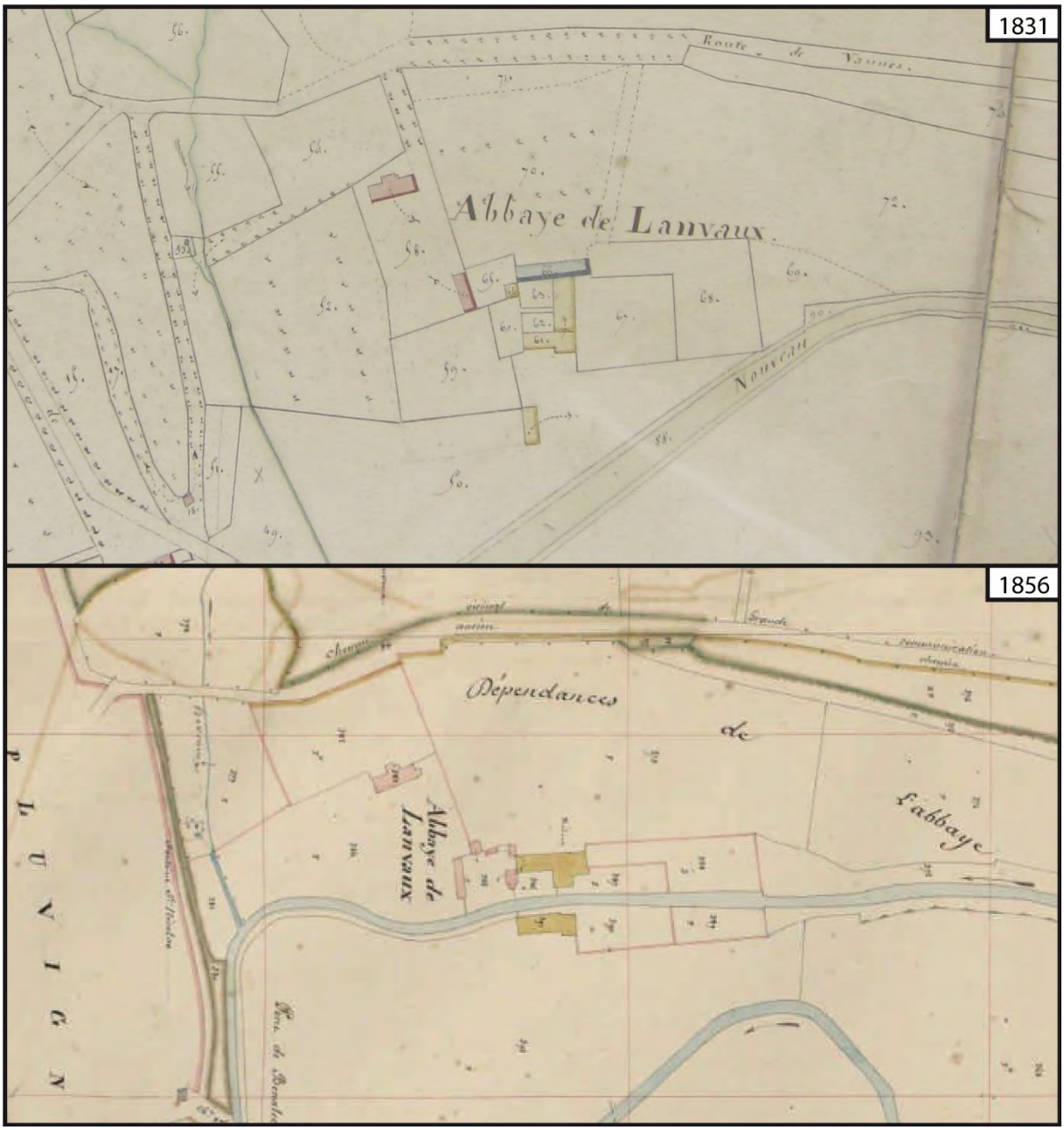

Figure 7 : Comparaison entre le plan de 1831 et le cadastre de 1856 (A.D. Morbihan)

1.2.3 État de la recherche

Les études sur les cisterciens en Bretagne sont pour la plupart anciennes et essentiellement le fait d'historiens. Comme évoqué précédemment une véritable « tradition cistercienne » s'est développée, dont les sources sont parfois peu fiables ou controversées, notamment avec le recours aux catalogues d'abbayes[38]. Ces catalogues sont de véritables répertoires, organisant les abbayes cisterciennes par date de fondation, en reprenant essentiellement des données issues de listes plus anciennes. Il est aujourd'hui admis que ces ouvrages contiennent des erreurs et des incohérences et qu'il est nécessaire de prendre un recul critique sur l'historiographie traditionnelle et sur les datations issues de ces catalogues.

Les premières recherches concernant l'abbaye dont nous ayons connaissance comportent une approche archéologique. En effet, en 1888 et 1889, Jean-Marie Guilloux, vicaire de Brandivy et membre de la Société Polymathique du Morbihan, a effectué des fouilles au cœur de l'ancienne abbatiale[39]. Il ne s'agit cependant pas des premières exhumations effectuées sur le site. Jean-Marie Guilloux mentionne en effet qu'en 1837, le recteur de Brandivy, sur les dires des habitants, a fait sortir de terre des ossements, prétendument ceux du premier abbé de l'abbaye. Il semble cependant que la découverte n'ait pas convaincu les contemporains, l'absence de distinction, dans l'inhumation du corps présumé de l'abbé, motivant Jean-Marie Guilloux à reconduire des fouilles. Celles-ci furent financées par la Société Polymathique du Morbihan, une société savante du pays de Vannes. L'objectif de Jean-Marie Guilloux était de retrouver la sépulture du premier abbé de Lanvaux, Rouault. Ces fouilles ont, aux dires de leur instigateur, « été plus raisonnées que celles du recteur ». Une tranchée « de deux mètres de large sur un mètre de profondeur, partant du chœur pour aboutir au sanctuaire », fut réalisée et plus d'une dizaine d'individus ont été mis au jour. Dans la partie gauche du sanctuaire, une première série d'ossement, tournés vers la nef, présentait au moins deux individus. Plus profond, un second groupe d'ossements, pour un minimum de 4 individus, était situé dans un caveau en granit. Enfin, un second caveau a été exhumé à proximité du premier livrant cinq individus supplémentaires. Aucun relevé n'a cependant été publié et le descriptif de l'opération reste très succinct. Il faut également noter que les nombreuses références au fonds d'archives de l'abbaye faites par Jean-Marie Guilloux dans ses travaux sont pratiquement inutilisables, les numéros de liasse ne semblant plus correspondre à ceux du fonds actuel. Les analyses des ossements découverts ont été réalisées par Gustave-Thomas de Closmadeuc, et publiées en 1888, mais n'ont pas pu livrer d'informations précises sur la datation des sépultures[40].

Le second auteur à s'être dédié à différents travaux de recherche sur l'abbaye de Lanvaux est Joseph-Marie Le Mené, également membre de la Société Polymathique du Morbihan et chanoine de la

---

[38] EVANS, 2012 ; GRELOIS, 2013.

[39] GUILLOUX, 1890, p. 17-36.

[40] CLOSMADEUC, 1888, p. 195-209.

cathédrale de Vannes. Celui-ci a produit deux articles consacrés à l'abbaye pour la Société Polymathique du Morbihan. Le premier, en 1892, est consacré à la Réforme à l'abbaye de Lanvaux et fournit de nombreux détails sur les divers événements à rattacher à ces changements[41]. Le second, en 1902, se focalise sur l'histoire de l'abbaye et la vie de la communauté[42].

La thèse d'André Dufief, publiée en 1997 et représentant actuellement la synthèse la plus complète sur l'ordre cistercien en Bretagne, n'accorde que de rares passages à l'abbaye de Lanvaux, soulignant le manque de connaissances historiques et la documentation lacunaires.

Ainsi, concernant Notre-Dame de Lanvaux, les rares études monographiques remontent au siècle dernier et permettent une lecture de l'histoire de l'abbaye et un regard sur la méthodologie des XIXe et XXe siècles mais souffrent aujourd'hui d'une approche datée, reposant sur une documentation lacunaire au sujet des premiers siècles d'existence de l'abbaye.

1.2.4 État actuel du site

Les vestiges de l'abbaye sont la propriété de la famille Thirion et la propriété est aujourd'hui en vente. Malgré les destructions, le site de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux ne semble pas avoir eu à souffrir de réaménagements bâtis majeurs, du moins pour les bâtiments conventuels et les vestiges conservés ont figé le plan tardif d'une partie du monastère. Il faut néanmoins noter l'impact important, sur le paysage et les vestiges, du canal du XIXe siècle qui traverse le site d'est en ouest avant de rejoindre le Loc'h en aval.

Les vestiges conservés sont essentiellement ceux des bâtiments du cloître (église et ailes), des terrasses maçonnées et d'un portail et la maison abbatiale, surplombant le site, sert aujourd'hui de logement pour les propriétaires. Quelques bâtiments (maisons et entrepôts) contemporains sont implanté à proximité des vestiges, notamment une maison à étage et son appentis qui jouxtent les ruines du cloitre.

L'abbaye, inscrite sur la carte archéologique en 2011, n'est pas protégée au titre des Monuments Historiques et, si les propriétaires actuels sont sensibilisés à la protection de ce patrimoine, la mise en vente du site peut, à terme, nuire à la conservation des vestiges et de l'information archéologique.

1.3 Problématiques

L'approche archéologique du site et des vestiges de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux intègre plusieurs problématiques pour lesquelles les données sont indisponibles, lacunaires, ou à reconsidérer. C'est par exemple le cas avec les plans disponibles de l'abbaye dont nous disposons, qui sont des plans

[41] LE MENÉ, 1892.

[42] LE MENÉ, 1902.

cadastraux ne détaillant pas les vestiges. Ainsi cette étude envisage différentes questions au sujet de l'espace monastique et de l'implantation de l'abbaye :

- Quel est le milieu d'implantation de l'abbaye et quels aménagements ont été réalisés pour permettre l'édification des bâtiments en fonction du contexte de la vallée du Loc'h, notamment d'un point de vue topographique et hydraulique ?
- Comment s'organisent, spatialement et chronologiquement, les différents bâtiments de l'abbaye, notamment autour du cloître ?
- Quelle a été l'impact des destructions Révolutionnaires et postérieures, notamment celui des installations industrielles du XIXe siècle sur le site et les vestiges de l'abbaye ?

1.4 Méthodologie

A travers une démarche archéologique, le projet d'étude de Lanvaux aspire à replacer l'abbaye dans le paysage, comprendre son implantation et les aménagements que celle-ci a suscité. En effet, les rares documents planimétriques, qu'il s'agisse de cadastres ou des rares plans de bâtiments, ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble, précise, des vestiges. Par conséquent un relevé topographique du site des bâtiments claustraux, pour comprendre leur organisation, et leurs environs, pour saisir la morphologie du site, a été mis en place. Le relevé topographique, outre les informations qu'il apporte, a également le mérite d'être non destructeur et permet d'effectuer une approche préliminaire nécessaire à toute autre étude archéologique à travers le repérage des structures et la réalisation d'un plan du site et des aménagements. La documentation des vestiges de l'abbaye était d'autant plus importante que le site est en vente. Il était donc nécessaire d'établir au plus vite un état de conservation pour prévenir une possible perte de documentation si des destructions arrivaient.

Le site offrait également la possibilité de réaliser des sondages sans mécanisation et avec un impact faible sur le site. En effet la morphologie particulière de la tranchée réalisée au XIXe siècle, qui traverse les bâtiments claustraux, permettait de redresser efficacement des coupes à quelques points clefs des bâtiments conventuels. Ces sondages avaient pour objectif de livrer un regard sur la stratigraphie du site, non documentée, et de s'informer sur la nature et l'importance des remblais au cœur de l'abbaye.

1.5 Mise en œuvre

1.5.1 Relevé topographique

La première opération menée sur le site visait, à travers la réalisation d'un relevé topographique, à identifier le contexte d'implantation de l'abbaye (morphologie de la vallée au niveau du site, réseau hydraulique, terrassements) ainsi que l'organisation des bâtiments en fournissant un plan des vestiges.

Le relevé du site a été effectué du 28 septembre au 4 octobre 2015, à l'aide de deux tachéomètres : un TCR 407 prêté par Anne-Lyse Ravon (CReAAH, Université Rennes 1) et un TS 06+ prêté par le Service d'Archéologie du Morbihan (SDAM). Un total de 5 bénévoles a été réparti en deux équipes pour couvrir un maximum de terrain dans le temps imparti.

Le cheminement pour obtenir l'altitude a été réalisé depuis le repère de nivellement Q.D.O3 – 88 (Lambert 93 (km) : x 256,14 – y 6761,18 ; z = 50,047 m), situé au carrefour de la D16 et de la D779, au lieu-dit « les quatre chemins » (commune de Pluvigner).

La prise de mesures a été effectuée depuis 64 stations fixes implantées sur le site, pour un total de 5962 points couvrant une surface de 9 hectares. Le maillage a été adapté en fonction de la présence d'aménagements (cours d'eau, tranchée) et de vestiges (**fig. 8**). L'emprise du relevé est centrée sur les vestiges des bâtiments claustraux. Les limites du relevé sont : au nord la départementale 16 ; au sud la rivière du Loc'h ; à l'est un chemin reliant la D16 au Loc'h ; à l'ouest la limite cadastrale de la parcelle 1 (section 000 ZA 01). Toute une zone au sud-est des bâtiments claustraux n'a pu être relevée car une végétation importante, composée d'imposants ronciers, la rendait impraticable et non-sécurisée.

Les données ont d'abord été traitées sur Autocad-Covadis (lecture et ventilation des points, calcul du MNT et tracé des courbes de niveau) avant d'être exportées sur Adobe Illustrator pour la réalisation des planches. Le nuage de point a également été exporté sous Qgis pour la réalisation de certaines opérations (coupes, dégradé de couleurs en fonction du relief).

Le relevé aura permis de dresser un plan des vestiges conservés en surface et de replacer ces derniers au sein de leur environnement ainsi que leur contexte topographique et hydrographique proche. Le plan réalisé a également pu être alimenté par la documentation textuelle et iconographique conservée en archives, aidant ainsi à comprendre l'organisation du complexe monastique. Outre les informations apportées, ce relevé aura aussi été une étape préliminaire essentielle pour les sondages réalisés lors de la seconde opération, permettant d'implanter ces derniers à des endroits stratégiques repérés préalablement.

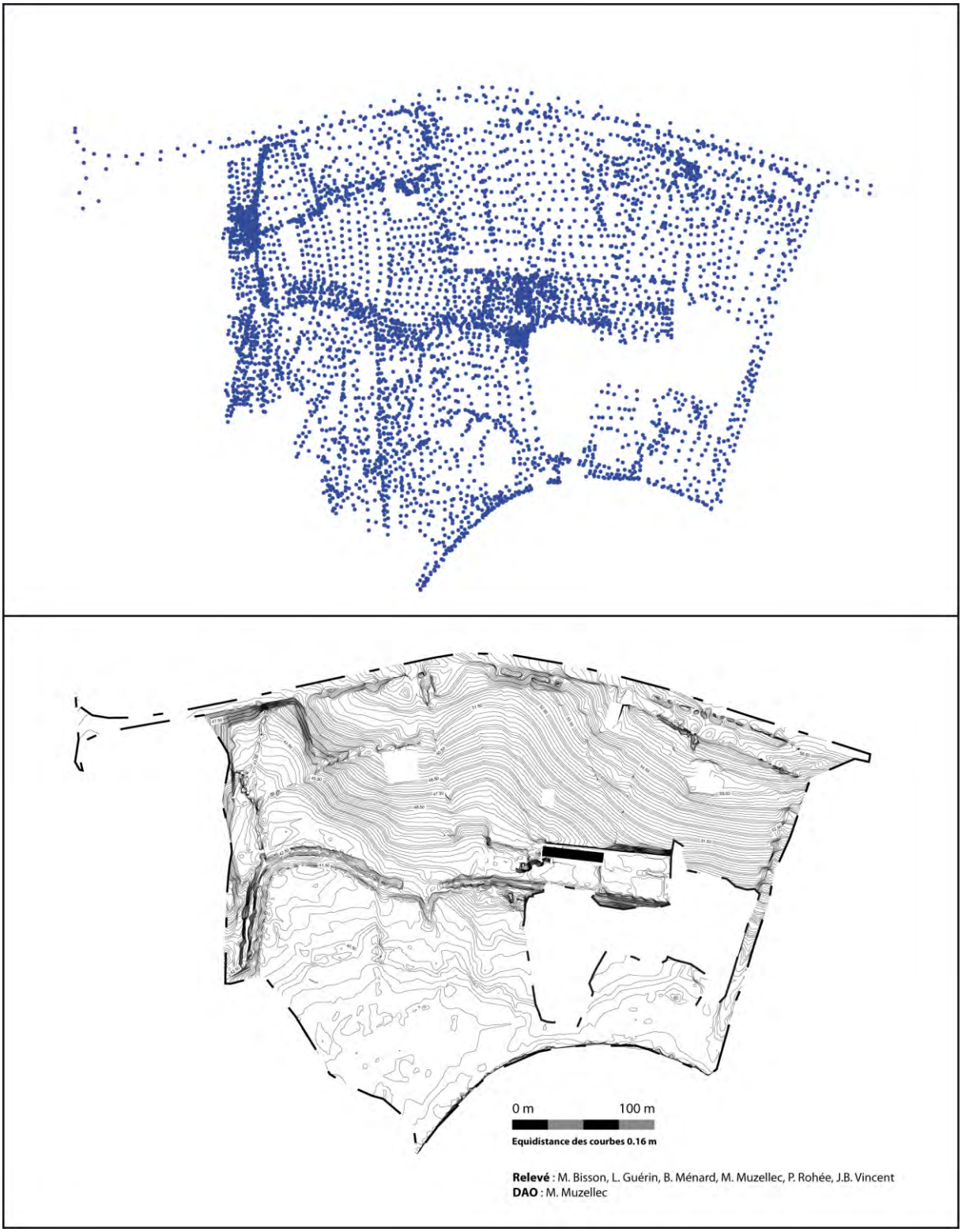

Figure 8 : Maillage du relevé et rendu brut des courbes de niveaux

1.5.2 Sondages

La réalisation de sondages avait comme objectifs d'appréhender la stratigraphie du site, d'évaluer la nature et la chronologie des remblais et des terrassements et de documenter l'implantation des bâtiments conventuels au niveau du canal du XIXe siècle. La présence de cette tranchée (aujourd'hui à sec) sur le site et l'accord des propriétaires actuels ont motivé la réalisation de ces sondages qui, dans un autre contexte, auraient été plus délicats à réaliser.

Cette opération a été effectuée du 16 au 22 mai 2016, avec une équipe totalisant 8 personnes et du matériel de fouille prêté par le Laboratoire Histoire et Archéologie Merlat (LAHM) de l'Université Rennes 2. Deux sondages ont été ouverts pour une surface totale de 19,70 m². L'ouverture s'est faite sous forme de transects dans la tranchée.

Implantation

L'emplacement des sondages a été choisi en fonction du plan des vestiges préalablement établi et de la présence d'indices de surface comme des maçonneries arasées (**fig. 10**) :

- Le sondage n°1 est placé perpendiculairement à l'aile des moines présumée et son emplacement a été déterminé par la présence d'une maçonnerie parallèle à la paroi de la tranchée, repérée avant le décapage, ainsi que par la présence de murs arasés de part et d'autre de la tranchée (**fig. 9**). L'intérêt était ici d'identifier et de documenter cette maçonnerie, ainsi que son lien avec l'aile des moines. Ouvert dans un premier temps contre la paroi sud de la tranchée, le sondage a été étendu en longueur jusqu'à la paroi nord pour obtenir des données sur une section complète. L'extension réalisé a également permis d'obtenir des informations sur la stratigraphie de part et d'autre de la tranchée ainsi que les perturbations et remblais en conséquence de ce creusement.

- Le sondage n°2 a été implanté à 11 mètres l'ouest du sondages précédents, dans l'alignement de maçonneries apparaissant des deux côtés de la tranchée. L'intérêt était de déterminer si ces vestiges de surface correspondaient à l'un des murs gouttereaux de l'aile des convers mais également d'obtenir des informations sur la stratigraphie dans un autre secteur des bâtiments conventuels, à l'opposé de l'aile des moines.

Sondage	**Surface (m^2)**	**Longueur (m)**	**Largeur (m)**	**Profondeur max. (m)***	**Profondeur min. (m)**
1	15	6 ,00	1,10 (min.) 2,65 (max.)	2,15	0,50
2	3,5	0,85 (min.) 2,55 (max.)	0,5 (min.) 1,90 (max.)	2,37	0,50

* La profondeur maximum est située le long de la paroi de la tranchée. Ces valeurs hautes résultent de l'emprise particulière des sondages dans un contexte de tranchée.

Figure 9 : Détail du décapage du sondage n°1

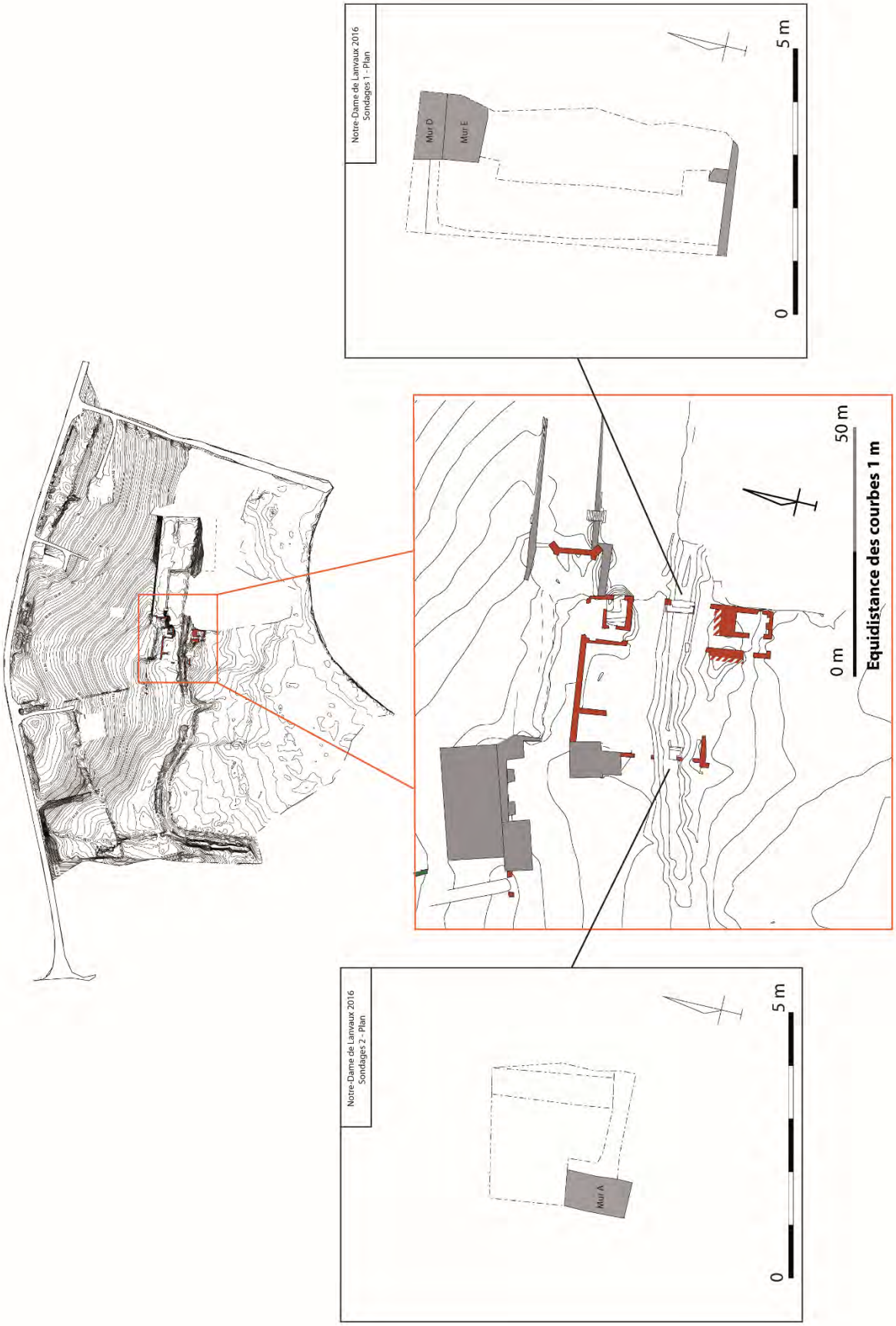

Figure 10 : Localisation multi-scalaire des sondages

Fouille

Les différents sondages ont été fouillés par passes successives, en suivant les différentes strates identifiées pour comprendre leur morphologie et leur étendue. Des coupes droites ont été réalisées sur les parois des sondages pour permettre le relevé et l'enregistrement des données stratigraphiques (**fig. 11**). Des photographies ont également été réalisées au cours de l'opération pour documenter et enregistrer différents états de la fouille. À la suite de l'opération les sondages ont été couverts de géotextile avant d'être rebouchés.

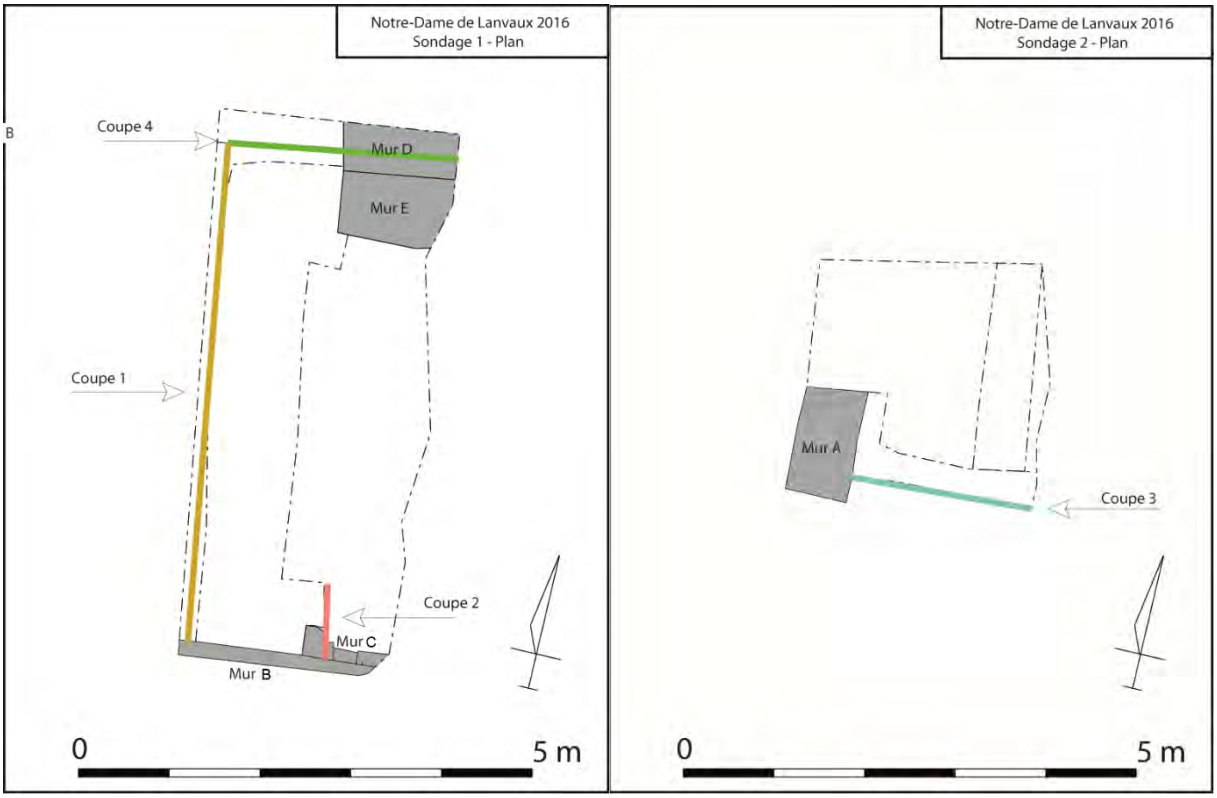

Figure 11 : Localisation des coupes relevées dans les sondages n°1 et 2

Enregistrement des données

L'enregistrement des différentes strates et structures a été réalisé durant le déroulement de la fouille. La numérotation avait été décidé avant lors de l'implantation des sondages. Ainsi les fouilleurs du sondage n°1 ont numéroté les US à partir de 100, puis à partir de 400 lorsque l'extension vers la paroi nord a été décidée. Le sondage n°2 comprends les US à partir de 300. Ce choix de numérotation permettait, tant lors de la fouille que lors du traitement des données, de situer aisément chacune des US. De plus, chaque équipe de fouilleurs pouvait ainsi aisément enregistrer la stratigraphie de son sondage sans avoir à se référer à une numérotation globale, annulant le risque de doublons. Les relevés de coupe ont été effectués à la fin du chantier, sur calques et à l'échelle 1/10e. L'ensemble des minutes a ensuite été numérisé et repris en DAO. La coupe 1 (sondage n°1) a été scindée en trois minutes différentes, réunies en post-fouille lors du traitement sur ordinateur. Il a été choisi de relever la maçonnerie sud du sondage n°1 à partir d'une photographie redressée. Ainsi 6 clous ont été implantés et relevés au tachéomètre avant la photographie. L'image a ensuite été redressée sous Qgis, avec une transformation polynomiale et un rééchantillonnage par plus proche voisin. La photographie redressée a ensuite été traitée en DAO.

2. Commentaire et analyse des données

2.1 Présentation générale de la stratigraphie mise au jour

Il s'agit ici de présenter les résultats généraux attenants à la stratigraphie mise au jour (**fig.12**). Des informations contextuelles plus détaillées, en lien avec les sources textuelles et iconographiques et la fonction des différentes structures, sont développées en partie 2.3[43].

XIIe-XVe siècles[44] :

- Dans les deux sondages, des niveaux antérieurs à la mise en place du bâti moderne ont été mis au jour. La chronologie de ces niveaux est problématique, aucun mobilier datant n'ayant été mis au jour. Il pourrait ainsi s'agir d'anciens niveaux d'occupations, possiblement médiévaux, partiellement détruits lors de travaux à l'époque moderne. Dans le sondage n°1, trois niveaux antérieurs aux maçonneries ont été mis au jour (**US 404**, **405** et **406**), et sont coupés par le passage de la tranchée de fondation du gouttereau est de l'aile des moines (**Murs D et E**). L'**US 404**, située sous le possible niveau d'occupation moderne (**US 403**), est épaisse de moins de 20 cm. Elle est formée d'un sédiment argileux compact beige-orangé. L'**US 405**, épaisse au maximum de 10 cm, est composée d'un sédiment limoneux meuble, très foncé et de couleur brune. Enfin, l'**US 406**, un sédiment argilo-limoneux compacte brun-orangé d'une épaisseur de 40 cm, descend jusqu'au substrat. Une autre strate a également été mise au jour en partie centrale du sondage (**US 105**), mais n'allait pas jusqu'au substrat. Le sédiment de l'**US 105** est de nature argileuse, de couleur jaune et repose sur le substrat géologique.

[43] Les relevés sont également présentés en partie 2.3, notamment en 2.3.2 pour ce qui concerne le sondage n°1 et en 2.3.5 pour le sondage n°2.

[44] Datation relative aux niveaux de construction. Aucun mobilier datant n'a été mis au jour.

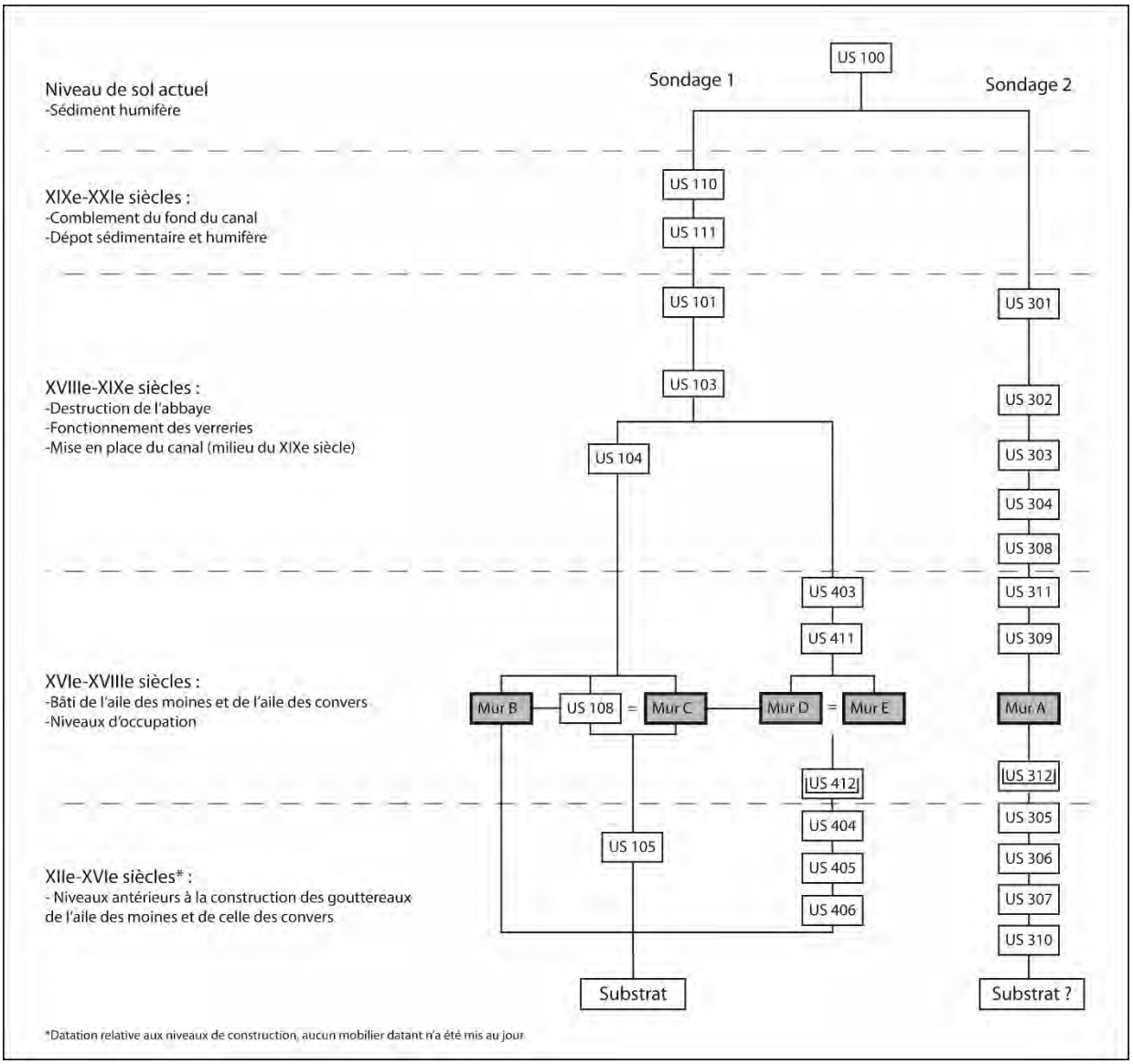

Figure 12 : Diagramme stratigraphique

- Au niveau du sondage n°2, la tranchée de fondation du **Mur A** (**US négative 312**) coupe trois couches plus anciennes. L'**US 305**, épaisse de 20 cm, est formée d'un sédiment argileux, peu compact, de couleur brun-gris. L'**US 306**, d'une épaisseur de 25 cm, est composée d'une argile compacte orange foncée. L'**US 307**, est un sédiment argileux compact gris-brun, épais de près de 50 cm. La nature de ces différents niveaux n'a pu être précisée, mais il est probable que, à l'instar des niveaux antérieurs au gouttereau du sondage n°1, il s'agisse de niveaux d'occupation et de nivellement d'un état médiéval de l'abbaye. Enfin, l'ouverture d'une petite fenêtre en partie basse du sondage a révélé que l'**US 307** se situait sur un radier de pierres compris dans une matrice argileuse peu compacte (**US 310**), de couleur brun-gris. Ce radier devait agir comme un drain permettant d'assainir les niveaux supérieurs, l'abbaye était située à la rupture du coteau et de la plaine alluviale. Le substrat n'ayant pas été atteint dans le sondage n°2, il est possible que d'autres niveaux soient situés sous le radier, bien que l'altitude globale du substrat (constatée dans le sondage n°1) n'encourage pas cette hypothèse.

XVIe-XVIIIe siècles[45] :

- Au niveau du sondage n°1, différentes strates en lien avec des maçonneries ont pu être identifiées comme correspondant, de par leur morphologie et leur emplacement dans la stratigraphie, probablement aux niveaux d'occupations modernes. Tout d'abord l'**US 403**, composée d'un sédiment meuble épais de 10 à 35 cm, de couleur brune, qui a été mis au jour le long de la paroi nord. Cette couche vient s'appuyer à l'est contre l'ensemble formé par les **Murs D et E**, correspondant au gouttereau est de l'aile des moines, d'axe nord sud[46]. Le sommet de la couche, où des carreaux de terre cuite ont été mis au jour, se trouve à la même altitude que le seuil formé par les **Murs D et E** (42,20 m NGF). Ce dernier constat laisse supposer que l'**US 403** pourrait correspondre à un niveau d'occupation fonctionnant avec l'aile des moines pour la période moderne.

[45] Une datation moderne est attribuée à ces niveaux. En effet, si aucun mobilier datant n'a été mis au jour, les documents conservés en archives indiquent d'importants travaux de reconstruction au sein de l'abbaye, notamment au XVIIe siècle. Au vu des éléments de chronologie à notre disposition, il parait prudent d'attribuer une datation moderne aux niveaux correspondant au fonctionnement de l'abbaye. Cette phase prend fin à la Révolution avec la vente et la destruction des biens de l'abbaye.

46 Ces deux maçonneries sont équivalentes et correspondent toutes deux au mur gouttereau est de l'aile des moines, les deux numéros ont été donnés lors de la fouille pour identifier où se trouve le seuil. Pour plus de détails se référer à la partie 2.2.2.

- Directement sous l'**US 403**, le long du gouttereau est de l'aile des moines retrouvé en partie nord du sondage n°1 (**Murs D et E**), la tranchée de fondation du mur gouttereau, d'une largeur de 70 cm, a été mise au jour (**US négative 412**). Le comblement de cette tranchée (**US 411**) vient s'appuyer à l'ouest contre le gouttereau, à l'est contre des niveaux plus anciens que la tranchée est venue couper et descend jusqu'au substrat géologique. Dans l'alignement du **Mur D et E**, le long de la paroi sud du sondage n°1, une autre maçonnerie a été mise au jour (**Mur C**). Cette maçonnerie, dont le liant argileux a clairement été identifié (**US 108**), correspond à la suite du gouttereau est de l'aile des moines, l'intégrité de l'ensemble ayant été interrompue lors des destructions post-révolutionnaires (cf. **US 104**), puis de nouveau lors du creusement du canal au milieu du XIXe siècle. Enfin, la paroi sud su sondage n°1 correspond à un mur de refend de l'aile des moines (**Mur B**), d'axe est ouest, chaîné au gouttereau au niveau du **Mur C**. L'ensemble de ces maçonneries de l'aile des moines viennent s'appuyer sur le substrat d'argile.

- Une organisation stratigraphique équivalente a été constatée dans le sondage n°2. Sous les **US 304** et **308**, un niveau d'occupation a été mis au jour (**US 311**). Ce niveau est composé d'une très fine couche d'argile, épaisse d'à peine deux centimètres, relativement plane et située à une altitude de 42,40 m NGF (proche de celle du niveau de sol, **US 403**, et du seuil identifié dans le sondage n°1). L'**US 311** vient s'appuyer, à l'ouest, contre le **Mur A**, correspondant probablement au gouttereau est de l'aile des convers. La tranchée de fondation de ce mur (**US négative 312**) et son comblement (**US 309**) ont également été révélés lors des sondages. Cette tranché, large de 70 cm et profonde de 50 cm, vient couper trois strates antérieures à l'implantation du **Mur A**.

XVIIIe-XIXe siècles :

- Cette phase, clairement identifiable à travers la stratigraphie révélée par les sondages, concerne la destruction de l'abbaye suite à la Révolution et la mise en place d'activités industrielles de verrerie puis de métallurgie à proximité du site, cette dernière ayant entrainé le creusement d'un canal qui traverse le site et les bâtiments d'est en ouest.

- Les niveaux les plus récents identifiés pour cette phase sont ceux concernant la mise en place du canal (**US 101** et **US 301**), qui est réalisée entre les années 1831 et 1850[47]. L'**US 101**, mise au jour dans le sondage n°1, est un important niveau de remblais remaniés issus du creusement et mêlés de déchets provenant des verreries, épais de 10 à 75 cm, tapissant l'ensemble de la tranchée au niveau du sondage. L'**US 101** présente un sédiment compact et homogène d'argile brun-jaune où peu de blocs de maçonnerie sont présents, à l'exception de ceux situés au niveau de la paroi nord. Cela laisse supposer un rejet en bordure des blocs de maçonnerie lors de l'excavation du canal. L'**US 301**, mise au jour dans le sondage n°2, est d'origine similaire. Elle est formée d'un sédiment argileux meuble, de couleur brune et d'une épaisseur de 50 cm, incluant une poche de mortier épaisse de 10 cm. Sa morphologie corrobore celle constatée dans le sondage n°1 avec l'**US 101**, donnant sa forme à la tranchée. Ces deux couches présentent cependant un sédiment différent, pouvant s'expliquer par la réutilisation des terres issues du creusement.

- Précédant les niveaux d'aménagement du canal se trouvent plusieurs couches issues des occupations et destructions post-révolutionnaires. L'**US 103**, présente au niveau des parois nord et sud du sondage n°1, est composée d'un sédiment argileux compact gris clair, épais de 30 à 50 cm, coupé en son milieu par l'**US 101**. La chronologie de cette couche est indiquée par les tessons et scories de verre mis au jour. Uniquement présente le long de la paroi sud du sondage n°1 l'**US 104,** située directement sous l'**US 103,** est formée d'un sédiment argileux brun foncé, très compact et épais de 40 cm. L'**US 104** est également postérieure à la destruction de l'abbaye, son sédiment venant s'appuyer contre des maçonneries arrachées (**Mur C**). Au niveau du sondage n°2, différentes couches de remblais se succèdent sous le niveau d'aménagement de la tranchée. Tout d'abord l'**US 302**, qui s'étend sur une épaisseur de près de 60 cm, essentiellement composée de fragments de plaquettes et de petits blocs de schistes au sein d'un sédiment très lacunaire. Cette couche, par sa composition probablement issue de matériaux de construction, peut être rattachée aux destructions et remblayages en lien la destruction des bâtiments de l'abbaye. Sous ce niveau de remblais (**US 302**) se trouve une couche plus fine, l'**US 303**, d'environ 10 cm d'épaisseur, de couleur orange et de texture

[47] Cette fourchette chronologique est issue de la comparaison de deux plans réalisés aux années susnommées, le plus tardif figurant le canal. Ces informations sont détaillées en 2.1.2.

sableuse, présente sur l'ensemble du sondage. Son identification reste cependant problématique. L'**US 303** ne semble pas correspondre à un niveau de remblais et, si une petite quantité de mobilier (céramique, terre cuite architecturale et clous en fer) a été mise au jour, elle n'éclaire en rien la nature de cette couche, bien que la fouille laisse supposer qu'il s'agisse du témoin d'une phase d'abandon ou de destruction.

- Située directement sous l'**US 303**, l'**US 304** est une fine couche de sédiment gris-noir, épaisse de moins de 10 cm, de nature argileuse-cendreuse. La quantité importante de mobilier céramique et métallique mis au jour dans cette couche, notamment des fragments de pipe en terre cuite, laisse présumer une datation assez tardive, probablement du XVIIIe siècle. La nature cendreuse de la couche, et l'état du mobilier mis au jour indique qu'il s'agit du rejet d'un foyer. Sous cette strate, le long du **Mur A**, a été mise au jour une petite couche de mortier de chaux blanche (**US 308**), épaisse de quelques centimètres.

XIXe-XXIe siècles :

- Sous le niveau de sol actuel (**US 100**), composé d'un sédiment humifère, les niveaux les plus récents se trouvent être des dépôts sédimentaires (**US 110** et **US 111**), situés au fond du canal mis en place au milieu du XIXe siècle. Ces deux niveaux de comblement successifs, probablement d'origine naturelle, n'ont été constatés que dans le sondage n°1, où ils forment deux couches de composition et de couleur clairement distinctes.
- Le niveau le plus récent **(US 110**) est composé d'un limon très meuble, épais de 10 à 20 cm. Sa couleur noire semble indiquer l'origine organique de cette couche, surement formée suite au dépôt de matière végétale au fond du creusement du canal.
- La deuxième strate (**US 111**) est formée d'un sédiment argileux compact de couleur jaune, d'une épaisseur de 10 à 30 cm. La formation de cette couche est à mettre en lien avec le manque d'entretien du canal suite à l'abandon des activités de métallurgie à la fin du XIXe siècle. Le dépôt, constitué d'alluvions en provenance de l'amont ainsi que de probables effondrements des parois d'argile du canal, aura alors formé une couche homogène. Ces deux couches (**US 110** et **US 111**) forment la phase la plus récente mise au jour lors des sondages, remontant au plus tard à la seconde moitié du XIXe siècle.

La stratigraphie mise au jour à travers la réalisation des sondages semble donc s'échelonner de l'époque contemporaine, post-révolutionnaire, à la période médiévale de l'abbaye, précédant les réaménagements modernes attestés dans les sources textuelles. Cependant, la nature même des opérations même menées sur le site n'aura livré que des fenêtres relativement réduites, ne permettant qu'une étude limitée de la stratigraphie et des connexions entre les différentes couches archéologiques. Certaines phases apparaissent néanmoins clairement dans la stratigraphie :

Au plus ancien, les niveaux antérieurs au bâti, coupés par les tranchées de fondation des gouttereaux de l'aile des moines et de celle des convers.

Ensuite, les couches attestant d'une occupation en lien avec le bâti probablement moderne de l'abbaye. Ces couches sont situées à des altitudes proches bien que situées à plus de 10 m l'une de l'autre et, s'il s'agit effectivement de niveaux contemporains, cela atteste d'une cohérence dans les niveaux de circulation de l'abbaye. L'altimétrie des niveaux de circulation modernes serait, par conséquent, située approximativement 80 cm plus bas que le sol actuel du cloître, voire 1 m plus bas le long du canal du XIXe siècle en raison de la bosse formée par les remblais.

Enfin, la stratigraphie la plus récente atteste des destructions et du changement d'activités sur le site qui s'est opéré suite à la Révolution. Ainsi, d'importants remblais, de plus d'un mètre d'épaisseur, sont venus recouvrir les niveaux modernes, transformant de manière importante la morphologie du site. Un canal est ensuite venu prendre place dans ces remblais, occasionnant de nouvelles destructions sur les vestiges de l'abbaye lorsque les ouvriers ont traversé les remblais pour aller jusqu'au substrat.

Mobilier

La fouille n'a pas livré une importante quantité de mobilier. Le corpus céramique du site est très fragmentaire, souvent en contexte de remblais. On retrouve majoritairement des tessons de panse, hétéroclites, et les rares fragments significatifs mis au jour sont de petite taille et ne permettent pas un dessin et une étude complète. On peut néanmoins signaler des tessons pouvant se rapprocher de la céramique dite « rose-bleue » de Laval ainsi que quelques fragments de lèvre de type « Saint-Jean-de-la-Motte » ont été mis au jour dans la couche cendreuse située au-dessus du niveau de sol du cloître (**US 304**)[48]. De même, trois petits fragments de tuyaux de pipe en terre cuite ont également été identifiés (**US 304**). Ce mobilier renvoie cependant à une fourchette assez large, à savoir XVe-XVIIe siècle d'après la céramique et même XVIIIe siècle pour les fragments de tuyau de pipe. Pour le reste du corpus, la plupart

[48] Base de données ICERAMM : pour la céramique « rose bleue » voir les codes 10a, 10c et 11g des ateliers lavallois (53) ; pour la céramique de Saint-Jean-de-la-Motte se référer au code 01j de St-Jean-de-la-Motte dite "parois fines" (72). Les tessons mis au jour sont peu nombreux et de petites dimensions.

des tessons, mis au jour dans différentes US, sont à rattacher à des fragments de panse de type coquemar ou marmite, non décorés[49].

Quelques fragments de carreaux de pavement de terre cuite ont été retrouvés, essentiellement au sein du sondage n°1 (notamment au sein de l'**US 403**). A noter que les propriétaires de l'abbaye ont récolté, au cours de l'entretien du site, une importante quantité de carreaux de pavement complets. Cependant, aucun de ces carreaux ne présente de décor conservé.

Peu de mobilier métallique a été mis au jour, à l'exception d'une importante quantité de petits clous de fer au sein de l'**US 304**.

Enfin, des tessons de bouteilles en verre ainsi que des scories en lien avec l'activité de la verrerie ont été retrouvés, essentiellement dans les niveaux de remblais en lien avec la mise en place du canal du XIXe siècle.

[49] Le mobilier céramique est visible dans l'inventaire, en fin de rapport

2.2 Topographie et hydrographie du site

2.2.1 Morphologie du site et aménagements des terrasses

L'abbaye Notre-Dame de Lanvaux est édifiée sur la partie basse du versant nord de la vallée encaissée du Loc'h, orientée est-ouest. Les versants de cette vallée sont asymétriques, celui au nord étant plus haut et plus abrupt que celui du sud. Dans l'emprise du relevé, l'altitude varie entre 60m NGF en partie haute, le long de la D16, et 38,5m le long du Loc'h (**fig. 13**). L'espace à proximité du site est peu urbanisé et seules quelques habitations, ainsi que quelques bâtiments (granges/entrepôts), se partagent l'espace.

La zone relevée peut-être divisée en deux espaces assez distincts topographiquement. Tout d'abord la partie basse du versant nord de la vallée, située entre 60 et 43 mètres NGF, où sont implantés les bâtiments contemporains ainsi que ceux de l'abbaye. Dans cet espace, un pendage assez marqué d'orientation nord-est/sud-ouest peut être noté. Ensuite la plaine alluviale, entre 42 et 38,5 mètres NGF, où le pendage général est beaucoup plus doux. La limite entre ces deux espaces est aujourd'hui matérialisée par la tranchée du canal du XIXe siècle (**fig. 14**).

Les vestiges de l'abbaye sont situés de part et d'autre de la tranchée, à la rupture du versant et de la plaine alluviale. Deux niveaux de terrasses peuvent être clairement identifiées sur le site, servant à l'implantation des bâtiments conventuels (**fig. 15**). Cependant la végétation étant trop importante du côté sud de la tranchée les terrasses n'ont pu être relevées dans leur intégralité.

Terrasse inférieure (T1)

La terrasse **T1**, d'une surface relevée de 832 m², est la plus basse du site. Avec une hauteur moyenne de 43 m elle se situe à peine 3 m plus haut que le fond de la plaine alluviale. La partie accessible est de forme globalement rectangulaire à l'est des vestiges sur un espace conséquent, limité par des murs de soutènement maçonnés (**MT1**). Ces derniers sont conservés sur plus de 2 m de hauteur et retiennent le deuxième niveau de terrasses. Ils sont construits en assises irrégulières de moellons de granit, l'ensemble lié à l'argile. Ces murs de soutènement intègrent, à l'est, un escalier à simple volée de 12 marches et de 1,50 m de largeur, également en granit, qui permet d'accéder au second niveau de terrasses (**fig. 16**). En plus de ces escaliers, on trouve également au sein de ces maçonneries de soutènement, sous un arc de décharge, une fontaine accueillant aujourd'hui un très faible débit d'eau (**fig. 17**). Le reste de la terrasse est situé au sud de la tranchée et n'a pu être relevé en raison de la végétation surabondante. **T1** possède un très faible dénivelé en son centre.

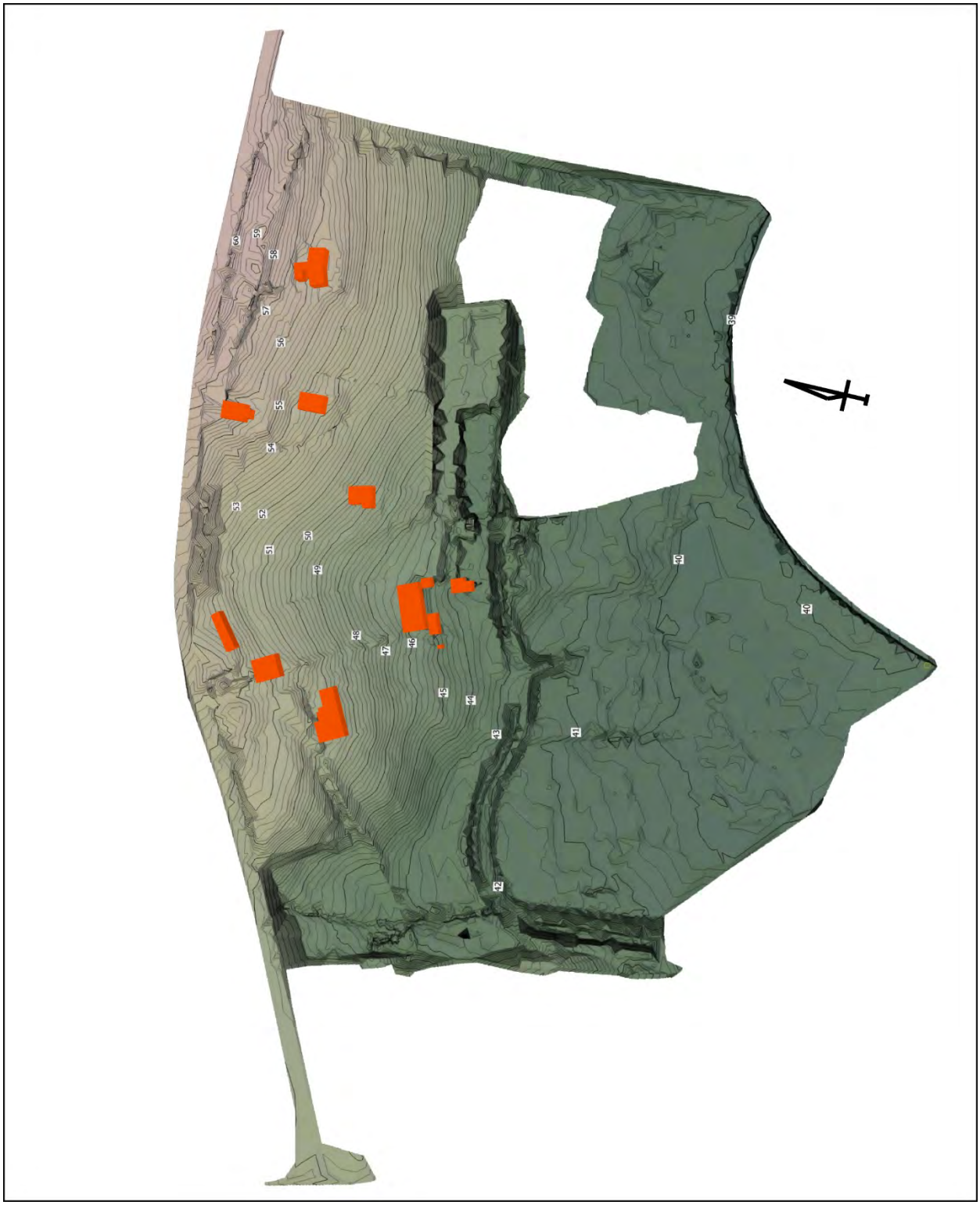

Figure 13 : Modèle numérique de terrain figurant les batîments actuels et la maison abbatiale

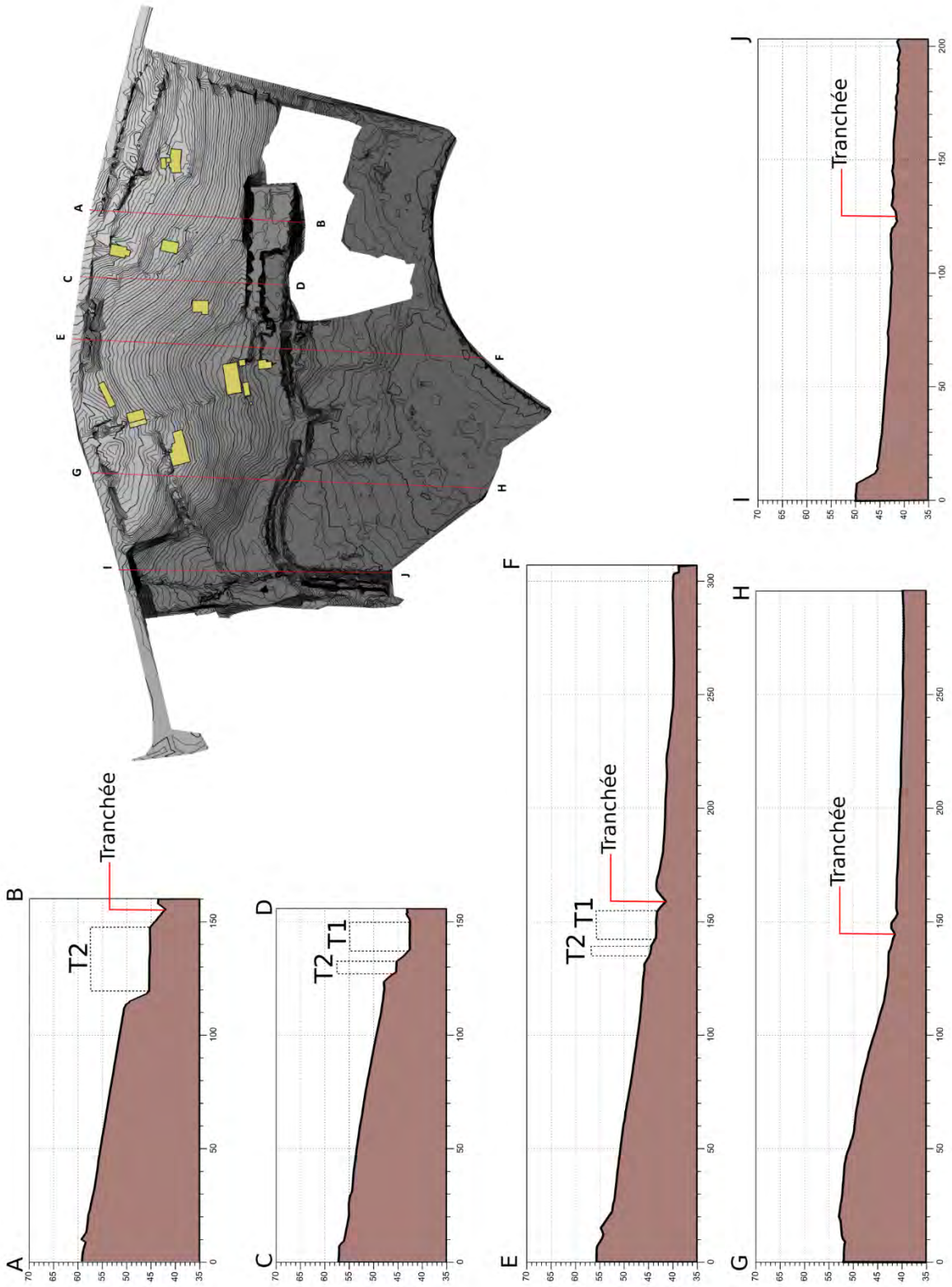

*Figure 14 : Morphologie du versant et de la plaine alluviale**

*Les échelles horizontales et verticales sont différentes pour faciliter la lecture

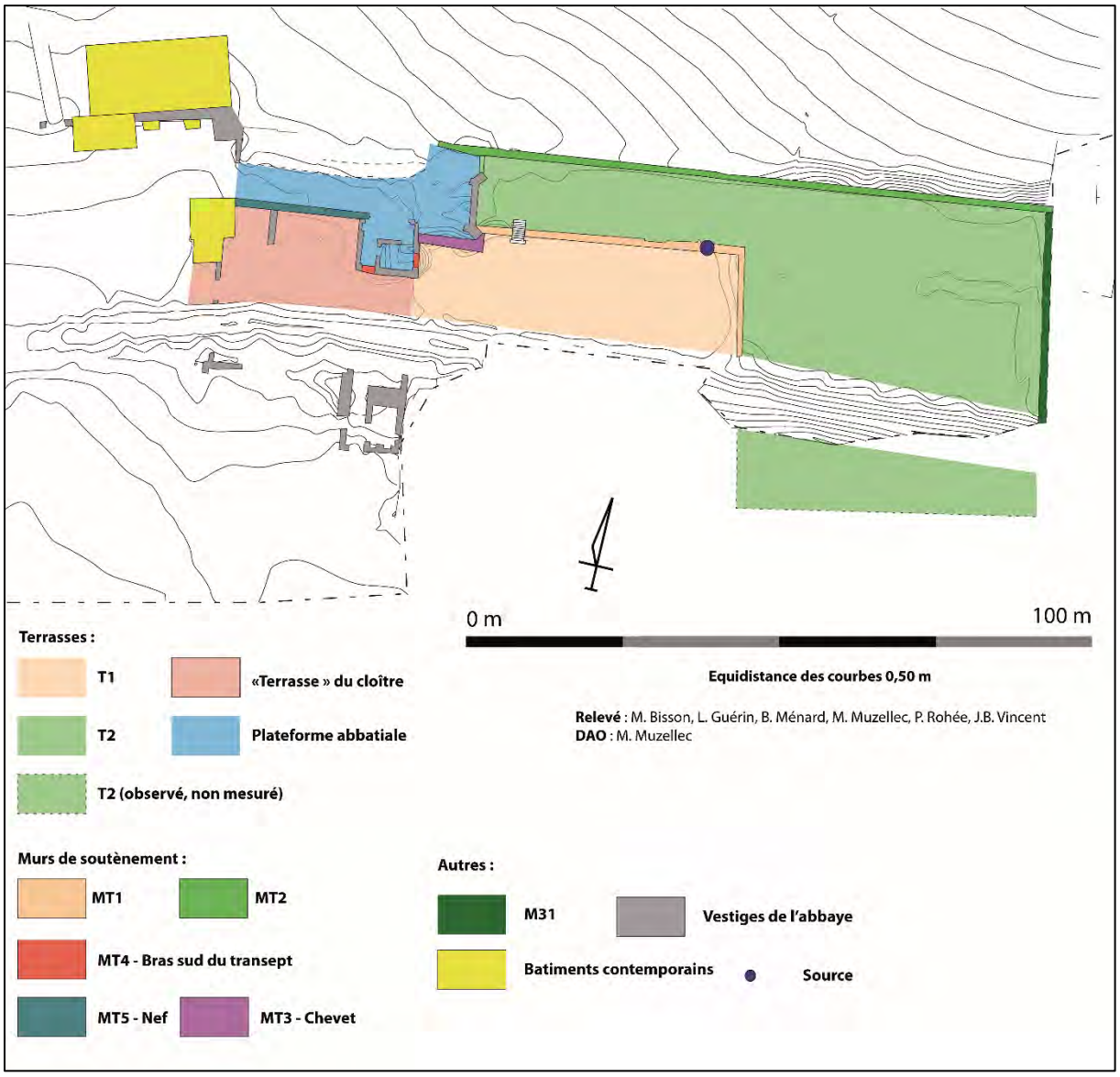

Figure 15 : Niveaux de terrasses et murs de soutènement

Figure 16 : Escalier entre les terrasses T1 et T2

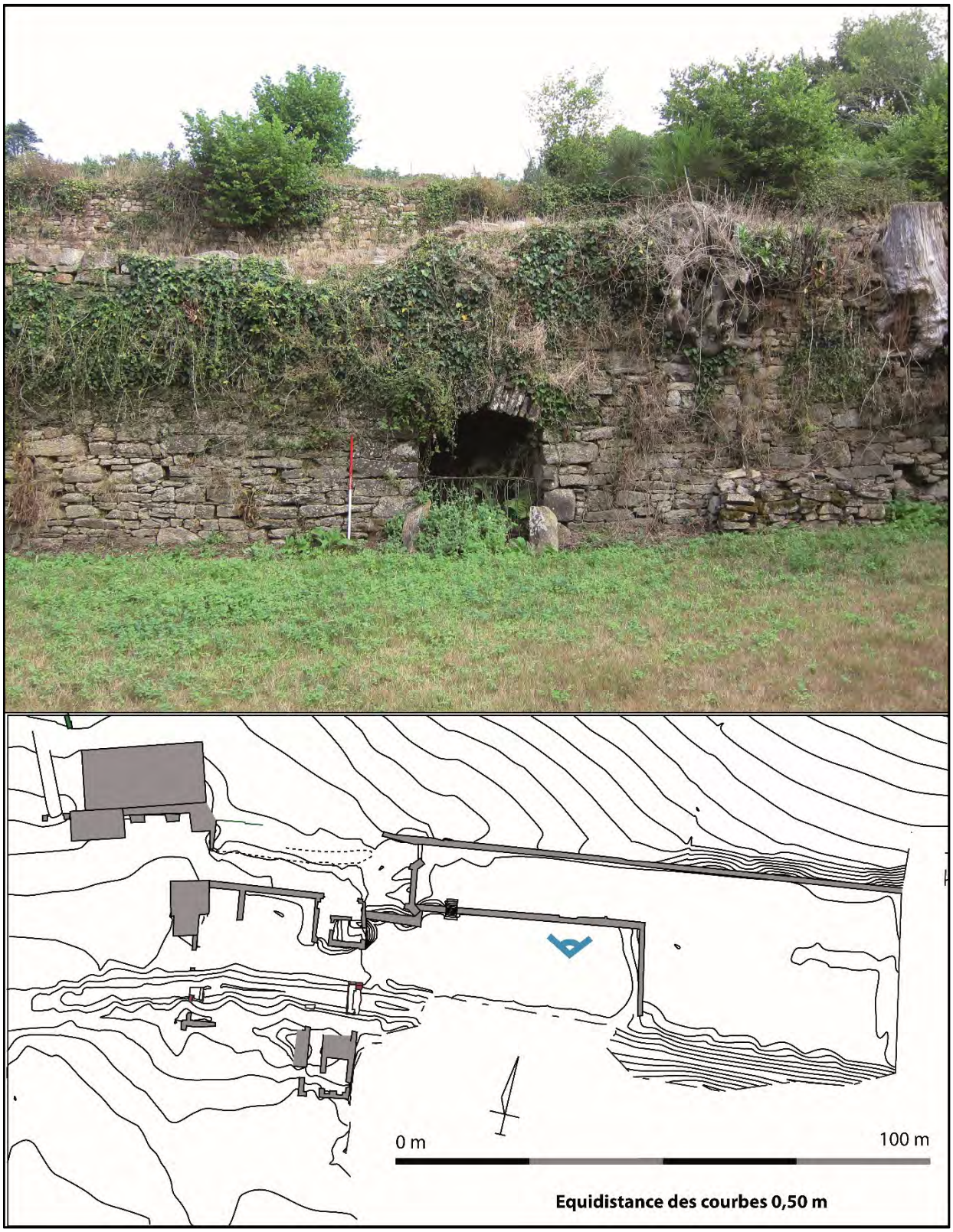

Figure 17 : Source dans le mur de soutènement MT1

A première vue le nivellement de la terrasse **T1** semblait se poursuivre dans l'espace du cloître et des vestiges bas des bâtiments conventuels (**fig. 15**). Cependant, si le sol est aujourd'hui égal entre ces différents espaces, les sondages ont mis en évidence d'importants remblaiements au niveau du cloître et de l'aile des moines, notamment issus de la tranchée excavée au XIXe siècle. Le terrassement actuel du cloître semble donc situé plus haut d'environ 1,20 m que les niveaux de circulations anciens. De plus aucune donnée de chronologie absolue sur les terrasses n'étant disponible il serait hasardeux de dater le nivellement de **T1**, d'autant plus que l'on ignore son étendue totale, la végétation et la tranchée du XIXe siècle ayant limité le relevé de la partie sud.

Les murs de soutènement (**MT1**) installés sur la terrasse **T1** sont antérieurs aux maçonneries de soutien du chevet de l'église abbatiale (**MT3**), possiblement réalisées au XVe siècle lors de la reconstruction de ce dernier[50]. En effet ces maçonneries du chevet (**MT3**) viennent s'appuyer contre le mur de soutènement, à l'ouest de l'escalier (**fig. 18**). Enfin, au niveau du cloître, où des murs de soutènement sont également présents pour permettre l'installation de la plateforme de l'église abbatiale (**MT5**), les maçonneries de soutènement bras sud du transept (**MT4**) viennent également s'appuyer contre le soutènement et ne sont pas chaînées avec ce dernier (**fig. 19**). L'alignement, la technique de construction et le rôle structurel des murs de soutènement de la plateforme de la nef (**MT5**) et de **T1 (MT1)** laissent supposer leur contemporanéité, aucun élément de datation absolu n'étant disponible.

Terrasse supérieure (T2)

La terrasse **T2**, d'une surface relevée de 2250 m² se trouve à une hauteur moyenne de 45 m. Elle s'étend au nord et à l'est de **T1**, l'encadrant sur deux côtés. Elle possède un très léger pendage du nord-est vers le sud-ouest. Cependant cette déclivité peut être liée au creusement de la tranchée qui la coupe au sud, phénomène qui a pu entraîner un affaissement des terres. Tout comme **T1** cette seconde terrasse s'étend au sud de la tranchée et a pu être observée. Il était cependant impossible de procéder au relevé tant la végétation était dense. **T2** est limitée au nord par des maçonneries de soutènement qui retiennent la terre du coteau sur une hauteur de 2 à 4 mètres. La partie la plus à l'ouest de ces soutènements, de l'église abbatiale jusqu'au niveau de la source en contrebas, est composée en grande majorité de moellons irréguliers de granit, plus ou moins assisés, et des traces de mortier de chaux sont conservées en partie basse (**fig. 20**). La partie est de ces soutènements, au niveau de l'espace le plus large de **T2**, est quant à elle composée de moellons de granit et de plaques épaisses de schiste, liés à l'argile (**fig. 21**).

[50] GUILLOUX, 1894 ; LE MENE, 1902. Le document mentionnant cette reconstruction n'a cependant pas été retrouvé.

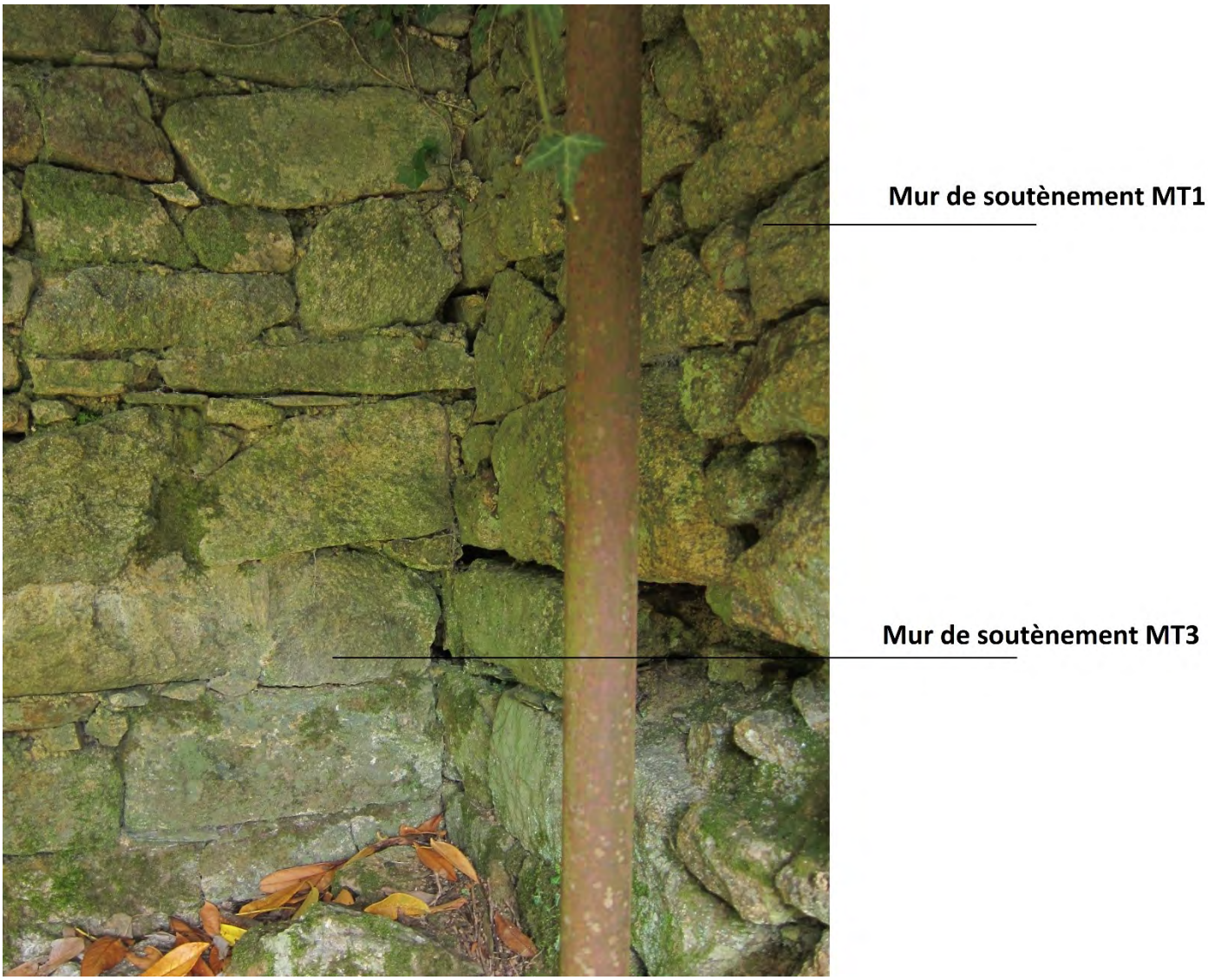

Figure 18 : Détail de la jonction entre MT1 et MT3

Figure 19 : Détail de la jonction entre MT4 (gauche) et MT5 (droite)

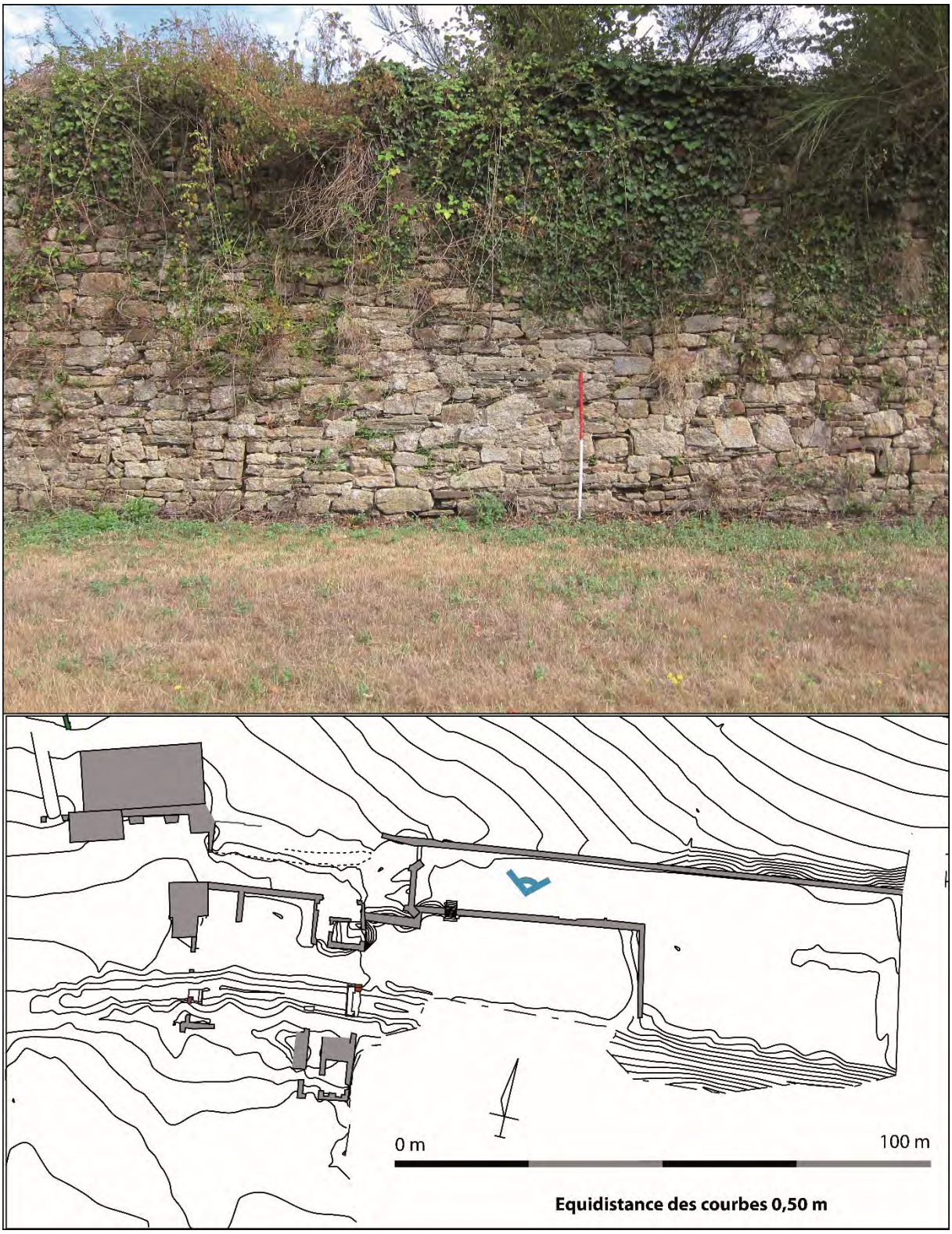

Figure 20 : Mur de soutènement MT2

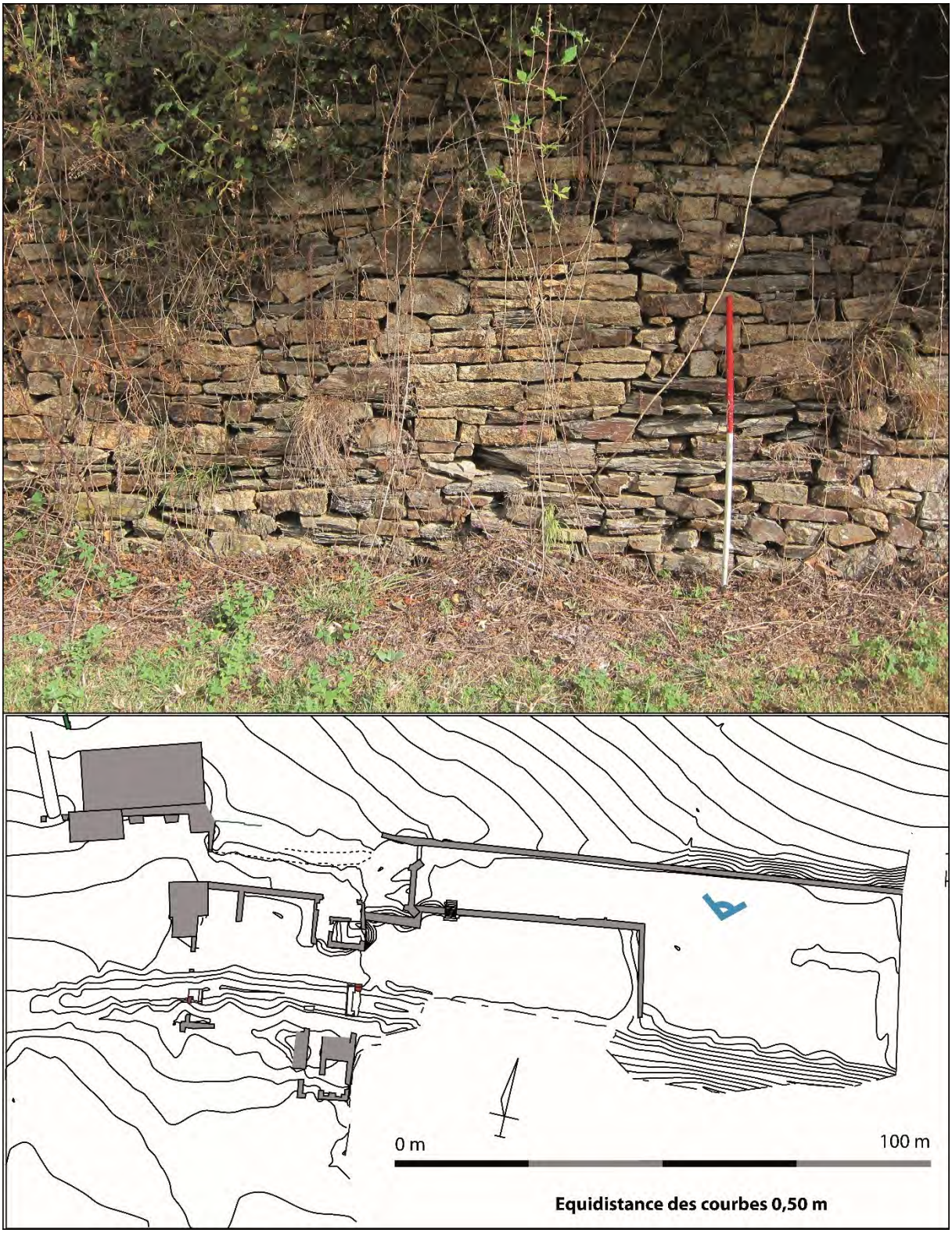

Figure 21 : Mur de soutènement MT2

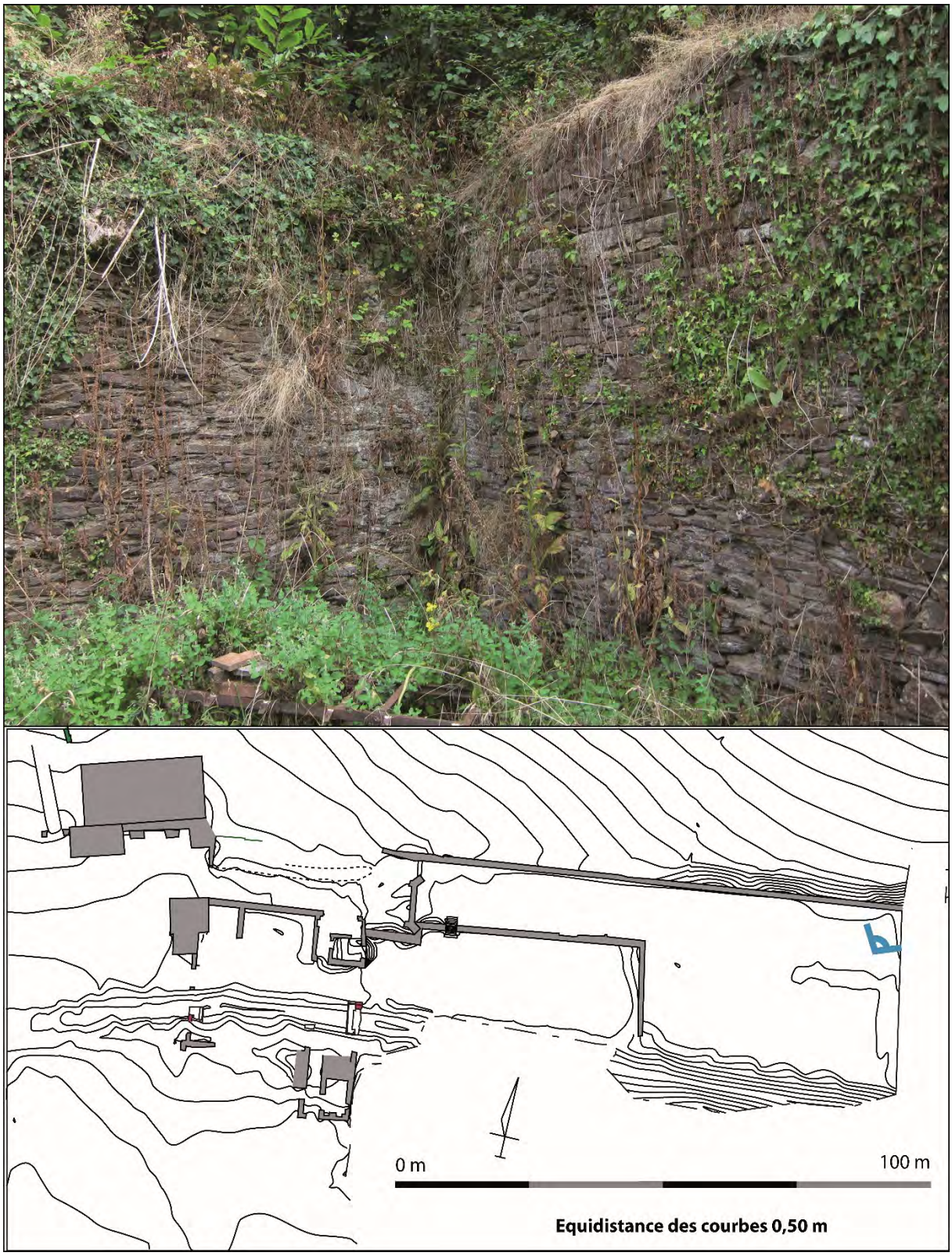

Figure 22 : Détail de la jonction entre MT2 (droite) et M31 (gauche)

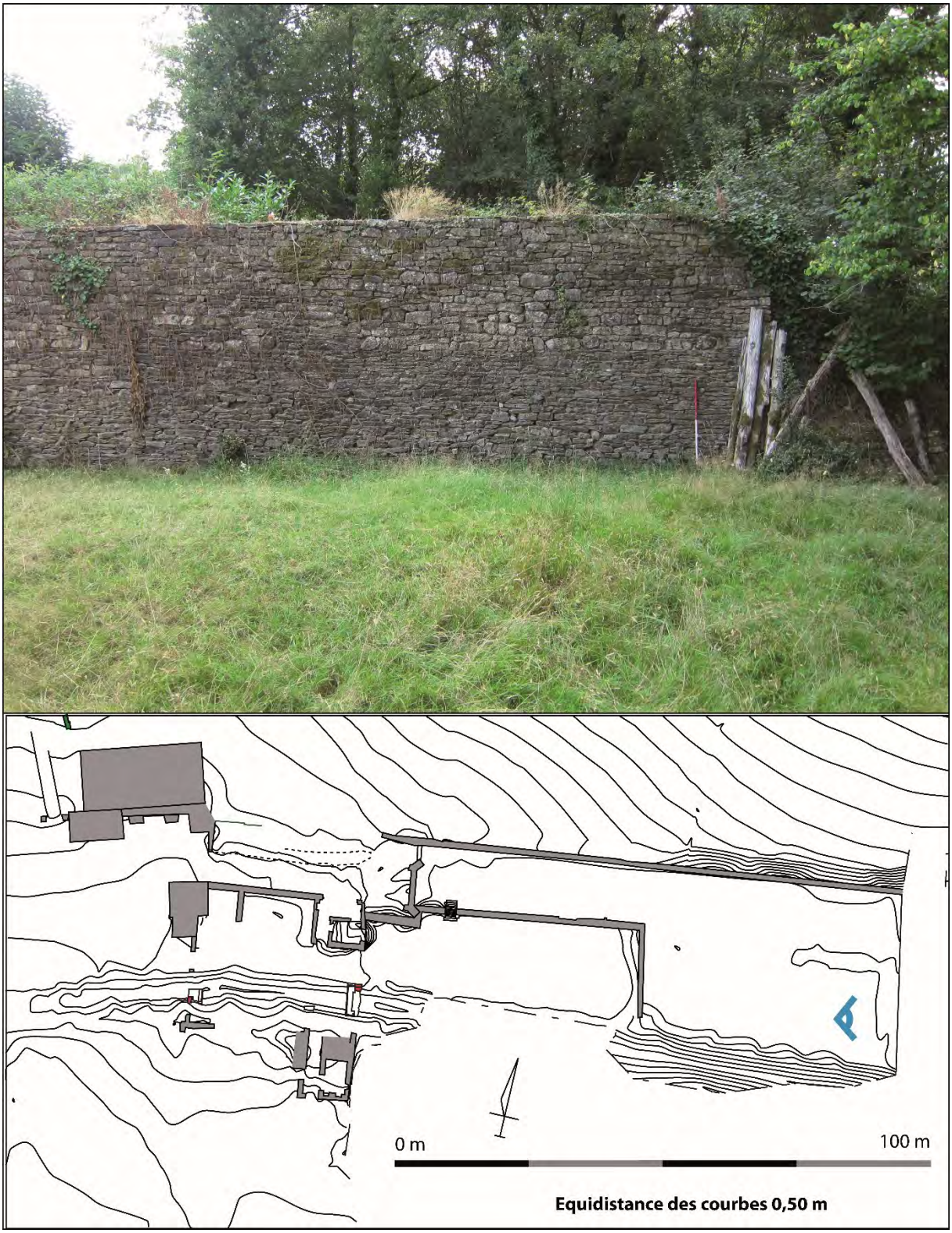

Figure 23 : M31 à l'est de T2

À l'est, la terrasse **T2** est limitée par un mur (**M31**), haut d'environ 3m, que nous n'avons pas dépassé pour le relevé et qui vient s'appuyer contre le mur de soutènement au nord (**MT2**, **fig. 22 et 23**). En partie basse, sur environ 1,20 m de hauteur, le mur est composé d'un appareil irrégulier de plaques de schiste liées à la terre. La partie haute du mur est quant à elle élevé dans un appareil différent, composé de moellons irréguliers de granit. Cette démarcation à une hauteur régulière entre ces deux appareils laisse supposer une surélévation de ce mur à un moment donné, bien que nous n'en connaissions ni la datation, ni la cause.

T2 correspond au niveau d'installation de l'église abbatiale qui prenait place à l'extrémité ouest de la zone. La raison de cette surélévation de l'église abbatiale est avant tout symbolique, le bâtiment représentant le spirituel étant placé au plus haut, au contraire de celui du réfectoire par exemple, symbolisant le corps et la vie matérielle. Cependant, on peut adjoindre à cette symbolique un certain pragmatisme de la part des moines vis-à-vis du milieu d'implantation, l'élévation de l'église protégeant ce bâtiment de l'humidité imprégnant les pièces basses de l'abbaye, phénomène évoqué dans certaines cartes de visite.

Le plan de 1831, figurant les forges et l'abbaye de Lanvaux, présente à l'emplacement de **T2** une parcelle vide et indique « le jardin haut de l'abbaye », laissant penser qu'aucun aménagement bâti ne devait être visible au XIXe siècle. Il est cependant intéressant de noter un faible relief, d'environ 50 cm de haut, 4 m de large à sa base et environ 20 m de long, s'étendant d'ouest en est, et qui longe ensuite le mur est **M31** (**fig. 24**). Ce relief pourrait indiquer une partie du tracé des murs d'un bâtiment aujourd'hui disparu, bien qu'aucune mention ne soit connue pour un tel bâtiment.

Le mur de soutènement qui borde la terrasse **T2** au nord s'est aujourd'hui effondré en différents endroits, notamment à cause de la végétation (**fig. 25**).

Ainsi, les aménagements en terrasses présents à Notre-Dame de Lanvaux modèlent de manière importante le site, permettant l'implantation des bâtiments conventuels à la limite entre la plaine alluviale et le coteau, tout en incluant une hiérarchisation symbolique de l'espace monastique, en plaçant l'église au plus haut. Le nivellement et la construction des maçonneries ont dû nécessiter un travail important de la part des moines, bien que nous ne puissions qu'emmètre des hypothèses la topographie initiale du site en fonction des mesures et des observations effectuées lors du relevé (**fig. 26**).

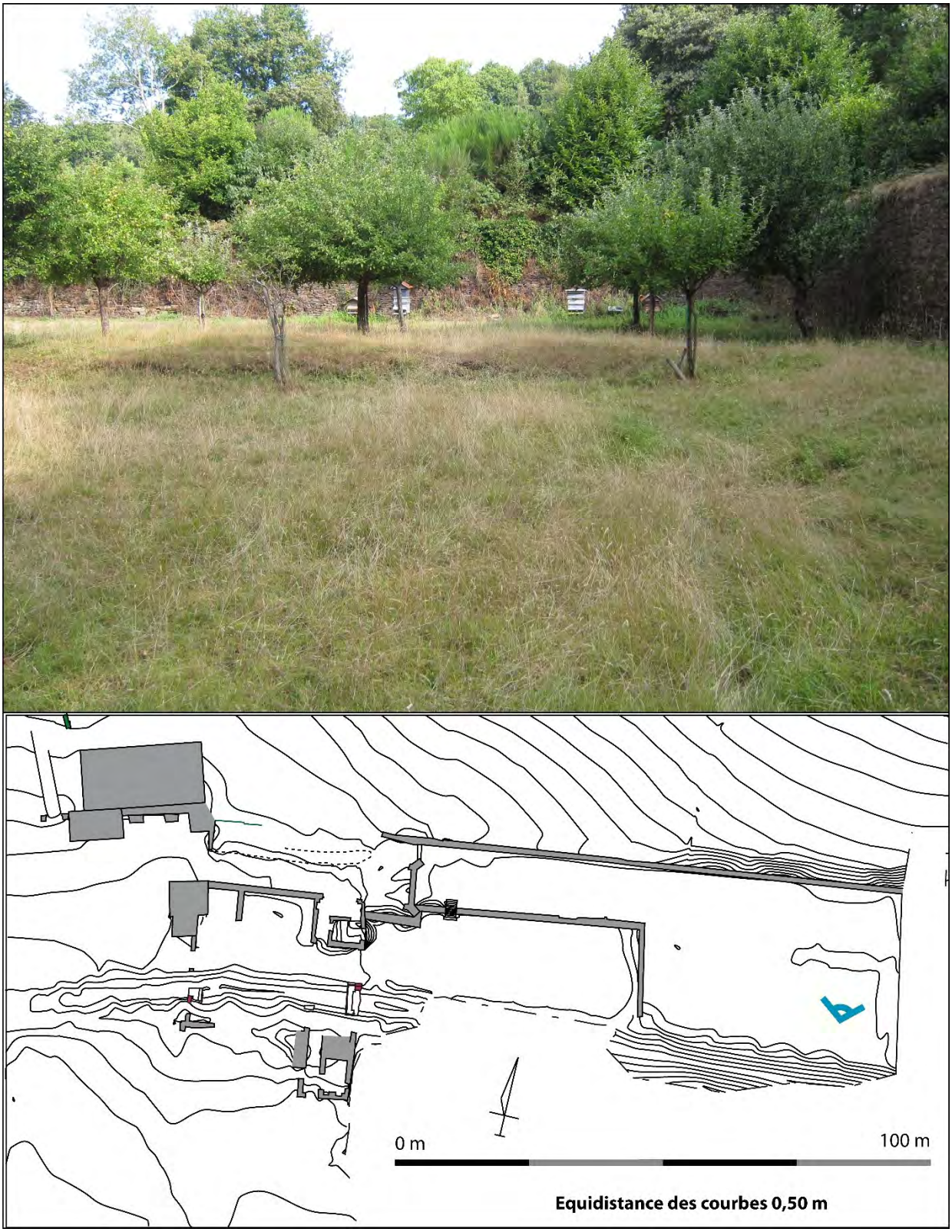

Figure 24 : Relief sur la terrasse T2

Figure 25 : Effondrement de MT2

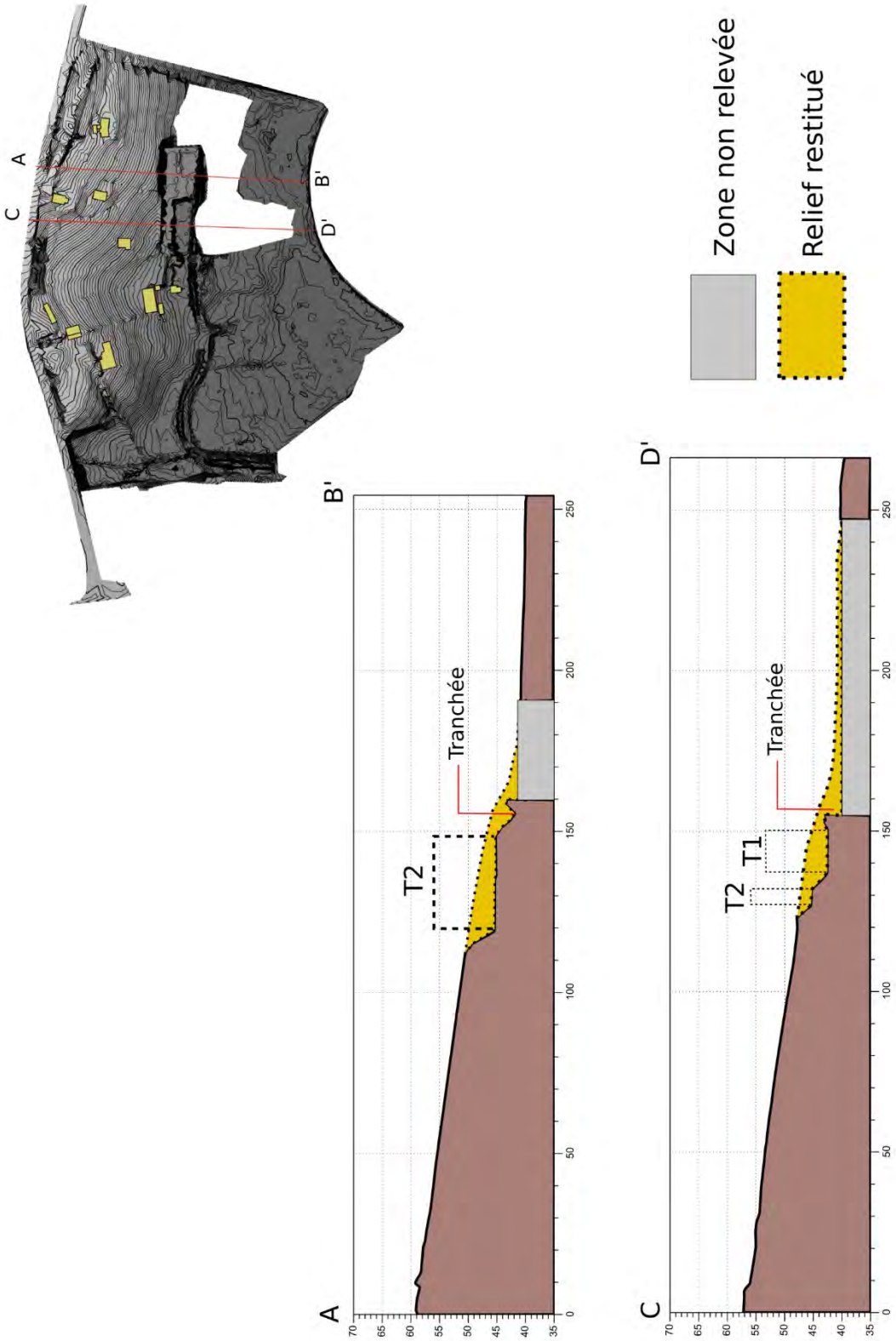

*Figure 26 : Hypothèse de restitution du coteau antérieur à l'aménagement des terrasses**

*Les échelles horizontales et verticales sont différentes pour faciliter la lecture

2.2.2 Réseau et gestion hydrique

Outre les informations sur la morphologie de la vallée, les nivellements et les terrasses réalisées pour asseoir les bâtiments conventuels, le relevé topographique a également permis d'obtenir des données sur la gestion de l'eau de manière diachronique sur le site.

État actuel des cours d'eau

- *Les rivières*

Le réseau hydrographique principal est la rivière du Loc'h (**R1**) (**fig. 27**). Cette rivière, dont le cours se situe à une centaine de mètres au sud de l'abbaye, prend sa source sur la commune de Plaudren, à environ 15 km à l'est. Elle se jette dans le golfe du Morbihan à Auray, à 18 km du site à vol d'oiseau. Cette rivière marque le fond de la vallée dans la zone relevée, ses berges se situant à une hauteur de 39 m NGF. Le tracé actuel du Loc'h à l'intérieur de l'enceinte monastique correspond à celui présent sur le cadastre de 1850. Aucune trace d'aménagement en lien avec l'abbaye, comme des digues ou des canaux, n'a pu être détectée le long de son cours.

Le second cours d'eau (**R2**) prend sa source au sommet du coteau nord, au lieu-dit les Granges et conflue avec le Loc'h au sud-ouest du site (**fig. 28-1**). Au niveau du site, **R2** rejoint le tracé de la tranchée du XIXe siècle dans le coude que forme cette dernière. Un possible aménagement été constaté à proximité de la confluence avec **R3** sous la forme d'une dalle de granit de plus d'environ 1,50 m sur 80 cm, mais sa fonction n'a pu être identifiée (**fig. 28-2**)[51].

Le troisième cours d'eau (**R3**) prend sa source à un mètre de la fontaine à l'ouest du site, qu'elle rejoint ensuite par ruissèlement (**fig. 29-1**). Cette fontaine, dédicacée à saint Nicolas, aurait été construite en 1651 et aucun lien avec l'abbaye n'est attesté[52]. La fontaine a été dégagée de sa végétation entre 2015 et 2016, ce qui a permis de révéler des détails de sa construction. Les parties basses de la fontaine ont été réalisées à partir de meules en granite, et certains fragments de ces meules reposent au sol à proximité. La provenance de ces meules n'est pas connue mais il semble envisageable qu'elles proviennent d'un des moulins de l'abbaye (un moulin est figuré à l'ouest de l'abbaye sur certains plans du XVIIIe siècle). L'état actuel de cette fontaine pourrait par conséquent provenir de matériaux de récupération de l'ancien moulin de l'abbaye situé le long du Loc'h. **R3** rejoint **R2** après un très court

[51] Il pourrait s'agir des vestiges d'une vanne ou d'un début de canalisation pour fournir de l'eau à l'abbaye.

[52] DANIGO, 1983, p. 130, l'auteur n'indique cependant pas la source de cette information. Le vocable « Saint-Nicolas » pourrait provenir d'une ancienne chapelle « de Saint-Gildas et de Saint-Nicolas » que possédaient les moines de Lanvaux à Pluvigner (GUILLOUX, 1894 ; DANIGO, 1983). La fontaine a depuis connu des rénovations, notamment depuis les années 2000.

cheminement sur à peine 10 m. Le cours de **R3** est ponctué par un bassin maçonné, probablement un lavoir, situé entre la fontaine Saint-Nicolas et la confluence avec **R2** (**fig. 29-2**).

Le cours de **R2**, et par conséquent celui de **R3**, rejoint ensuite le tracé du canal du XIXe siècle, à l'endroit où ce dernier se rabat vers le sud et se poursuit jusqu'au Loc'h en aval de l'abbaye (après être passé sous la D779, limite sud-ouest du relevé).

Les deux derniers cours d'eau, **R4** et **R5,** se trouvent dans les marais au sud-ouest du site. À la différence des trois premiers, ils n'ont pas un tracé aussi clairement défini et s'apparentent à d'anciens canaux, aujourd'hui essentiellement composés d'eau stagnante. **R4**, orienté nord-est/sud-ouest, est à peu de choses près, parallèle au Loc'h (**R1**) pour la partie relevée. **R5** est quant à lui orienté nord-ouest/sud-est, dans l'alignement (distant) de **R2**.

La rivière et les ruisseaux à proximité de l'abbaye sont donc organisées dans trois espaces différents. Tout d'abord le Loc'h (**R1**), en provenance de l'étang de la forêt, dont le cours passe au sud des vestiges de l'abbaye et qui représente la rivière principale de la vallée. Ensuite le ruisseau des Granges (**R2**), affluent du Loc'h, qui trouve sa source au nord du site et qui capte l'eau de la fontaine Saint-Nicolas (**R3**) avant de rejoindre le tracé du canal du XIXe siècle. Enfin, les eaux stagnantes présentes au sein des marais au sud-ouest des vestiges de l'abbaye (**R4** et **R5**).

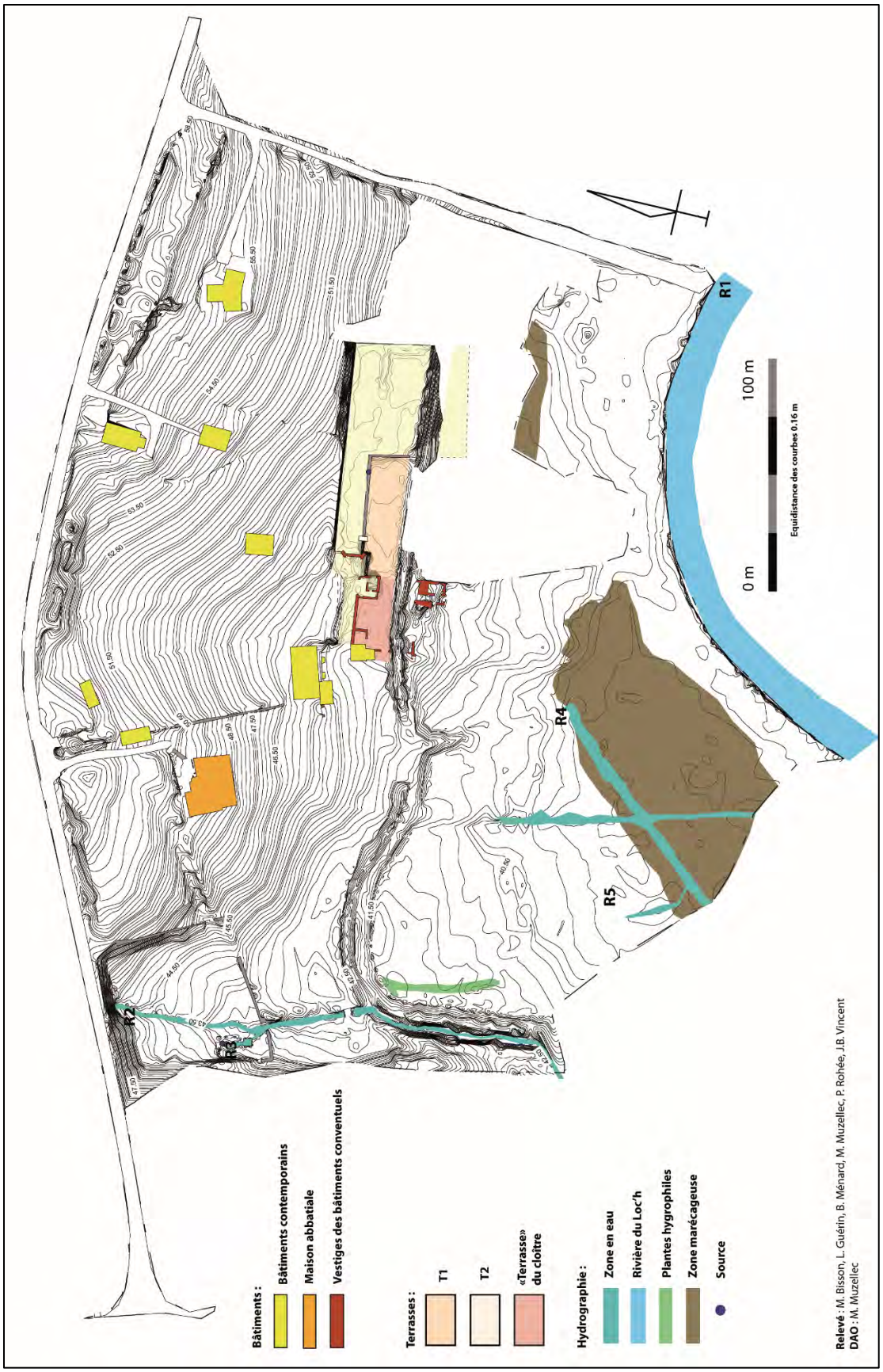

*Figure 27 : Levé général du site **

* Un plan à plus grande échelle est disponible en annexe

Figure 28 : Arrivée de R2 sur le site (1) et dalle de granit le long de R2 (2)

Figure 29 : Fontaine Saint-Nicolas (1) et bassin maçonné à proximité immédiate (2)

- *Les étangs*

Le relevé de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux n'a révélé aucun étang dans la proximité immédiate de l'abbaye, mais il est cependant possible que des étangs situés en amont dans la vallée du Loc'h ou sur les coteaux aient échappé au relevé ou aient disparus. Deux cours d'eau semblent effectivement favorables à la création d'étangs, que ce soit pour l'adduction en eau de l'abbaye ou pour une utilisation à des fins économiques. Tout d'abord le cours du Loc'h (**R1**), qui sillonne la plaine alluviale dont la largeur alloue la construction de digues permettant la rétention d'eau comme peut l'attester l'étang dit « de la forêt » situé 1 km en amont de l'abbaye (**fig. 4**)[53]. Aucun lien n'est cependant connu entre l'abbaye et cet étang et il est plus probable que la réserve d'eau ait appartenu aux seigneurs de Lanvaux, dont le château est à proximité immédiate. De plus, au XVIIIe siècle, l'étang est également inclus dans « l'ancien mur du parc de Lanvaux » dont est exclue l'abbaye (**fig. 30**). Le second cours propice à la réalisation d'étangs est celui en provenance des granges (**R2**). En effet, il rejoint la plaine alluviale à travers un petit vallon secondaire encaissé dont la largeur réduite, entre 30 et 50 m, rend possible la création de digues. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse de deux étangs au nord de l'abbaye, d'après la morphologie des parcelles cadastrales, le long du cours d'eau en provenance des Granges (**fig. 31**). Cela pourrait ainsi indiquer, dans le parcellaire, des étangs aujourd'hui disparus. Aucun étang situé le long de ce cours n'est cependant indiqué dans les différents textes conservés en archives ou sur le plan de la forêt de Lanvaux. En revanche, les étangs actuels situés au lieu-dit des Granges, au Nord du site, n'apparaissent pas sur les plans et le cadastre anciens et pourraient, par conséquent, être des créations récentes[54]. L'étang mentionné en 1224, à proximité du village de *Caergorguen*, n'a pas été repéré lors du relevé.

[53] La digue de l'étang de la forêt mesure 230 m de long, ce qui est supérieur à la longueur des digues attestées à proximité des abbayes normandes comme celle de Villers-Canivet mesurant environ 200 m (VINCENT, 2014). Cependant, le dénivelé de la vallée permettrait la construction de digues plus réduites, d'une centaine de mètres de longueur, à proximité de l'abbaye et du lieu-dit de Kerdroguen.

[54] Il est également possible que ces étangs aient été hors d'usage aux XVIIIe et XIXe siècles, suite à la destruction de digues par exemple, puis remis en service plus récemment.

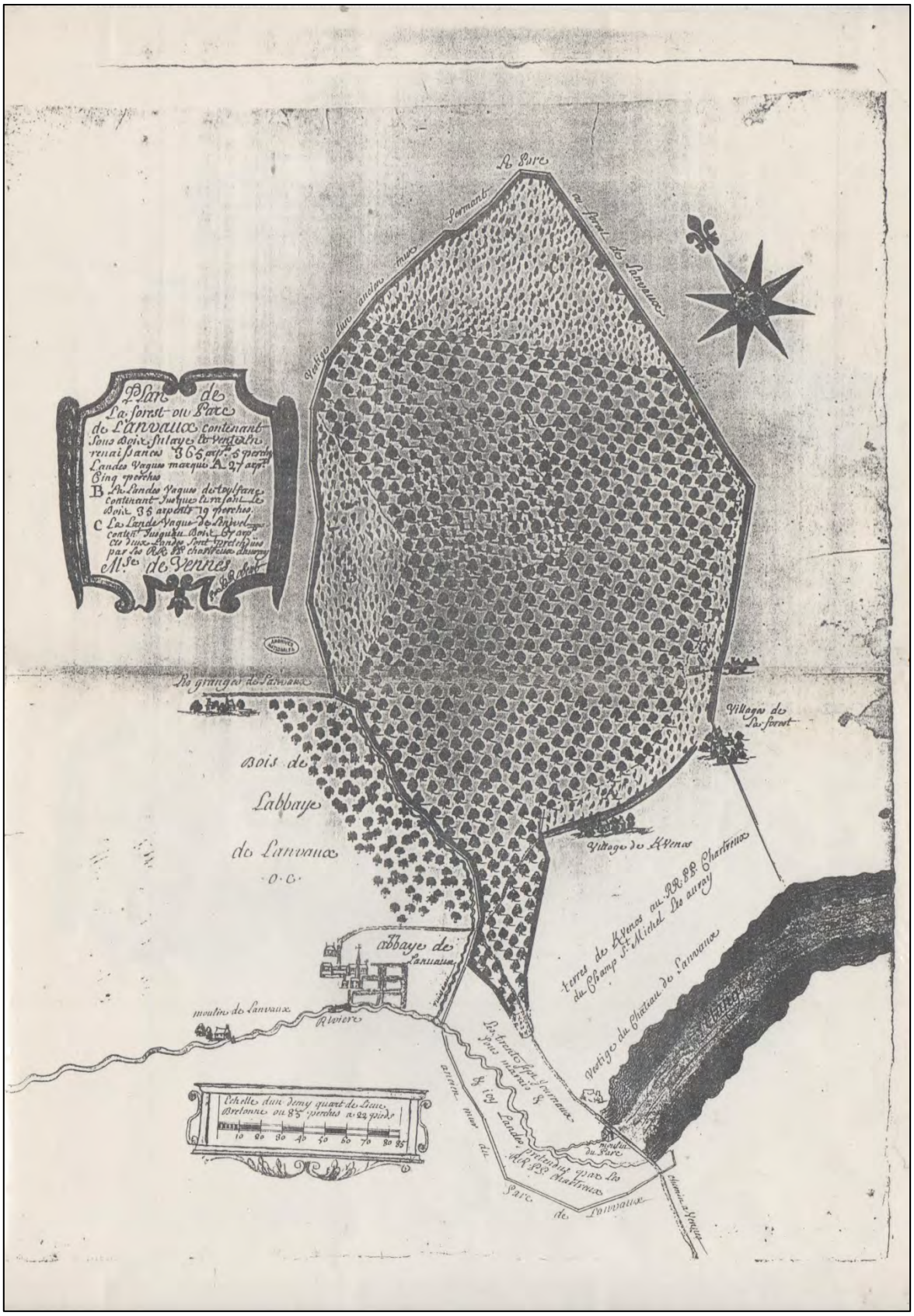

Figure 30 : Plan de la forêt ou parc de Lanvaux au XVIIIe siècle (Archives Nationales)

Figure 31 : Hypothèse d'ancien étangs au nord de l'abbaye le long de R2 en provenance des Granges (source Géoportail)

*Un cours d'eau est figuré traversant les parcelles de l'abbaye. Il s'agit probablement d'une représentation (approximative) de la tranchée du XIXe siècle qui est aujourd'hui à sec.

Étude régressive du réseau hydrographique

Les environs de l'abbaye sont parcourus de nombreux cours d'eau qui convergent vers la plaine alluviale et le cours du Loc'h (**R1**), qu'ils rejoignent ou rejoignaient, en aval. Si nous ne connaissons pas le faciès hydrographique ancien de manière exacte, il est cependant possible, en croisant le relevé topographique et des documents d'archives, de proposer une lecture régressive du réseau hydrographique et des aménagements hydrauliques à proximité de l'abbaye.

- *La mise en place du canal du XIXe siècle*

Les transformations majeures les plus récentes qu'il est possible de renseigner sont réalisées au XIXe siècle, plus précisément entre 1831 et 1850, lors de la mise en place du canal, en provenance de l'étang de la forêt, pour alimenter les forges en aval de l'abbaye. En effet, il apparait que le faciès hydrographique à proximité immédiate de l'abbaye a été fortement impacté par l'excavation de ce canal. Ainsi, le cadastre de 1850 présente essentiellement le réseau tel qu'il demeure aujourd'hui, si ce n'est que le canal qui passe à travers les bâtiments conventuels est aujourd'hui à sec, et que la retenu d'eau des forges de Benalec-Lanvaux a disparu (**fig. 32**). Cependant, si l'on compare le plan de 1850 à celui de 1831, on constate que le canal de 1850 n'existe pas, le bras nord en provenance de l'étang de la forêt, nommé le « Nouveau canal », se rabattant avant les terrasses de l'abbaye pour rejoindre un bassin à proximité des forges (**fig. 33**). Par conséquent le canal de 1850 serait une déviation en amont de l'abbaye de celui de 1831, au niveau d'un coude de ce bras en provenance de l'étang de la forêt. Ce canal de 1850 a également capté le cours d'eau en provenance du nord (**R2**), qui, précédemment, continuait son cours vers le sud pour rejoindre un bassin. Ces informations, issues de deux plans du XIXe siècle, peuvent être appuyées par les données acquises lors du relevé topographique. Ainsi, il faut donc voir dans **R4** le « Nouveau canal » indiqué sur le plan de 1831 et dans **R5** la suite de l'ancien cours de **R2**, également attesté par la végétation hygrophile qui témoigne de sols particulièrement humides **(fig. 27**). **R4** et **R5**, situés dans les marais de l'abbaye, sont donc les témoins des transformations hydrographiques en lien avec le creusement de la tranchée du XIXe siècle qui a dévié le « Nouveau canal » en amont de l'abbaye pour le faire passer au cœur des bâtiments conventuels. Ces modifications, survenues entre les années 1831 et 1850 ne sont pas en lien avec l'abbaye mais leur compréhension est essentielle pour saisir la morphologie actuelle du site. A noter qu'entre 1831 et 1850, le bras principal du Loc'h (**R1**) change également de cours, ce dernier étant rapproché de l'abbaye où il se trouve encore aujourd'hui.

Figure 32 : Extrait du cadastre dit "napoléonien" de Brandivy (A.D. Morbihan)

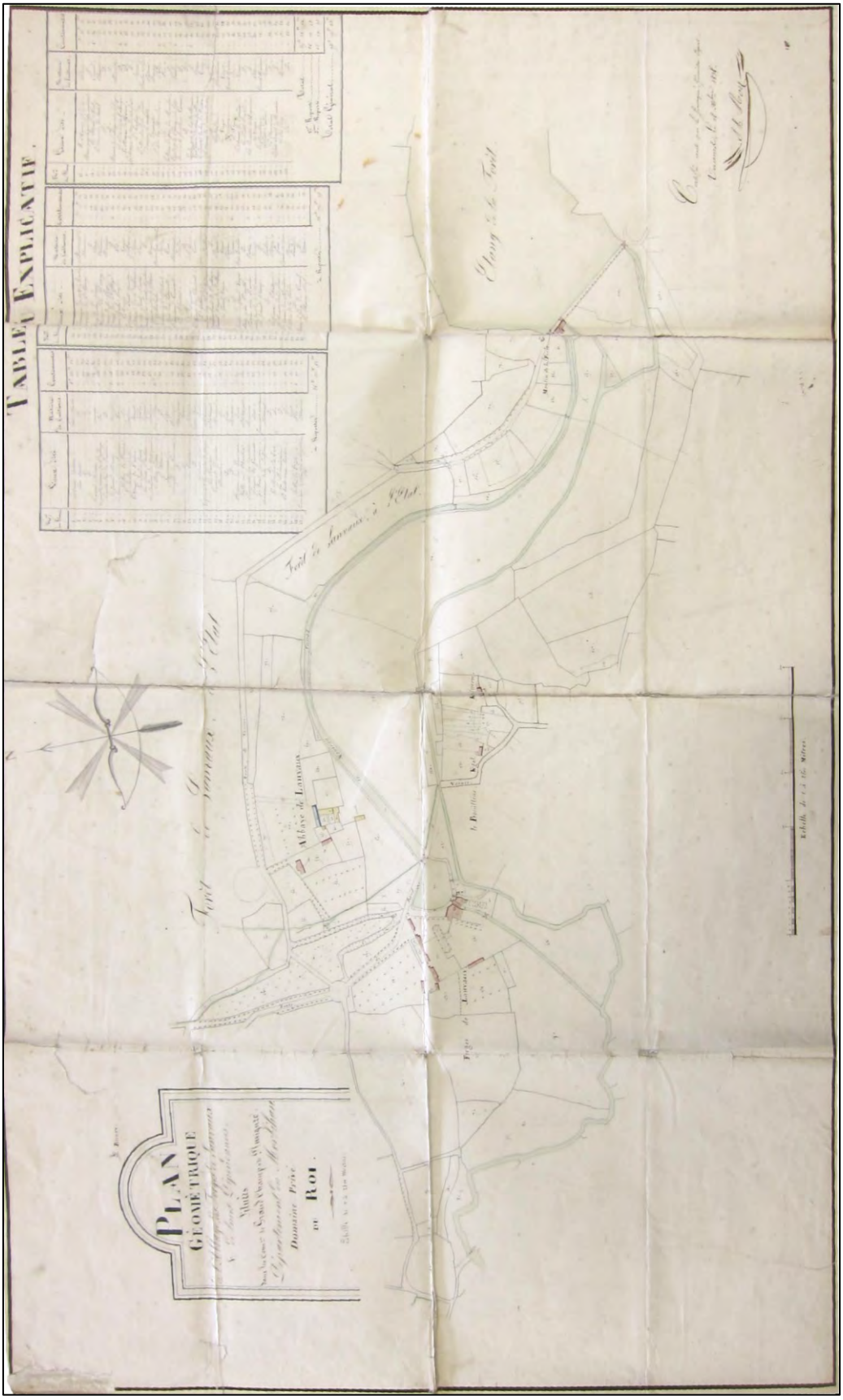

Figure 33 : Plan de 1831 des forges de Lanvaux (A.D. Morbihan 34 J 253)

La mise en place du canal du XIXe siècle au niveau des bâtiments de l'abbaye a également pu être documentée par les sondages réalisés sur le site.

Ainsi, au sein du sondage n°1 localisé au niveau de l'aile des moines, différentes phases ont pu être identifiées (**fig. 34**). Premièrement la phase de comblement de la tranchée correspondant à l'asséchement de cette dernière. Cette phase est représentée par le niveau de sol actuel de terre végétale (**US 100**) ainsi que deux niveaux de sédimentation (**US 110** et **US 111**), situés dans le creusement du centre de la tranchée. Le mobilier retrouvé dans ces niveaux est essentiellement composé de déchets de verre, de céramique et de plastique ainsi que de quelques fragments de maçonneries. La seconde phase est celle de l'aménagement de la tranchée. Il s'agit d'un important niveau de remblais remaniés (**US 101**), épais de 10 à 75 cm, tapissant l'ensemble du fond de la tranchée. Ces remblais (**US 101**) présentent un sédiment compact et homogène d'argile brun-jaune où peu de blocs de maçonnerie ont été retrouvés, à l'exception de ceux situés dans la coupe de la paroi nord. Cela laisse supposer un rejet en bordure des blocs de maçonnerie, issus de la destruction des bâtiments, lors de la mise en place du canal. Par les éléments de chronologie issus des deux plans du XIXe siècle, cette phase d'aménagement peut être resituée entre 1831 et 1850. La troisième phase correspond au fonctionnement des verreries sur le site, représenté par un niveau argileux compact (**US 103**) discontinu entre les deux bords du sondage du fait de l'aménagement de la tranchée. La présence de scories et de tessons de verre en vrac dans cette couche pousse à la rattacher au fonctionnement des verreries du XIXe siècle[55].

Au niveau du sondage n°2 un phasage équivalent a pu être constaté (**fig. 35**). Sous le niveau de sol actuel composé de terre végétale (**US 100**) se trouvent deux importants niveaux de remblais. Le premier (**US 301**) est épais d'environ 40 cm. Sa matrice est composée d'argile et contient une importante poche de mortier. Aucun mobilier n'y a été retrouvé. Cette couche correspondrait au fond du canal, bien que l'emprise du sondage n'ai pas permis de déterminer si elle se tapisse l'ensemble du fond de tranchée. Le second niveau de remblais (**US 302**) s'étend sur une épaisseur de près de 60 cm et est essentiellement composé de fragments de plaquettes et de petits blocs de schistes. Le sédiment est lacunaire et n'a pas livré de mobilier à l'exception d'un fragment en fer. Cette seconde couche correspondrait probablement aux niveaux de remblais et de destruction de l'abbaye en lien avec le fonctionnement des verreries[56].

[55] Les niveaux stratigraphiques plus anciens sont détaillés en 2.3.2 lors de l'étude de l'aile des moines.

[56] Les niveaux stratigraphiques plus anciens sont détaillés en 2.3.5 lors de l'étude du cloître.

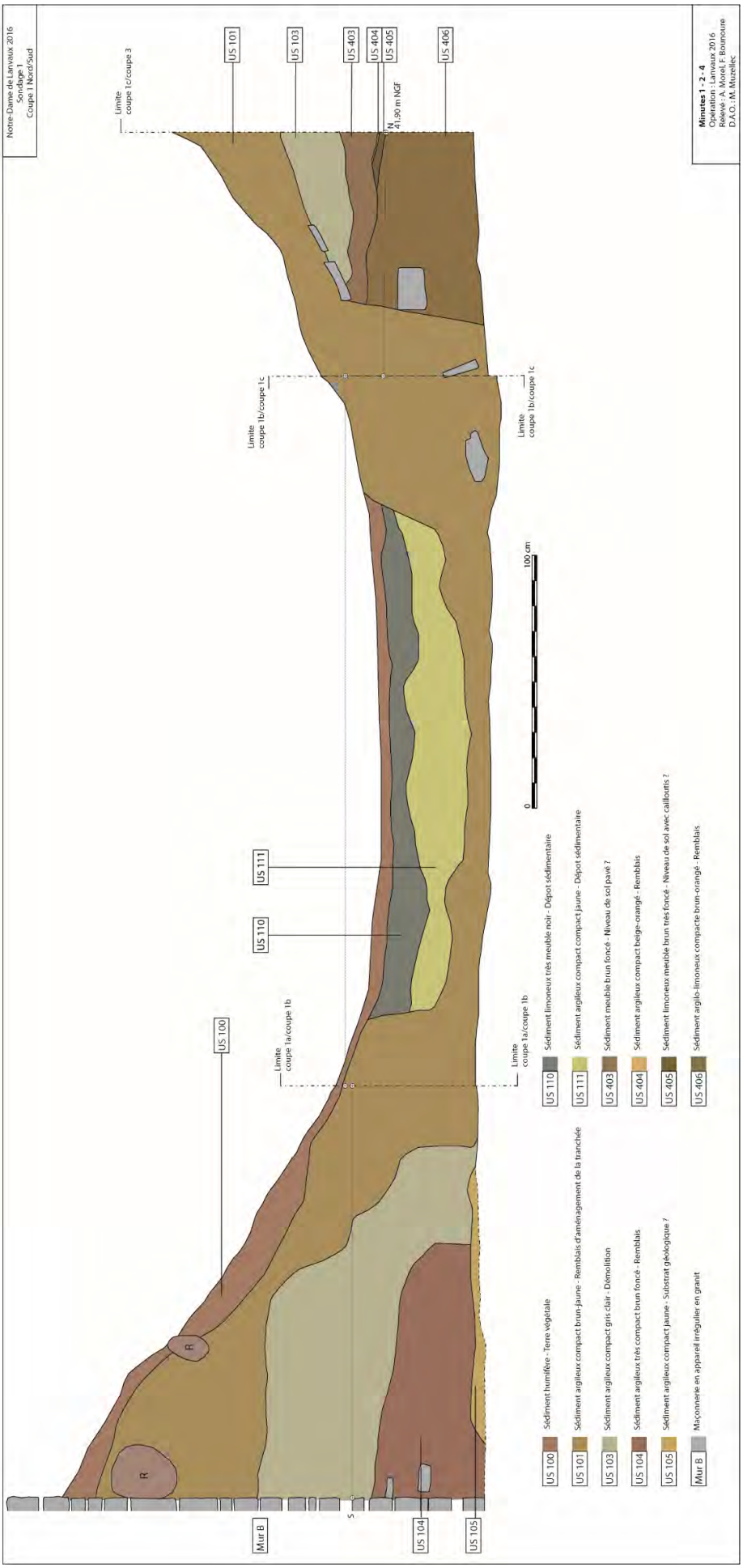

Figure 34 : Coupe n°1 localisée dans le sondage n°1

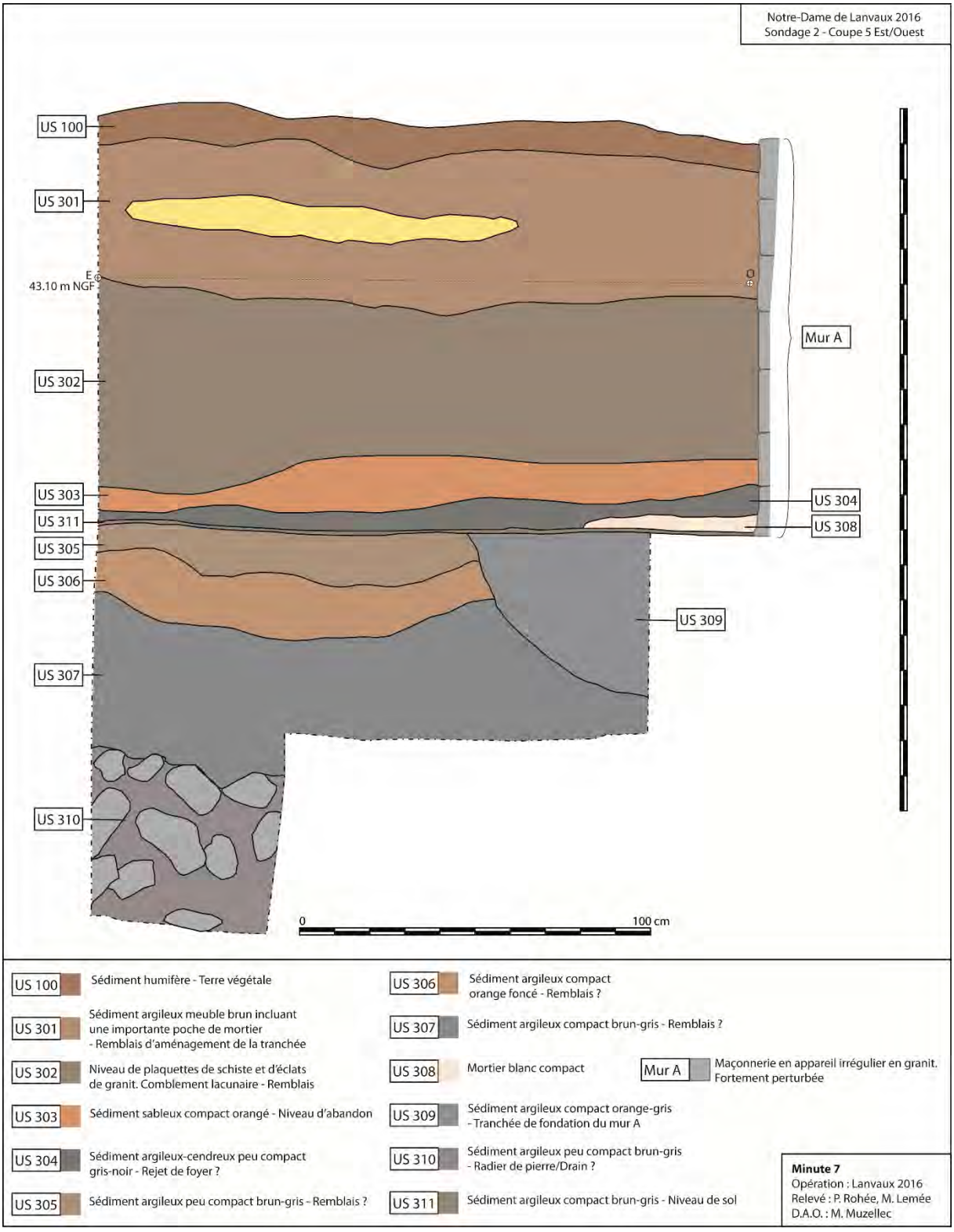

Figure 35 : Coupe n°5 réalisée dans le sondage n°2

Enfin, il est possible de comparer les plans du XIXe siècle avec le plan de la forêt ou parc de Lanvaux réalisé un siècle plus tôt (**fig. 30**). Bien que ce dernier plan ne soit pas réalisé selon les mêmes techniques et que certains éléments soient représentés de manière symbolique, il est cependant possible de constater qu'un seul bras du Loc'h (**R1**) se poursuit en aval de l'étang de la forêt (le bief entre le moulin de l'étang et le bras sud du Loc'h est présent sur les trois plans[57]). Ainsi, il semble que le « Nouveau canal », indiqué sur le plan de 1831 et attesté dans les marais de l'abbaye (**R4 et R5**) ait été réalisé entre le XVIIIe siècle et 1831. Un seul bras du Loc'h passait donc au sud de l'abbaye lorsque celle-ci était encore en activité, et les différents canaux, qu'il s'agisse du « Nouveau canal » de 1831 ou de celui qui passe toujours aujourd'hui à travers les vestiges des bâtiments conventuels, seraient essentiellement en lien avec les activités industrielles du XIXe siècle. Ces activités industrielles ont donc eu un impact fort sur les vestiges de l'abbaye, contribuant à leur ruine, mais également sur le paysage et une grande partie du réseau hydrographique en aval de l'étang de la forêt.

- *Les travaux du XVIIIe siècle*

De nombreux travaux sur l'hydrographie ont dû être entrepris au XVIIIe siècle par les moines, comme l'indiquent certains actes ainsi qu'un croquis du « dechessement du canal et de la rivière » de l'abbaye (**fig. 36**). En effet les moines de Lanvaux semblaient être préoccupés par les marais qui, selon un document du XVIIIe siècle, « innonde une partie de leur jardin qui n'a ny fossé ny murailles ny levées ny talus ce qui cause une très grande incommodité »[58]. Ce document explique que, 20 ans auparavant, les moines ont essayé de détourner le cours d'eau en provenance de l'étang de la forêt, le Loc'h, en creusant un « nouveau canal » et en comblant le cours de l'ancien avec des pierres, engendrant un procès de la part des religieux de la Chartreuse d'Auray. Un devis est également réalisé pour curer un canal en 1756[59]. Il semble cependant que les efforts des moines aient été vains, le cours du Loc'h poursuivant son cheminement naturel et continuant d'inonder leurs terres. Nous ne savons pas si le croquis du « dechessement » est contemporain des documents précédemment cités, cependant la similitude des opérations et des objectifs relatés à travers ces différents documents laisse présumer qu'il s'agit de la même phase de travaux. Le croquis des marais, bien qu'assez schématique, apporte cependant quelques éléments au sujet du réseau hydrographique et des aménagements hydrauliques au sud de l'abbaye.

[57] Ce moulin semble appartenir aux chartreux d'Auray : 2 h 21, A.D. Morbihan.

[58] 2 h 21, A.D. Morbihan.

[59] 2 h 21, A.D. Morbihan.

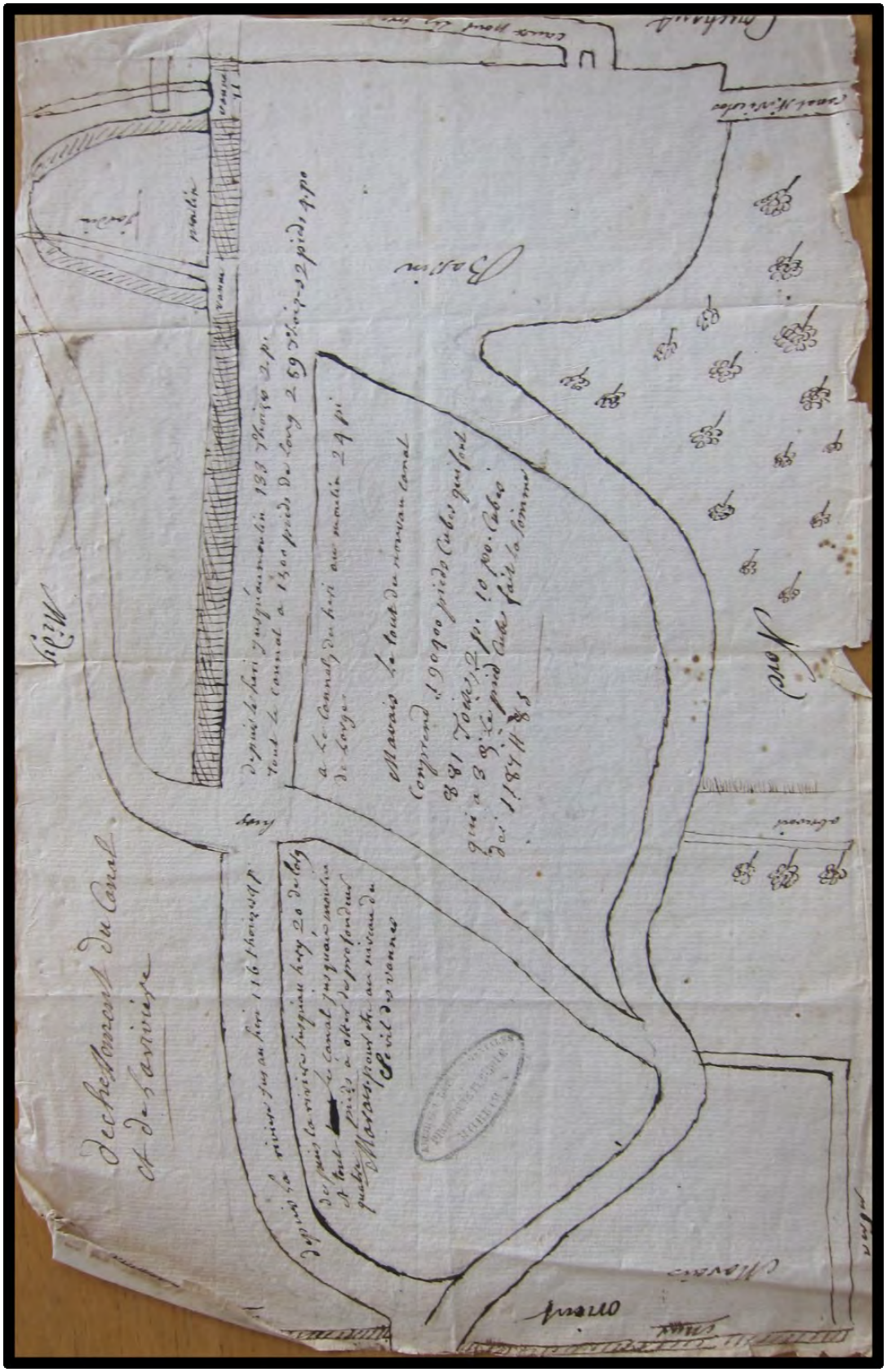

*Figure 36 : Croquis de "dechessement du canal de la rivière" (A.D. Morbihan 2H30)**

*Le sud (midy) est situé en haut du plan

Ainsi le croquis figure, au nord-ouest, l'extrémité du « canal St. Nicolas », que l'on peut assimiler à l'actuel cours d'eau en provenance du nord (**R2**), situé à l'ouest de l'abbaye, et qui reçoit les eaux de l'actuelle fontaine Saint-Nicolas (**R3**). Ce canal débouche, au sud, dans un bassin qui reçoit également les eaux en provenance des différents cours d'eau des marais, et par conséquent les eaux du Loc'h (**R1**). Au sud de ce bassin se trouve un moulin et son jardin, dont l'emplacement de ce moulin, au sud-ouest de l'abbaye, rappelle celui figurant sur le plan de la forêt ou parc de Lanvaux (**fig. 30**). L'emplacement du bassin s'approcherait également de celui présent sur les plans du XIXe siècle, sans pour autant correspondre parfaitement, la nature et la réalisation des différents documents ne permettant que d'émettre des hypothèses sur sa fonction. Il semblerait donc qu'un bassin, possiblement un étang de l'abbaye, ait existé au sud-ouest du site, au croisement entre le Loc'h (**R1**), avant sa canalisation attestée au XIXe siècle, et le ruisseau Saint-Nicolas (**R2-R3**), et permettait de desservir un moulin appartenant aux moines. Un aveu de 1680 indique également la présence d'un étang et d'un moulin au sud de l'abbaye et il est possible qu'il s'agisse des mêmes aménagements[60]. Ce plan indique également un abreuvoir au nord des marais, qui pourrait par conséquent avoir été situé sur les terres des moines de Lanvaux. L'ensemble des aménagements a ensuite été fortement impacté par les réalisations du XIXe siècle qui ont totalement modifié la morphologie des différents cours d'eau de la vallée en aval de l'étang de la forêt.

Si l'on remonte encore plus loin dans le temps, l'un des premiers actes de l'abbaye, en 1224, confirme 1224 la donation d'un étang à l'abbaye, à proximité du village de *Caergorguen*. Si aucun village ou lieu-dit de ce nom ne semble exister à proximité de l'abbaye, il est possible que le toponyme ait évolué depuis le XIIIe siècle. Ainsi on retrouve, au sud de l'abbaye et du Loc'h, l'actuel lieu-dit de *Kerdroguern* (cadastre actuel et de 1850), abrégé *Kerguern* (1831), et qui pourrait correspondre à une transformation du toponyme de *Caergorguen* entre le XIIe et le XVIIIe siècle. Ainsi le bassin indiqué sur le croquis du « dechessement » pourrait correspondre à un état XVIIIe d'un étang qui existait dès le XIIIe siècle. Cependant aucun indice ne permet actuellement d'approfondir cette question qui reste au stade d'hypothèse.

L'étude régressive des aménagements hydrauliques de la vallée du Loc'h, en croisant les données de terrain, le plan cadastraux du XIXe siècle ainsi que les documents conservés en archives, permet de prendre en compte les modifications, importantes, qui ont été opérées sur les cours d'eau et le paysage à travers les siècles. A travers les archives, il apparaît également que la gestion de l'eau était un véritable problème pour les moines, si bien que des travaux de drainage et de canalisation des marais au sud de l'abbaye ont dû être réalisés au XVIIIe siècle. La faible quantité de documents retrouvée en archives ne permet cependant pas de connaître avec certitude les différentes modifications qui ont pu

[60] LE MENE, 1902, p. 233. L'auteur n'indique cependant pas la liasse dans laquelle cet aveu est conservé, et le document n'a pas été retrouvé lors des dépouillements effectués.

être réalisées depuis la fondation de l'abbaye, mais encourage à ne pas se fier à l'état actuel du réseau hydrographique dans l'étude des aménagements monastiques.

Gestion et utilisation hydrique

Peu d'éléments sont disponibles au sujet de l'utilisation, par les moines, du réseau hydraulique et aucune citerne ou canalisation n'a été mise au jour lors des deux opérations menées sur le site. Cependant, il est possible, à l'aide des informations obtenues sur l'état ancien du réseau hydraulique, de proposer quelques éléments sur la gestion de l'eau au sein de l'abbaye.

Comme indiqué précédemment, deux sources ont été identifiées sur le site. La première, **S1**, est située sur le premier niveau de terrasse (**T1**), à l'est des vestiges des bâtiments conventuels. La deuxième, **S2**, se trouve au niveau de l'actuelle fontaine Saint-Nicolas, et forme le cours d'eau **R3** qui rejoint ensuite **R2**. Ces deux sources sont situées à la même altitude, 43m NGF, indiquant un niveau de résurgence des eaux. Si le point de résurgence de la fontaine Saint-Nicolas (**S2**) est naturel (la source est visible à moins d'un mètre à l'ouest de la fontaine), la nature de la source située dans les murs de soutènement de la terrasse (**S1**) est moins certaine. Ainsi, nous ne savons pas s'il s'agit d'un point de résurgence naturelle ou si les moines ont capté une source en amont pour la canaliser. Si la source de la fontaine Saint-Nicolas (**S2**) semble être assez éloignée des bâtiments conventuels pour un usage domestique, la source de la terrasse (**S1**) s'y prête parfaitement. En effet, elle est située à une quarantaine de mètres à l'est de l'aile des moines, et à une altitude équivalente. Par conséquent, et bien que nous n'ayons pas connaissance de son débit, l'usage de cette source pour une partie de l'approvisionnement en eau de l'abbaye, notamment pour la cuisine (située à l'extrémité sud de l'aile des moines à partir du XVIIe siècle), semble probable. Il est également possible que le ruisseau en provenance des Granges (**R2**), ai pu servir pour l'assainissement, notamment en alimentant un système d'égouts ensuite évacués au niveau du Loc'h. Une autre possibilité, pouvant fonctionner en complément d'une alimentation via **R2**, serait la réalisation d'un bief depuis le bras du Loc'h (**R1**) situé au sud de l'abbaye, notamment pour l'évacuation, ou la collecte, des déchets et des sanitaires. Cependant, une telle réalisation n'est pas attestée dans les sources, et la limitation du relevé au sud des terrasses ne permet pas d'avoir des indices topographiques sur un possible canal. De plus, la seule mention de latrines à notre disposition, provenant de comptes rendus des travaux réalisés en 1669, indique que ces dernières étaient situées « à l'extrémité du jardin », ce qui, en l'absence de précisions, ne permet pas de les replacer avec certitudes[61]. A noter

[61] 2 h 16, A.D. Morbihan : « […] pour avoir refait à neuf les lieux communs ou latrines estans à l'entrée du jardin lesquels il aurait demoli jusques aux fondements […] ». Procès-verbal du 9 septembre 1669 (travaux réalisés par Morice Jossic).
2 h 16, A.D. Morbihan : « De plus il auroit couvert de neuff les latrines dépandantes de la dite maison abbatialle. ». Procès-verbal du 9 septembre 1669 (travaux réalisés par Jan Cozjan).

cependant que les terres au sud de l'abbaye, en direction du Loc'h, sont désignées comme jardin au XVIIIe siècle lors des travaux dans les marais. Il est donc possible que ces latrines aient été situées au sud des bâtiments conventuels, à proximité des marais.

Nous n'avons également aucune information sur la gestion des étangs. Comme expliqué précédemment, à l'exception du bassin indiqué sur le croquis des marais et l'étang indiqué en 1224, nous n'avons aucune certitude sur la présence d'étangs de proximité en lien avec l'abbaye. Cependant, comme indiqué sur le croquis des marais, le bassin allait de pair avec un moulin, donnant ainsi à l'ensemble une vocation économique. Une autre mention de retenue d'eau et d'un étang est également faite en 1750, sans pour autant en détailler la localisation ou l'utilisation[62]. Si d'autres étangs ont existé, il est probable qu'ils aient également été utilisés pour leur énergie motrice et le fonctionnement de moulins. Une autre utilisation possible de ces étangs, également orientée autour de la production vivrière et le développement économique de l'abbaye, est celle de la réalisation de bassins de pisciculture. Bien que l'étang de la forêt ne semble pas faire partie des biens de l'abbaye et que n'avons pas connaissance de la date de sa construction, il est possible qu'il ait eu un rôle de répartiteur, aidant à acheminer l'eau à différentes altitudes.

Ainsi, l'étude de la gestion du réseau hydraulique par les moines permet, malgré le peu d'indices disponibles, de proposer quelques éléments sur les usages de l'eau à l'intérieur et à proximité de l'abbaye. L'approvisionnement en eau principal, pour l'utilisation domestique, serait donc la source située sur le premier niveau de terrasse (**S1**), située à quarante mètres de l'aile des moines et de sa cuisine. En plus de cet approvisionnement, il est possible que les moines aient utilisé la source à proximité de la fontaine Saint-Nicolas (**S2**) et il est également envisageable que des aménagements aient été réalisés depuis le Loc'h (**R1**) ou le ruisseau en provenance des Granges (**R2**) pour apporter de l'eau à proximité des bâtiments. L'utilisation de l'eau n'était pas uniquement domestique, mais répondait également à des objectifs économiques et vivriers, comme l'atteste le moulin alimenté par un bassin sur le croquis des marais. Ainsi, avec son cours principal situé en fond de vallée, les cours secondaires en provenance du coteau nord, et les différentes sources accessibles à la rupture entre le versant et la plaine alluviale, la vallée du Loc'h proposait un milieu d'implantation convenant aux besoins hydriques d'une abbaye. Au XIXe siècle, ces mêmes qualités de la vallée ont été mises à profit, et améliorées à travers la réalisation de grands canaux, pour soutenir une activité industrielle, expliquant les profonds changements que le milieu d'implantation ancien a connu depuis la fondation de l'abbaye.

[62] 2 h 36, A.D. Morbihan : « Le reste de Lanclos en un marais, etang comblé […] retenue d'eaux, sauldrays, aulnays […] »

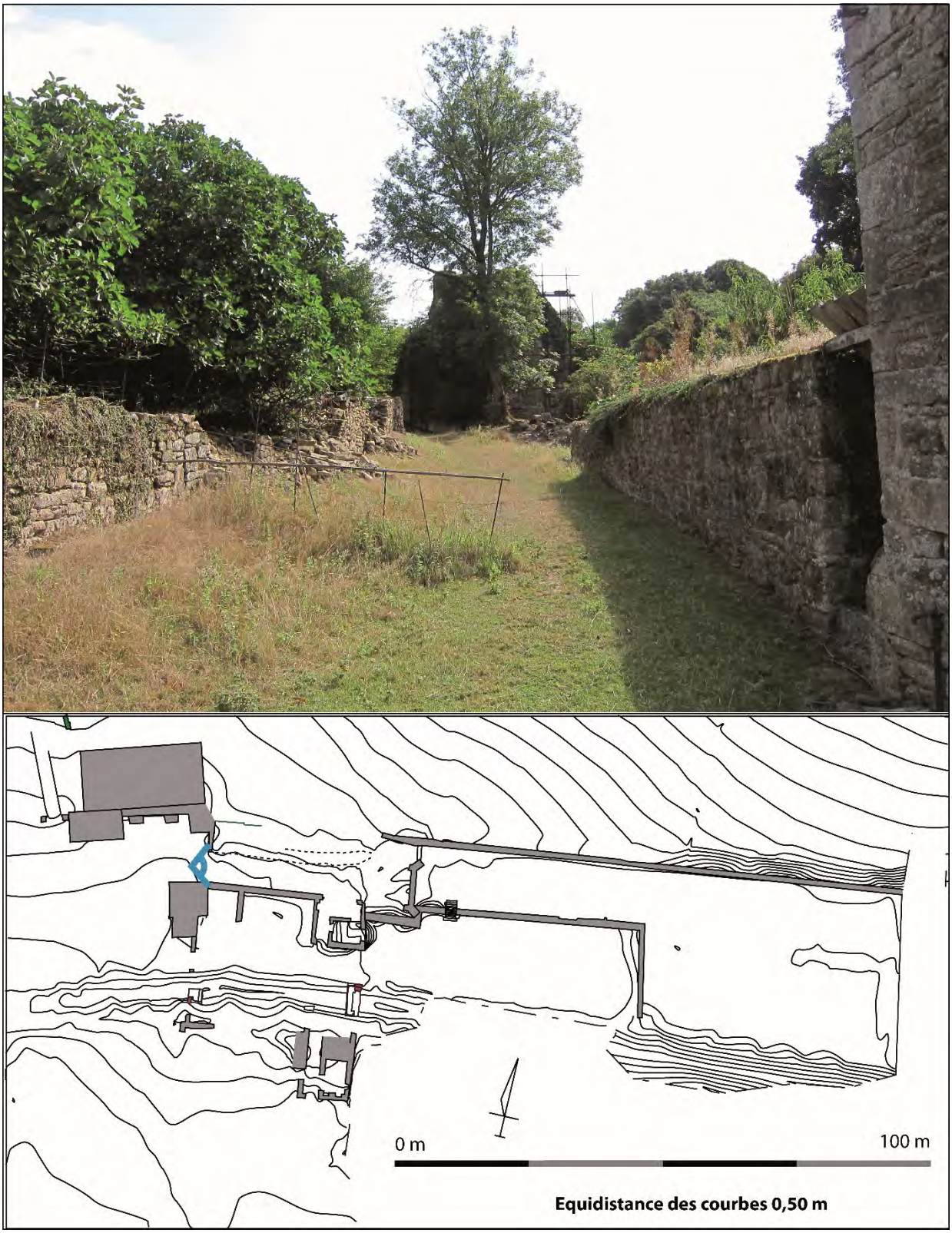

Figure 37 : Église abbatiale vue depuis l'ouest

2.3 Organisation et architecture des bâtiments conventuels

L'une des principales visées du relevé topographique de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux était de dresser un plan précis des ruines de l'abbaye, et ce pour plusieurs raisons :

- Obtenir des données utilisables dans le cadre de travaux de recherche permettant d'alimenter une réflexion sur l'agencement des bâtiments conventuels.
- Réaliser un état des lieux du site, ce dernier n'étant pas protégé au titre des Monuments Historiques et pouvant souffrir d'éventuels acquéreurs.

2.3.1 L'église abbatiale

Les vestiges de l'église abbatiale se trouvent, selon un axe est-ouest, à l'extrémité ouest de la terrasse supérieure (**T2**), à une altitude de 45m NGF (**fig. 37**). Cette position en hauteur par rapport au reste des ailes du cloître, situées au sud sur la terrasse inférieure (**T1**) à une altitude de 43,50 m, revêt une dimension symbolique[63]. Au niveau du transept, l'église communique avec l'aile des moines (située à l'est du cloître), ce qui répond aux priorités de déplacement des moines au sein de l'espace monastique, permettant un accès rapide du dortoir à l'église. Le schéma retrouvé à Lanvaux, avec l'église abbatiale au nord et le reste des bâtiments conventuels au sud, se retrouve dans de nombreuses abbayes, dès lors que le milieu d'implantation ne nécessite pas une organisation particulière des bâtiments conventuels[64].

Le chevet

De l'église abbatiale ne subsistent qu'un haut mur (**M1**) et quelques maçonneries au niveau du bras sud du transept (**fig. 38**). Ce mur, située à l'extrémité nord-est des vestiges des bâtiments conventuels, peut-être identifiée comme le chevet de l'édifice (**fig. 39**)[65].

L'identification de ce mur (**M1**) comme celui du chevet de l'église abbatiale repose sur plusieurs éléments, notamment ses caractéristiques architecturales. Ainsi, le parement extérieur du mur est indiqué, du côté est, par deux contreforts en cornière alors que le parement intérieur, du côté ouest, est signalé par deux arrachements de murs perpendiculaires (**M2** et **M3**).

---

[63] Au sein du corpus normand reprenant ce placement en hauteur, symbolique, de l'église abbatiale, il est possible de mentionner les abbayes de Mortemer, Aunay ou encore Savigny (VINCENT, 2014).

[64] La raison de ce placement de l'église au nord est couramment associée à l'apport de lumière au sein du cloître, bien que ce placement n'influe que peu sur la luminosité des bâtiments en dehors de ceux des abbayes les plus septentrionales (JOANNE, 2003). La morphologie de la vallée est également à prendre en compte et est plus à même d'impacter le positionnement de l'église par rapport au cloître sous nos latitudes comme l'indique les abbayes normandes de Bonport, Beaubec et la Trappe (VINCENT, 2014).

[65] GUILLOUX, 1890 ; LE MENE, 1902.

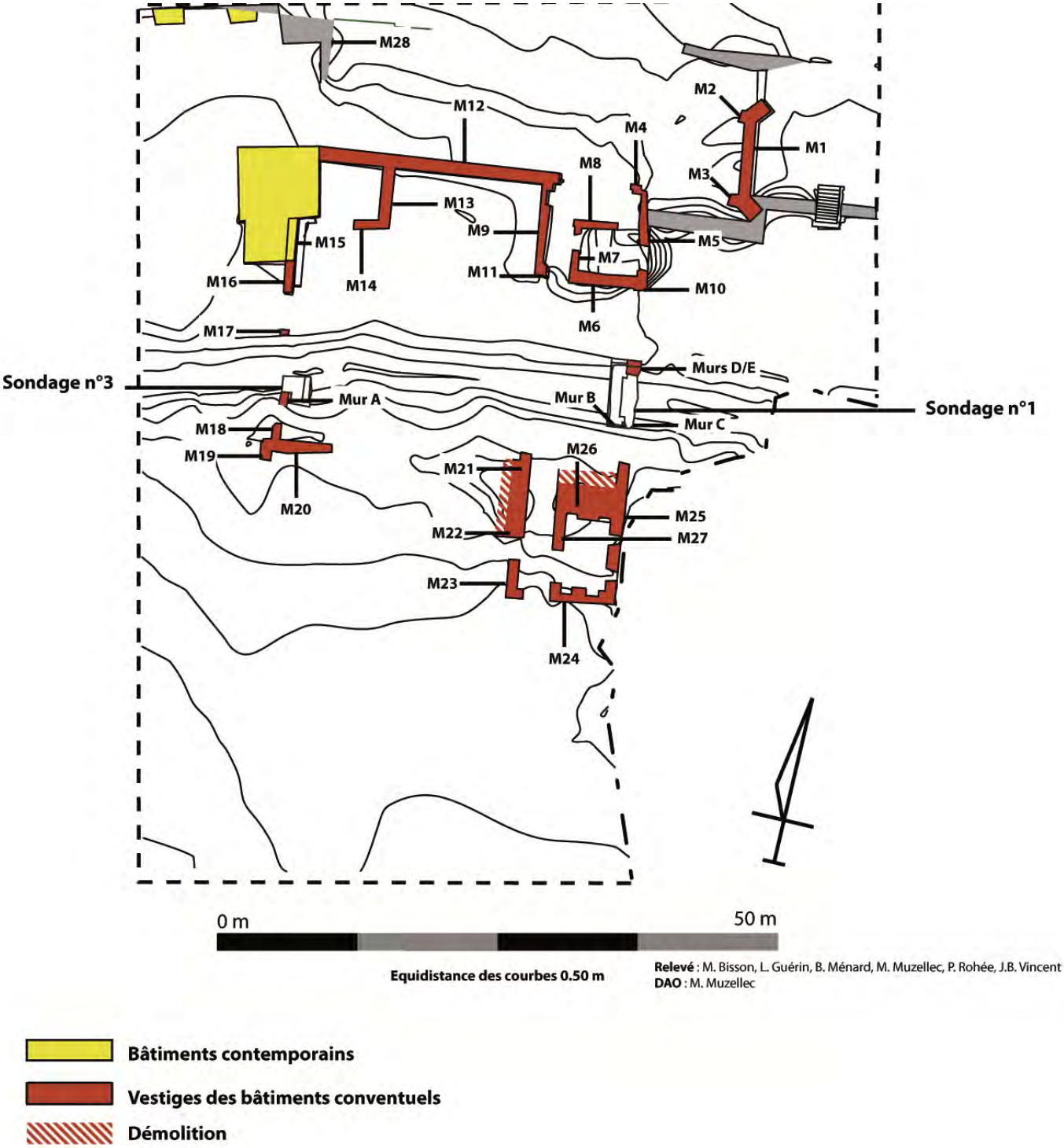

Figure 38 : Plan de localisation des murs de l'abbaye

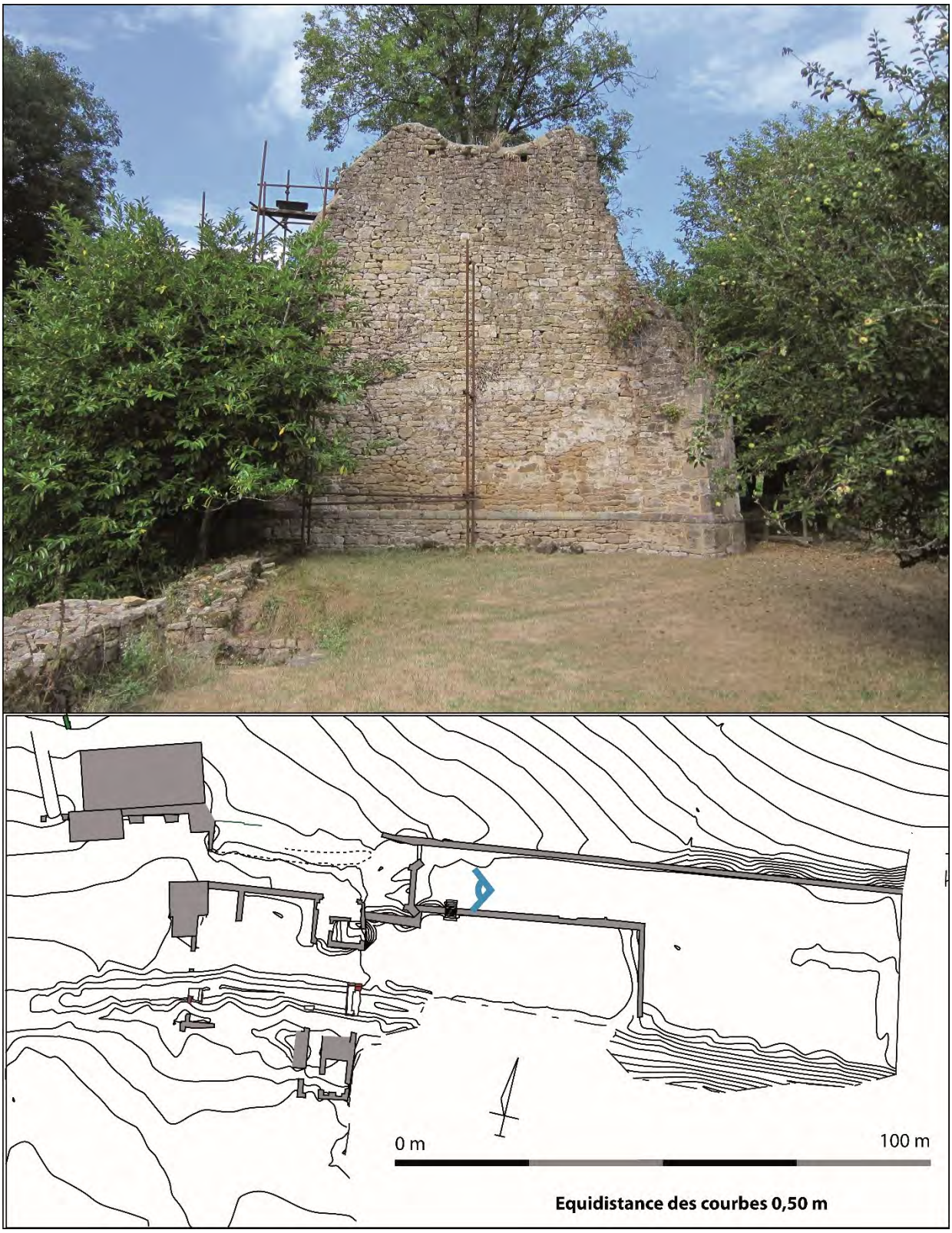

Figure 39 : Chevet de l'église (M1)

Ce mur marque donc la limite orientale de l'église abbatiale. Au sud-ouest de ce mur se trouvent d'autres vestiges, identifiés comme ceux du bras sud du transept, et l'intervalle de 7,20 m entre ces maçonneries ne pourrait correspondre à l'espace occupé par la nef. En complément, une des rares représentations de l'édifice, datée de 1728, place l'entrée de l'église abbatiale à l'ouest (**fig. 40**) et diverses mentions modernes indiquent que le pignon (d'entrée) était muni d'une porte[66]. Par conséquent, ce mur (**M1**) peut être identifié comme le pignon est du chevet de l'église abbatiale, l'orientation de l'édifice, de même que sa position, s'inscrivant dans les canons cisterciens.

M1 est élevé en moellons irréguliers de granit, mesure (hors contreforts) 8,60 m de longueur pour 8 m d'épaisseur et est épais d'1 m. Le soubassement à ressaut est épaissi d'environ 10 cm pour stabiliser l'élévation. Aux deux angles extérieurs de la maçonnerie, soit du côté est, se trouvent deux contreforts en cornière qui apparaît en Bretagne au XVe siècle et se développe surtout au XVIe siècle[67].

Du côté ouest (intérieur) deux arrachements (**M2** et **M3**), espacés de 6,15 m, renseignent sur le départ des murs latéraux du chevet en direction du transept (**fig. 41**). Ce chevet pose cependant des problèmes d'interprétation. En effet, aucune baie n'est aujourd'hui visible, alors qu'en 1902, Joseph-Marie Le Mené indiquait au sujet du chevet que « on y voit encore la grande fenêtre du pignon, avec son arc ogival »[68]. La disparition de cette ouverture peut être due aux travaux que les propriétaires avaient fait réaliser pour consolider le mur du chevet. Les maçonneries portent en effet la marque de ces réfections, notamment sur l'un des contreforts mais également sur la partie haute du mur. Ces travaux n'ont jamais été achevés et les échafaudages demeurent toujours accrochés à la maçonnerie. Le chevet étant détruit en partie haute, il est également possible qu'un oculus se soit trouvé à son sommet. Outre ce questionnement autour de la baie disparue du chevet se pose la question de la datation. D'après les historiens qui ont travaillé sur l'abbaye, le chevet aurait été reconstruit en 1488[69].

---

[66] 2 h 16, A.D. Morbihan : « […] sont obligé de desmollir les deux longeres de la naif de leglise de laditte abbay de Lanvaux depuis le pignon de la principal porte de laditte Eglise jusquee au pilliers de la croize […] ». Marché pour la destruction et la reconstruction des longères de l'église de 1672.

[67] Ce placement des contreforts en cornière se retrouve par exemple au niveau du transept de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes (construction du début du XVIe siècle) ou encore à la chapelle Notre-Dame du Rohic, également située sur la commune de Vannes, dont la partie comprenant des contreforts en cornière est datée de la seconde moitié du XVe siècle.

[68] LE MENE, 1902, p. 229.

[69] GUILLOUX, 1894, p. 78 ; LE MENE, 1902., p. 229. Le document servant de source a cette information n'a cependant pas été retrouvé lors du dépouillement des fonds d'archives de l'abbaye. A noter également que Jean-Marie Guilloux attribue la reconstruction du chœur à l'abbé Olivier Mello alors que Joseph-Marie Le Mené la rattache à l'abbatiat de Thomas de Kervernier, prédécesseur d'Olivier Mello. Les deux auteurs semblent pourtant s'accorder sur la date de 1488.

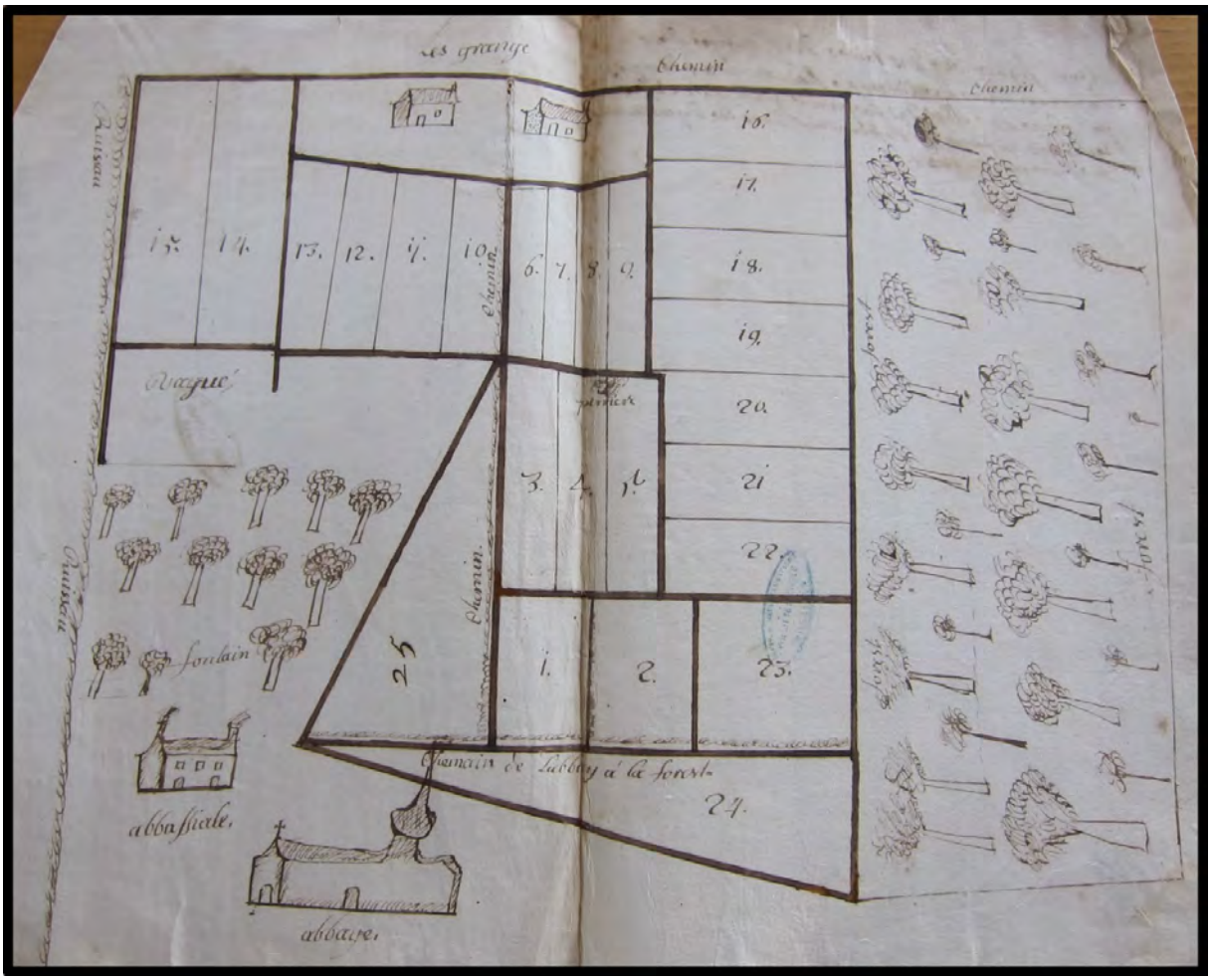

Figure 40 : Plan des tailles de l'abbaye de 1728 (A.D. Morbihan 2H30)

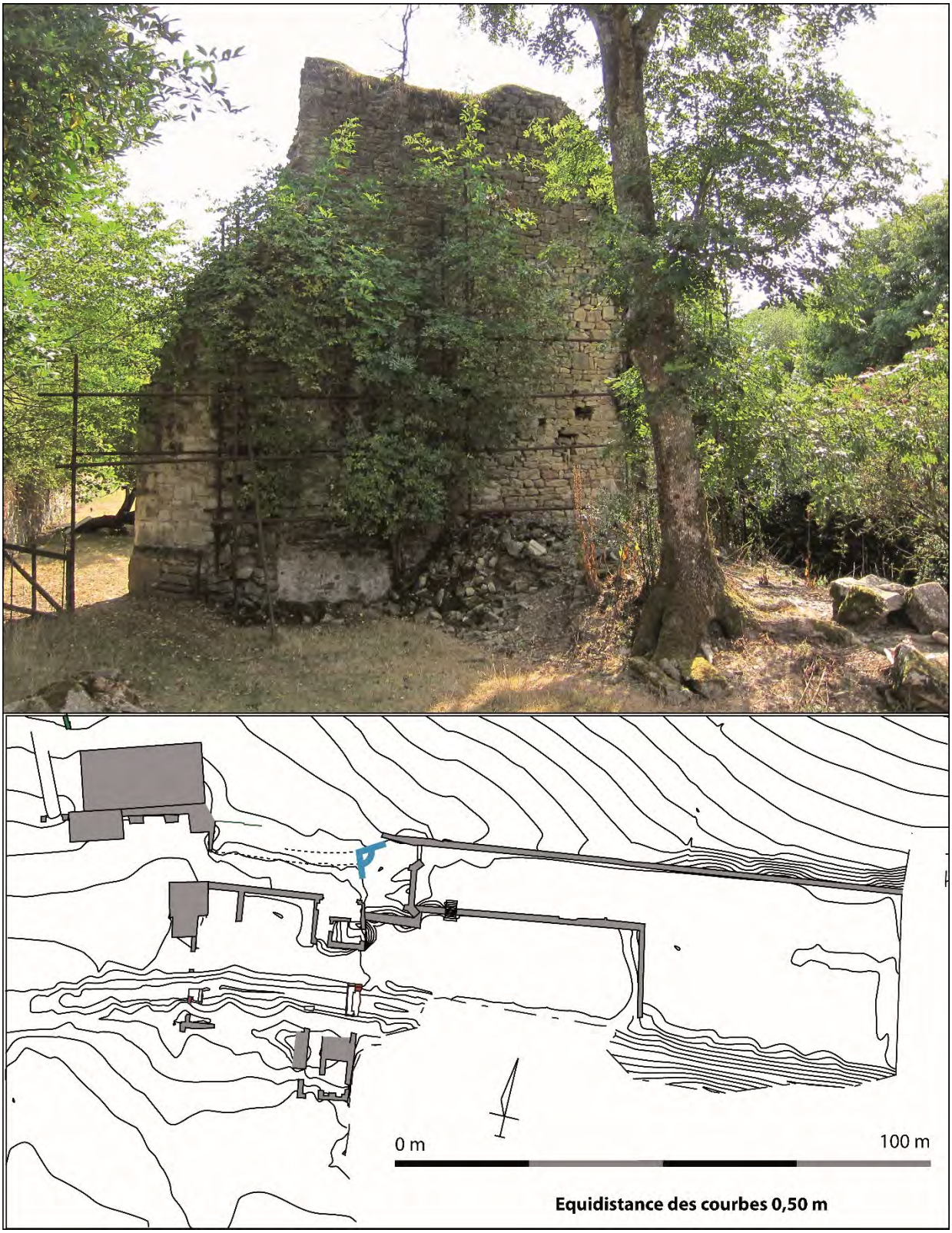

Figure 41 : Chevet de l'église abbatiale depuis le nord-ouest (M1)

Malgré le peu de détails architecturaux conservés, la forme et l'emplacement des contreforts semble en effet appuyer une datation de ce mur du chevet à partir du XVe siècle[70]. Le sol au pied de ce mur (**M1**), côté ouest, présente un ensemble de débris de maçonneries, laissés sur place suite à l'abandon des travaux de consolidations.

Le chevet de l'église abbatiale repose, au sud, sur une plateforme au même niveau que la terrasse **T2**. Comme indiqué précédemment, les maçonneries de soutènement de la terrasse (**MT3**) du chevet viennent s'appuyer contre celles de la terrasse **T1 (MT1)** ainsi que contre la plateforme du transept (**MT4**), et sont par conséquent postérieures (**fig. 18**).

C'est au pied du chevet que se sont déroulées les « fouilles », effectuées en 1888 et 1889 par Jean-Marie Guilloux, visant à retrouver la sépulture de l'abbé fondateur[71]. Ces excavations, outre les ossements de différents corps, ont révélé deux caveaux maçonnés en granit juxtaposés l'un à l'autre[72]. Le caveau de gauche, au nord, mesurait 2,25 m de long pour 0,90 m de large et celui de droite, plus réduit, 1,94 m sur 0,78 m[73]. Les voutes de ces deux structures ont été retrouvées effondrées par les ouvriers qui les ont dégagées. Jean-Marie Guilloux précise également que les maçonneries du caveau le plus au sud serviraient de fondations au sanctuaire primitif, situé au centre (du chœur) en face du maître autel[74]. Ce caveau aurait également accueilli les restes de Rouault, premier abbé de Lanvaux, et daterait, selon l'auteur, du XIIe siècle[75]. Suite à l'exhumation des ossements des différentes sépultures, les caveaux ont été dotés d'une inscription[76]. La présence de structures maçonnées antérieures dans les fondations du chœur de l'église abbatiale nous indique une continuité dans l'implantation de l'église abbatiale, possiblement depuis le XIIe siècle. Les données présentées par Jean-Marie Guilloux sont cependant lacunaires et la nature et l'organisation précise de ces caveaux, ainsi que leur place dans la structure de l'ancienne église abbatiale reste à préciser.

---

[70] Il est possible que cette reprise du chevet soit en lien avec les travaux des restauration mentionnés en 1478 lors du Chapitre général (CANIVEZ, volume 5, 1937, p. 369 : voir 2.3.5). Il est également possible que le chevet ait subit une rénovation, avec l'insertion des contreforts en cornière, lors des importants travaux effectués au niveau de la nef en 1672. Aucune mention ne fait cependant état d'une telle réalisation.

[71] GUILLOUX, 1890.

[72] GUILLOUX, 1890, p. 21-22.

[73] GUILLOUX, 1890, p. 33.

[74] GUILLOUX, 1890, p. 18 et 34. L'auteur ne détaille cependant pas si ces fondations ont été reprises pour une élévation postérieure.

[75] GUILLOUX, 1890, p. 18.

[76] GUILLOUX, 1890, p. 35. Si des fouilles devaient être conduites au sein du chevet de l'abbaye, ces caveaux pourraient être ainsi aisément identifiés.

Le transept

Le second ensemble de maçonneries (**M4 à M9**), possiblement lié à l'église abbatiale, se trouve au sud-ouest du chevet (**fig. 42**). Il s'agit de plusieurs murs organisés sur une petite plateforme, à une altitude équivalente à **T2**. Les dimensions hors œuvre de ces maçonneries sont de 9,50 sur 9,10 m. L'ensemble est construit en moellons de granit irréguliers, liés au mortier et encore recouverts d'enduit par endroit (**fig. 43**). Les différentes ouvertures sont, quant à elles, encadrées par des pierres de taille en granit équarri. Il semble s'agir des vestiges du bras sud d'un transept saillant, comme mentionné dans une carte de visite de 1648[77]. A l'intérieur de ce bras sud, des murs arasés (**M7 et M8**) délimitent un espace de 5,40 m sur 3,70 m qui correspondrait aux vestiges d'une chapelle ou de la sacristie[78]. L'intérieur des maçonneries à l'extrémité de la plateforme est aujourd'hui rempli de remblais, résultant probablement de la destruction des élévations (**fig. 44**).

Sur le côté ouest de la plateforme, surplombant le cloître, se trouve les restes d'une ouverture de 1 m de largeur dans le mur **M9**, qui permettait certainement une communication entre le cloître et l'église abbatiale, les deux espaces se trouvant à des altitudes différentes (**fig. 45**). Le bras nord du transept à aujourd'hui complètement disparu.

La nef

Peu de vestiges de la nef sont conservés, à l'exception des murs de soutènement présents dans le cloître (**MT5-M12**). En 1648 la nef était en mauvais état, en particulier au niveau du gouttereau sud, le long du cloître, qui menaçait de s'effondrer[79]. Ainsi, en 1672, les murs gouttereaux de la nef sont abattus puis reconstruits depuis les fondations et six baies, d'environ 4 m de hauteur pour 1,65 m de largeur, y sont percées[80].

---

[77] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Des deux bras de la croisée de lad. Eglise […] ». Carte de visite de 1648. A noter que la vue cavalière de l'église abbatiale de 1728 (**fig. 40**) n'indique pas de transept. Il s'agit probablement d'une simplification du dessin, la représentation se voulant avant tout symbolique. En effet, les ouvertures du gouttereau de la maison abbatiale ne semblent non plus pas correspondre à l'état XVIIIe documenté, malgré le fait que : « Les portes et les fenestres seront relevé dans les mêmes proportion ou elles sont […] » (2 h 21, A.D. Morbihan, Devis de 1756).

[78] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] et les chapelles contenues esdits bras si basses obscure et humides qu'elles en sont inutiles et qu'il seroit facile de relever à la hauteur de nef, et prattiquer dans le bras du costé du midy une sacristie, l'ancienne de lad. Abbaye estant tout à fait inutile pour estre trop basse et humide en guise d'une cave. ». Carte de visite de 1648.

[79] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] et spécialement nous aurions recognu que la nef de lad. Eglise est fort caduque et ruineuse et particulièrement la longere qui regarde le septentrion qui est toute surplombée et crevassée et menace une prompte ruine s'il n'y est remédié. ». Extrait de la carte de visite de 1648. Le terme longère désigne ici le mur gouttereau et est employé dans les documents d'archives mais également en ce sens par Jean-Marie Guilloux et Joseph-Marie Le Mené.

[80] 2 h 16, A.D. Morbihan : « […] pour avoir démoli jusques aux fondements les deux longères de la naiffe et fourni toutes les pierres de massonnage, deffait et rebâti les dites longères en l'état qu'elles sont. ». Marché pour la destruction et la reconstruction des longères de l'église de 1672.

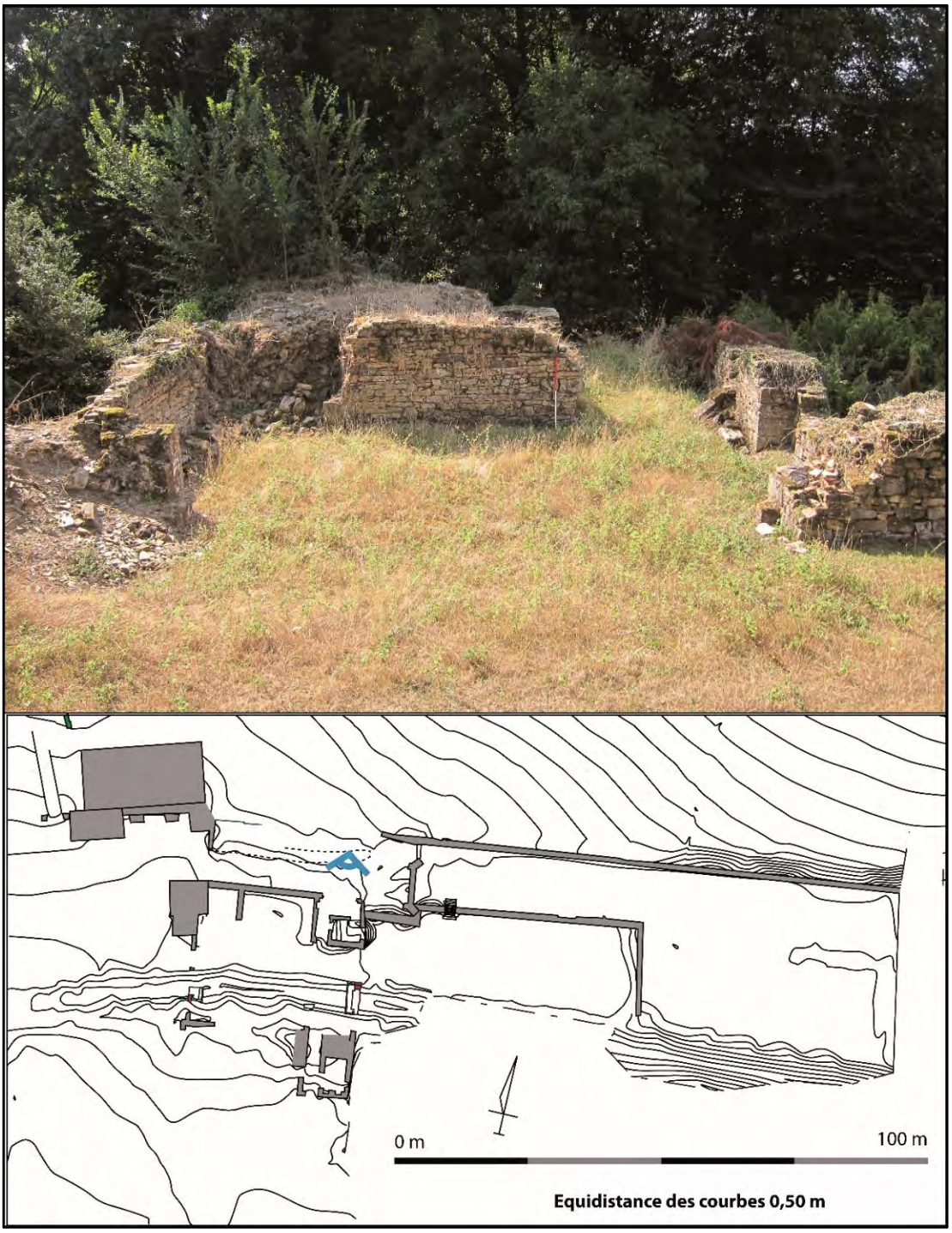

Figure 42 : Maçonneries du bras sud du transept

2 h 16, A.D. Morbihan : « de tailler et mettre en place six croizés ou fenestres aux murs de la naif de leglise de laditte abbay de Lanvaux, chacque fenêtre large de cinq pieds de jour sur douze pieds de hauteur aussy de jour, aiant de chacque côsté sept pouce d'embrazure et un piedz et demye de glacize […] Semblablement une porte de cinq pieds huit pouce de haut trois pieds de large le tout du costé de leglise […] ». Marché pour la construction des baies de l'église de 1672. Cette porte de trois pieds de large pourrait correspondre (notamment par ses dimensions) à l'ouverture dans le bras sud du transept.

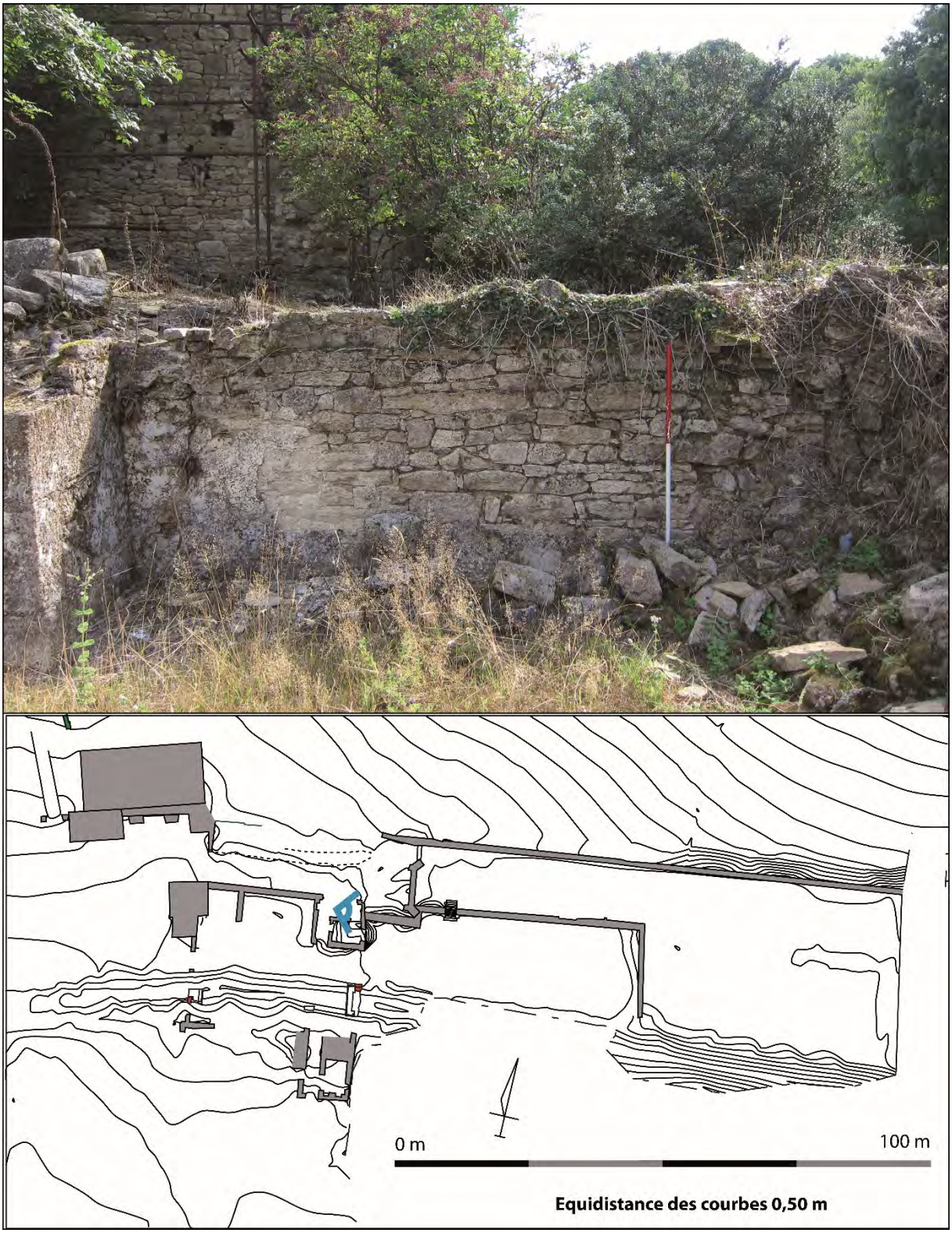

Figure 43 : Mur recouvert d'enduit dans le transept (M5)

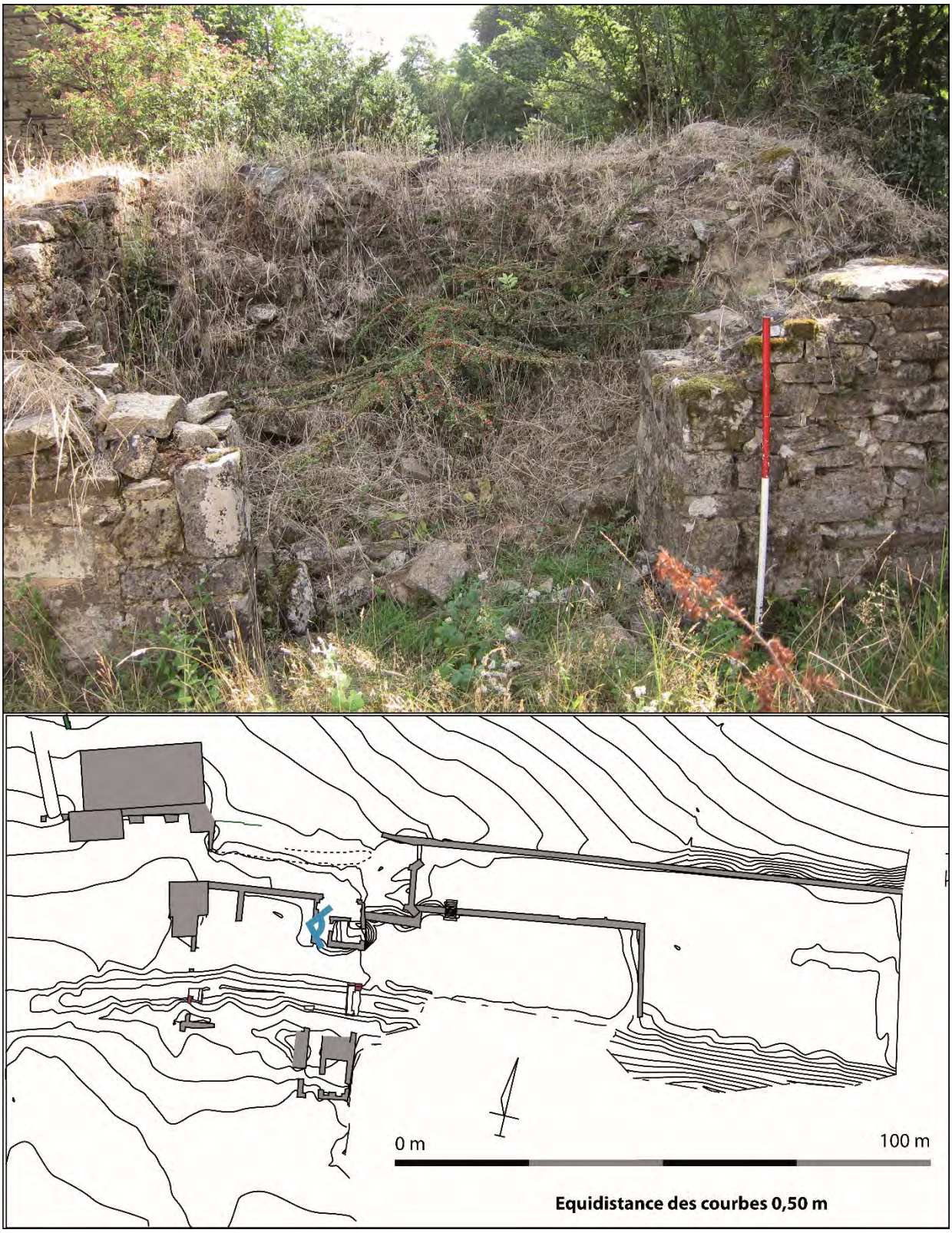

Figure 44 : "Chapelle" du transept (M7)

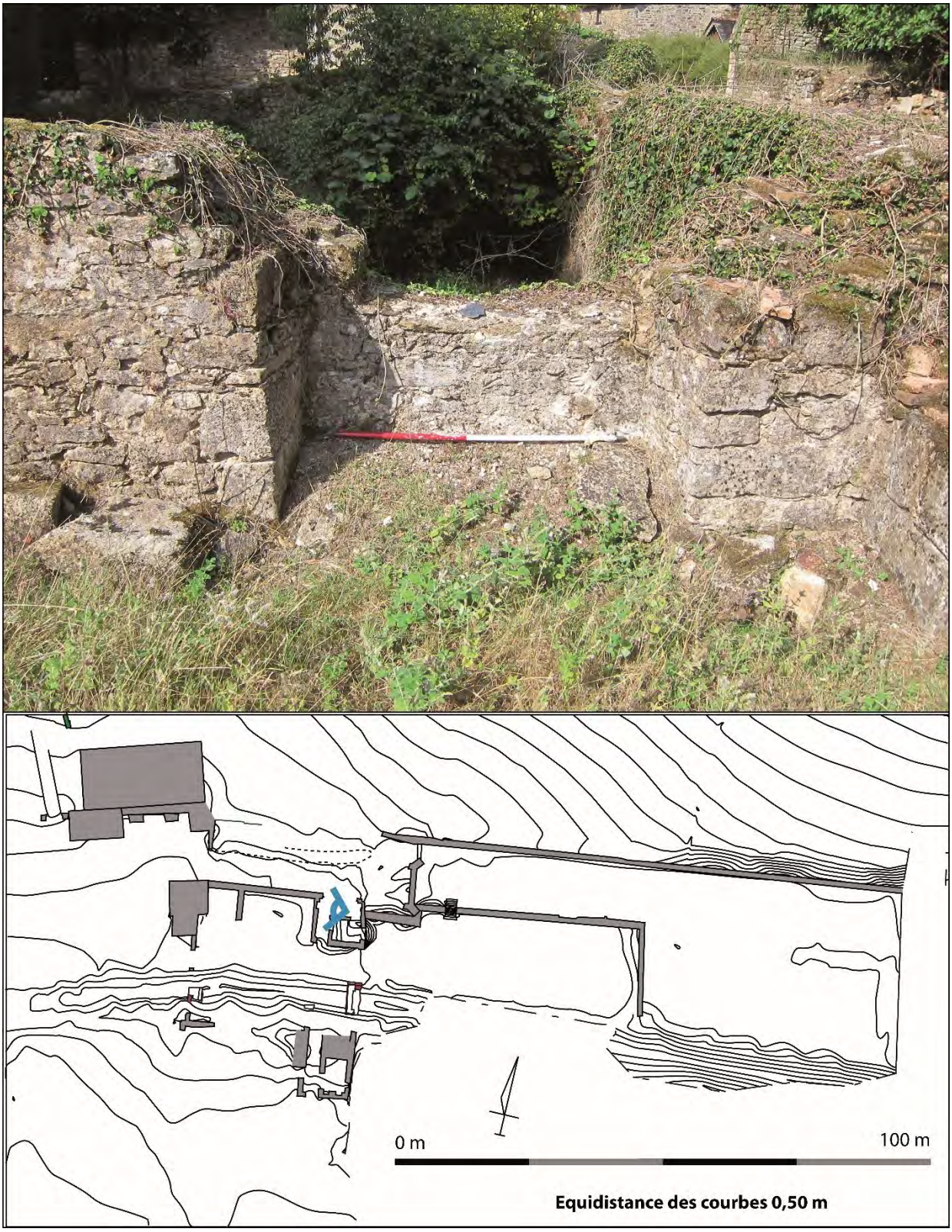

Figure 45 : Ouverture dans le mur M9

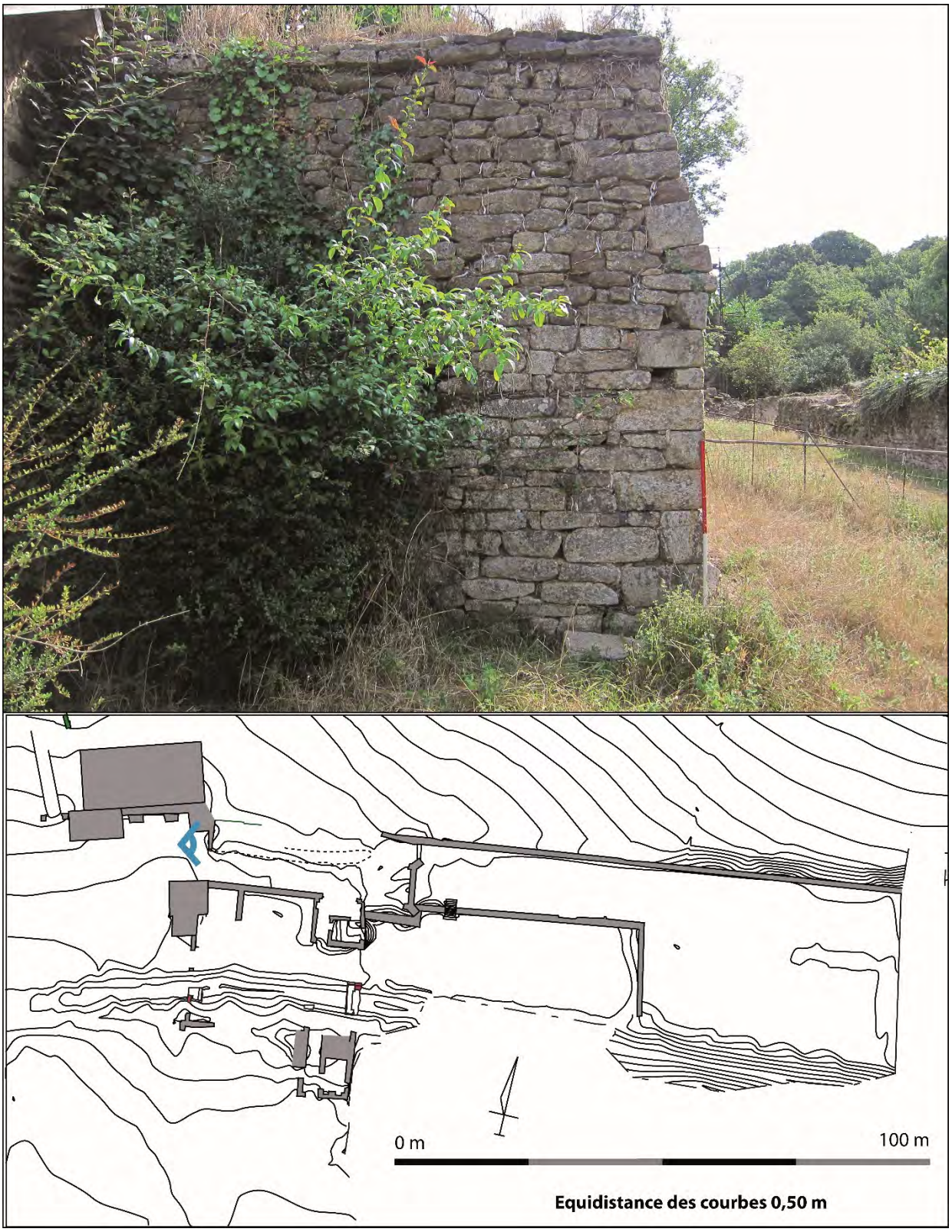

Figure 46 : Retour de mur à l'extrémité présumée de la nef (M28)

Lors de ces travaux, les dimensions des gouttereaux sont également indiquées, ce qui permet de savoir que la nef mesurait environ 20 m de long pour 10 m de haut[81]. Ces informations semblent correspondre aux dires du propriétaire qui a indiqué que, lorsqu'il avait fait refaire le sol de la maison située à l'ouest des vestiges de l'église, les restes d'un contrefort avaient été retrouvées, ce qui indiquerait que l'église venait jusqu'au niveau actuel de cette maison. La présence d'un retour de mur au nord de la maison (**M28**), possible clôture interne de l'abbaye, vient appuyer ces informations (**fig. 46**). Le pignon de l'entrée, situé à l'extrémité de la nef côté ouest, était doté d'une porte et de vitraux[82].

Couverture de l'église abbatiale

En 1380, l'église était dépourvue de vitraux et de couverture à la suite de destructions liées à la guerre, accentuées par une mauvaise gestion de la part des différents abbés[83]. Aucune mention n'est ensuite faite au sujet du couvrement de l'église avant le XVIIe siècle. L'église est alors couverte par une charpente lambrissée, conservée lors de la réfection de la nef en 1672[84]. Le matériau couvrant la charpente n'est pas précisé lors des travaux mais il est probable qu'il s'agisse d'ardoise. En effet, dans la région l'ardoise et majoritaire et une couverture d'ardoise est attestée pour d'autres bâtiments de l'abbaye au XVIIe siècle[85]. De plus, de nombreux fragments d'ardoises parsèment le site et ont également été mis au jour en contexte stratifié, essentiellement dans les niveaux de remblais du XVIIIe siècle. Enfin, si l'on se réfère aux deux dessins de l'église abbatiale réalisés sur des plans du XVIIIe siècle, un clocher était placé à la croisée du transept (**fig. 30 et 40**). Ce clocher peut indiquer la fonction paroissiale de l'église à l'époque moderne[86].

---

[81] 2 h 16, A.D. Morbihan : « […] afin de desmolir les longerres a soixante pieds de long et vingt et neuf pieds de haut […] ». Quittance pour la destruction des longères de l'église de 1672.

[82] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] avons trouvé l'Eglise dudis lieu en bon et deu estat pour quil default aux pannaux de vitre au vitral en la principalle entree […] ». Carte de visite de 1632.

[83] DENIFLE, volume 2, tome 2, 1899, p. 745 : « […] *Cum itaque sicut accepimus ecclesia monasterii B. Marie de Lanvaryo, Cist. Ord., Veneten. Dioc., vitrariis, coopertura, libris, calicibus, vestibus et aliis ornamentis ecclesiasticis carere noscatur* […] » (Reg. Vat. Clement VII, n°292, fol. 48) : […] C'est pourquoi, pour ainsi dire, lorsque nous avons appris de l'église du monastère N-D de Lanvaux, de l'ordre cistercien, du diocèse de Vannes, qu'elle soit reconnue être privée de vitraux, couverture, livres, calices, habits et autres ornements ecclésiastiques […].

[84] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Concernant les deux bras de la croisée de ladite Eglise, nous en auront recconnu la charpente lambris et couverture toute ruinée et qui ont besoin d'estre refaites tout à neuf. ». Carte de visite de 1648.

2 h 16, A.D. Morbihan : « […] pour avoir pontillonné les deux costé pour porter la cherpante de lesglize dudit couvent de Lanvaux afin de desmolir les longerres […] ». Quittance pour la destruction des longères de l'église de 1672.

[85] Notamment au niveau des écuries, détaillées dans la partie 2.3.7.

[86] GUILLOUX, 1894 ; LE MENE, 1902. Les auteurs font référence à une commission de 1768 visant la suppression des abbayes comptant moins de 10 religieux. Notre-Dame de Lanvaux aurait échappé à ce sort grâce à sa situation, à la croisée de cinq paroisses dont les bourgs étaient distants, et pour lesquelles elle donnait messes, sacrements et aumônes. Aucun document d'archives attestant cet épisode n'a cependant été retrouvé.

Dimensions de l'église abbatiale

Ainsi, si peu de vestiges de l'église abbatiale sont aujourd'hui conservés sur le site, il est possible de proposer une restitution de sa surface à l'époque moderne en croisant les données issues des éléments bâtis conservés, des rares documents iconographiques et des textes conservés en archives (**fig. 47**). Ainsi, le chœur aurait mesuré 8,60 m de largeur pour 7,20 m de profondeur, se terminant à l'est par un haut mur plat ouvert d'une baie (**M1**). Pour le transept saillant, si l'on reporte au nord les dimensions du bras sud encore conservé, on trouve une longueur de 15 m pour une largeur de 9,50 m. Les bras de ce transept contenaient des chapelles et peut-être la sacristie au sud. Enfin, la nef mesurait une vingtaine de mètres de long pour 8,60 m de large si l'on se réfère à l'espacement des arrachements du chevet et à la largeur de la plateforme (**M2** et **M3**). La longueur totale de l'église aurait donc été d'environ 36,70 m dans œuvre, ce qui représente des dimensions modestes pour ce type d'édifice[87]. Nous n'avons aucune information sur la présence de bas-côtés et la largeur restituée suggère un vaisseau unique. Les gouttereaux de la nef, d'une hauteur de 9,50 m, étaient ouverts par six baies, et le pignon était également ouvert par un vitrail. L'ensemble de l'édifice était couvert par une charpente lambrissée, probablement couverte d'ardoises. Un accès permettait d'entrer dans l'église abbatiale par le pignon ouest, et un passage, aménagé dans la nef ou le bras sud du transept, permettait la circulation vers le cloître. Enfin, un passage permettait d'accéder au dortoir de l'aile des moines depuis le bras sud du transept[88].

Les différentes reprises et reconstructions, ainsi que les fouilles menées par Jean-Marie Guilloux, semblent indiquer que l'église abbatiale occupait le même emplacement dès le XVe siècle, si ce n'est depuis la fondation de l'abbaye. Le niveau supérieur de terrasse, nécessaire pour asseoir l'abbaye, aurait par conséquent été réalisé antérieurement à la construction de l'église et daterait au plus tard du XVe siècle.

[87] L'église abbatiale du Relec, située dans le Finistère, mesure une quarantaine de mètres de long (PERENNEC et GRALL, 2009). Les églises abbatiales d'abbaye cisterciennes masculines de Normandie ont toutes des dimensions supérieures, la plus courte étant celle de la Noé, qui mesure 46,5 m de longueur (VINCENT, 2014).

[88] Voir 2.3.2 L'aile des moines.

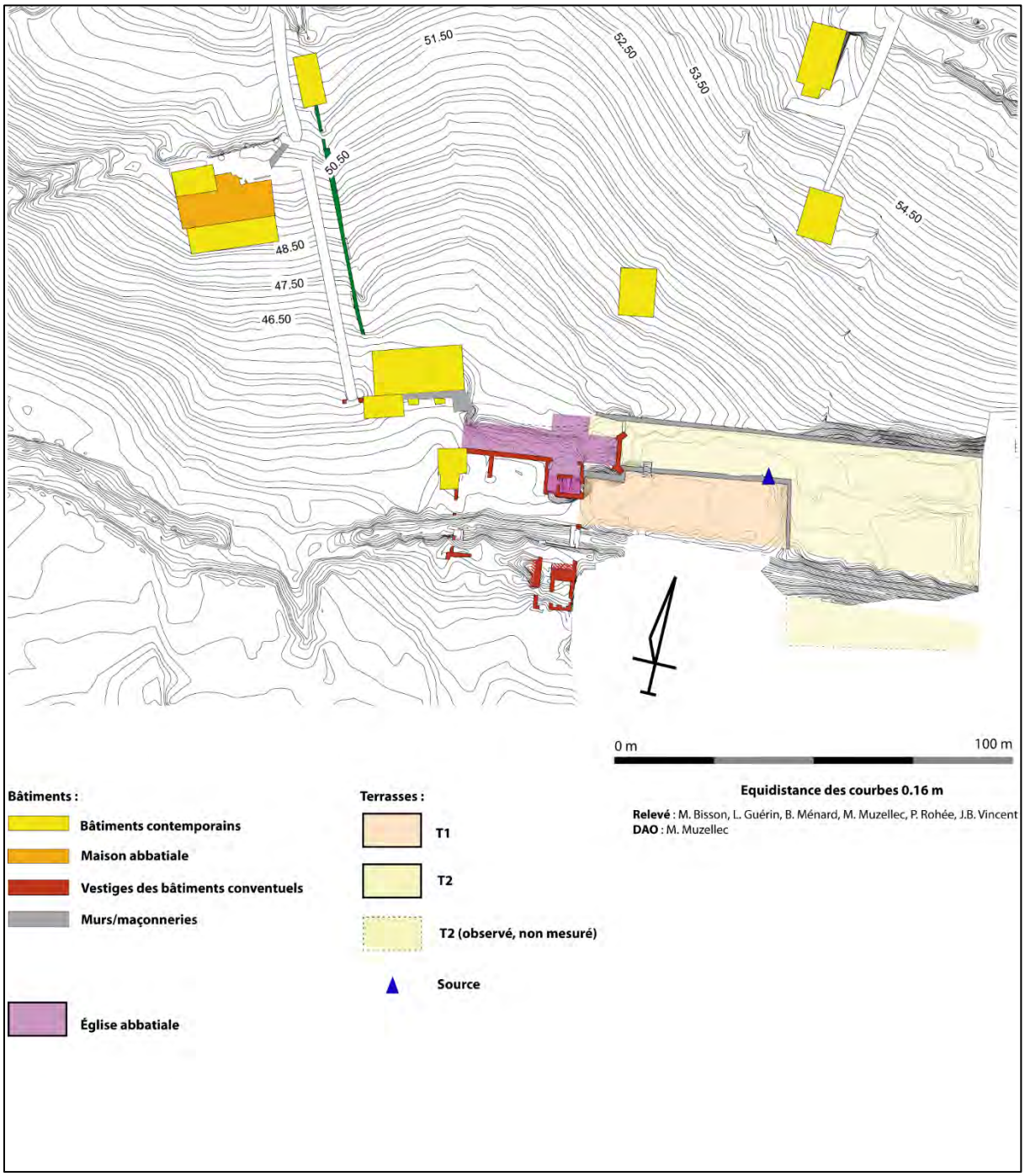

Figure 47 : Proposition de restitution de la surface de l'église abbatiale

2.3.2 L'aile des moines

Au sud du transept de l'église abbatiale se trouve, de part et d'autre de la tranchée, un ensemble de maçonneries organisées selon un axe nord-sud qui correspondent aux vestiges de l'aile des moines. Les vestiges sont dominés au nord par l'église abbatiale, installée sur une plateforme au niveau de la terrasse **T2.** A l'est s'étend la plateforme de la terrasse **T1**. Le niveau de sol actuel au niveau de ces vestiges se situe à environ 43,50 m NGF, soit 1,50 m plus bas que la plateforme de l'église abbatiale.

Les vestiges au nord de la tranchée

Peu des vestiges de l'aile des moines sont visibles au nord de la tranchée. En effet, seuls deux départs de maçonnerie partant vers le sud : celui à l'ouest (**M11**) forme un arrachement et celui de l'est (**M10**) a été consolidé par les propriétaires (**fig. 48 et 49**). Ces deux départs de maçonnerie mesurent 0,90 m de largeur et possèdent des assises chainées avec celles du soutènement du bras sud du transept (**MT4**), ce qui laisse supposer que les deux maçonneries ont été conçues au même moment. L'ensemble est construit en moellons irréguliers de granit, de la même manière que les maçonneries du transept et de la terrasse **T1**.

Ces deux murs sont alignés avec d'autres maçonneries situées de l'autre côté de la tranchée, à une distance de 15,50 m (**fig. 50**).

Les vestiges au sud de la tranchée

Au sud de la tranchée les vestiges sont plus conséquents et il est possible de distinguer un ensemble de maçonneries en moellons irréguliers de granit liés à l'argile conservés dans un espace de 13 m sur 10. En partant de la tranchée on retrouve tout d'abord deux murs arrachés (**M21** et **M25**), orientés selon un axe nord-sud, dans l'alignement des départs de maçonneries **M11** et **M10** situés plus au nord. Entre ces deux murs se trouvent deux espaces distincts, avec, le long du mur est (**M25**), un espace où se trouvent de nombreux éléments de démolition et à l'ouest, le long du mur **M21**, ce qui s'apparente à un couloir continuant selon un axe nord-sud (**fig. 51**). Ce couloir est large d'environ 2,40 m et se poursuit à travers l'ensemble des vestiges au sud de la tranchée pour déboucher vers la plaine alluviale. Le parement occidental de ce couloir (**M21**), dans l'alignement de vestige de l'arrachement de **M11**, est conservé sur 1,20 m de hauteur en moyenne et est marqué d'un ressaut d'une dizaine de centimètres de large, situé à une altitude de 44,50 m comparable à celle de l'extrémité sud de la plateforme du transept (**M7**) (**fig. 48**). Le parement oriental du couloir (**M27**) est plus arasé, conservé sur une hauteur de 70 cm en moyenne. Plus au sud, ce couloir possède deux ouvertures l'une au sud, vers la plaine alluviale ouverte entre les murs **M23** et **M24** ; l'autre vers l'est, percée entre les murs **M27 et M24**, qui débouche vers ce qui s'apparente à une pièce.

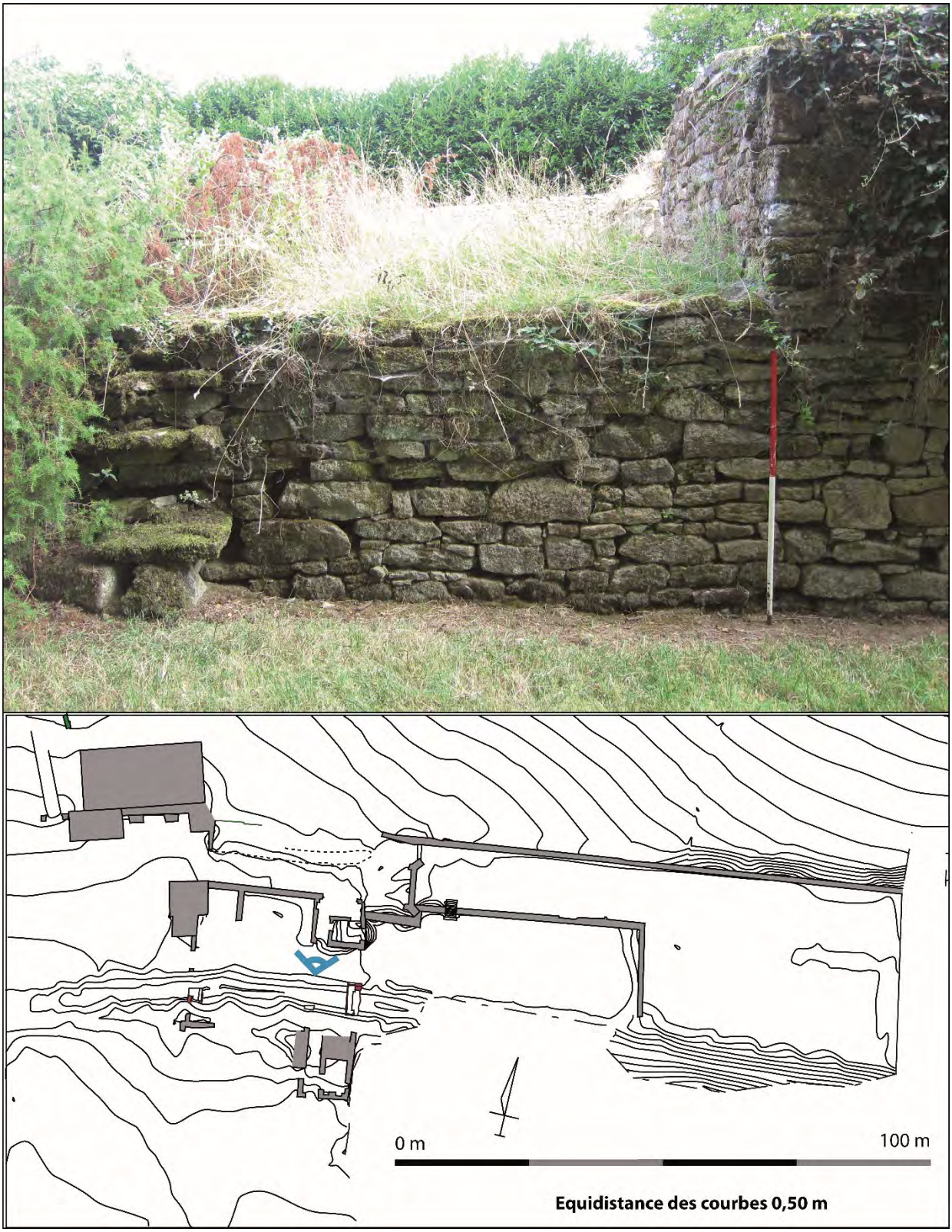

Figure 48 : Extrémité de la plateforme du transept (MT4). Arrachement de M11 (à gauche)

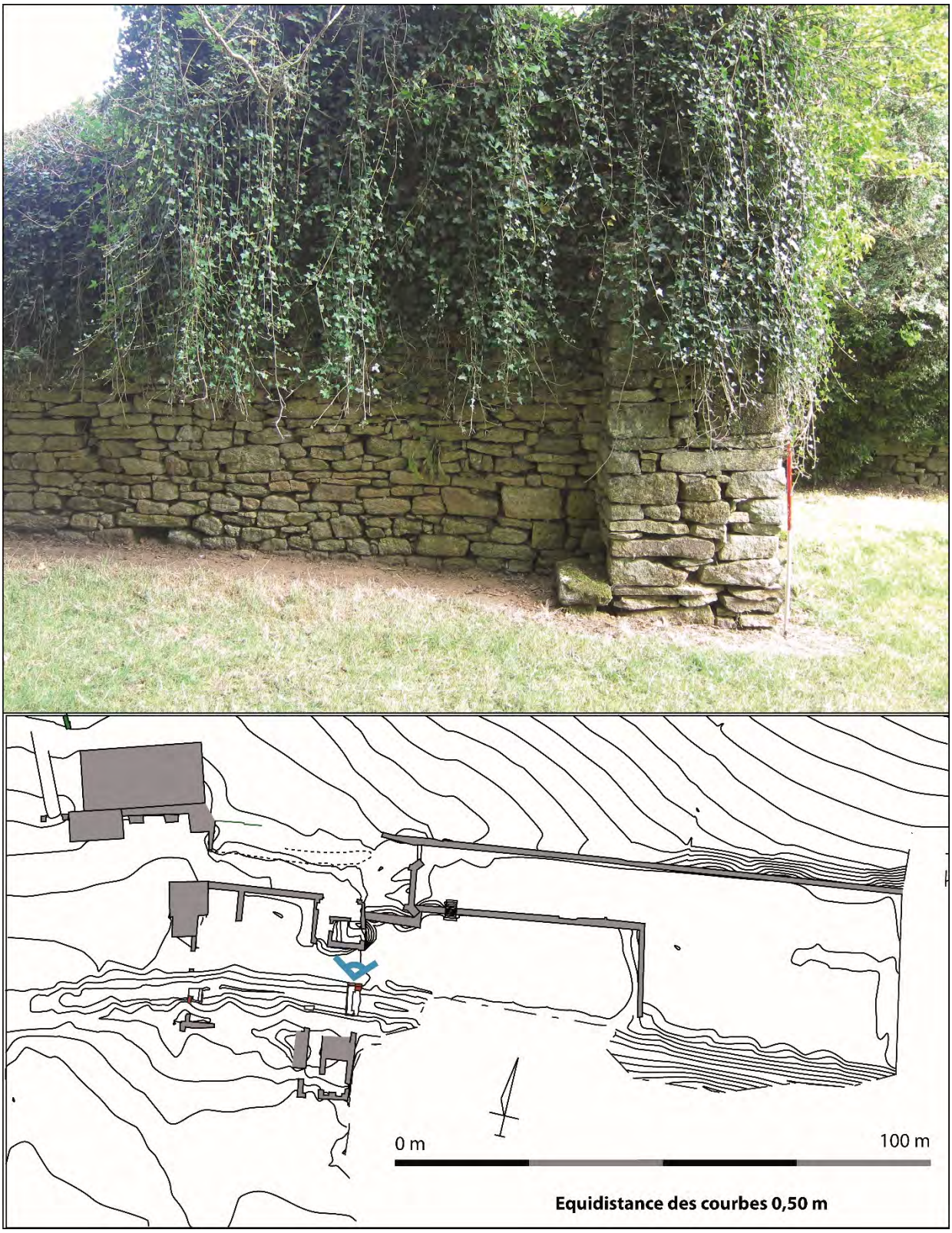

Figure 49 : Extrémité de la plateforme du transept (MT4). M10 Reparementé (à droite)

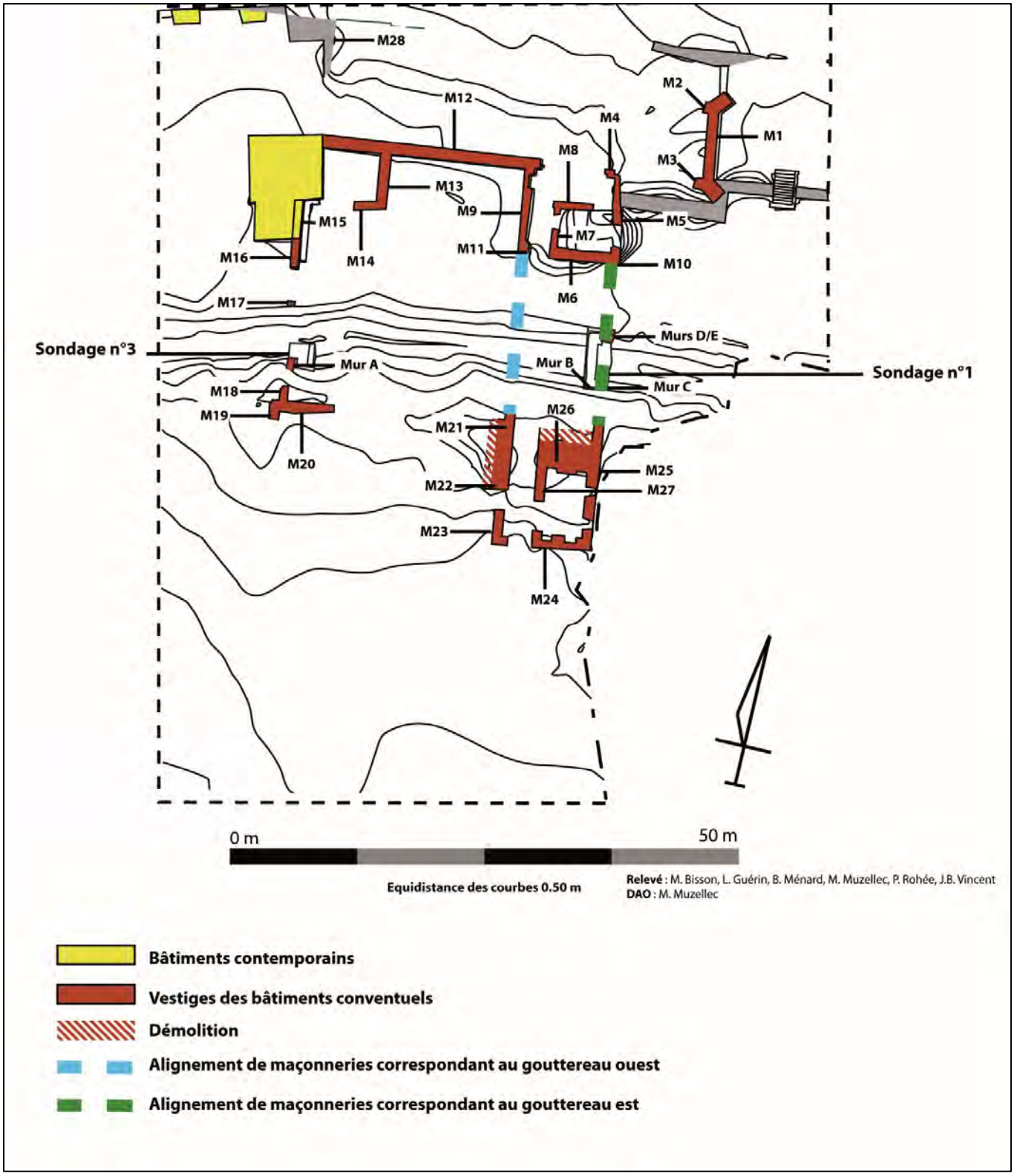

Figure 50 : Plan figurant une proposition de restitution des gouttereaux de l'aile des moines

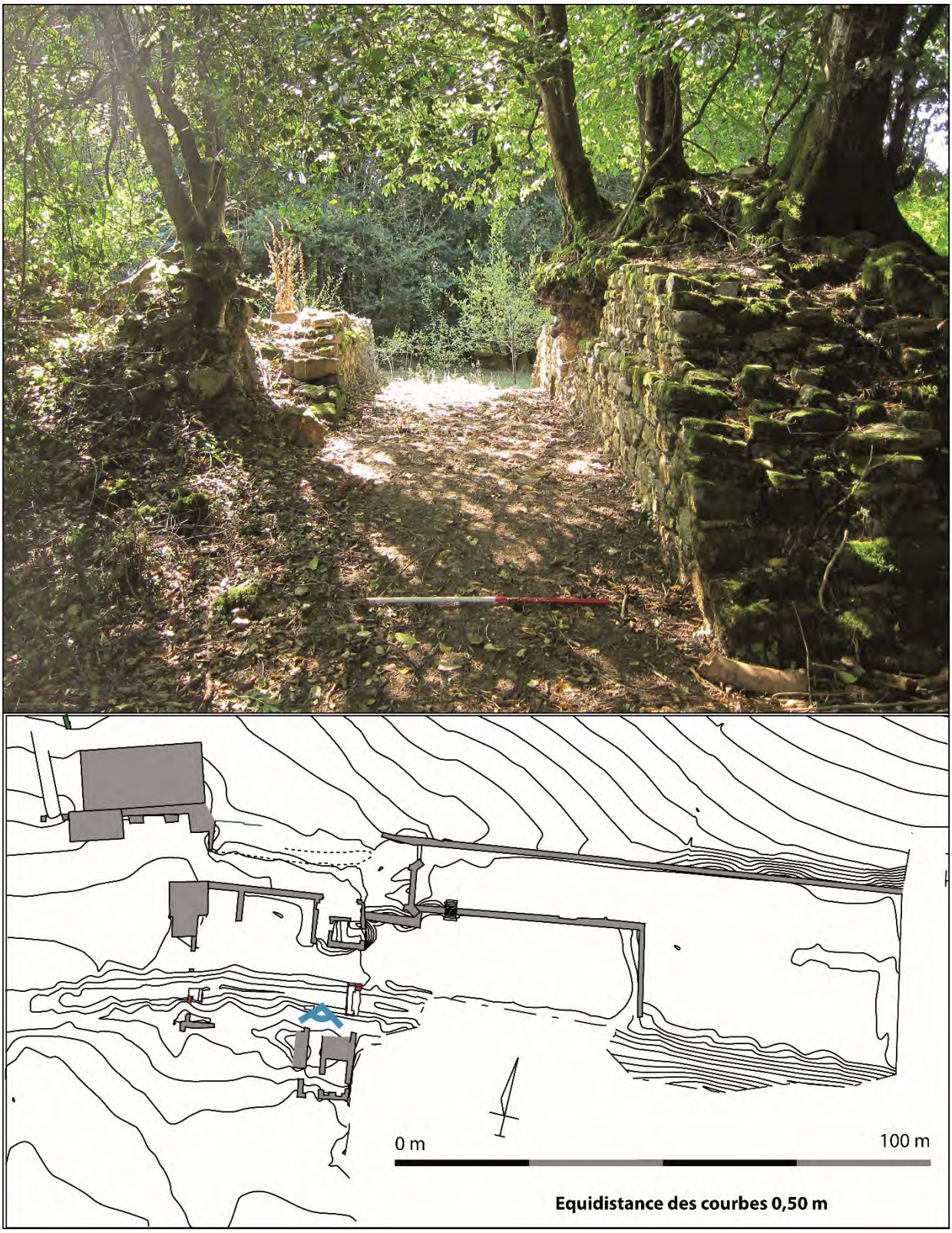

Figure 51 : Couloir de l'aile des moines délimité par les murs M21 (à droite) et M27 (à gauche)

La pièce située à l'extrémité sud de l'aile des moines mesure 3,40 m sur 6,80 m et est encadrée par des murs arasés en moellon de granit (**M24 à M27**), conservés sur 0,50 m au sud et sur environ 1m au nord et à l'est (**fig. 52**). L'entrée se situe dans le mur ouest de la pièce, et communique avec le couloir. Le long du mur ouest (**M25**), situé dans l'alignement de **M10**, se trouvent deux ouvertures, probablement des baies d'1m de largeur (**fig. 53 et 54**). Aux quatre angles de la pièce les maçonneries forment un léger retrait quadrangulaire (**fig. 55**). Une importante quantité de pierres, résultant probablement de la destruction du bâtiment, forment aujourd'hui un monticule au sein de cette pièce, surélevant le niveau de sol et masquant ainsi la partie basse des élévations.

Le mur est de l'extrémité du couloir (**M23**) est aujourd'hui fortement arasé, mais une marque d'arrachement permet d'attester sa continuité (**fig. 56**).

Les vestiges mis au jour dans la tranchée

Le sondage n°1, réalisé dans la tranchée du XIXe siècle au niveau de l'aile des moines, a permis de mettre au jour des maçonneries apportant de nouveaux éléments pour l'étude de l'aile des moines. Ces niveaux sont situés sous les remblais issus des réaménagements du XIXe siècle[89].

- *Paroi nord*

Tout d'abord, le long de la paroi nord, un ensemble formant un seuil, constitué de deux maçonneries (**mur D** et **mur E**) en moellons de granit liés à l'argile, a été identifié, dans l'alignement des maçonneries de part et d'autre de la tranchée (**M2**) (**fig. 57**). La partie supérieure (**mur D**) est conservée sur quatre assises complètes, la cinquième étant endommagée, soit 0,50 m de hauteur. Les trois faces mises au jour (à l'ouest, au sud et à l'est) sont parementées. La partie inférieure (**mur E**) est conservée sur 5 assises, soit 0,65 cm, reposant sur le substrat d'argile et se poursuit vers le sud dans un arrachement, pour 1 m de large. Le dessus de la maçonnerie inférieure (**mur E**) est plat, à l'exception d'un ressaut formant une marche de 10 cm à l'est[90]. La face parementée de la partie supérieure (**mur D**), couplée à ce qui s'apparente à un début d'emmarchement sur le dessus de la partie inférieure (**mur E**), peut être interprété comme une ouverture dans le mur, permettant de monter vers la terrasse **T1** à l'est. Possiblement en rapport avec cette ouverture, une pierre de taille en granit de 40 cm de long pour 17 cm de haut, avec une colonnette d'angle semi-engagée, a été mise au jour dans le niveau d'aménagement de la tranchée (**US 101**) (**fig. 58**).

---

[89] Les niveaux stratigraphiques du XIXe siècle sont détaillés en 2.2.2 lors de l'étude de la mise en place du canal.

[90] Ce ressaut se trouve sous les racines d'un arbre.

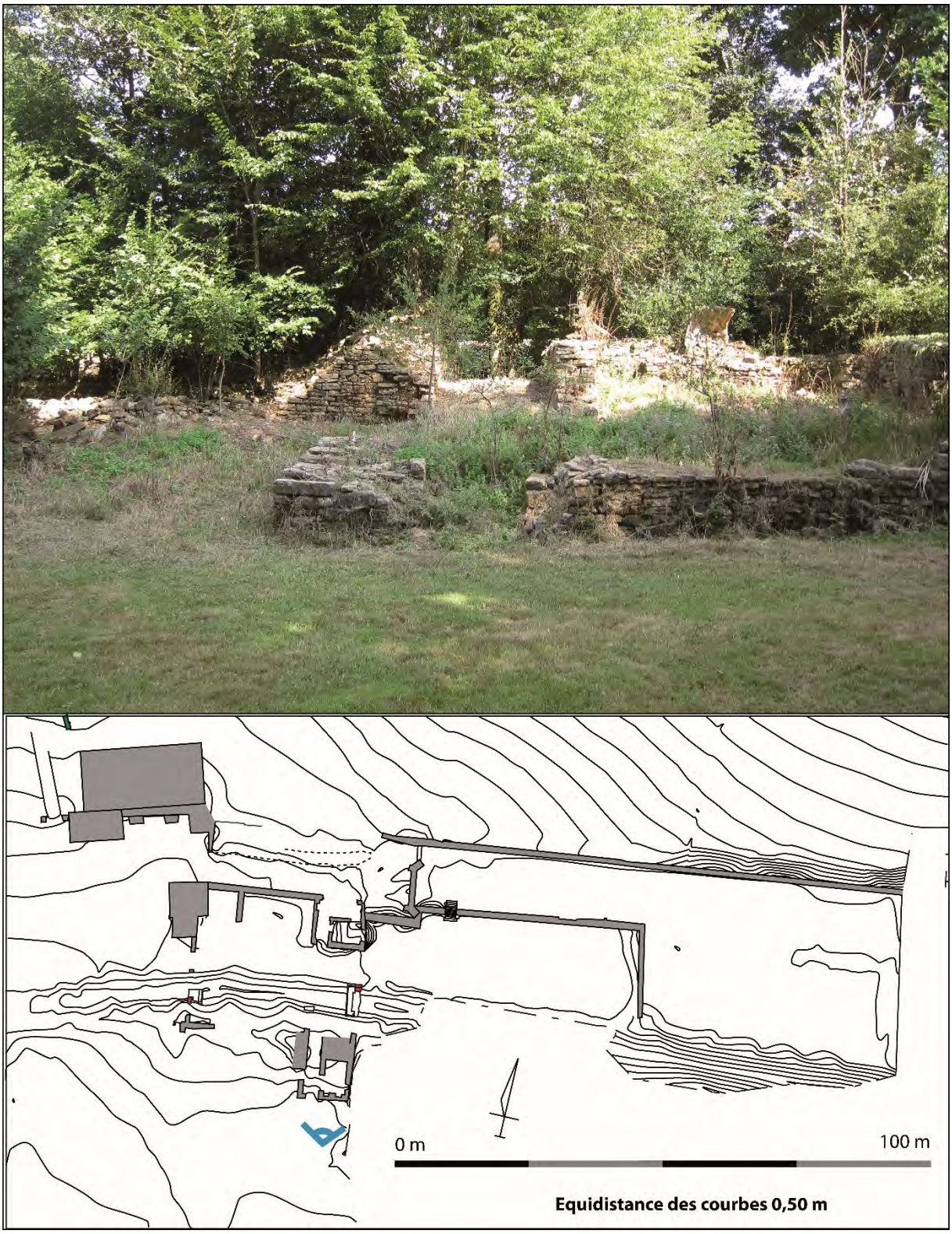

Figure 52 : Extrémité sud de l'aile des moines, limitée par M24 (au premier plan)

*Au premier plan à gauche : **M23** ; à droite : **M24**

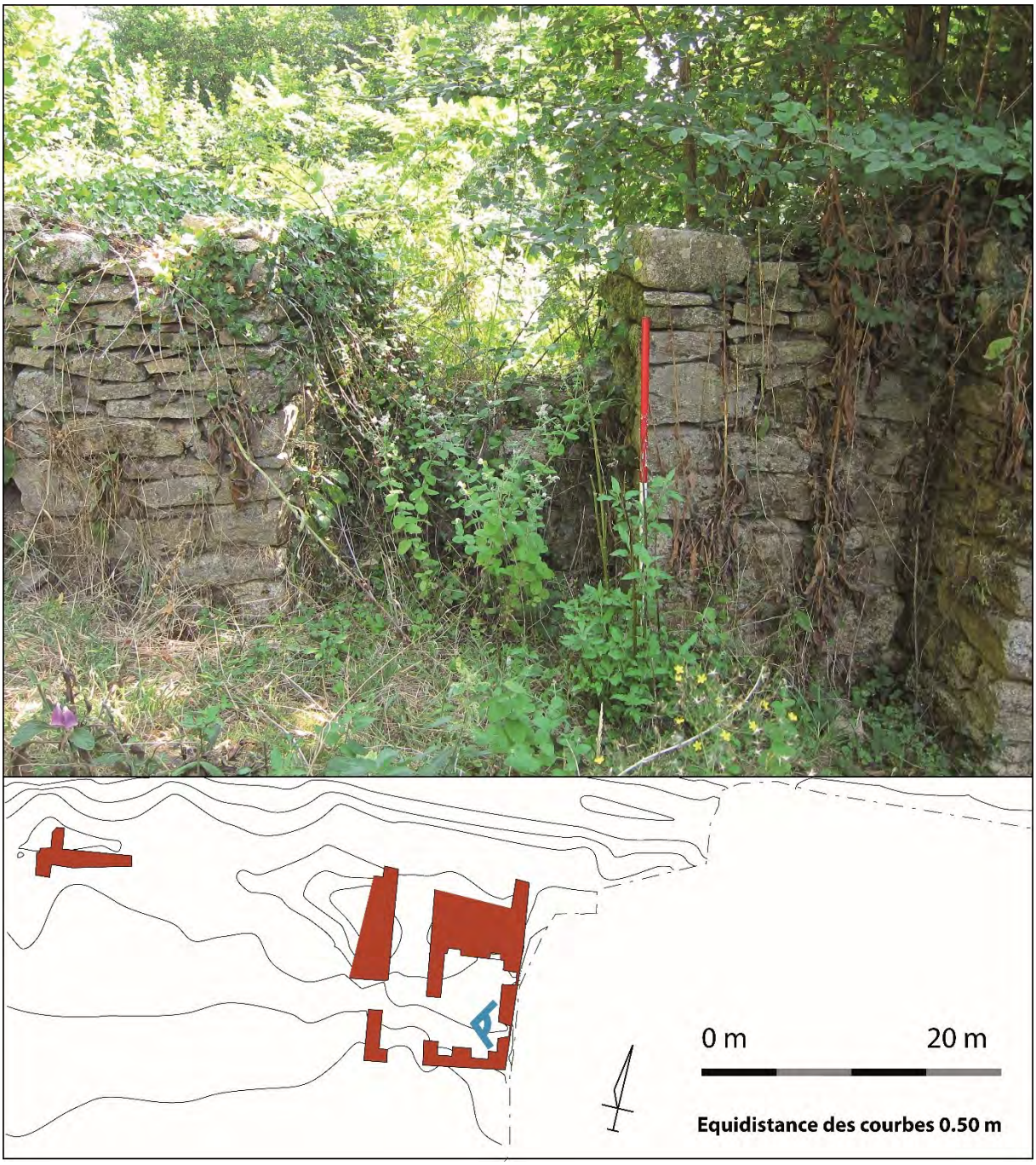

Figure 53 : Ouverture sud dans le mur M25

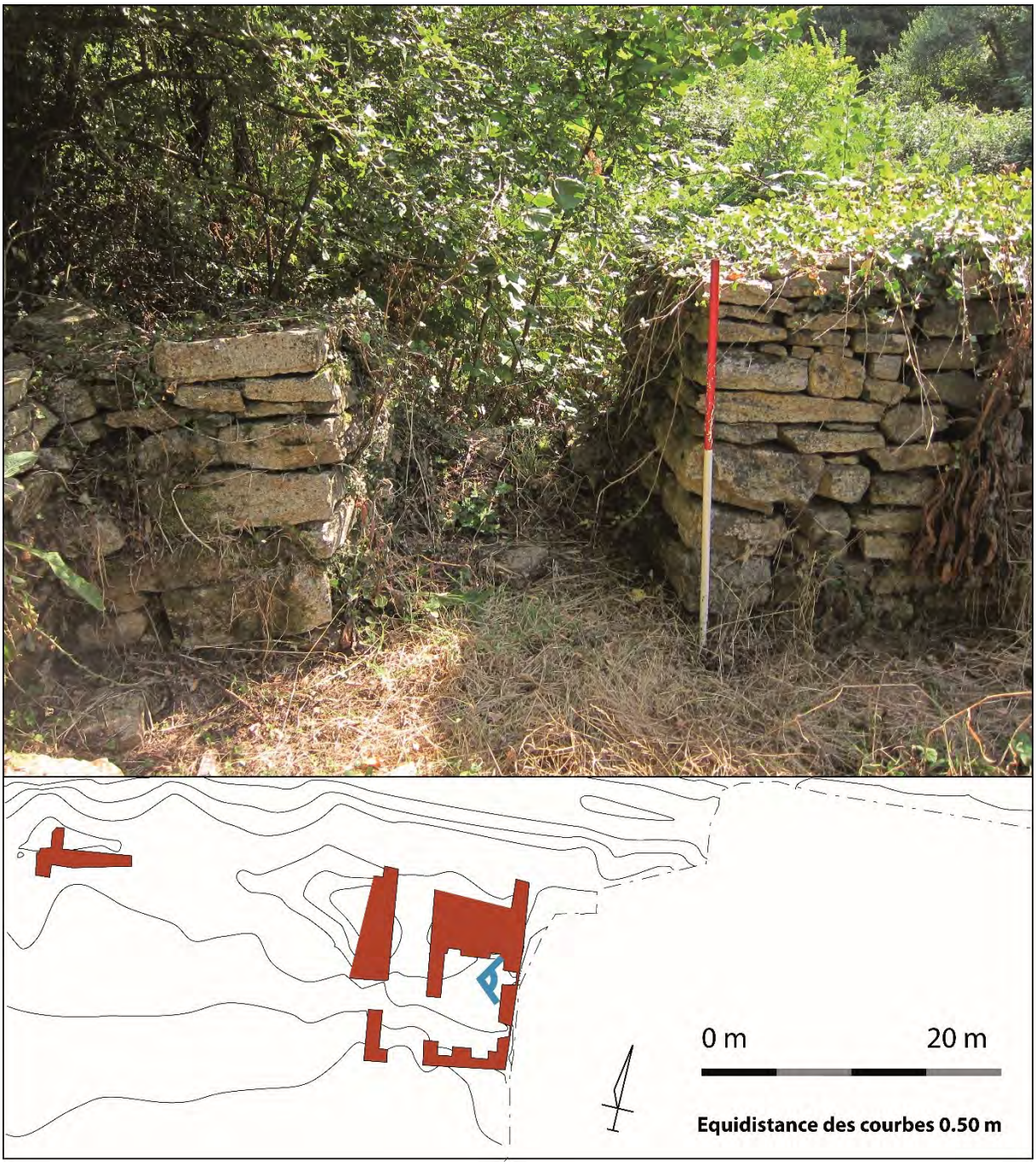

Figure 54 : Ouverture nord dans le mur M25

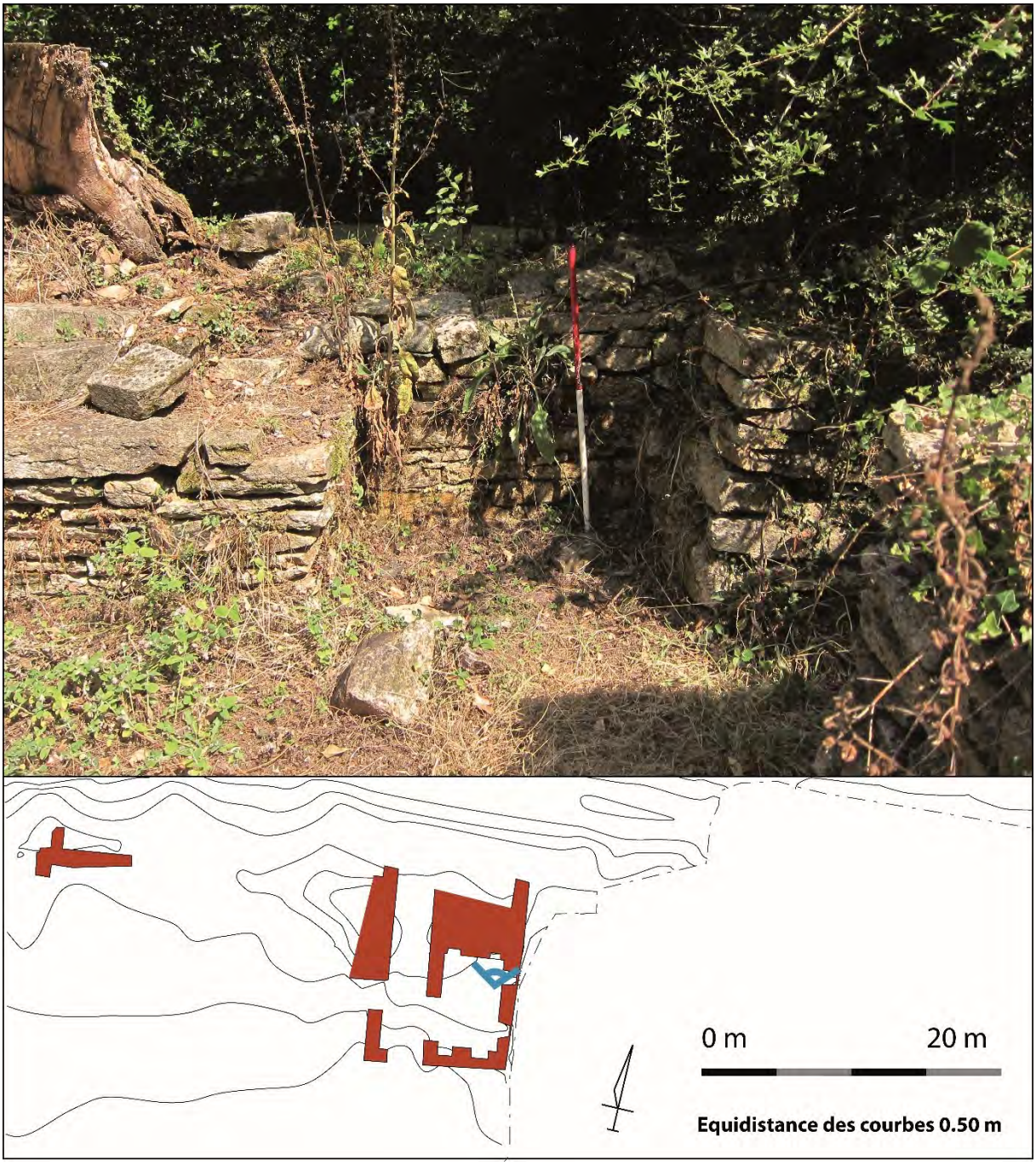

Figure 55 : Détail de l'angle nord-est de la cuisine

Figure 56 : Détail de la jonction entre M22 et M21

* **M21** correspond ici à l'arrachement visible à la gauche du jalon. **M22** correspond au parement visible.

Figure 57 : Coupe n°4 située sur la paroi nord du sondage n°1

Figure 58 : Pierre de taille avec colonette semi-engagée retrouvée sur la paroi est du sondage n°1

A l'ouest, situé à la même hauteur (42,20 m NGF), un niveau composé d'une matrice meuble (**US 403**) vient s'appuyer contre la maçonnerie (**fig. 57** et **59**). Des fragments de pavés de terre cuite ont été retrouvés en vrac dans la matrice de cette couche (**US 403**) et certains dans la coupe semblent posés à plat, ce qui indiquerait que le niveau a été perturbé lors de l'aménagement de la tranchée. Ainsi, l'**US 403** pourrait correspondre à un niveau de sol pavé ancien, perturbé lors de la démolition du bâtiment et la mise en place des aménagements postérieurs, et fonctionnant avec le seuil formé par le **mur D** et le **mur E** qui se trouve à la même altitude. Directement sous le niveau pavé (**US 403**) se trouve la tranchée de fondation du mur ouest (**mur D** et **mur E**) (**fig. 57**). Cette tranchée (**US 412**, en négatif), large de 0,72 m et profonde de 0,46 m, est comblée par une matrice argileuse grise (**US 411**), reposant sur le substrat d'argile détecté en fond de sondage, et vient couper des niveaux plus anciens repérés dans la partie ouest de la coupe (**US 404**, **405** et **406**) (**fig. 57** et **59**). Ces niveaux antérieurs à la tranchée de fondation ont livré peu de mobilier, à l'exception de deux tessons de panse et un fragment d'anse (**US 404**). L'identification de ces niveaux est par conséquent délicate, d'autant plus que l'espace où ils ont été repérés est très réduit. Il est cependant possible de noter la présence de quelques blocs de granit, ainsi que des fragments d'ardoise dans les **US 404** et **406**, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de niveaux de remblais. L'**US 405**, située entre ces deux niveaux, est une fine couche limoneuse très sombre, ne présentant pas de mobilier mais comprenant un cailloutis, laissant présager un niveau de sol antérieur à la mise en place des maçonneries (**mur D** et **mur E**).

L'ensemble de ces niveaux anciens (maçonneries et US) est coupé par la tranchée du XIXe siècle (**fig. 59**).

- *Paroi sud*

Le long de la paroi sud du sondage n°1, un important mur maçonné, orienté selon un axe est-ouest, a été mis au jour (**mur B**) (**fig.59** et **60**). Ce mur est construit en moellons irréguliers de granit liés à l'argile et est conservé sur 18 assises, représentant une hauteur de 2,04 m et s'étendant sur la largeur du sondage. A l'est, ce mur est chainé avec une maçonnerie (**mur C**), orientée selon un axe nord-sud, dans l'alignement des maçonneries de surface (**M10**) et de celles de la paroi nord (**mur D** et **mur E**). Cette seconde maçonnerie de la paroi sud (**mur C**) également construite en appareil irrégulier de granit lié à l'argile (**US 108**) et est conservée, à sa base, sur sept assises pour une hauteur de 0,80 m et une largeur observée de 0,90 m. Certaines assises disjointes sont également conservées plus en hauteur (**fig. 60** et **61**). Ces deux maçonneries ont été posées sur le substrat argileux.

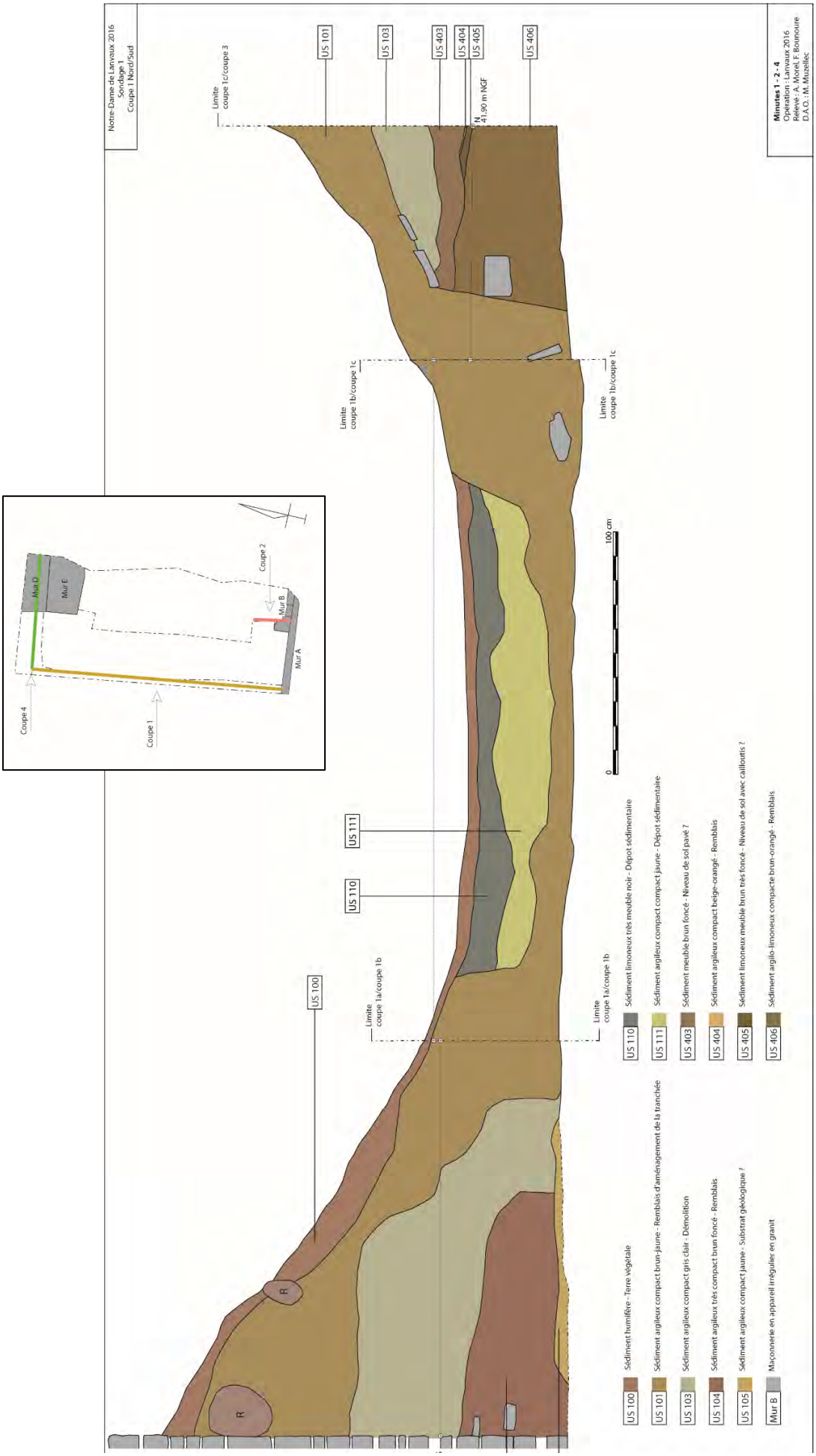

Figure 59 : : Coupe n°1 située sur la paroi ouest du sondage n°1

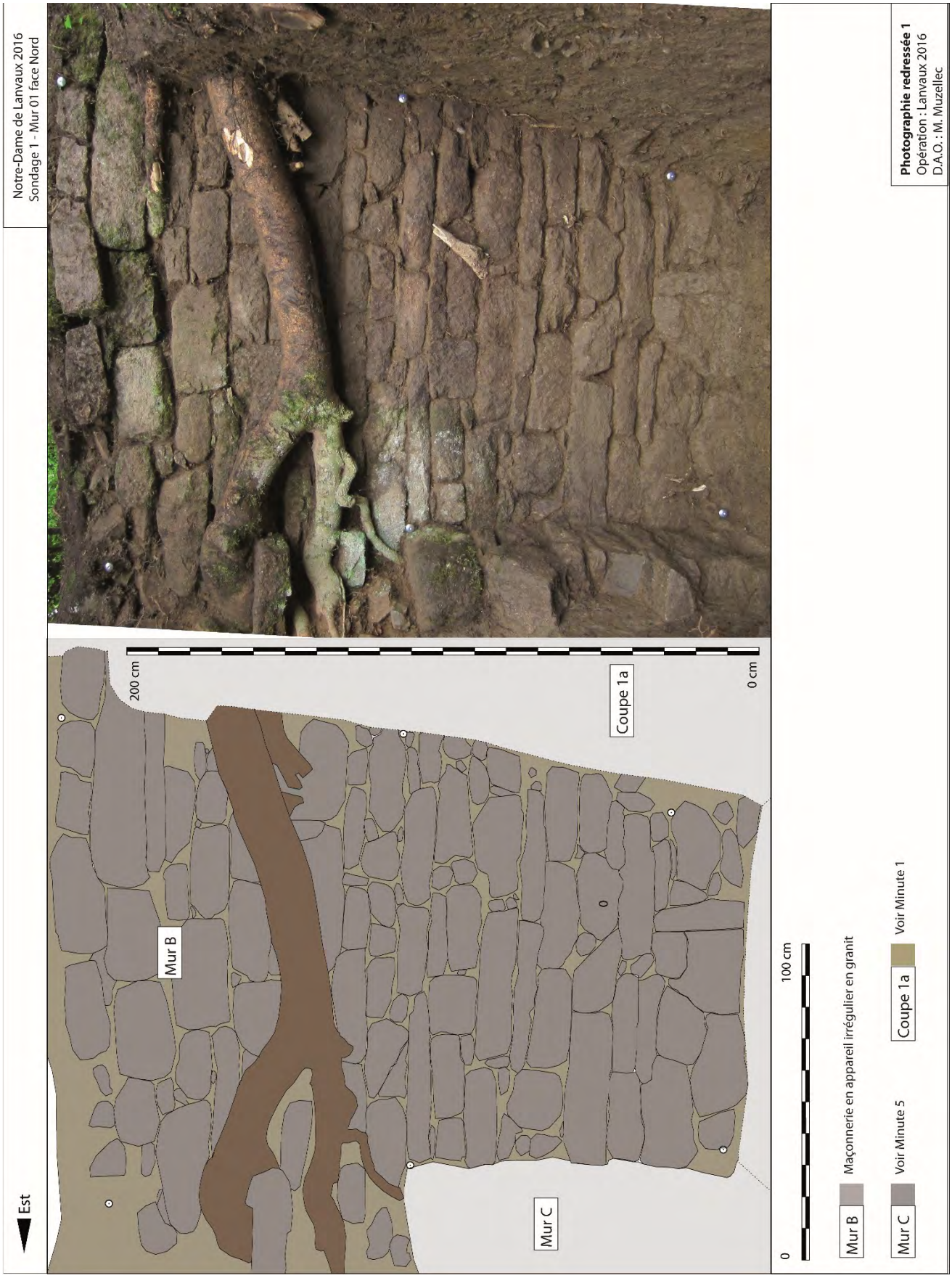

Figure 60 : Mur B situé sur la paroi sud du sondage n°1

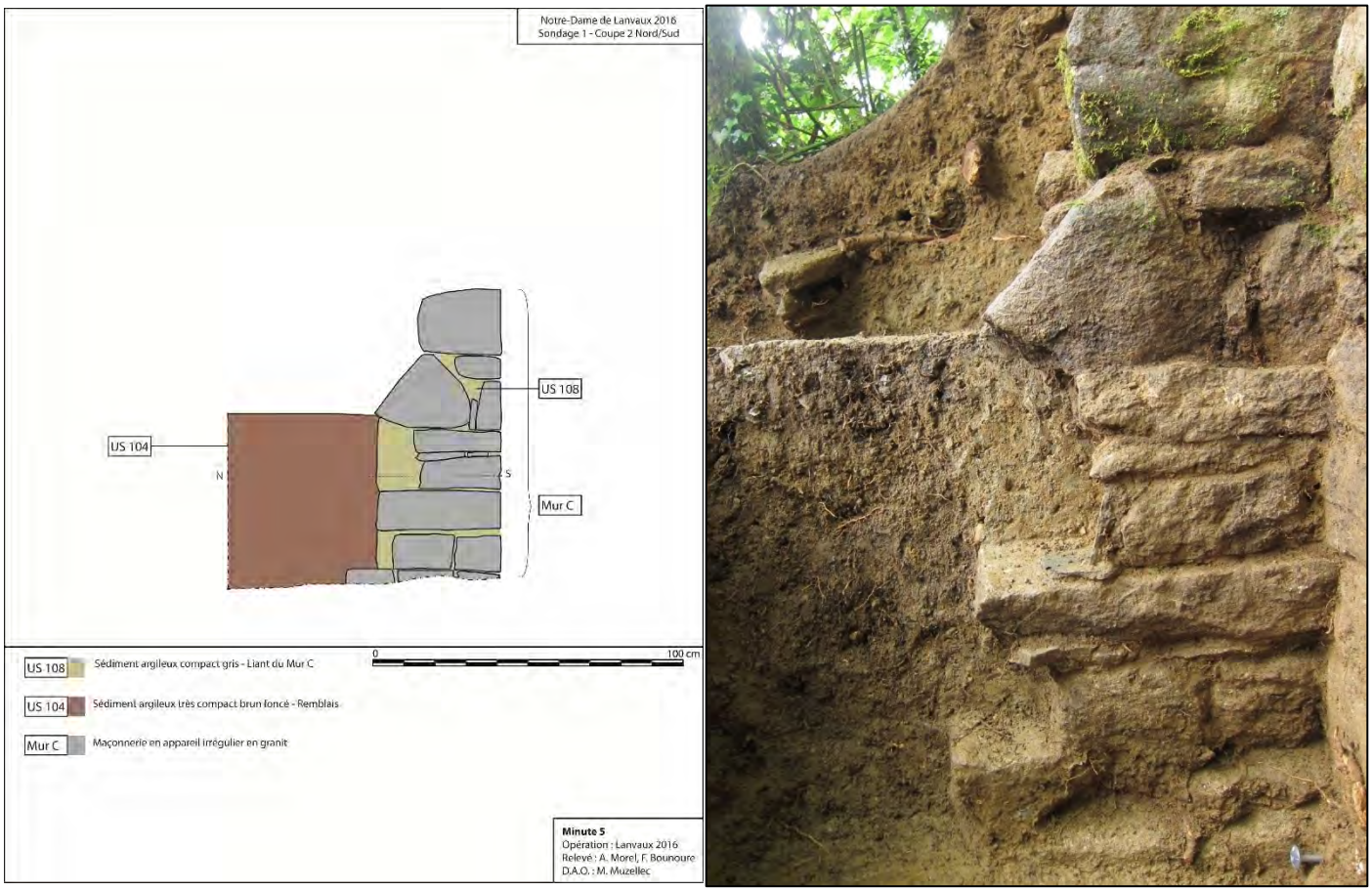

Figure 61 : Mur C situé sur la paroi est du sondage n°1

Ainsi, ces deux maçonneries appartiennent au complexe de l'aile des moines, l'une d'axe nord-sud (**mur C**) serait la continuité des maçonneries de la paroi nord (**mur D** et **mur E**), et la seconde, d'axe est-ouest (**mur 01**), serait un refend matérialisant deux espaces de l'aile des moines.

Outre les maçonneries, deux US ont pu être déterminées dans la partie sud du sondage. La première (**US 104**) est composée d'une matrice argileuse brun foncé qui vient s'appuyer contre le **mur 01** mais également contre l'arrachement du **mur C**. Cette relation aux maçonneries indique que l'**US 104** est postérieure à la destruction du mur d'axe nord-sud. L'identification et la datation de ce niveau restent cependant problématiques. En effet il semble antérieur à la mise en place de la tranchée (**US 101**) mais correspondrait cependant aux remblais ayant suivis la destruction du mur est (**mur C**, **D** et **E**), ce qui indiquerait une datation postérieure à la Révolution, où les bâtiments sont saisis. Enfin, tapissant la zone centrale au fond du sondage, l'**US 105** n'a pas livré de mobilier et ne connait aucune relation avec les maçonneries identifiées.

Dimensions et organisation de l'aile des moines

En comparant les informations issues de ces sondages et du relevé topographique, il est possible de retrouver l'espace occupé par l'aile des moines. Ainsi, les alignements de maçonneries attestés par les vestiges de surface mais également au sein du sondage n°1 correspondraient aux murs gouttereaux de l'aile. De cette façon, l'alignement de **M11** et **M21** indiquerait le gouttereau ouest, côté cloitre, et l'alignement **M10**, des **murs D, E et C** et de **M25** formerait le gouttereau est, côté terrasses. Ces gouttereaux couraient, avant leur destruction, du bras sud du transept à l'extrémité sud des maçonneries et une ouverture dans le gouttereau oriental permettait d'accéder à la terrasse **T1** (**fig. 62**). Le mur de refend (**mur B**) n'a pas été dégagé dans son intégralité, et il est probable qu'il se poursuive vers l'ouest, peut-être jusqu'au niveau du couloir attesté plus au sud. Le bâtiment, d'après les vestiges, devaient contenir au moins trois pièces : la première entre le bras sud du transept (**MT4-M6**) et le refend (**mur B**) ; la seconde entre le refend (**mur B**) et la pièce sud (**M26**) ; et enfin la pièce sud entre **M26** et **M24**. En se basant sur ces données, il est possible de proposer une aile des moines mesurant, dans œuvre, 28 m de longueur pour 8 m de largeur, soit une surface de 224 m². Les observations de terrain n'ont cependant pas apporté d'informations sur la nature et la fonction des différents espaces au sein de l'aile de moines. Ainsi il faut confronter ces données de terrain aux documents d'archives pour esquisser un portrait plus complet de l'aile des moines.

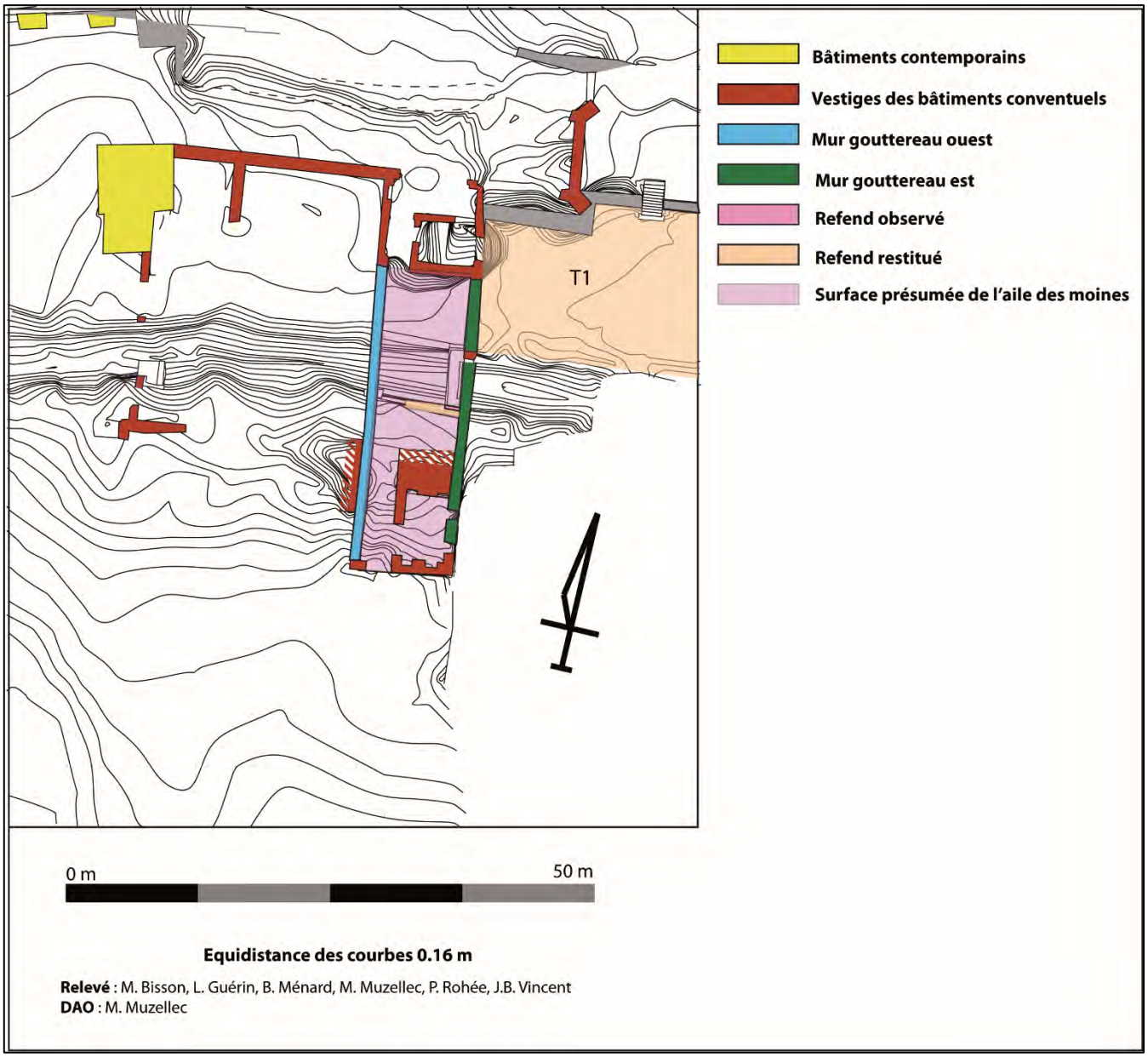

Figure 62 : Proposition de restitution de la surface de l'aile des moines

Différents documents conservés en archives nous apportent des renseignements sur l'organisation de l'aile des moines à l'époque moderne. Ainsi, nous savons que le dortoir a été réparé dans les années 1630, et que des travaux s'y déroulaient en 1642[91]. Nous savons que ce dortoir se situait à l'étage de l'aile des moines et qu'il joignait l'église abbatiale, comme à l'accoutumée dans les abbayes cisterciennes[92]. La position de l'aile des moines, dans l'alignement du transept, suggère que l'accès à l'église abbatiale se faisait par le bras sud du transept. Ainsi, le ressaut du mur du couloir situé au sud de la tranchée, à la même altitude (44,50 m NGF) que l'extrémité de la plateforme du transept (**MT4-M6**), pourrait correspondre au niveau du plancher du dortoir (**fig. 51 et 54**).

Au rez-de-chaussée, sous le dortoir, se trouvaient différentes pièces. Tout d'abord au nord, contre le transept, se trouvait la salle capitulaire, qui selon les pratiques régulières, servait d'espace de réunion pour les affaires spirituelles et temporelles de l'abbé et des moines. Selon la carte de visite de 1648, il semble cependant que cet usage n'était pas respecté à Lanvaux et qu'elle servait à entreposer du bois car trop basse et sombre[93]. La salle capitulaire était percée de trois baies, dont l'une sert d'entrée au commissaire et à ses hommes quand ils viennent déloger les moines opposés à la réforme de l'abbaye en 1661[94]. Au sud de la salle capitulaire se trouvaient un parloir puis une pièce servant de réfectoire[95]. Enfin, l'aile des moines se terminait par une cuisine qui correspond probablement à la pièce aux murs arasés à l'extrémité de l'aile (**fig. 53 et 54**). Cette cuisine joignait la pièce servant de réfectoire au sein de l'aile des moines[96].

---

[91] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] ledit sieur abbé a déclaré vouloir dès l'an prochain faire réparer comme appareil le dortoir que ledit sieur abbé avoit fait faire à neuf et en la confection du quel il avoit esté trompé par les artisans quy y auroyent travaillé […] ». Carte de visite de 1632.

2 h 11, A.D. Morbihan : « […] la montez au dortoir que nous avons bien à neuf en bonne et régulière réparation pour le carrlage et de meubles de chambre […] ». Carte de visite de 1642.

[92] 2 h 11, A.D. Morbihan : « De l'Eglise nous avons monté au dortoir lequel nous aurions trouvé assez bien basti commode et approprié pour le lieu, hormis que les planchers n'ayant pas esté assez bien boisez ont plié et sont en danger de manquer s'ils ne sont relevés. Ledit dortoir a aussy besoin d'estre planché ou carrelé et les fenestres d'estre un peu accrues et proportionnées. Dans ledit dortoir nous avons trouvé tous lesdits religieux logés assez régulièrement et simplement. ». Carte de visite de 1648.

[93] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Sous le dortoir nous avons veu le Chapitre remply de fagots servant de buscherie, estant inhabitable à raison de son obscurité, humidité et profondeur, à quoi il pourroit estre remedié lors qu'on levera les planchers du dortoir. Ensuite du ~~dortoir~~ Chapitre vers le midy sous le mesme dortoir est le parloir et au bout d'iceluy une petite salle servant presentement de refectoir aux religieux, et ensuitte une cuisine, le tout assez commode. ». Carte de visite de 1648.

[94] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] avons fait demassoné une des trois fenestres qui donnent dans le chapitre, du costé de ladite porte […] ». LE MENE, 1892, p.248.

[95] Il est probable qu'il s'agisse de la salle de travail des moines, dédiée à l'accomplissement des tâches journalières des moines, dont la fonction première a évolué pour répondre à l'absence de réfectoire dans un état décent. La salle de travail est en effet l'une des pièces principales de l'aile des moines et se trouve généralement situé à l'opposé de la salle capitulaire par rapport au passage/parloir, comme le montre les exemples de Fontaine-Guérard ou de Bonport en Normandie (VINCENT, 2014).

[96] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] avons aussi faict enfoncer une des fenestres du petit refectoire, et par icelle entré dans ledit refectoire joignant la cuicine. ». LE MENE, 1892, p.248.

Le niveau particulièrement bas du rez-de-chaussée de l'aile des moines, tel que décrit dans la visite de 1648, pourrait correspondre au seuil (**murs D et E**) qui donne vers la terrasse **T1**, mis au jour dans le sondage n°1, et situé 80 cm plus bas que la plateforme à l'est. De plus, si le ressaut du couloir, le long du mur gouttereau est (44,50 m NGF), marque effectivement le niveau de l'étage de l'aile des moines et que le sol de la salle capitulaire est situé au niveau du seuil (**murs D et E**, soit à 42,20 m NGF), la hauteur du rez-de-chaussée de l'aile des moines aurait été de 2,30 m. Cette hauteur pourrait expliquer l'obscurité de la salle capitulaire en 1648, accentuée par l'altitude du niveau de sol, plus basse que celle de la terrasse **T1** s'étendant à l'est. L'altitude du niveau de sol, particulièrement basse, explique également le manque d'isolation par rapport à l'humidité de la plaine alluviale.

L'aile des moines de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux se présente donc, pour la période moderne, comme un long bâtiment quadrangulaire de 28 m de longueur et 8 de largeur dans œuvre. Cependant, bien que les documents d'archives permettent de renseigner la fonction des différentes pièces de l'aile des moines, les éléments de bâti accessibles ne permettent pas de replacer ces pièces au sein de l'aile. Si l'on se réfère au dessin présent sur le plan de la forêt ou parc de Lanvaux (**fig. 30**) ne semble pas que les pièces de cette aile aient été saillantes, ce qui est parfois le cas dans certaines abbayes[97]. Enfin, le plan des vestiges, les résultats des sondages et les documents d'archives permettent de proposer un état du bâtiment pour la période moderne (XVIIe) nous manquons d'éléments permettant de restituer en détail les états plus anciens de ce bâtiment. Cependant la présence de niveaux antérieurs coupés par la tranchée de fondation du gouttereau ouest semble indiquer une installation plus ancienne dans le même espace et, par conséquent, une continuité dans l'emplacement de l'aile des moines.

[97] En Normandie, une extension vers l'est de l'aile des moines par un bâtiment saillant est attestée pour trois abbayes (Bonport, Mortemer et Fontaine-Guérard). Les hypothèses actuelles voient en ces extensions un bâtiment sanitaire, avec des latrines à l'étage et une infirmerie au rez-de-chaussée.

2.3.3 L'aile du réfectoire

Les vestiges de l'aile du réfectoire

Il ne reste aujourd'hui que peu de vestiges visibles de l'aile du réfectoire, située au sud de l'église abbatiale et à l'ouest de l'aile des moines. Ces vestiges sont aujourd'hui situés à une altitude de 43,50 m NGF. Un premier ensemble de maçonneries est situé au niveau du gouttereau ouest de l'aile des moines, au sud de la tranchée. Le côté nord de ces maçonneries est essentiellement composé de moellons de granit en vrac, formant un monticule venant s'appuyer contre l'aile des moines au niveau du mur **M21** (**fig. 63**). Quelques assises peuvent cependant être distinguées en partie basse contre le gouttereau, avec lequel elles ne semblent pas être chaînées. Du côté sud de ce monticule, la maçonnerie est plus accessible et est conservée sur onze assises, pour une hauteur maximum d'1,20 m (**M22**) (**fig. 64**). La largeur de ce monticule est de 6,85 m hors œuvre.

D'autres vestiges se trouvent à une vingtaine de mètres à l'ouest aujourd'hui déconnectés du premier ensemble (**fig. 65**). Ce second ensemble forme un agencement de murs en appareil irrégulier de granit conservé sur cinq assises. Le premier mur est construit selon un axe est-ouest (**M20**), dans l'alignement de la partie nord du monticule, et est conservé sur 6,30 m. Un second mur (**M19**), d'axe nord-sud, est conservé sur 0,50 m et vient former un angle à l'extrémité ouest de **M20**. Cet angle pourrait correspondre, d'après son emplacement et son orientation, à l'angle nord-ouest de l'aile du réfectoire. Un troisième mur, **M18**, d'axe nord-sud, vient s'appuyer contre le parement nord de **M20**[98].

Dimensions et organisation de l'aile du réfectoire

En se référant aux éléments bâtis conservés, on peut imaginer un édifice d'axe est-ouest qui s'étend du massif de maçonneries et de **M22**, le long du gouttereau ouest de l'aile des moines (**M21)**) à celles formant un angle (**M18, 19 et 20**), situées à l'ouest. Cela représenterait alors une longueur dans œuvre de 21,80 m. La largeur du bâtiment est plus difficile à appréhender à cause du manque de vestiges conservés en surface. Cependant, si l'on se réfère à l'épaisseur des maçonneries le long de l'aile des moines, il est possible de proposer une épaisseur hors œuvre de 6,85m. Le manque d'indices archéologiques appelle cependant à la prudence sur ces mesures, d'autant plus que nous n'avons pas d'informations sur la présence ou non de pièces saillantes sur l'aile du réfectoire[99].

---

[98] Ce troisième mur est situé dans l'alignement de vestiges (mur A, M17, M16 et M15) se trouvant de part et d'autre de la tranchée et appartenant probablement à l'aile des convers.

[99] Des exemples de réfectoires (pièce) placés perpendiculairement en saillie de l'aile du réfectoire sont attestés dans différentes abbayes cisterciennes de Normandie, notamment à Bonport ou Saint-André en Gouffern (VINCENT, 2014).

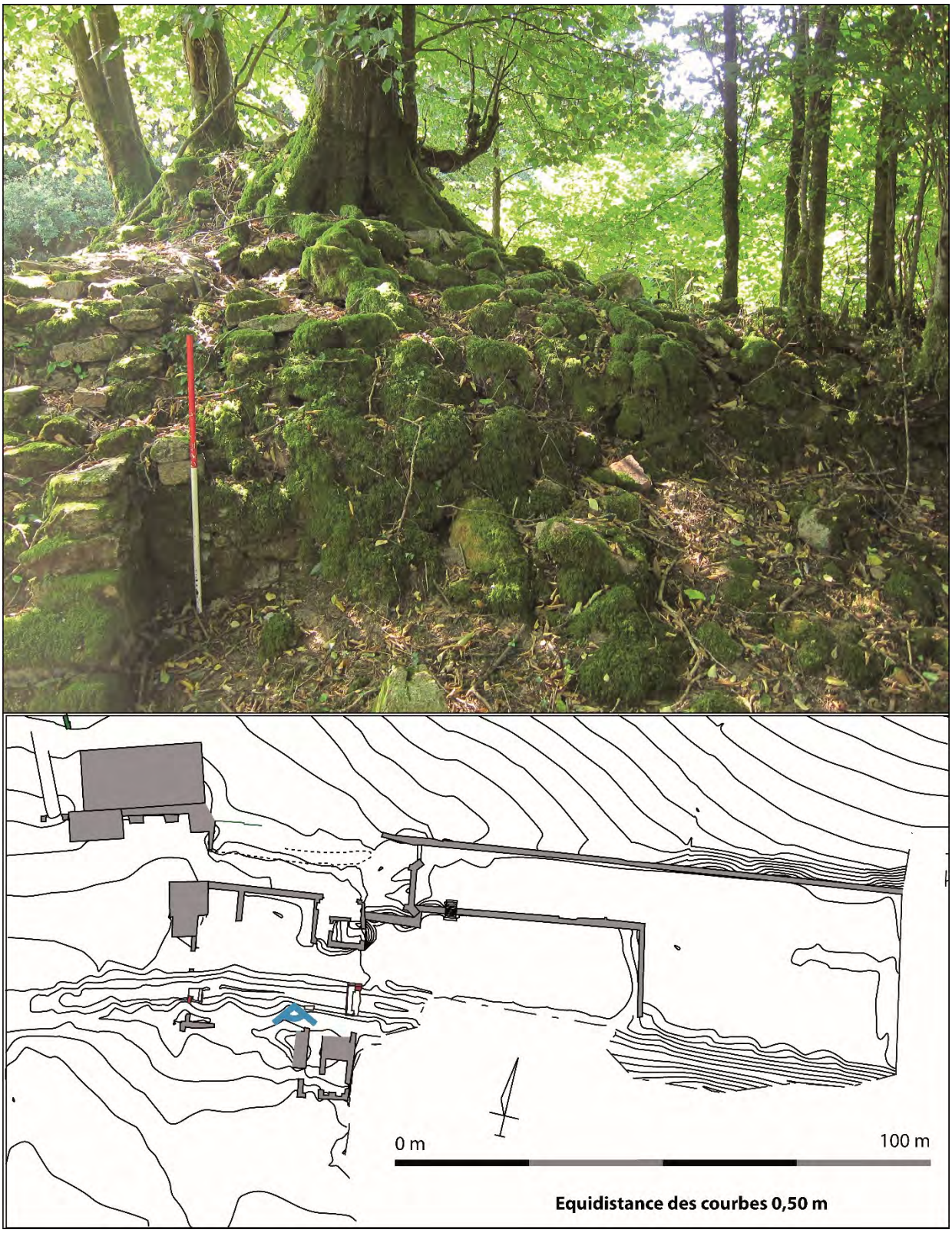

Figure 63 : Extrémité nord-est de l'aile du réfectoire s'appuyant contre M21 (à gauche)

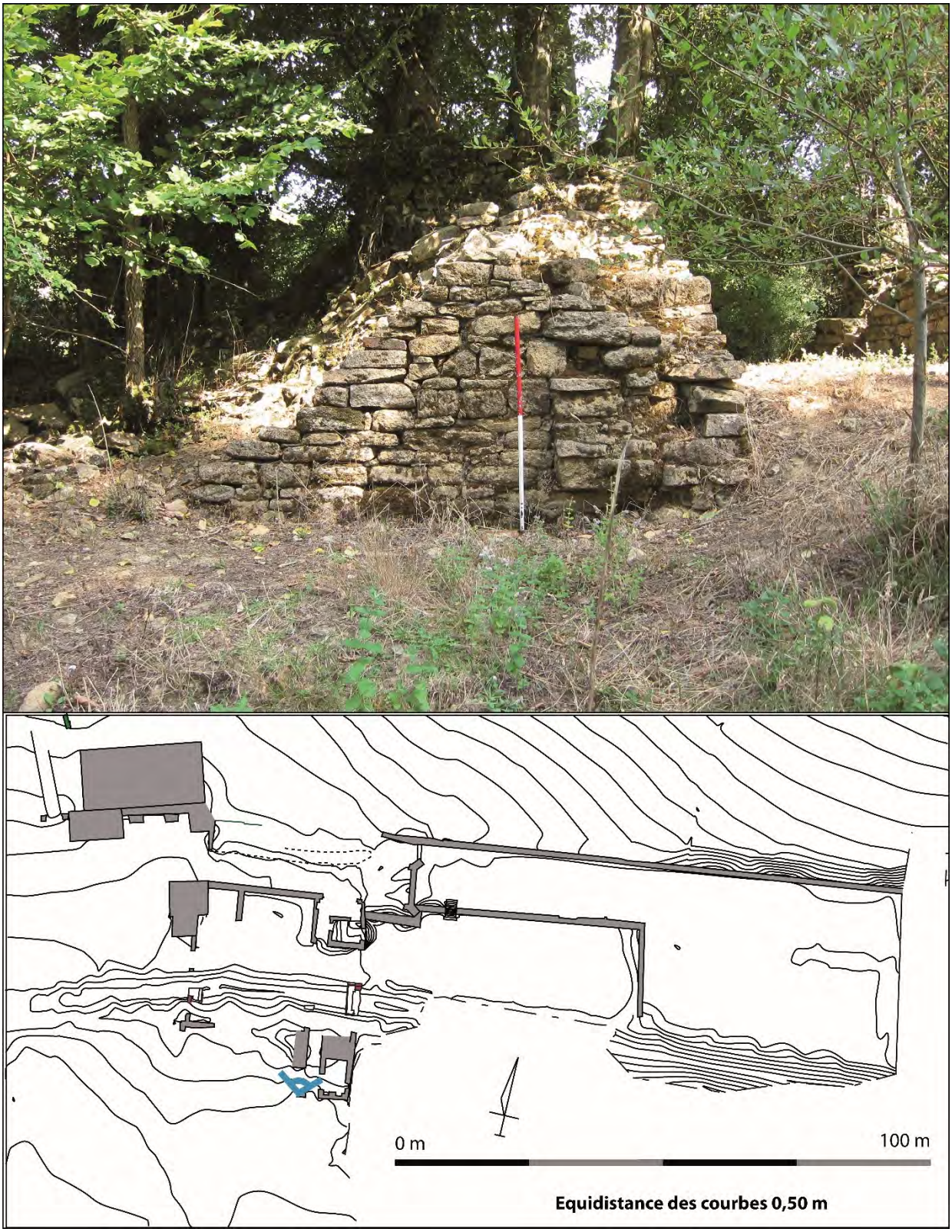

*Figure 64 : Détail de la jonction entre M22 et M21**

* **M21** correspond ici à l'arrachement visible à la gauche du jalon. **M22** correspond au parement visible.

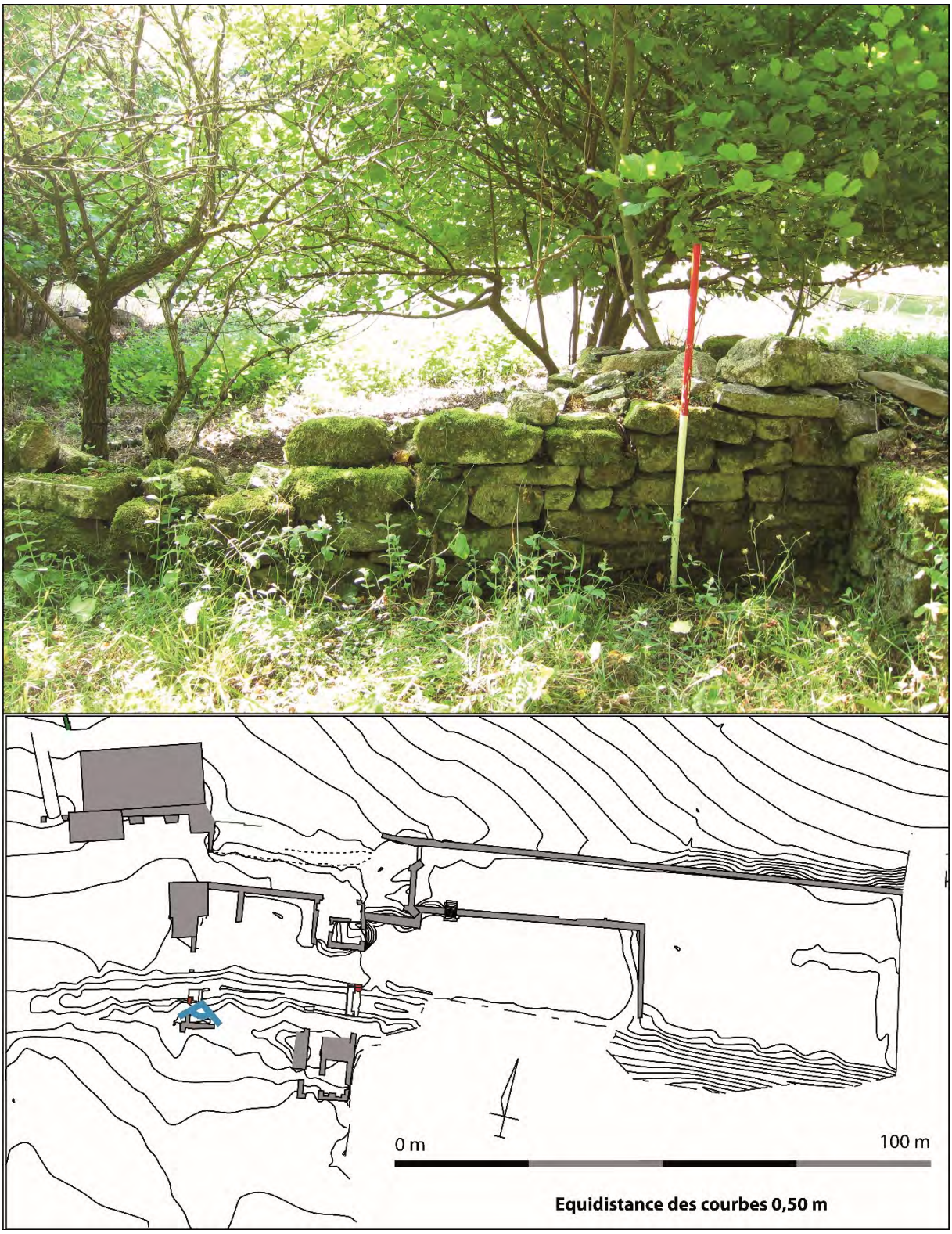

Figure 65 : Extrémité ouest de l'aile du réfectoire figurant les vestiges de M18 (à gauche) et de M20

A la différence de l'aile des moines, l'aile du réfectoire est peu documentée par les sources d'archives, et seules quelques cartes de visites fournissent des indices sur le bâtiment, sans pour autant détailler son organisation interne. Ainsi en 1632, nous savons que l'aile du réfectoire est en mauvais état et que l'abbé prévoit sa rénovation[100]. En 1648, les travaux ont été entamés mais le bâtiment du réfectoire (dont la position au sud du cloître est confirmée) n'est pas encore terminé[101]. En 1729, soit moins d'un siècle plus tard, il semble que l'aile du réfectoire soit de nouveau en ruine, bien que la cause en soit inconnue. Un projet de reconstruction d'un bâtiment d'environ 23m de long pour 8,70m de large, comprenant, au rez-de-chaussée, cuisine, dépense, réfectoire et infirmerie ainsi que des chambres à l'étage[102]. Ces dimensions indiqueraient une surface de 200m², assez modeste pour ce type de bâtiments [103]. La longueur de ce bâtiment correspondrait à celle proposée d'après les vestiges encore visibles sur le site, ce qui n'est pas le cas pour la largeur.

Il semble cependant que l'aile du réfectoire a connu des modifications par la suite. En effet, si l'on se réfère on plan de la forêt ou parc de Lanvaux, il semble que l'aile du réfectoire soit, au XVIIIe siècle, composée de deux bâtiments distincts (**fig. 66-1**). Le premier de ces bâtiments est situé à l'est, contre l'extrémité sud de l'aile des moines, et possède un étage. Le deuxième bâtiment, à l'ouest, est de plus petites dimensions et ne semble pas avoir d'étage. L'espace entre les deux bâtiments visibles sur le plan du XVIIIe siècle pourrait correspondre à la trace d'une autre pièce, possiblement d'axe nord-sud et saillante, détruite au XVIIIe siècle[104]. Le cadastre du XIXe siècle indique quant à lui un bâtiment unique à l'emplacement de l'aile du réfectoire (**fig. 66-2**).

Par conséquent, la morphologie de l'aile du réfectoire pour la période moderne est incertaine. Au XVIIe siècle le bâtiment aurait mesuré entre 21,80 m, d'après les vestiges, et 23 m, d'après le procès-

---

[100] 2 h 11, A.D. Morbihan : « […] comme aussy nous a dit le sieur abbé déclaré vouloir faire réparer un grand corps de logis qui servait autrefois de réfectoire et le quel menace ruine évidente […] ». Carte de visite de 1632. C'est la ruine de l'aile du réfectoire qui a poussé les moines à aménager une pièce pour se restaurer au sein de l'aile des moines, comme attesté en 1648.

[101] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Le long du cloistre du costé du midy, nous avons veu qu'on a basti un corps de logis neuf non encore achevé qui doit servir de refectoir suivant la pratique de l'ordre […] ». Carte de visite de 1648.

[102] LE MENE, 1902, p. 234 « […] Et nous ont dit les prieur et sous-prieur que, pour faire tous les bastimens dont la communauté a besoin, il conviendroit de faire une aile de bastiment du costé du midy, à prendre à la suite et joignant celui cy dessus, qui contiendroit, par le bas, cuisine, dépense et réfectoire et infirmerie, et par le haut des chambres pour les hostes et pour les domestiques ; lequel bastiment auroit de longueur 77 pieds sur 29 de largeur ». Le document auquel fait référence l'auteur (un procès-verbal de 1729) n'a pas été retrouvé.

[103] Une telle surface est assez modeste si l'on compare l'aile du réfectoire de l'abbaye de Lanvaux avec celles du corpus normand (VINCENT, 2014). Il faut néanmoins noter qu'à l'époque moderne la communauté de Lanvaux s'amenuise et qu'un important réfectoire (pièce) n'est, par conséquent, pas essentiel, ce qui pourrait justifier les dimensions de l'aile.

[104] Une telle pièce correspondrait alors probablement à l'espace du réfectoire au sein de l'aile éponyme. Cette configuration avec une pièce saillante permet, outre le gain d'espace au sein de l'aile, d'obtenir un meilleur éclairage naturel. Le corpus normand fournit plusieurs exemples de réfectoires saillants, à Bonport et Saint-André-en-Gouffern notamment (VINCENT, 2014).

verbal, de longueur. Le niveau de circulation ancien devait être aménagé environ un mètre plus bas qu'aujourd'hui, soit une altitude d'environ 42,50 m NGF, les sondages réalisés sur le site indiquant que le sol actuel est situé sur d'importants remblais. L'absence de mentions postérieures au XVIIe siècle ne permet pas de mieux documenter les possibles évolutions du bâtiment visibles sur les plans. Cependant, si les sondages et les documents d'archives n'ont pas apporté d'informations sur l'état de l'aile du réfectoire avant le XVIIe siècle, nous pouvons cependant supposer qu'à l'instar de l'église et de l'aile des moines, l'aile du réfectoire conserve globalement la même implantation au fil des siècles. Cet emplacement de l'aile du réfectoire, en vis à vis de l'église abbatiale par rapport au cloître, respectant les principes cisterciens opposant le pôle spirituel représenté par l'église au pôle corporel matérialisé par le réfectoire.

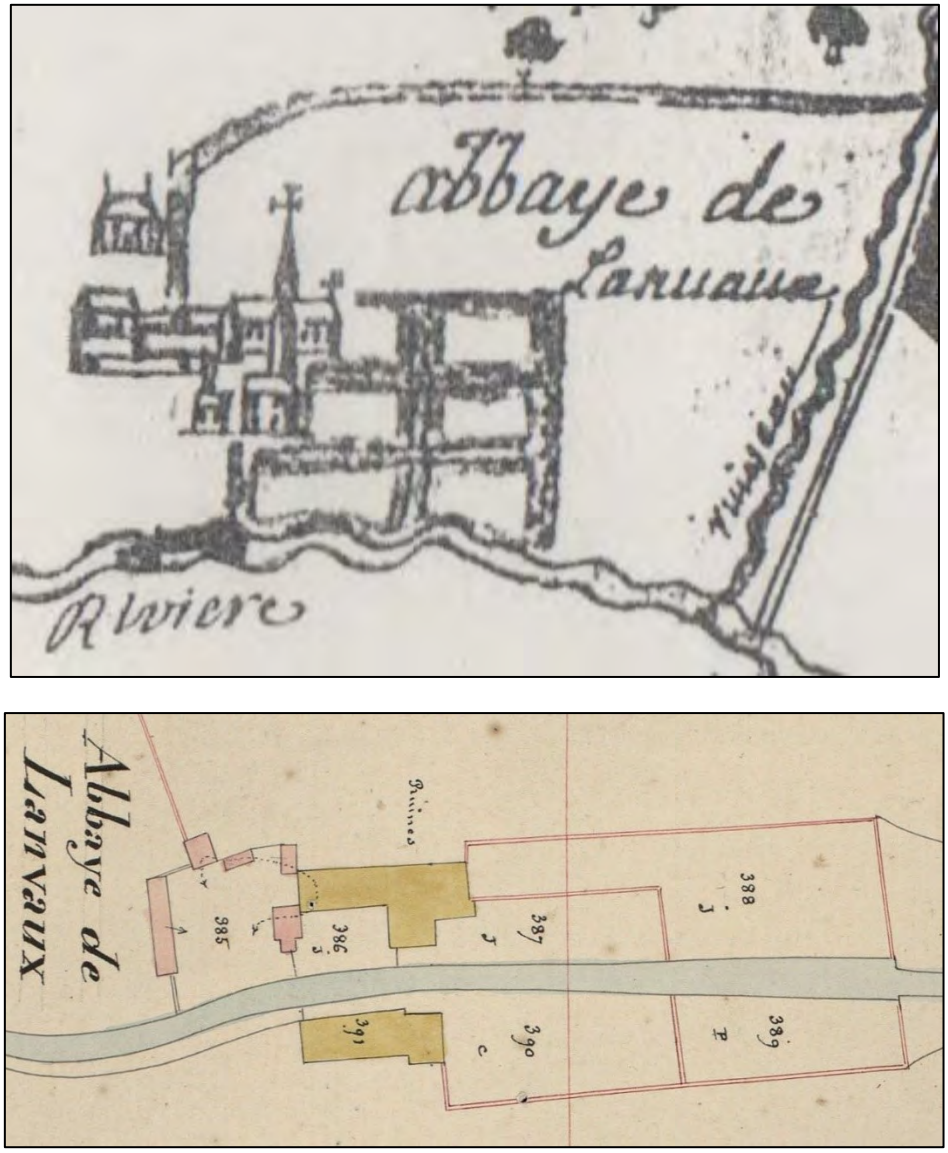

Figure 66 : Extrait du plan de la forêt ou parc de Lanvaux au XVIIIe siècle (Archives Nationales) et extrait du cadastre de 1850 (A.D. Morbihan).

2.3.4 L'aile des convers

L'aile occidentale du cloître, appelée traditionnellement « aile des convers » n'est que peu documentée à Lanvaux, que ce soit au niveau des archives ou du bâti. Les seuls vestiges accessibles pouvant appartenir à cette aile sont des maçonneries arasées, alignées selon un axe nord-sud de part et d'autre de la tranchée du canal du XIXe siècle.

Au sud, ces maçonneries alignées commencent à l'angle nord-ouest (supposé) de l'aile du réfectoire et se poursuivent jusqu'à la paroi sud de la tranchée (**mur A**) (**fig. 65**). Le sondage n°2, pratiqué le long de cette maçonnerie (**mur A**), avait pour vocation, entre autres, d'identifier si l'intérieur de l'aile occidentale pouvait se situer du côté est de ce mur. Ainsi, la stratigraphie observée au sein du sondage n°2 n'a fourni aucun élément en faveur d'une implantation du bâtiment à l'est de ces maçonneries, ce qui laisse supposer qu'il prenait place du côté ouest[105] (**fig. 67**). La maçonnerie a été mise au jour sur cinq assises lacunaires de moellons de granit pour une hauteur de 90 cm. Le mauvais état de ce lambeau du **mur A** peut s'expliquer par le creusement de la tranchée, qui a dû perturber les assises, ainsi que par l'arbre qui a ensuite pris racines au niveau des moellons le long de la paroi.

Au nord, la maçonnerie affleure tout juste au niveau du sol à proximité de la tranchée (**M17**). Un mur en appareil irrégulier de granit de 2,50m de hauteur (consolidé et reparementé par les propriétaires) se poursuit ensuite selon le même axe et sert d'appui à un petit appentis avant d'être interrompu par une maison probablement construite à la toute fin du XVIIIe siècle[106] (**M15** et **M16**, **fig. 68 et 69**). Ce mur présente des traces de réfections suggérant des ouvertures anciennes aujourd'hui bouchées sur la partie **M15** (**fig. 70**). Cependant, bien que ces maçonneries d'axe nord-sud puissent correspondre à un ancien mur de l'aile des convers, probablement le gouttereau est d'après la stratigraphie du sondage n°2, le peu d'éléments conservés et les différents réaménagements rendent difficile toute restitution de l'espace occupé par cette aile. Nous n'avons également aucun indice sur la largeur de l'aile des convers et la position du second gouttereau, aucune maçonnerie ne l'indiquant en surface ou au niveau de la tranchée.

---

[105] Pour la stratigraphie et les résultats du sondage n°2 se référer à 2.3.5 Le cloître.

[106] *L'Arvor*, 1901. Le bâtiment est mentionné comme « maison pour le garde » dans la vente de l'abbaye et l'appentis est identifié comme une écurie. La maison a depuis connu des travaux et a été réaménagée par les propriétaires.

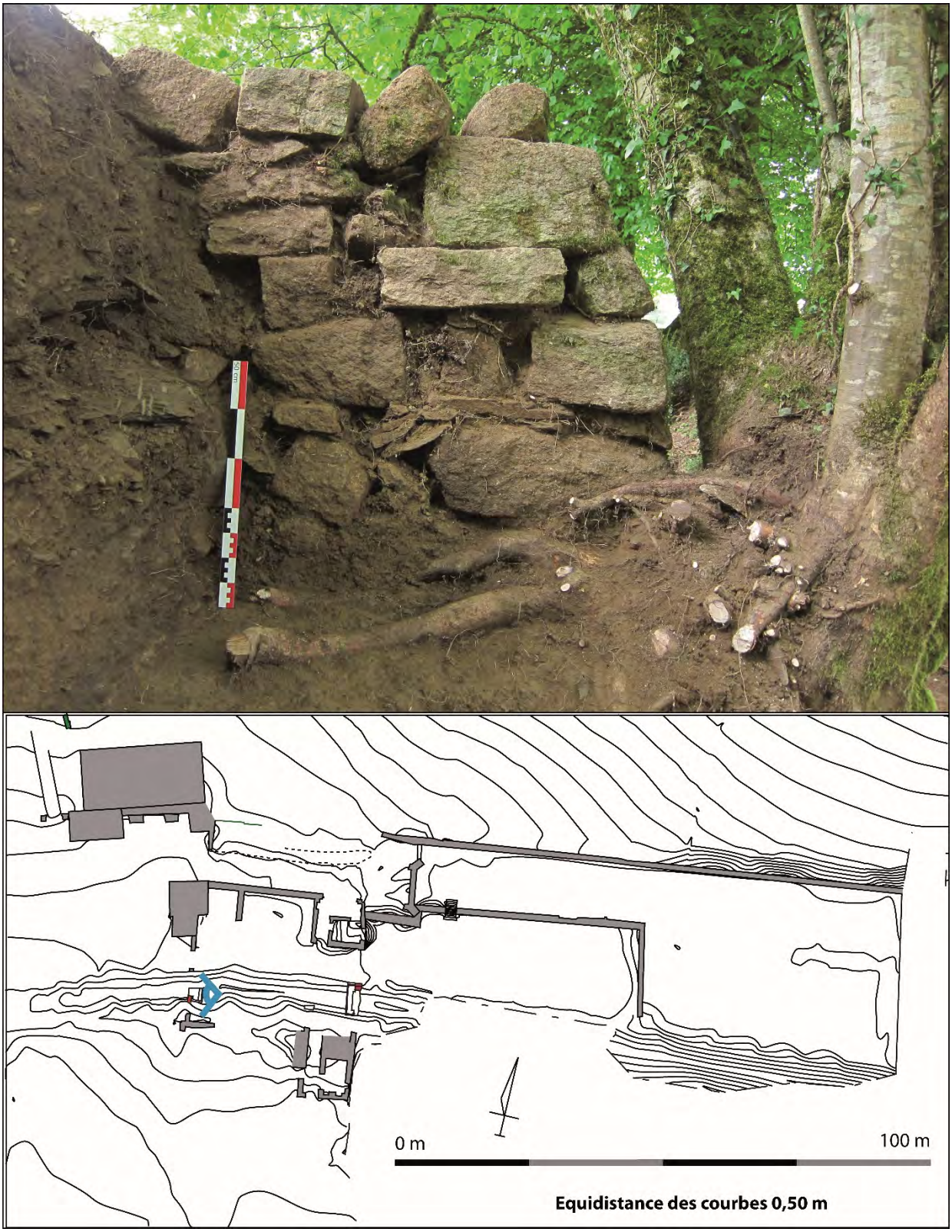

Figure 67 : Maçonnerie de l'aile des convers (Mur A) au niveau du sondage n°2

Figure 68 : Maçonnerie arasée (M17)

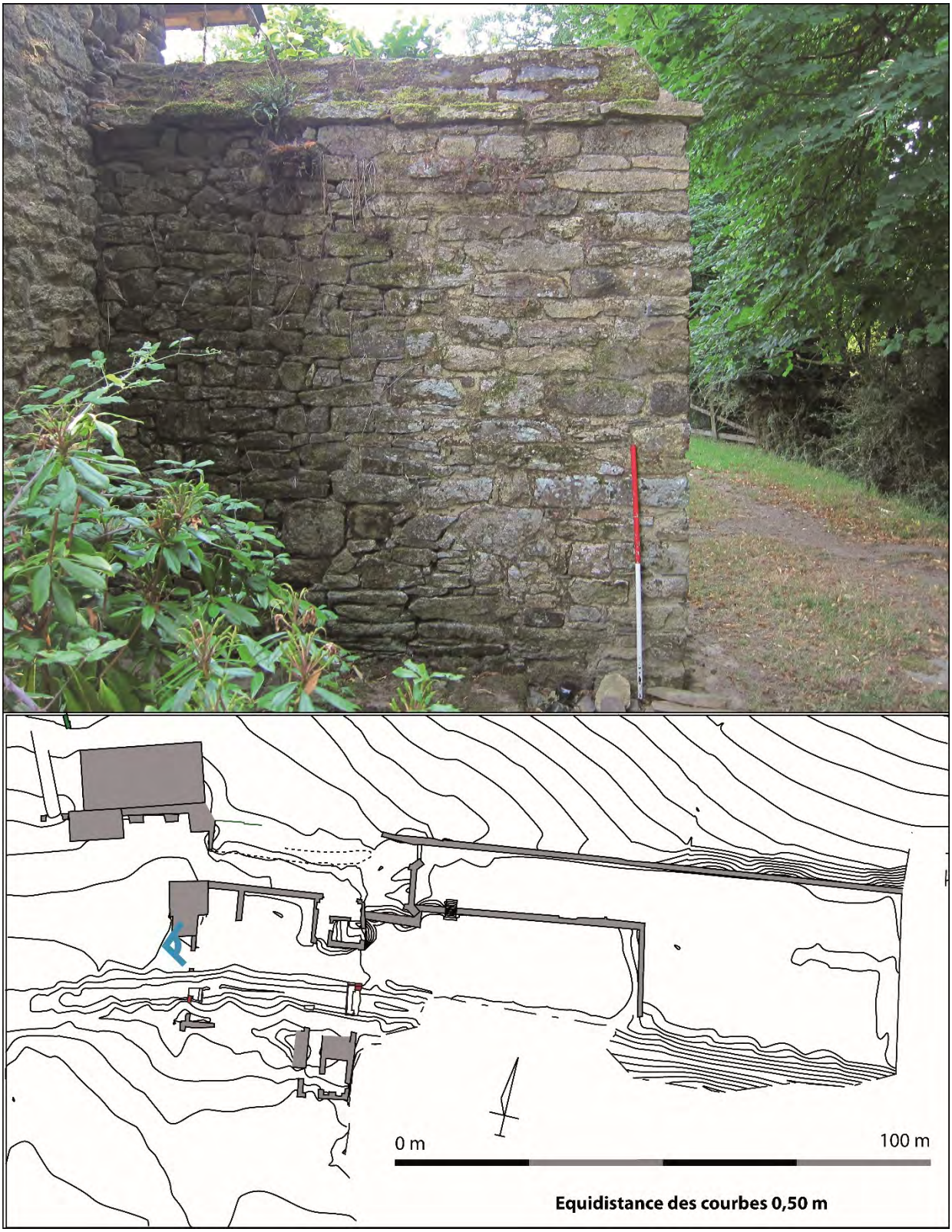

Figure 69 : Mur reparementé par les propriétaires (M16)

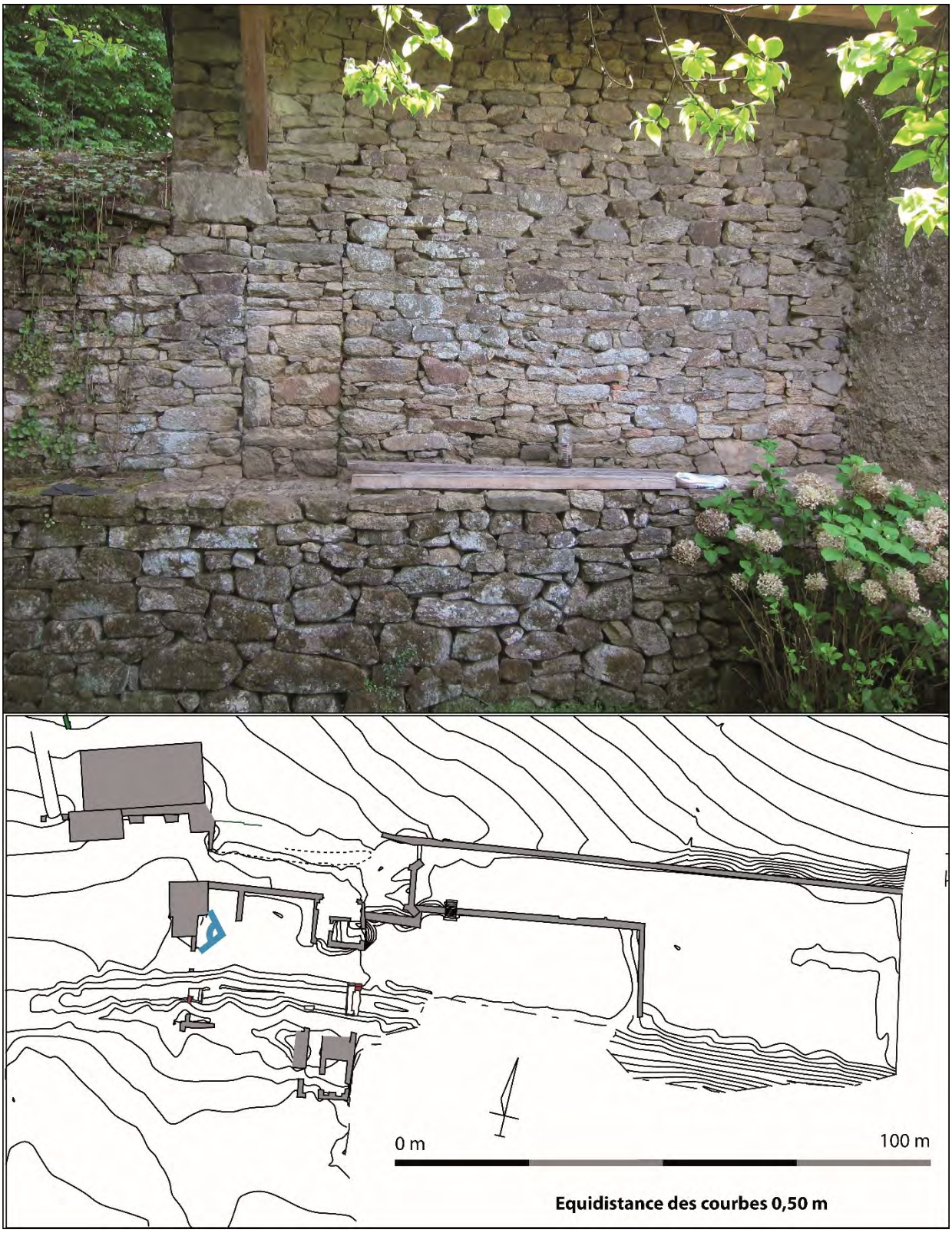

Figure 70 : Maçonneries à l'arrière de l'appentis (M15)

Les archives de l'abbaye apportent toutefois quelques informations sur les fonctions du bâtiment, bien que ne précisant pas son emprise au sol. Ainsi, en 1633, il semble que cette aile à l'ouest du cloître servait de logement à l'abbé commendataire mais comprenait également des espaces de stockages (cellier, greniers) ainsi qu'un réfectoire[107]. En 1648 nous apprenons également que le bâtiment sert également à recevoir les abbés venant visiter l'abbaye[108].

Ainsi, l'aile occidentale, dont nous conservons ici l'appellation traditionnelle d'aile des convers, servait essentiellement de corps de logis pour les abbés commendataires à la période moderne et avant la construction de la maison abbatiale au nord du site. Comme pour les autres bâtiments de l'abbaye, les archives sont muettes sur sa fonction et sa morphologie ancienne, et nous ne pouvons que supposer que cette aile moderne soit venue reconfigurer un état plus ancien en modifiant notamment les espaces intérieurs. L'état actuel des connaissances et des vestiges ne permettent pas de proposer une restitution de l'emprise et de l'organisation de cette aile. Malgré cela il semble que les lambeaux de maçonneries de part et d'autre de la tranchée, ainsi que le mur arrière de l'appentis, correspondent au gouttereau est de cette aile et fournissent ainsi l'une des limites spatiales de son implantation. Le propriétaire actuel a également indiqué que, lors de travaux de plomberie dans la maison « de garde », de nombreux pavés de terre cuites avaient été retrouvés. Cela alimente l'hypothèse d'un bâtiment à cet endroit, aujourd'hui supplanté par une maison et un appentis dans sa partie nord, et totalement ruiné dans sa partie sud.

[107] LE MENE, 1902, p. 230. L'auteur fait référence à un inventaire de 1633 qui n'a pas été retrouvé lors du dépouillement des archives.

[108] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Du costé du couchant dudit cloistre est le logis abbatial propre et commode, dans lequel lesdits prieurs et religieux nous ont donné une chambre, dans laquelle nous nous sommes retirés sur les huit heures du soir pour prendre nostre réfection et repos et vaquer au présent procès verbal remettant le scrutin au lendemain ». Carte de visite de 1648.

2.3.5 Le cloître

A l'instar d'autres bâtiments, peu d'éléments du cloître de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux nous sont parvenus. Il est cependant possible de localiser l'emplacement les limites de ce cloître d'après les vestiges des différentes ailes. Ainsi le cloître serait situé au sud de la nef de l'église abbatiale, dans un espace limité au nord par les murs de soutènement de cette nef (**MT5**), à l'est par le bras du transept (**M9**) et le mur gouttereau de l'aile des moines (au niveau de **M11**) et au sud par les maçonneries de l'aile du réfectoire (**M20**). La limite occidentale du cloître est plus problématique en raison du manque d'informations sur l'aile des convers.

La stratigraphie mise au jour dans la tranchée

Le sondage n°2, réalisé dans la tranchée du XIXe siècle au niveau d'une maçonnerie en moellons irréguliers de granit présumée appartenir à l'aile des convers (**mur A**), a permis de mettre au jour une stratigraphie au niveau du cloître (**fig. 71**), située sous les niveaux en lien avec les réaménagements du XIXe siècle[109].

Ainsi, sous ces niveaux de remblais (**US 301** et **302**), une couche plus fine d'environ 10 cm d'épaisseur, de couleur orange et de texture sableuse est présente sur l'ensemble du sondage (**US 303**) et vient s'appuyer contre le **mur A**. Si une petite quantité de mobilier (céramique, terre cuite architecturale et clous en fer) a été mise au jour, elle n'éclaire en rien la chronologie. Cependant l'identification des niveaux antérieurs laisse supposer qu'il s'agit du témoin d'une phase d'abandon ou de destruction. Sous ce niveau se trouve une couche très peu compacte, dont la matrice de couleur noir grise charbonneuse/cendreuse est épaisse de quelques centimètres (**US 304**). Ce niveau a livré une quantité importante de mobilier, notamment de nombreux tessons de céramique noircis sur leur face extérieure ainsi qu'une importante quantité de clous en fer. Cette abondance de mobilier au sein d'un sédiment charbonneux/cendreux laisse présumer qu'il s'agit d'un rejet de foyer. L'essentiel du mobilier céramique est composé de fragments de panse de pots à cuire de type coquemar. Au sein du mobilier céramique des fragments de lèvre de type Saint-Jean-de-la-Motte ainsi que des tessons de type « rose bleue » de Laval semblent indiquer une datation XVe-XVIIe[110]. Cependant la présence de fragments de tuyaux de pipe en terre cuite placerait plutôt l'**US 304** entre le XVe et le XVIIIe siècle.

---

[109] Les niveaux stratigraphiques du XIXe siècle sont détaillés en 2.2.2 lors de l'étude de la mise en place du canal.

[110] Base de données ICERAMM : pour la céramique « rose bleue » voir les codes 10a, 10c et 11g des ateliers lavallois (53) ; pour la céramique de Saint-Jean-de-la-Motte se référer au code 01j de St-Jean-de-la-Motte dite "parois fines" (72). Les tessons mis au jour sont peu nombreux et de petites dimensions.

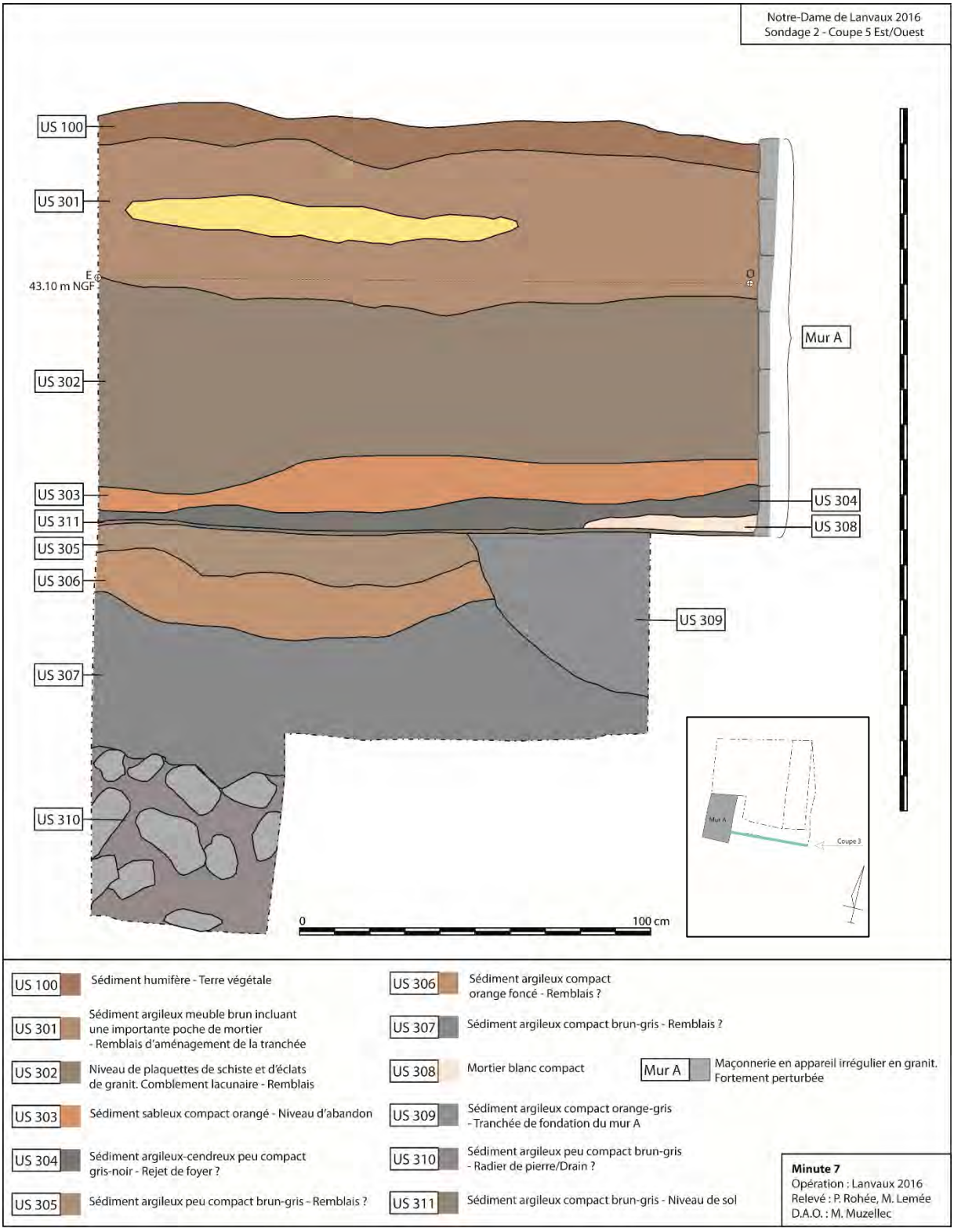

Figure 71 : Coupe n°5 située le long de la paroi sud du sondage n°2

Directement sous **l'US 304** se trouve une fine couche d'argile compacte pouvant être un niveau de sol, bien qu'aucun indice chronologique n'ai été mis au jour. Ce sol (**US 311**) est situé à une hauteur de 42,40 m NGF et vient s'appuyer à l'ouest contre le **mur A**. Cette altitude de sol est comparable avec celle constatée dans l'aile des moines, située plus à l'est[111]. Entre le niveau de sol (**US 311**) et **l'US 304**, à l'angle du sondage et du **mur A**, se trouve une petite poche compacte de mortier de chaux blanche (**US 308**). L'état lacunaire du **mur A** ne permet cependant pas d'identifier si ce mortier est issu de cette maçonnerie ou s'il s'agit d'un rejet. Les couches antérieures au niveau de sol (**US 311**) constituent des niveaux dans lesquelles le **mur A** vient s'implanter. En effet, la tranchée de fondation du mur A (**US 309** pour le comblement et **US 312** pour le négatif) vient couper trois des strates repérées lors du sondage (**US 305, 306** et **307**). Le peu de mobilier mis au jour n'a cependant pas permis d'identifier la nature et la période de fonctionnement de ces couches. Sous ces niveaux se trouve un radier de pierre (**US 310**), servant probablement d'assise et de drain pour les niveaux supérieurs.

Ainsi, la présence d'un niveau de sol en argile (**US 311**) ainsi que la couche de rejet (**US 304**) semble confirmer que le sondage 3 s'implante à l'extérieur de l'aile des convers, côté cloître. Le **mur A** serait alors le mur gouttereau est de l'aile occidentale. En outre, la stratigraphie mise au jour au sein du sondage n°2 indique que le niveau de circulation moderne, au niveau du cloître, se situait plus bas qu'aujourd'hui. Cet élément confirme également l'importance des remblais qui ont eu lieu suite à la destruction de l'abbaye qui biaisent la lecture du site. Cependant le sondage n°2 n'a apporté aucun élément sur les aménagements normalement présents au sein d'un cloître (galeries et lavabo notamment) et nous devons nous référer aux documents textuels et iconographiques pour compléter ces informations.

Dimensions et organisation du cloître

Si l'on prend comme limites, pour l'espace supposé du cloître, celles données par les maçonneries de soutènement de la nef l'église abbatiale au nord (**MT4**), le gouttereau de l'aile des moines à l'est, les vestiges du réfectoire au sud (**M20**) et les gouttereau supposé de l'aile des convers (**mur A**), il est possible de proposer une restitution d'un cloître de 24,50 m sur sa longueur nord-sud et 21m pour sa largeur, soit une surface de 514,5 m². Si ces dimensions s'avèrent justes, le cloître de Notre-Dame de Lanvaux serait particulièrement réduit, à l'instar de l'église abbatiale et de l'aile des moines (pour les vestiges les plus documentés)[112].

---

[111] Se référer à la partie 2.3.2.

[112] A titre de comparaison, au sein du corpus normand, le plus petit cloître a une surface de 542m² (abbaye de Bival) et la majorité des abbayes masculines ont un cloître de plus de 1000m² (VINCENT, 2014).

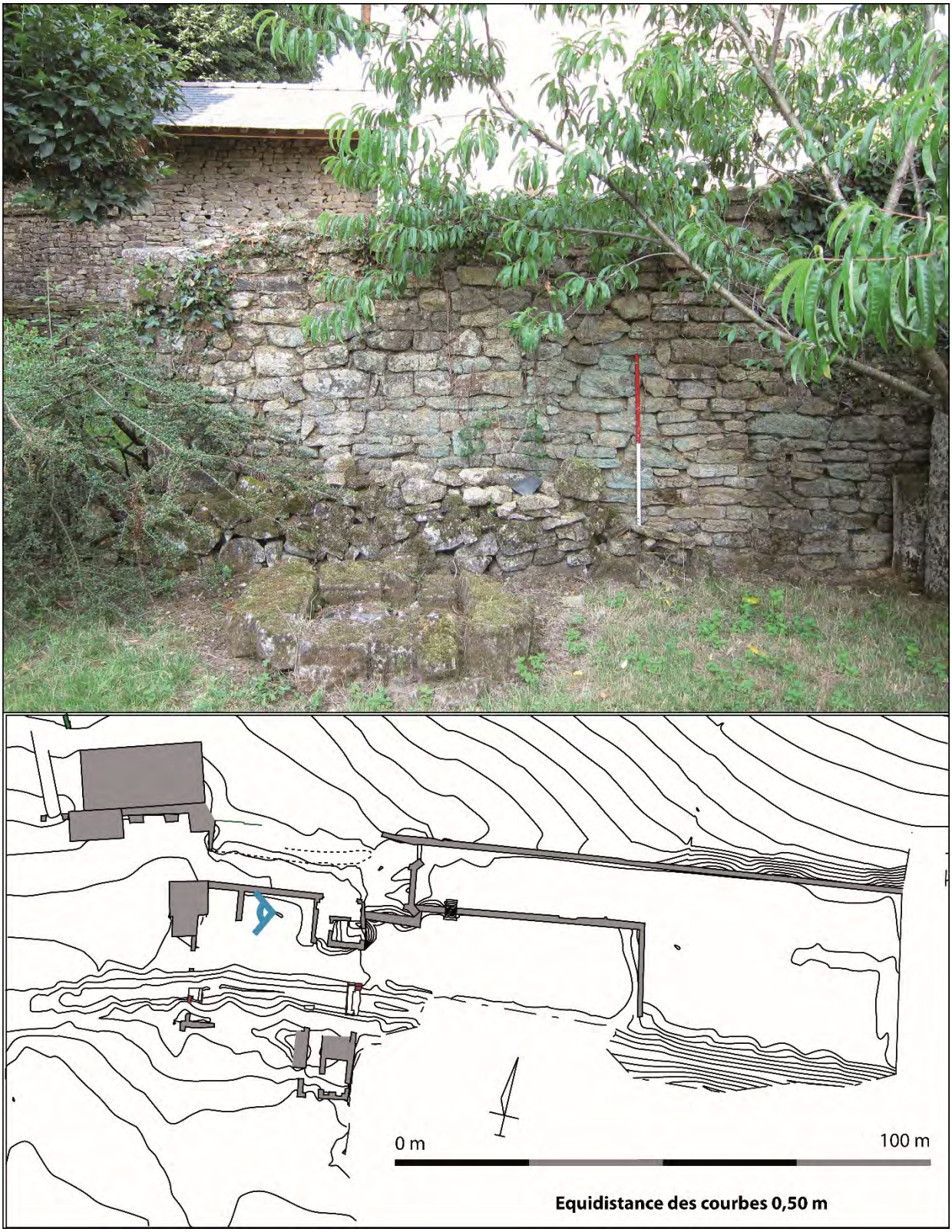

Figure 72 : Mur perpendiculaire au soutènement de la nef (M13)

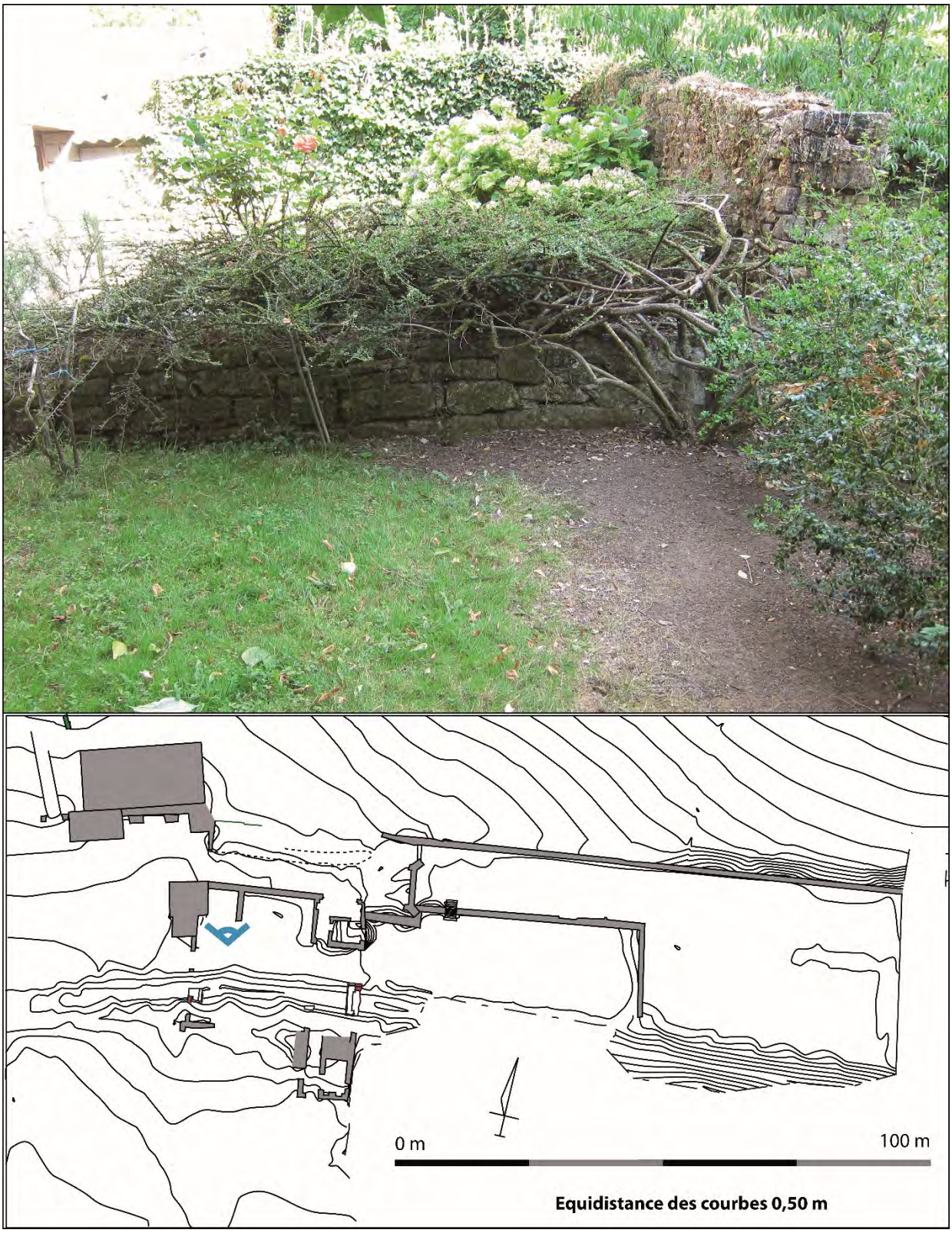

Figure 73 : Mur parallèle au soutènement de la nef (M14)

Un autre mur est situé à proximité de la maison « du garde », le long du mur de soutènement de la nef (**M13** et **M14**, **fig. 72** et **73**). La fonction et la datation de ce mur sont inconnues, mais, n'apparaissant pas sur le cadastre ancien, il est possible que ce dernier soit relativement récent. Ce mur (**M13**) vient s'appuyer contre la maçonnerie de soutènement de la nef (**MT5**) et continue sur 5,30 m (et 1,50 m de hauteur) avant de former un retour (**M14**) sur environ 4 m (et 0,50 m de hauteur)[113]. Il est possible que l'angle formé par ce mur n'ait aucun rapport avec l'ancienne abbaye. En effet, ce mur sert aujourd'hui à délimiter une terrasse gravillonnée à l'arrière de la maison, et il pourrait avoir était construit en réemployant des moellons issus de l'abbaye pour délimiter et agrémenter cette terrasse. Cependant il est possible qu'une étude plus approfondie apporte de nouveaux éléments sur ce mur permettant de le lier à l'occupation monastique.

Les archives de l'abbaye sont peu nombreuses à faire mention du cloître. En 1380, il apparait que le cloître, l'infirmerie et d'autres bâtiments sont en mauvais état, attribué aux guerres et à la mauvaise gestion de l'abbaye par les abbés[114]. Plus tard, à la fin du XVe siècle, les religieux de Lanvaux doivent reconstruire une partie des bâtiments, dont le cloître, mais il semble que leurs finances ne suffisent pas. Ainsi, en 1478, lors d'une assemblée du Chapitre général, l'abbé de Clairmont est désigné pour investiguer l'état des bâtiments et du cloître de l'abbaye de Lanvaux qui doivent être reconstruits[115].

---

[113] Le retour n'apparait pas sur le relevé, une importante haie le couvrait lors de l'opération, il a été ajouté à posteriori sur certains plans.

[114] DENIFLE, volume 2, tome 2, 1899, p. 745 : « *Universis christi fidelibus, etc .Dum precelsa meritorum insignia... Cum itaque sicut accepimus ecclesia monasterii B. Marie de Lanvaryo, Cist. Ord., Veneten. Dioc., vitrariis, coopertura, libris, calicibus, vestibus et aliis ornamentis ecclesiasticis carere noscatur ipsiusque monasterii claustrum, infirmaria, domus et alia edificia propter guerras et mortalitatum pestes que in illis partibus diu viguerunt, et etiam malum regimen abbatum dicti monasterii qui fuerunt pro tempore quasi totaliter destructa et ad terram prostrata existant... [de indulgentiis et eleemosynis]. Dat. Avinione iv non. Februarii an. II* » (Reg. Vat. Clement VII, n°292, fol. 48) : A tous les fidèles du Christ, etc. Jusqu'aux plus hautes marques du mérite... C'est pourquoi, pour ainsi dire, lorsque nous avons appris de l'église du monastère N-D de Lanvaux, de l'ordre cistercien, du diocèse de Vannes, qu'elle soit reconnue être privée de vitraux, couverture, livres, calices, habits et autres ornements ecclésiastiques, et le cloître du monastère lui-même, l'infirmerie, logis et d'autres bâtiments proches qui ont été, pour un temps, comme si totalement détruits et abattus contre terre. Au nombre de ces causes, les fléaux des guerres et des mortalités qui longtemps étaient importants, et aussi la malheureuse direction des abbés du dit monastère ... [d'indulgences et d'aumônes]. Donné à Avignon, le 2 des nones de Février de la seconde année.

Les conflits auxquels il est ici fait référence par Clément VII sont probablement ceux survenus dans le cadre de la Guerre de Succession de Bretagne.

[115] CANIVEZ, volume 5, 1937, p. 369 : *« Abbati de Claromonte per generale Capitulum committitur, quatinus quamprimum poterit fideliter et debite se informet de necessitate, quam patitur monasterium B. M. De Lanvaux , Venetensis diocesis, in suis aedeficiis et praesertim in reparatione claustri praedicti monasterii fienda ; et informatione facta , necessitateque comperta licentiam tribuat abbati praedicti monasterii de Lanvaux vendendi certam suorum nemorum portionem, ad sublevandum ruinas et desolationes huiusmodi claustri, ac aliorum dicti monasterii sui aedificationem »* : L'abbé de Clairmont est chargé par le chapitre général, de faire état le plus tôt possible dans la mesure où il le pourra le plus fidèlement et qu'il s'informe du montant nécessaire pour une restauration du monastère N.-D. de Lanvaux, du diocèse de Vannes, concernant ses bâtiments et en particulier la réparation du cloître du dit monastère. Lorsqu'il aura eu cette information, et que les coûts seront estimés qu'il accorde la permission à l'abbé du dit monastère de Lanvaux de vendre une partie de leur forêt afin de restaurer ruines et désolation de ce cloître et même d'édifier d'autres bâtiments à son monastère.

Nous savons ensuite qu'en 1648, les galeries du cloître étaient de bois et que des piliers y supportaient une charpente lambrissée[116]. Aucune trace matérielle de ces aménagements ne nous est cependant parvenue. Pour ce qui est des différents accès, nous savons qu'un escalier permettait d'accéder à l'église et, suivant la logique derrière la réalisation d'un cloître, les différentes ailes devaient semblablement avoir au moins un accès depuis le cloître[117]. L'accès de l'extérieur à l'intérieur du cloître est cependant plus difficile à restituer, nos connaissances sur les accès des ailes étant encore limités.

[116] 2 h 11, A.D. Morbihan : « Et estants descendus dans le cloistre nous l'avons trouvé assez beau et commode couvert d'une bonne charpente et lambris porté par des piliers de bois tourné, le tout suffisant hormis que le lambris a besoin d'estre redressé et appuyé d'autant qu'il panche vers le préau et courbe les piliers qui pourroient quelque jour manquer s'il n'y est pourveu ». Carte de visite de 1648.

[117] 2 h 16, A.D. Morbihan : « Semblablement une porte de cinq pieds huit pouce de haut trois pieds de large le tout du costé de leglise […] ». Marché pour la construction des baies de l'église de 1672. Cette porte de trois pieds de large pourrait correspondre (notamment par ses dimensions) à l'ouverture dans le bras sud du transept.

2.3.6 Aménagements extérieurs au carré claustral

Outre les bâtiments du carré claustral, il est possible d'obtenir des informations sur d'autres structures et espaces de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Lanvaux. Les sources sur ces aménagements sont souvent lacunaires, et à l'exception de la maison abbatiale, peu de structures sont encore visibles. Ainsi les informations proviennent souvent de mentions dans les documents d'archives, de plans ou de rares élévations qui ne peuvent souvent pas être recoupées entre elles. Il faut également noter que nous n'avons aucune donnée sur les aménagements extérieurs au carré claustral pour la période médiévale. Néanmoins, il est probable que l'emplacement de ces aménagements, à l'exception de la maison abbatiale, n'ait que peu évolué, à l'instar du carré claustral.

Maison abbatiale

À l'entrée du terrain, au nord, se trouve l'imposante maison abbatiale du XVIIIe siècle, ancienne demeure des abbés commendataires, qui sert aujourd'hui de résidence pour les propriétaires du site. Cet édifice domine le reste du site en étant implanté à une hauteur de 50,50 m, soit plus haut que les bâtiments du carré claustral (une disposition fréquente pour l'abbé commendataire puisse être dans l'abbaye tout en étant en dehors de la communauté). Il s'agit d'un important bâtiment, de 24,75 m sur 12,50 m en incluant le corps en saillie sur son côté nord.

Le premier état de la maison abbatiale daterait de la toute fin du XVIIe siècle (aux alentours de 1690) et aurait été motivée par le mauvais état de l'aile occidentale du carré claustrale (aile des convers) ou résidait l'abbé commendataire lorsqu'il se rendait à l'abbaye[118]. Il est important de noter que certains documents plus anciens mentionnent une « maison abbatiale », qui correspondrait, d'après la chronologie établie, au logement de l'abbé au sein de l'aile des convers[119]. En outre, un logement à l'écart des lieux réguliers permettait à l'abbé commendataire de conserver ses distances avec la communauté et d'avoir un espace de résidence plus avenant[120].

---

[118] GUILLOUX, 1894 ; LE MENE, 1902, p. 233. Les deux auteurs attribuent la construction de la maison abbatiale à l'abbé Claude-Philippe de Caurel de Tagny, dont l'abbatiat s'étend de 1680 à 1695. Les documents d'archives concernant la construction de ce bâtiment n'ont pas été retrouvés.

[119] Des documents de 1669 (2 h 16, A.D. Morbihan), font notamment mention de la maison abbatiale.

[120] La construction de logis abbatiaux séparés du carré claustral est courante à l'époque moderne suite à la mise en commende d'une grande partie des abbayes, comme à Breuil-Benoit, Beaubec, Barbery ou La Trappe en Normandie (VINCENT, 2014) et Le Relec en Bretagne (PERENNEC et GRALL, 2009).

La construction d'un logis séparé a également entrainé une division de l'espace au sein du site entre les bâtiments, jardins, vergers des religieux et de l'abbé commendataire.

- *État actuel de la maison abbatiale*

L'édifice compte deux étages, dont un est sous combles. Dans son état actuel, le bâtiment présente sur le gouttereau sud six fenêtres séparées par une porte au rez-de-chaussée, sept fenêtres au premier étage et trois fenêtres de lucarne sous les combles (**fig. 74**). Devant ce gouttereau sud se trouve une terrasse de 24 m de long sur 7, 5m de large. Les deux pignons de l'édifice sont aveugles et supportent chacun une souche de cheminée, trois autres souches sont visibles sur l'arrête du toit. Sur le côté nord du bâtiment, un corps en saillie de 4,50m de long pour 4m de large, contre lequel vient s'accoler une petite annexe en arc de cercle, accueille l'escalier desservant les étages et est ouvert d'une porte et de deux fenêtres (**fig. 75**). La partie du gouttereau nord à l'est du corps d'escalier est percée d'une porte au rez-de-chaussée et d'une fenêtre au premier étage. Les traces d'une seconde fenêtre, aujourd'hui comblée sont cependant visibles. Les deux fenêtres sont d'ailleurs toujours présentes en partie haute du gouttereau nord du côté ouest du corps d'escalier. Un petit bâtiment de plein pied est accolé à la maison abbatiale en partie basse du gouttereau, du côté ouest.

- *État XVIIIe de la maison abbatiale*

Le plan actuel de la maison abbatiale ne correspond cependant pas à son état ancien. Ainsi, si l'on se fie aux différents documents cadastraux, il est possible de constater que le bâtiment accolé au niveau de l'angle nord-ouest du corps principal du logis n'était pas présent au XIXe siècle (**fig. 76-1** et **76-2**). De plus, un plan ancien, datant probablement du XVIIIe siècle, vient également attester de la configuration ancienne de la maison abbatiale et notamment d'ouvertures aujourd'hui disparues au niveau des pignons (**fig. 77**)[121].

Ce troisième plan de la maison abbatiale pourrait être contemporain de la dernière grande phase de travaux réalisée sur le bâtiment en 1756, documentée par un devis et un procès-verbal[122]. En effet il s'agit de la dernière grande phase de travaux documentée, et nous savons qu'à cette occasion, la façade et les baies de la maison abbatiale ont été entièrement reconstruits entre 1756 et 1758[123]. Ainsi, à

[121] 2 h 30, A.D. Morbihan.

[122] 2 h 21, A.D. Morbihan. D'autres éléments, notamment les escaliers d'accès aux jardins ainsi qu'une écurie, viennent également conforter cette contemporanéité (voir 2.3.7).

[123] 2 h 21, A.D. Morbihan : « Toutte la façade de la maison abbatialle sera démolie jusqu'au rez de chausé et du fond seront fouillé jusqu'au solide

l'exception du bâtiment accolé au nord-ouest de la maison et des ouvertures des pignons, la configuration actuelle de la maison abbatiale correspond à celle dessinée sur le plan du XVIIIe siècle, possiblement réalisé à proximité des travaux de 1756.

La terrasse qui s'étend devant le gouttereau sud semble également avoir connu des modifications depuis le XVIIIe siècle. Ainsi, si la terrasse actuelle mesure pratiquement la même longueur que le gouttereau sud de la maison abbatiale, le plan du XVIIIe siècle indique que la terrasse continuait auparavant à l'est de l'édifice jusqu'à un mur. De même, la largeur de la terrasse actuelle (7.50 m) est plus réduite que celle du plan, qui indique une largeur de 29 pieds (soit plus de 9,50 m). De plus, si la terrasse est aujourd'hui recouverte de graviers, le devis de 1756 mentionne un espace carrelé[124]. Enfin, ces travaux ont également concerné des aménagements internes comme les planchers[125]. Les travaux de 1756 ne sont cependant pas les premiers à avoir été réalisés sur la maison abbatiale et des réparations, non documentées, avaient déjà été effectuées en 1703, 1713 et 1735[126].

---

et ensuite la ditte façade sera reconstruite à neuf dans la longueur qui est de douze toises et demies dans la hauteur du rez de chaussée qui est de vingt-sept pieds en bon mortier de terre franc et pierre. Les portes et les fenestres seront relevé dans les mêmes proportion ou elles sont et les pierres de taille de la porte et des fenestres seront posé a bon mortier de chaux et de sable, le peron composé de trois marche sera rétablie et (… ?) sur un solide demassoné, dans pignons où il y à des layardes seront rétablie les (… ?) et les fenestres qui y sont seront bouchées et massoné pour rendre la ditte (… ?) plus solide. ». Devis de 1756.

[124] 2 h 21, A.D. Morbihan : « Les terrases en carreaux carrelagé seront rétablie. ». Devis 1756. Nous supposons qu'il s'agit de la terrasse de la maison abbatiale car cette mention est inscrite dans l'article 3 du devis qui concerne les travaux sur la maison abbatiale.

[125] 2 h 21, A.D. Morbihan : « Sera faite une poutre de bon bois de chesne au plancher supérieur de la cuisine de vingt et deux pieds de longueur et de trente à quatorze pouces de garnissage et sera réparés la démolition des murs et plancher faite pour placer la ditte poutre, le tout fait suivant lart ce que le dit experts à estimé faire et fournir en se servant des anciens matériaux propre à estre mis en œuvres chaffaudage et poulittonage. ». Devis de 1756.

[126] GUILLOUX, 1894 ; LE MENE, 1902, p. 233. Les documents d'archives n'ont pas été retrouvés. Guilloux fait référence à des travaux en 1713 alors que Le Mené parle de travaux en 1703. Il est possible qu'il s'agisse du même événement et qu'une coquille se soit glissé dans l'article de Le Mené (l'abbé de Volvire que mentionne Guilloux ayant en effet dirigé l'abbaye en 1713).

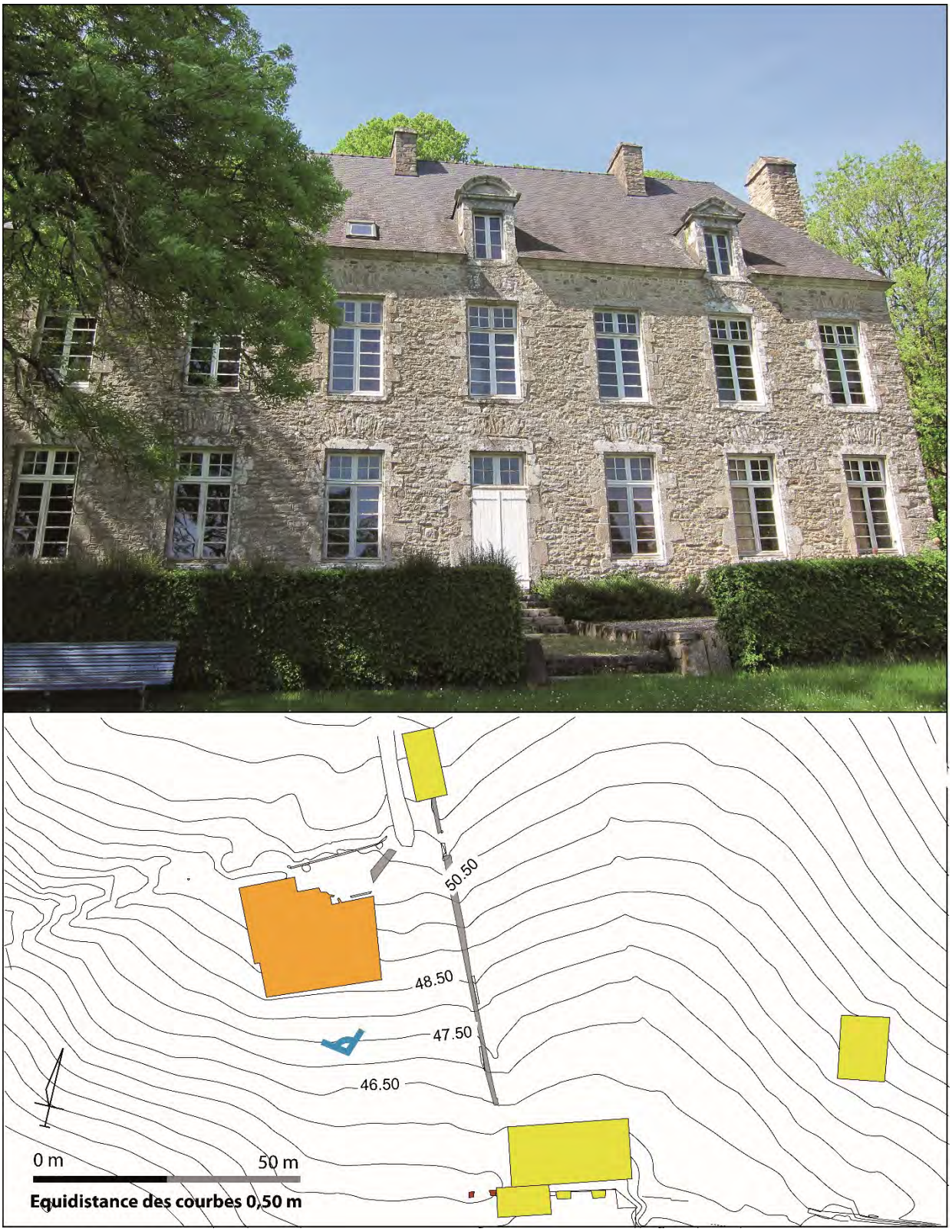

Figure 74 : Façade de la maison abbatiale

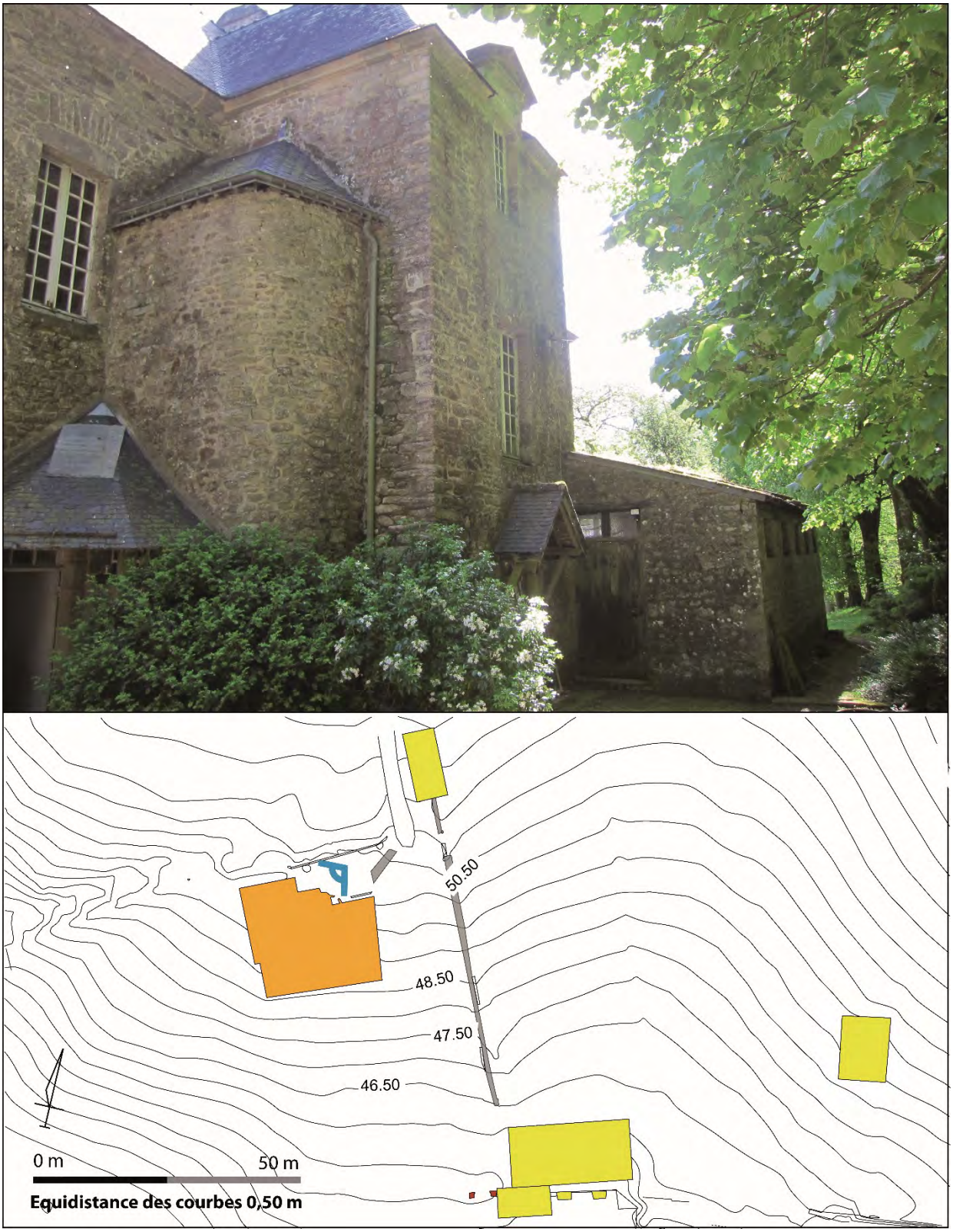

Figure 75 : Corps d'escalier en saillie du gouttereau nord de la maison abbatiale

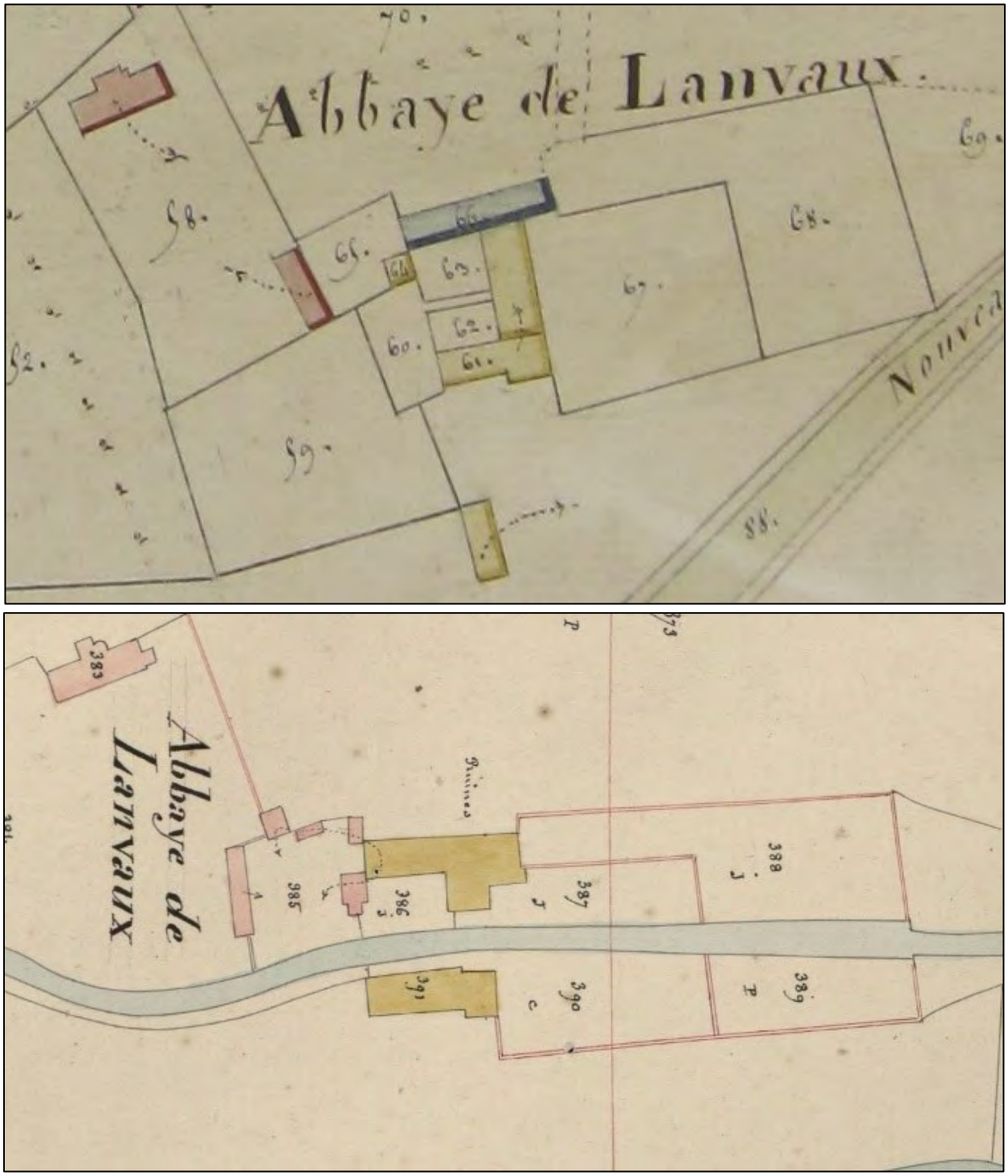

Figure 76 : Plan géométrique de l'abbaye et des forges de Lanvaux (1831) et extrait du cadastre de 1850 (A.D. Morbihan).

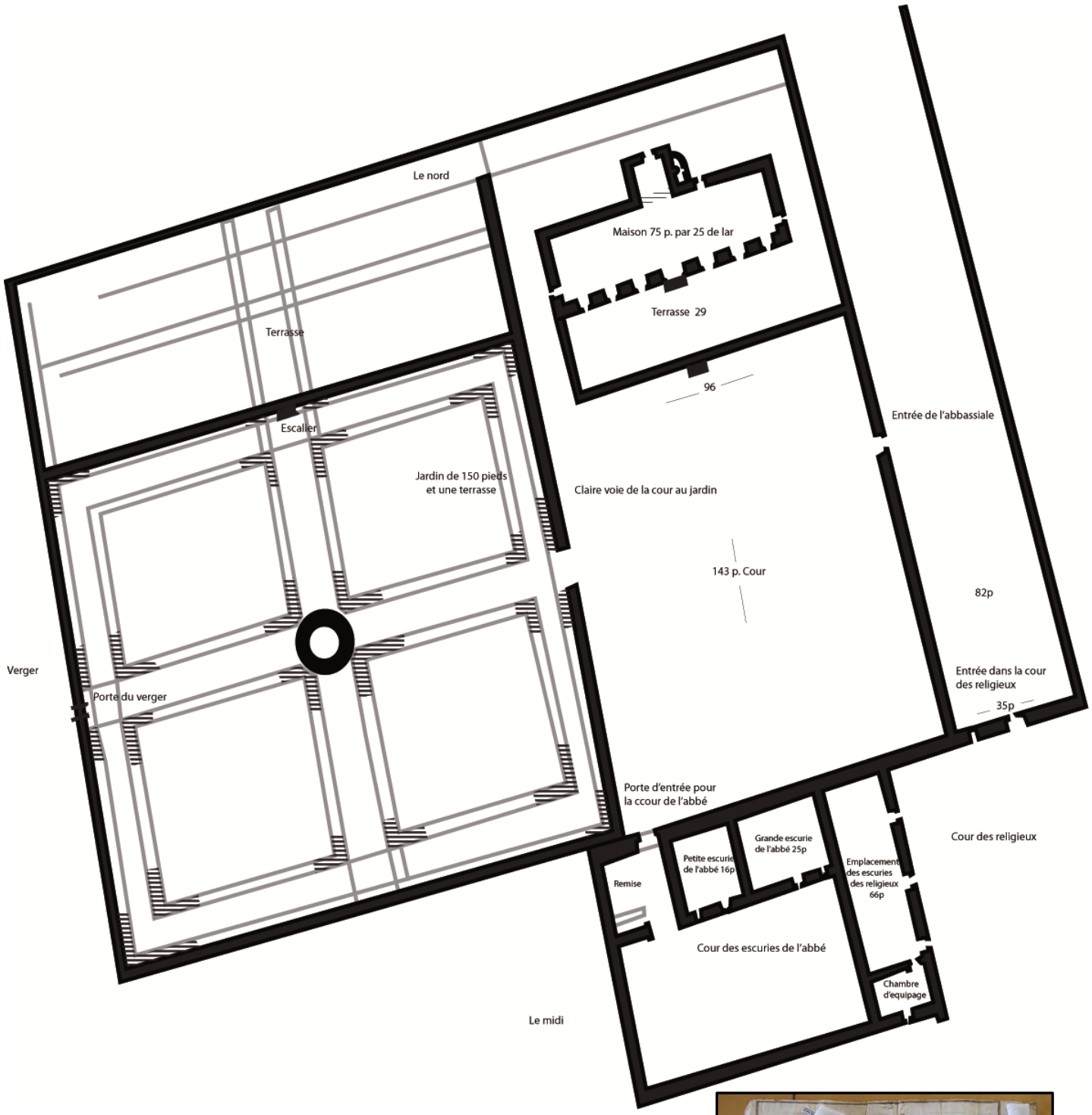

Figure 77 : Plan XVIIIe de la maison abbatiale (A.D. Morbihan 2H30)

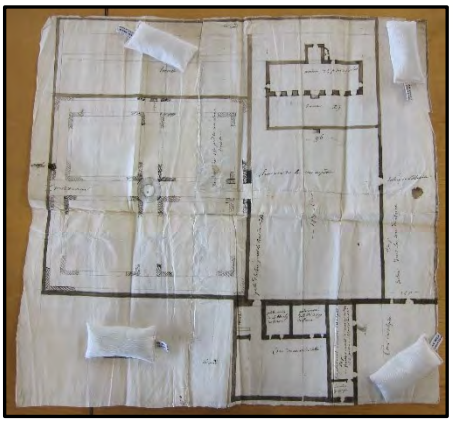

Porterie, accès et pigeonnier

Le terme de porterie désigne, au sein d'une abbaye, le ou les bâtiments servant d'accès aux personnes et aux biens à l'abbaye (spirituel) depuis le monde extérieur (temporel). Il s'agît d'une structure complexe située à l'écart des bâtiments conventuels qui donne accès au « petit enclos » contenant les structures d'accueil, économiques et artisanales.

Aucune structure correspondant à la porterie n'est connue à Lanvaux. Cependant, les plans du XVIIIe siècle semblent indiquer que l'accès à l'abbaye se faisait par le nord, suivant une route en provenance de l'est[127]. On peut donc supposer que le secteur de la porterie se situait au nord ou au nord-est de la maison abbatiale. Les archives sont également muettes autour de la porterie, que ce soit au sujet des structures ou de sa localisation, et les seules informations sur l'entrée du monastère concerne un portail surmonté d'un colombier avait été démoli avant 1617[128]. Un pigeonnier sur piliers de bois a ensuite pris sa place avant d'être démoli à son tour en 1663[129]. Enfin, la dernière mention de ce portail à pigeonnier est celle d'un « grand portail » en 1669[130]. Le manque d'information sur la localisation de ce portail ne permet cependant pas d'affirmer s'il s'agissait ou non d'un élément de la porterie, d'autant plus que les vestiges d'un portail sont aujourd'hui visibles à l'extrémité de l'allée descendant de la maison abbatiale aux bâtiments conventuels. Il semble cependant, d'après les déclarations des moines, que le « champs du colombier », qui accueillait précédemment le portail, servait au XVIIIe siècle de verger[131]. La localisation de ce verger n'étant pas précisée, il pourrait s'agir de celui indiqué à l'ouest des jardins de la maison abbatiale ou d'un autre possiblement dans la « cour des religieux ». Il est également possible que ce verger se soit trouvé au nord de la maison abbatiale, à proximité de l'allée d'entrée. Cette précision ne permet ainsi, en l'état des connaissances, d'affiner la localisation du colombier/pigeonnier.

---

[127] Cette voie d'accès est notamment visible sur le plan de la forêt ou parc de Lanvaux (Archives nationales ; **fig. 30** et **66**).

[128] 2 h 11, A.D. Morbihan. GUILLOUX, 1894. Guilloux indique que cette structure se trouvait au nord de l'abbaye, au niveau de l'accès à l'abbaye. Le document retrouvé en archives et difficilement lisible et aucune information n'a pu en être retenue. Une note postérieure identifie cependant l'acte : « Ce concordat fait voir que dès l'année 1617 il n'y avait plus de fuie ou collumbier mai seulement un pigeonnier sur le portail le quel estoit porté sur quatre piliers de bois, ce qu'on peut encore prouver par un grand nombre de témoins qui l'ont vu. Et on fut obligé de le démolir pour les raisons contenues dans la permission qu'en a donné l'abbé Rouxel la quelle est (… ?) dans ce concordat. Ce qui doit suffire à monsieur l'abbé Thanny. ».

[129] GUILLOUX, 1894.

[130] 2 h 16, A.D. Morbihan : « […] avoir descendu la couverture d'un pigeonnier ruiné au-dessus du grand portal et d'un appenti joignant l'église aussi ruiné […] ». Procès-verbal du 9 septembre 1669 (travaux réalisés par Jan Cozjan).

[131] 2 h 36, A.D. Morbihan: « Le lieu et emplacement de l'abbaye, église cloître dortoir et autres logements réguliers, maison abbassiale inhabitée, coure, écurie, étable jardin vergé, le tout contenant et faisant quatorze journaux trois quart de terrin ce qui fait l'anclos régulier et dans tout ce terrin déclarent les religieux n'avoir que cinq journaux de terre labourables qui consistent en leur verger ou champ du colombier […] De ce vergé il y a un tier en pature, un tier en jardin et le reste ensemancé en froment ou en avoinne à l'alternative pour avoir du fourage pour les bestiaux […] ». Déclaration de 1750 (ces informations sont reprises dans une déclaration de 1751).

Cette allée, d'axe nord sud, est également figurée sur le plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle (**fig. 77**). Sur ses bords est et ouest, l'allée est délimitée par des murs, dont celui situé à l'est correspondrait, si l'on replace le plan d'après l'emplacement de la maison abbatiale (**fig. 78**), à des maçonneries conservant, aujourd'hui encore, une certaine élévation (**fig. 79**). Ces maçonneries forment un mur d'axe nord sud, bâti en moellons irréguliers de granit et conservé sur une dizaine d'assises. A l'extrémité sud de cette allée, un portail dont les piles sont toujours en élévation permettait d'accéder, toujours d'après le plan de la maison abbatiale, à la « cour des religieux » qui s'étendait à l'ouest du carré claustral. Il est probable que ces piliers aient été refaits lors des travaux de 1756. En effet, la porte cochère est reconstruite à cette époque et, d'après la localisation générale des travaux, entre la maison abbatiale et les bâtiments conventuels, ces piliers semblent correspondre[132].

Par conséquent le doute subsiste sur la localisation de ce portail surmonté d'un pigeonnier : s'agissait-il d'une structure en lien avec une hypothétique porterie plus au nord du site ou plutôt avec le portail entre l'allée et la cour des religieux ? Le peu d'indices disponibles sur les accès à l'abbaye et la morphologie des bâtiments en lien avec ces accès ne permettent pas à l'heure actuelle de répondre à la question de la localisation de ce portail d'entrée surmonté, jusqu'au XVIIe siècle, d'un colombier.

[132] 2 h 21, A.D. Morbihan : « Sera reconstruit à neuf en pierre de taille les deux pilliers de la grande porte cochère de l'entrée de la ditte abbaye, possée à chaux et sable et placé une porte à deux battants avec un guichet, le tout en bois de chêne […] Sur les deux piliers de la porte cochère en dessus de la dite porte sera placé à chaux un pot de fleur de pierre […] ». Devis de 1756.

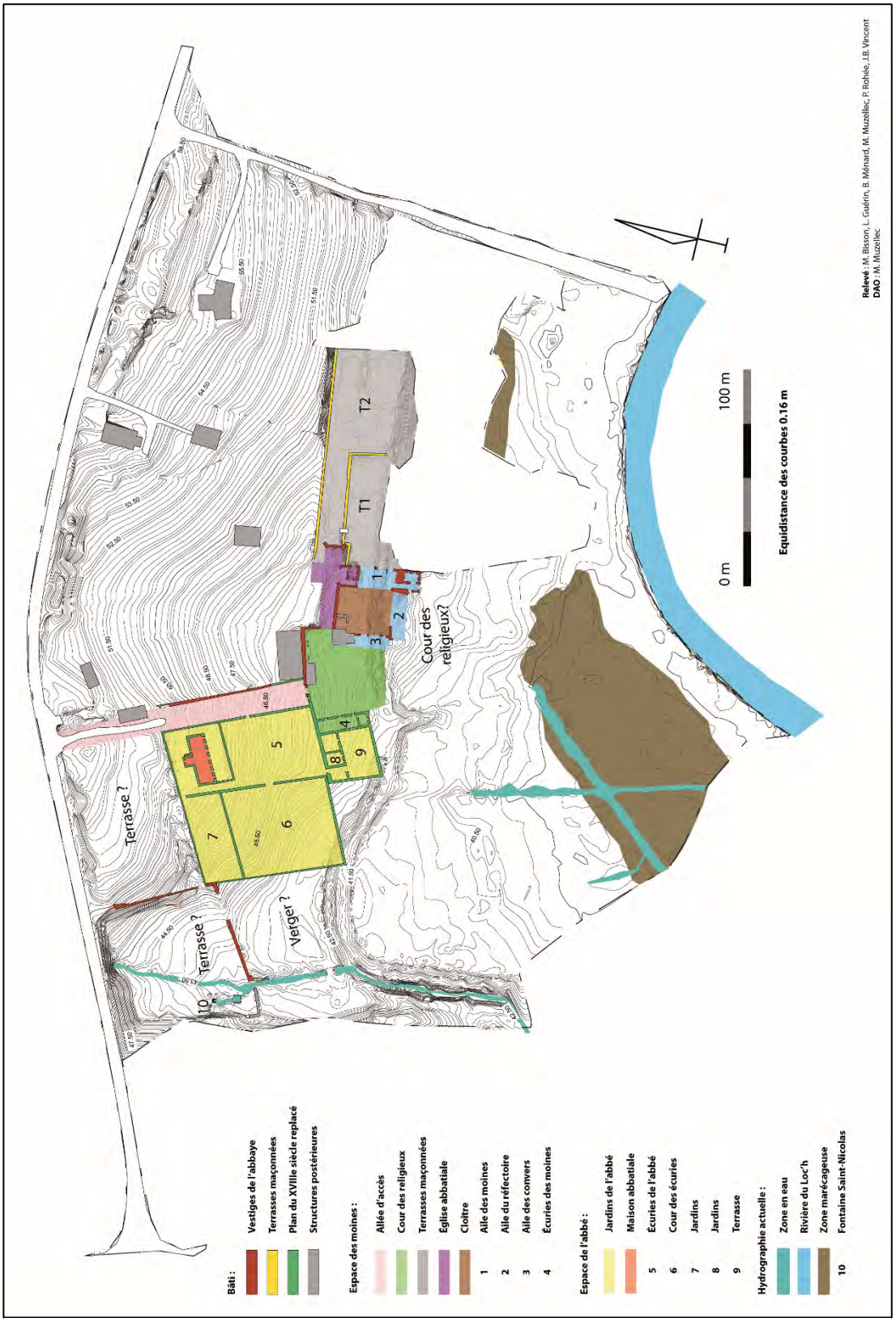

*Figure 78 : Plan XVIIIe de la maison abbatiale replacé sur le relevé général**

* Un plan à plus grande échelle est disponible en annexe

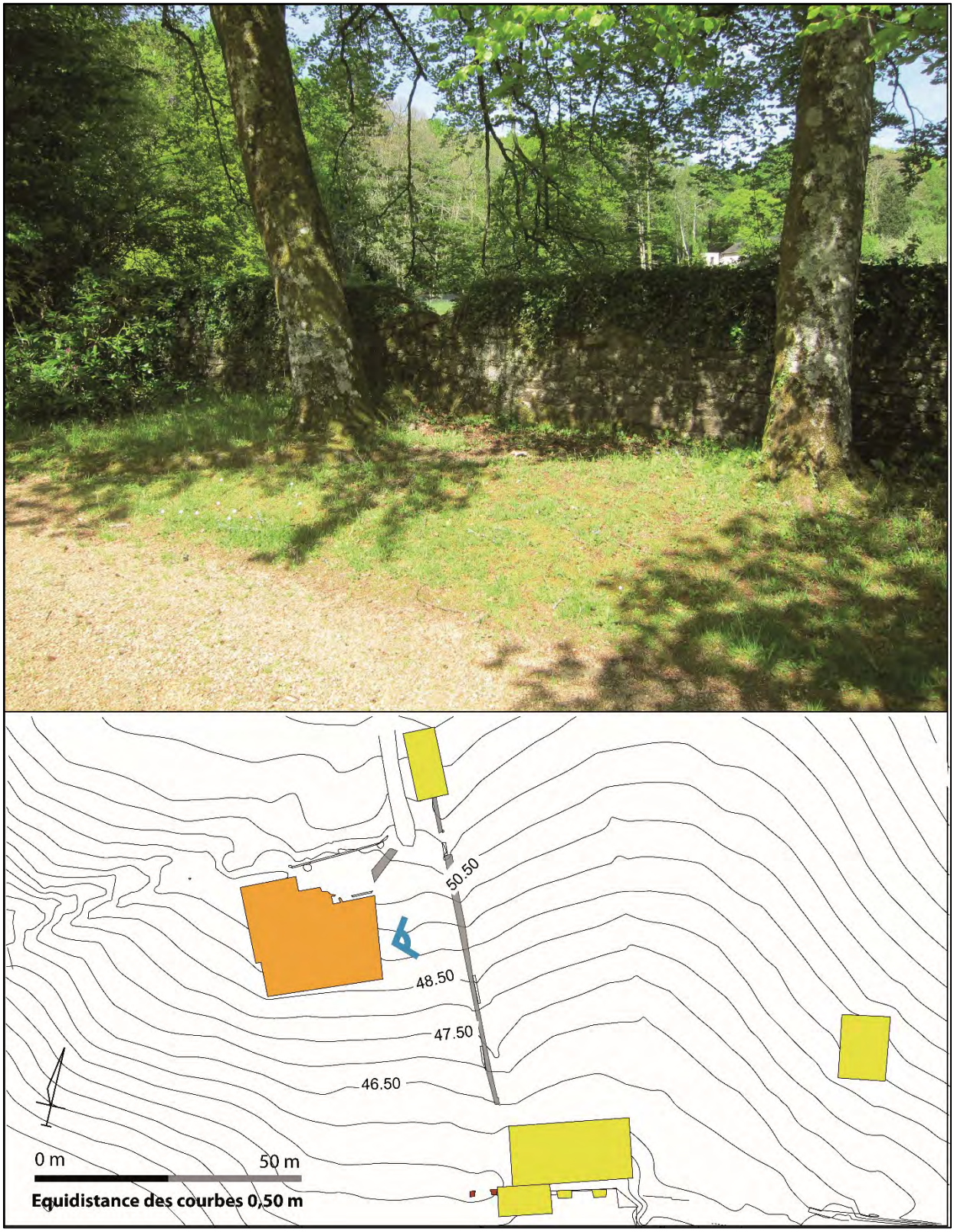

Figure 79 : Mur de l'allée descendant vers la "cour des religieux"

Écuries et autres bâtiments

Tout comme pour l'accès à l'abbaye, nous devons nous tourner vers les archives de l'abbaye pour obtenir des renseignements sur les écuries, dont il ne reste aucun vestige visible. Ainsi, si l'on se réfère au plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle, on peut noter la présence d'écuries, situées à l'ouest de la cour des religieux (**fig. 77**). Ces écuries sont divisées en deux bâtiments distincts, communicants respectivement avec l'espace de l'abbé commendataire et celui des religieux (**fig. 80**).

Le premier ensemble d'écurie est ouvert à l'est vers la cour des religieux et s'organise en un long bâtiment d'axe nord-sud, percé de trois ouvertures (porte et fenêtres) le long du gouttereau est et d'une autre ouverture à l'extrémité sud. La plus grande des deux pièces, d'une longueur de 66 pieds (environ 21,80 m), est identifiée comme l'« emplassement d'escuries des religieux ». La seconde pièce, dont l'accès se fait par une ouverture dans le refend sud de la pièce principale, est une chambre d'équipage. Les dimensions de la chambre d'équipage ne sont pas spécifiées, mais, en comparaison avec l'écurie, la pièce devait mesurer environ 11 pieds de long (soir environ 4,50 m). Ainsi, le bâtiment mesurait approximativement 26 m dans sa longueur pour 5.50 m dans sa largeur[133].

Le deuxième ensemble d'écuries se situe dans une petite cour au sud de la cour de la maison abbatiale. Cette cour est accessible par un passage desservant également une « remise » au sein d'un bâtiment d'axe est-ouest. Lesdites écuries sont ensuite accessibles par des ouvertures dans le gouttereau sud du bâtiment. La pièce orientale du bâtiment est désignée comme la « grande escurie de l'abbé » et mesure 25 pieds de long (environ 8,25 m) alors que la pièce occidentale correspond à la « petite escurie de l'abbé » et ne mesure que 16 pieds (environ 5,30 m) de long. Ce bâtiment mesurait approximativement 22,5 m dans sa longueur et 7 m dans sa largeur[134].

Ce premier plan des écuries de l'abbé pourrait être complété par deux autres documents présentant des écuries mais ne spécifiant pas leur localisation[135]. D'après l'orientation et les dimensions globales indiquées il semble ainsi que ces deux autres plans puissent correspondre à un autre état de ce même corps d'écuries.

---

[133] Les dimensions de la chambre d'équipage et la largeur du bâtiment ont été déduites d'après les mesures connues. Ces mesures sont probablement dans œuvre, les pièces et les cloisons étant clairement séparées sur le plan et, par conséquent, les dimensions proposées sont également dans œuvre.

[134] Ici aussi les dimensions sont déduites des mesures connues et sont données dans œuvre.

[135] 2 h 30, A.D. Morbihan.

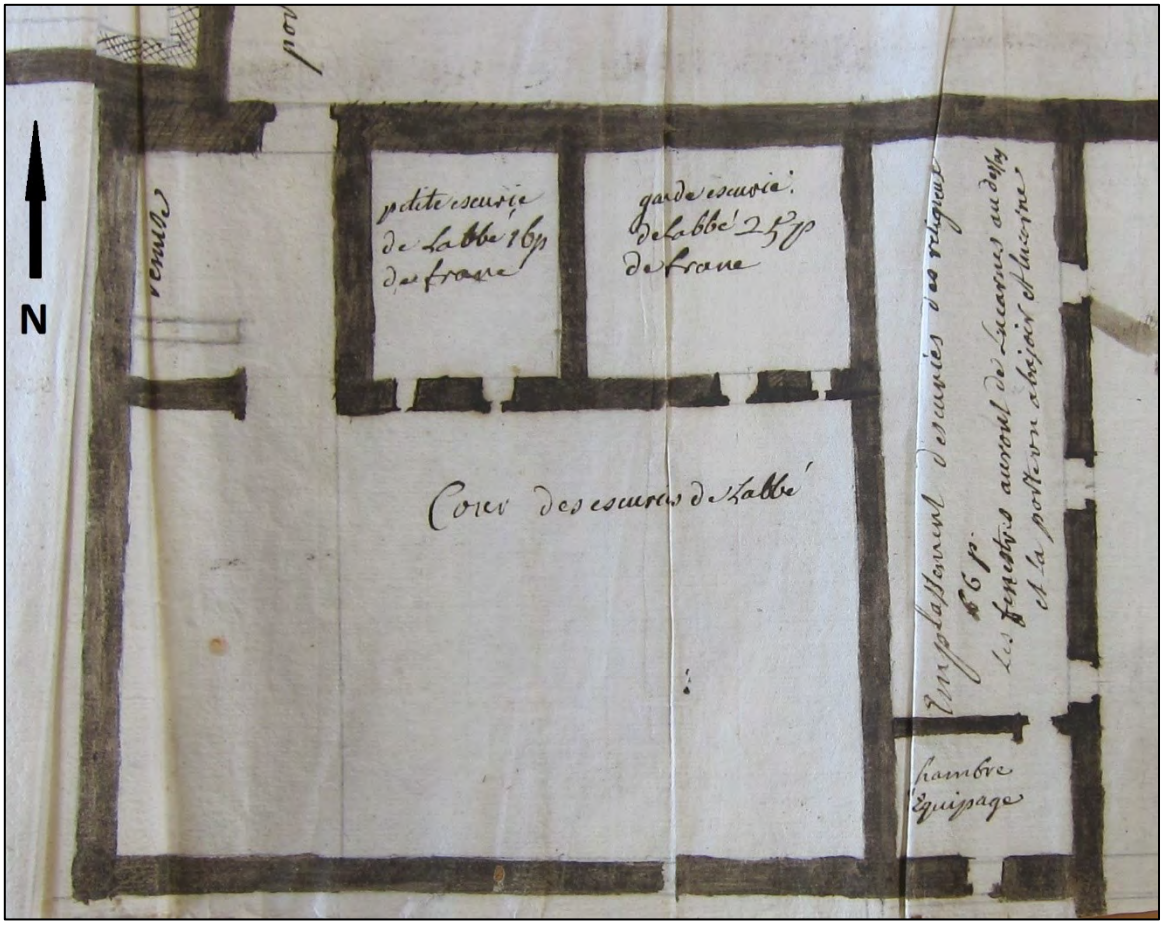

Figure 80 : Détail des écuries sur le plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle (2 H 30, A.D. Morbihan)

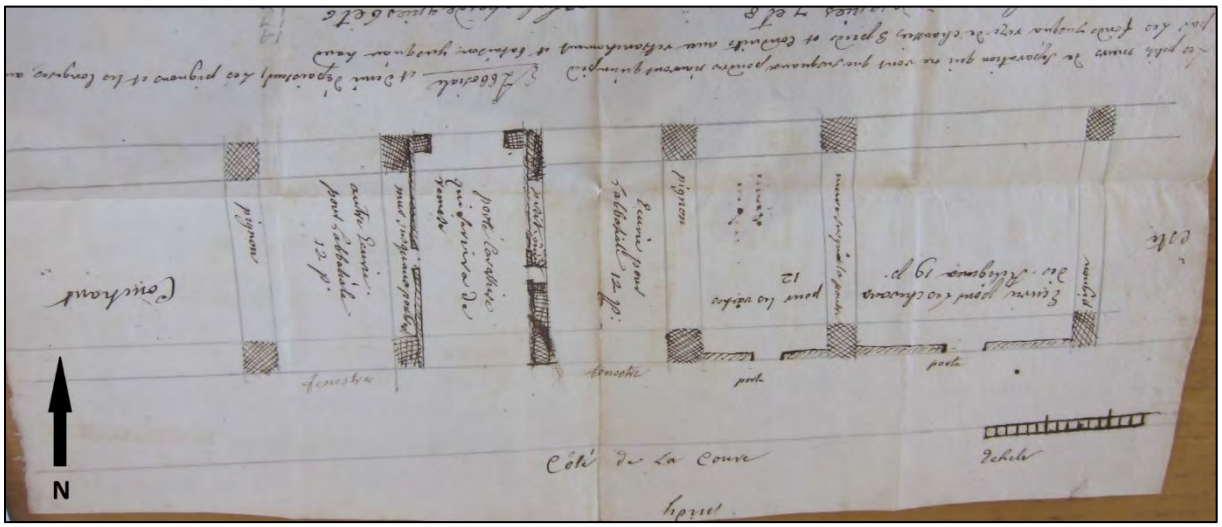

Figure 81 : Plan des écuries de l'abbaye (2 H 25, A.D. Morbihan)

L'un de ces plans présente un long bâtiment d'axe est-ouest, composé d'un ensemble de pièces, ouvertes vers une cour au sud (**fig. 81**). Cette cour communique avec celle de la maison abbatiale (au nord), via une « porte cavallière » qui pourrait correspondre au passage entre la cour de la maison et celle des écuries de l'abbé sur le plan de la maison abbatiale[136]. De part et d'autre de cette porte cavalière se trouvent deux petites écuries « pour l'abbatiale » de 12 pieds (environ 4 m) de large, ouvertes par des fenêtres au sud. Les deux autres pièces sont accessibles par la cour, l'une mesurant 12 pieds de long et servant « pour les vaches, l'autre mesurant 19 pieds de long (environ 6,50 m) et étant à l'usage des « chevaux des religieux ». D'après ces indications, en comparaison avec les écuries figurées sur le plan de la maison abbatiale (**fig. 79**), la configuration et la fonction de celles détaillées sur ce plan (**fig. 80**) est différente. D'après le report des mesures connues, ce bâtiment mesurait environ 22,75 m de longueur pour 4,80 m de largeur.

Le troisième plan des écuries est présenté en deux parties sur une même page (**fig. 82**). Cependant, si l'on recolle les deux parties en un seul bâtiment, on constate une configuration analogue au second plan présenté. Ainsi, la partie ouest du bâtiment est composée d'une « porte carrossiere pour entrer par dessous la fenerie dans l'abbassiale », flanquée de deux petites écuries avec des fenêtres ouvrant vers le sud[137]. L'indication que cette porte passe « par-dessous » est précieuse car elle indique la présence d'un étage, ou du moins d'une couverture, surplombant le passage entre les deux cours. Le terme « fenerie » est plus ambigu : s'il peut être identifié comme un dérivé du terme « fanerie », il faudrait pouvoir déterminer si le terme désigne le bâtiment dans son ensemble ou une pièce (un étage ?) pour le stockage du foin. Le peu de mentions des écuries ne permettent cependant pas de préciser l'emploi de ce terme. La partie est du bâtiment, de surface similaire à la partie ouest, est quant à elle composée d'une étable « pour les vaches » de 12 pieds (environ 4 m), percée d'une porte au sud, et d'une écurie de 18 pieds (environ 6 m), ouverte d'une porte et de deux fenêtres au sud. Les deux pièces sont séparées par une cloison, qui, sur le plan, nous indique que le bâtiment avait une profondeur « de dedans en dedans » de 15 pieds (environ 5 m). Ce troisième plan (**fig. 82**) est donc essentiellement similaire au second plan présenté (**fig. 81**), les seules différences se faisant au niveau des mesures des pièces de la partie ouest du bâtiment, qui diffèrent d'un pied, et les deux fenêtres indiquées pour la grande écurie à l'extrémité ouest. D'après le report des mesures connues, ce bâtiment mesurait environ 22 m de longueur pour 5 m de largeur.

---

[136] Ces deux plans indiquent la présence d'une « remise » au niveau de ce passage entre les cours, ajoutant un argument en faveur d'une correspondance.

[137] GODEFROY, 1982 (réimp.), volume 3, p. 749 : « fenerie, s.f., grenier à foin ».

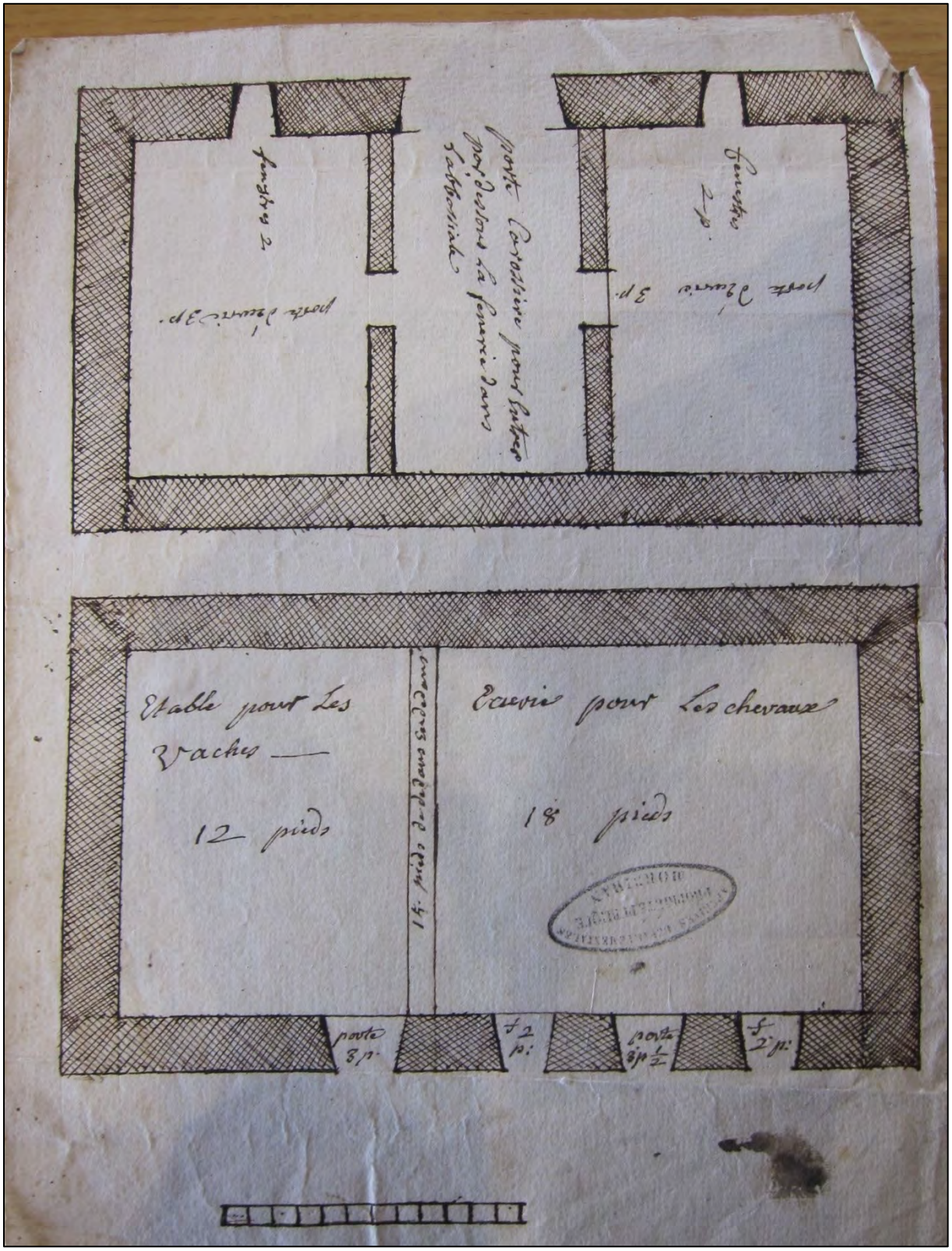

Figure 82 : Plan des écuries de l'abbaye (2 H 30, A.D. Morbihan)

Comme mentionné précédemment, l'orientation, l'identification et la présence d'un passage entre deux cours (nord et sud) semblent indiquer une correspondance entre ces trois plans, indiquant ainsi différents états du même bâtiment. La longueur du bâtiment est sensiblement la même, entre 22,75 et 22 m, et la différence peut être attribuée au report des mesures et à la justesse des dessins. Pour ce qui est de la largeur de l'édifice, les deux plans des écuries (**fig. 81** et **82**) donnent respectivement 4,80 et 5 m. Ces mesures sont cependant incohérentes avec celles du plan de la maison abbatiale (**fig. 80**) indiquant une largeur de 7m. Cependant, un autre tracé d'un mur d'axe est-ouest, réalisé au crayon ou à la mine de plomb, est présent sur le plan de la maison abbatiale au niveau du passage entre les deux cours. Le report de mesure à partir de ce second tracé donne au bâtiment une largeur d'environ 5 m. La fonction et l'origine de ce tracé reste indéterminée et il est par conséquent difficile de savoir s'il indique l'emplacement ancien du gouttereau sud de ces écuries, ou au contraire un nouvel emplacement dans le cadre de travaux.

Peu de documents faisant mention des écuries ont été retrouvés au sein des archives de l'abbayes. Le premier indique qu'en 1669 les toitures d'ardoises de la petite et de la grande écurie ont été refaites et relevées[138]. La deuxième date de 1756 et la toiture d'une des écuries, précédemment couvert de paille, est refaite en ardoises. Cette écurie est désignée comme celle « de la maison conventuelle » et il est indiqué qu'elle mesurait 72 pieds de longueur (environ 23,70 m) pour 21 de largeur (environ 7 m). Ces dimensions s'approchent de celles des écuries de l'abbé dans l'état présenté sur le plan de la maison abbatiale (**fig. 80**), alimentant la correspondance entre le devis de 1756 et le plan de la maison abbatiale. Si ces plans et les documents d'archives fournissent des éléments précieux sur l'organisation possible des écuries, le manque d'informations sur la datation et la réalisation de ces bâtiments rend cependant l'usage de ces documents délicat en l'absence de données archéologiques et historiques. Malgré cela, on peut supposer que le fait que les écuries des religieux et celles de l'abbé soit réunies au sein d'un même bâtiment sur les deux plans des écuries (**fig. 81** et **82**) pourrait indiquer un état antérieur, précédant la construction d'une aile consacrée aux chevaux des moines (**fig. 80**).

En plus des plans des écuries de Lanvaux, un autre document, figurant un bâtiment non identifié au recto et « l'audiance et prison de Bihuy » au verso, a été retrouvé dans les archives de l'abbaye (**fig.**

---

[138] 2 h 16, A.D. Morbihan: « […] d'avoir démoly et refaict de neuf la couverture d'ardoise de la petite ecsuries du costé du verger de la maison abbatiale de Lanvaux […] en outre auroit le dit Cozjan avoir fait la réparation de la couverture de la dite escurie du costé du midy […] en outre le dit Cozjan dit avoir relevé cinq toises de couverture d'ardoise sur la grande escurie dépandante de la dite abbatialle du costé du verger […] de plus auroit relevé de neuff la couverture de l'autre bout de la dite grande escurie vers le soleil couchant tant du costé du septentrion que du midy […] plus auroit réparé toute la couverture du restant de la dite escurie. ». Procès-verbal du 9 septembre 1669 (travaux réalisés par Jan Cozjan). La maison abbatiale dont il est ici fait mention correspond probablement au logement de l'abbé au sein de l'aile occidentale (aile des convers). En effet, d'après les informations disponibles, la « véritable » maison abbatiale, séparée des bâtiments conventuels, n'avait pas encore été construite en 1669.

83 et 84)[139]. Le premier de ces bâtiments est un édifice de plan rectangulaire, divisé en trois pièces de dimensions inégales au rez-de-chaussée. La première pièce mesure ainsi 12 pieds de large (environ 4m), la seconde 18 pieds (environ 6 m) et la dernière 8 pieds (soit environ 2,60 m) (**fig. 83**). Ces pièces sont séparées par des cloisons de 2 et 3 pieds. Le bâtiment, devait donc mesurer approximativement 48 pieds hors-œuvre dans sa longueur (un peu moins de 16 m), pour une largeur de 18 pieds si l'on reporte les mesures. Le rez-de-chaussée est haut de 8 pieds (environ 2,60 m) est se trouve sur des fondations de 3 pieds. Un second niveau du bâtiment, haut de 6 pieds (soit environ 2m), comprends trois fenêtres. Le document n'indique pas s'il s'agit d'un étage ou simplement d'un espace ajouré permettant l'éclairage du rez-de-chaussée. En effet, seule la pièce centrale est percée de fenêtres et les deux pièces latérales devaient souffrir d'une certaine obscurité. Enfin, la toiture construite sur charpente et surmontée d'un clocheton, était haute de 15 pieds (environ 5 m), amenant la hauteur totale du bâtiment à 29 pieds (environ 10 m) hors fondations. L'identification de la fonction et de l'emplacement de ce bâtiment est problématique en l'absence d'indication sur le plan. De plus, les mesures ne correspondent à aucun des bâtiments identifiés par l'analyse des vestiges ou des plans disponibles. Ainsi, il pourrait s'agir d'une grange, étable, ou autre bâtiment en lien avec le stockage ou l'économie, situé au sud ou à l'ouest de la « cour des religieux » figurée sur le plan de la maison abbatiale (**fig. 77**)[140]. Le second bâtiment, « audiance et prison de Bihuy », est composé de deux pièces au rez-de-chaussée (**fig. 84**). La première, « l'audiance », mesure 10 pieds de large (environ 3,30 m) et est ouverte d'une porte et d'une fenêtre sur pignon. La seconde pièce, correspondant à la « prison », ne mesure que 8 pieds de large (environ 2,60 m) et n'est ouverte que d'une porte donnant dans « l'audiance ». Le bâtiment complet devait mesurer, d'après le report des mesures, environ 7,30 m de long et 6 m de large. A la différence du bâtiment au clocheton, la fonction de cet édifice est bien identifiée comme celle d'un lieu de justice, avec audience et prison. Cependant la localisation à « Bihuy » reste vague. Le nom « Bihuy » pourrait correspondre, par déformation à « Bieuzy » et, par extension, à « Bieuzy-Lanvaux » (56330), commune située à proximité immédiate de l'abbaye. L'emplacement exact de ce bâtiment reste donc vague et nous ne savons pas s'il s'agit d'un espace de justice pour l'abbaye ou d'un tribunal laïc situé à proximité[141].

---

[139] 2 h 30, A.D. Morbihan.

[140] Une autre hypothèse pourrait proposer que ce bâtiment corresponde à l'un des deux édifices de l'aile du réfectoire visible sur le plan de la forêt ou parc de Lanvaux (**fig. 58**).

[141] Les prisons sont généralement associées aux porteries, comme par exemple à l'abbaye de Mortemer (VINCENT, 2014).

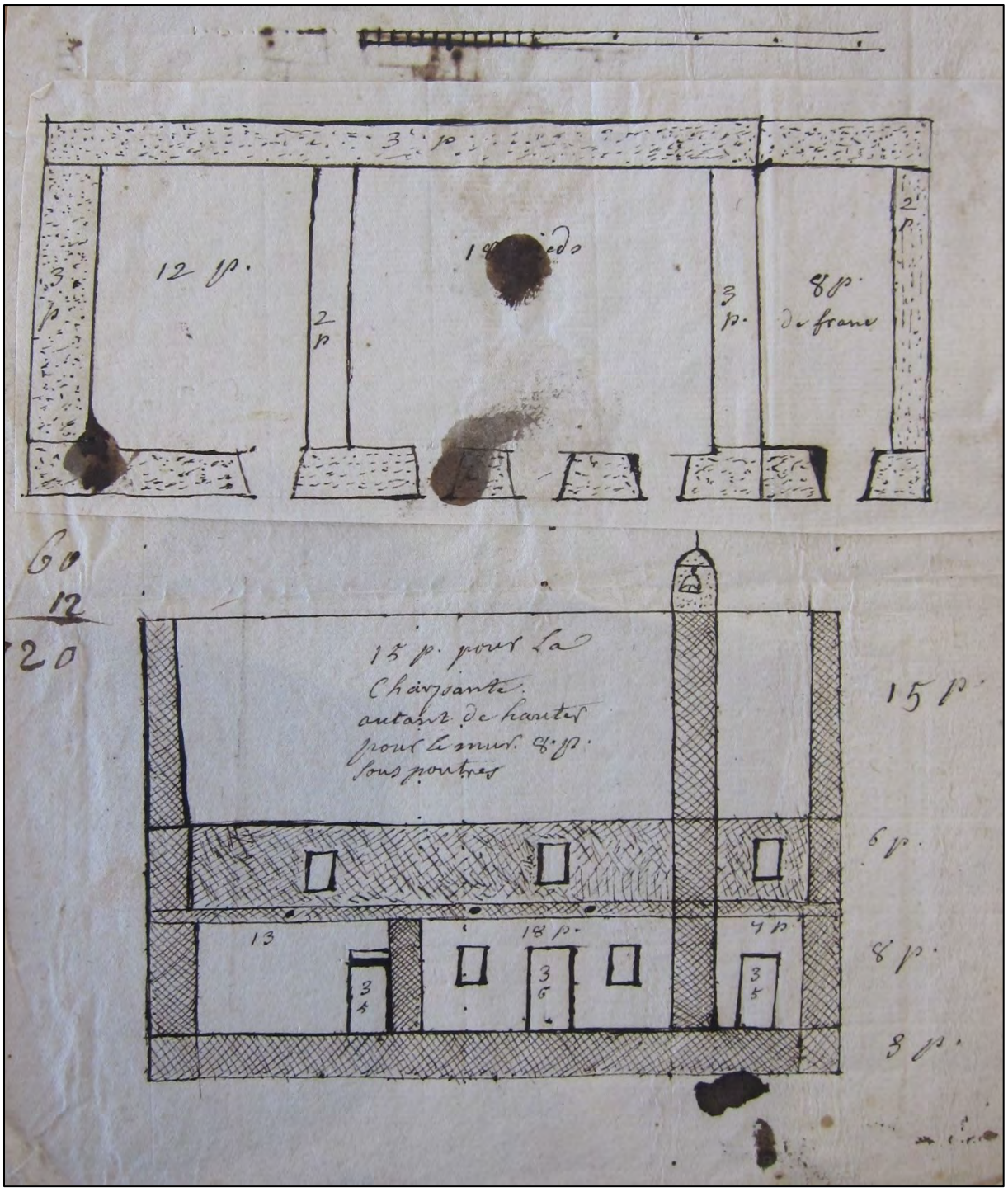

Figure 83 : Plan et élévation du bâtiment à clocheton (2 H 30, A.D. Morbihan)

Figure 84 : Plan de "l'audiance et prison de Bihuy" (2 H 30, A.D. Morbihan)

Clôtures internes, cours et jardins

Tout comme pour la porterie nous n'avons que peu d'informations sur la clôture principale de l'abbaye, englobant le « petit enclos », le « grand enclos » et le carré claustral. Des suppositions sur les limites de l'espace monastique, clôturé, sont néanmoins possible d'après de rares vestiges, l'hydrographie ancienne, la topographie et les plans anciens :

- Le premier de ces espaces, le carré claustral, est assez clairement délimité par l'abbatiale au nord, l'aile des moines à l'est, celle du réfectoire au sud et celle des convers à l'ouest. Le carré claustral est principalement indiqué identifié les vestiges encore en élévation, ainsi que ceux mis au jour lors des sondages, et par les indications provenant des sources textuelles. Cet espace ne semble pas avoir connu de profonds changements entre la période médiévale et la période moderne, l'emplacement des bâtiments ayant certainement connu une certaine continuité suite à la construction des terrasses maçonnées, comme l'indiquent les découvertes de Jean-Marie Guilloux lors de sa fouille du chevet, ainsi que la stratigraphie antérieure au mur gouttereau de l'aile des moines, mise au jour lors des sondages.

- Ensuite, le « petit enclos », qui marque un espace de transition avec le monde extérieur, accessible depuis la porterie et, par conséquent devait se situer au nord du site. Ses limites exactes sont incertaines, mais il est probable qu'il s'étendait au sud jusqu'à l'extrémité de l'allée, au niveau de la porte cochère donnant sur la « cour des religieux » (**fig. 77**). La limite occidentale se trouvait possiblement aux abords du ruisseau Saint-Nicolas (**R2**). En effet, des vestiges de murs sont conservés, construits en moellons de granit irréguliers, parfois équarris, sur une hauteur très variable (jusqu'à 2m de hauteur). Ces murs suivent un axe nord-sud sur 24 m (**fig. 85**) avant de former un angle et de partir vers l'ouest sur 23 m (**fig. 86**). Ainsi, il est possible que ce « petit enclos » ait occupé principalement l'espace au nord du site, avant la construction de la maison abbatiale à la fin du XVIIe siècle. En effet, cette construction moderne a, selon toute logique, entrainé une reconfiguration de la partie nord du site ou se trouvait le « petit enclos », et aucune structure ancienne, à l'exception de quelques murets, ne subsiste en élévation aujourd'hui.

- De même, les limites du « grand enclos », qui contient le carré claustral, sont plus délicates à mettre en évidence. Cet enclos devait comprendre la « cour des religieux », indiquée sur le plan du XVIIIe siècle, ainsi que les terrasses maçonnées à l'est du carré claustral. Au sud, le cours du

Loc'h (dans son état ancien) et les marais devaient fournir une délimitation naturelle[142]. A l'est, la limite de l'enclos pourrait correspondre au mur à l'extrémité de la terrasse **T2**, mettant à profit la topographie de la vallée.

En 1680, un aveu indique l'espace enclos de l'abbaye était d'une surface de 14 journaux (soit entre 3,5 et 4,5 hectares en fonction de la valeur donnée au journal de terre) et entouré de vieux murs ou fossés sur trois de ses côtés, à l'exception du sud fermé par les marais[143]. Ces dimensions sont confirmées en 1750 et 1751 lors de déclarations de l'abbaye où les moines indiquent également avoir moins de 6 journaux de terre labourables[144]. Si ces quelques éléments semblent pouvoir indiquer certaines limites de l'enceinte monastique, comprenant le carré claustral et les deux enclos, le tracé précis de cette dernière demeure inconnu. De même, nous ne savons pas si l'ensemble de ce tracé était marqué par une clôture maçonnée. L'étude de l'évolution chronologique et spatiale de l'enceinte monastique reste également hors de portée.

Si l'emprise exacte de la clôture externe demeure, tout comme l'organisation de l'accès au « petit enclos », grandement méconnue, quelques informations sur la répartition des espaces et les éléments de séparation au sein de l'espace monastique nous sont accessibles, notamment à l'aide du plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle (**fig. 77**). Ces espaces internes sont composés de cours, vergers et jardins, dont une partie ou l'intégralité des structures de surface ont disparues, qu'il est possible de replacer globalement d'après l'emplacement de la maison abbatiale (**fig. 78**)[145] :

---

[142] Pour les données sur le cours ancien du Loc'h, se référer à la partie 2.2.2 Étude régressive du réseau hydrographique.

[143] LE MENE, 1902, p. 233 : « Le lieu et l'emplacement de l'abbaye de Lanvaux, consistant en église, cloistre, logements réguliers, cours, écuries, granges, estables, jardins, vergers, terres de labour, le tout en un tenant, enclos de vieux murs ou fossés du costé nord, levant et couchant, et fermé du midy par un marais, contient 14 journaux » (extrait d'un aveu de 1680 non retrouvé en archives).

[144] 2 h 36, A.D. Morbihan: « Le lieu et emplacement de l'abbaye, église cloître dortoir et autres logements réguliers, maison abbassiale inhabitée, coure, écurie, étable jardin vergé, le tout contenant et faisant quatorze journaux trois quart de terrin ce qui fait l'anclos régulier et dans tout ce terrin déclarent les religieux n'avoir que cinq journaux de terre labourables qui consistent en leur verger ou champ du colombier […] De ce vergé il y a un tier en pature, un tier en jardin et le reste ensemancé en froment ou en avoinne à l'alternative pour avoir du fourage pour les bestiaux […] ». Déclaration de 1750 (ces informations sont reprises dans une déclaration de 1751). La déclaration mentionne également des travailleurs journaliers (laïcs) ainsi qu'un gardien charger de porter les fruits du verger au pressoir pour ensuite fabriquer du cidre. La localisation de ce pressoir n'est pas précisée.

[145] Ce plan ne figure cependant aucun renseignement sur la topographie des espaces à l'exception de quelques escaliers indiquant une différence de niveau, ni sur les élévations. Par conséquent nous supposons que les tracés en noir indiquent des maçonneries (murs ou murets) et que les tracés hachurés indiquent des maçonneries affleurantes ou des limites en matériaux périssables.

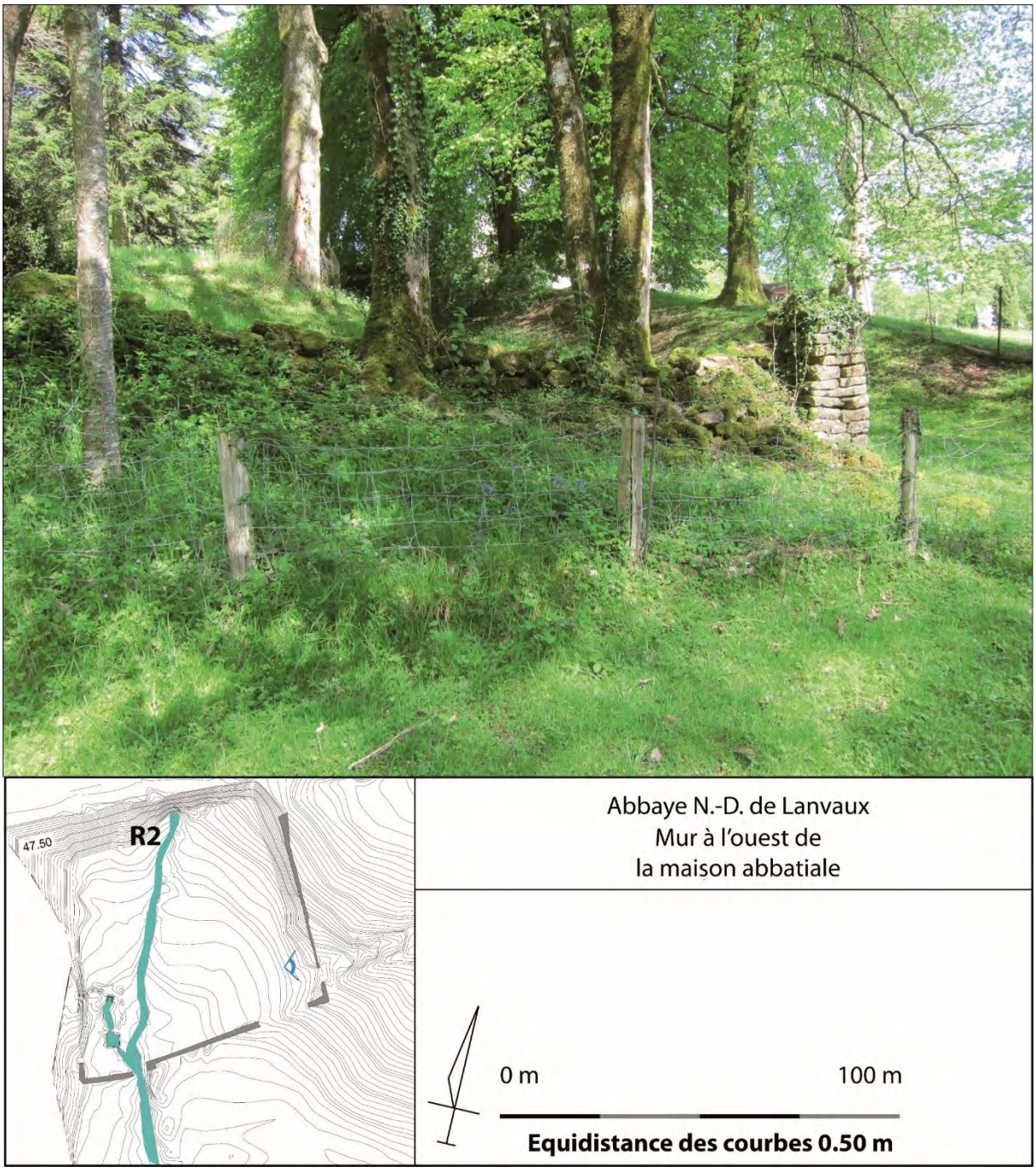

Figure 85 : Extrémité du mur d'axe nord-sud à l'ouest de la maison abbatiale

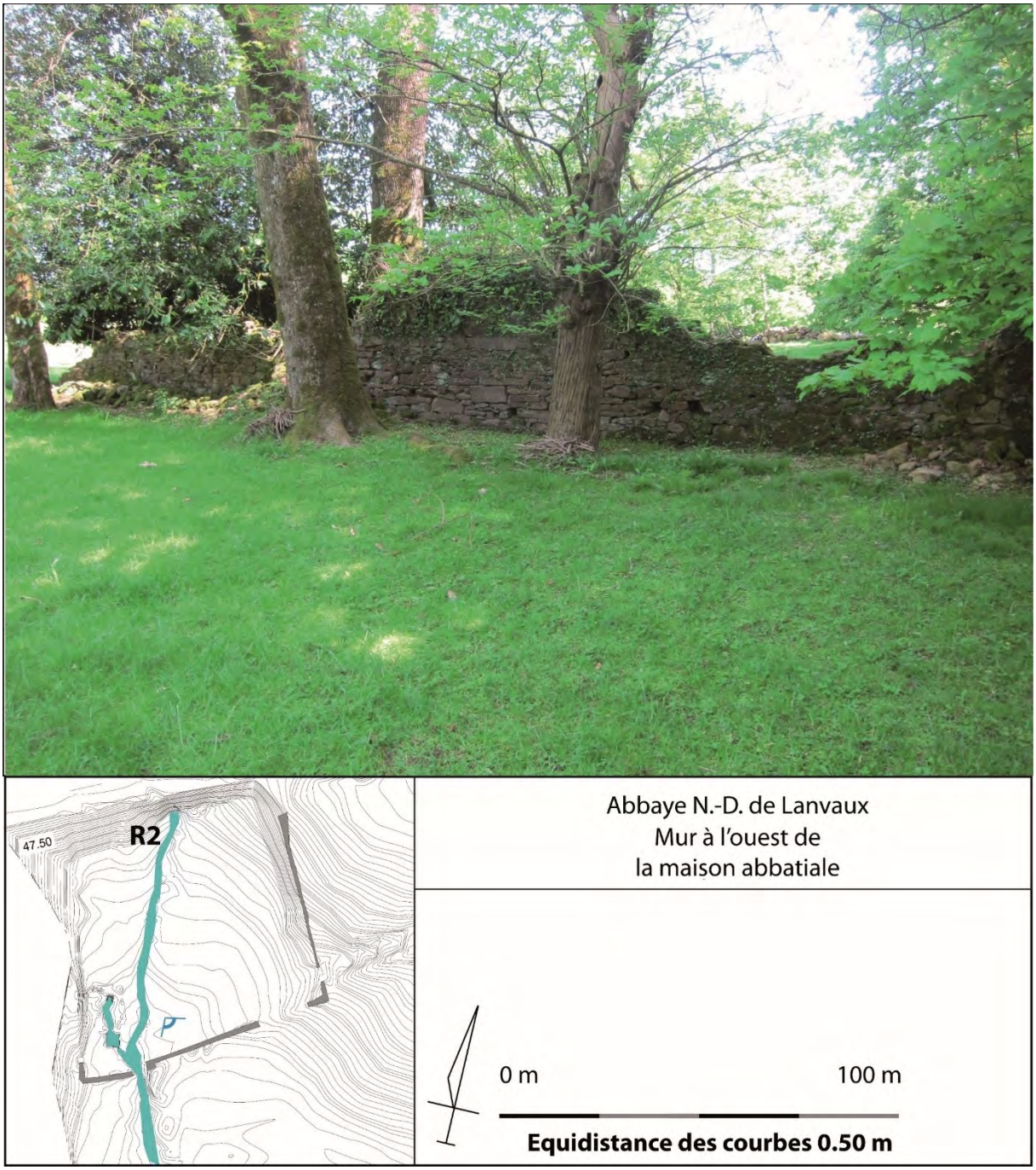

Figure 86 : Extrémité du mur d'axe est-ouest à l'ouest de la maison abbatiale

- A l'extrémité sud de l'allée se trouve l'entrée de la « cour des religieux », probable « grand enclos », indiquée, comme évoqué précédemment, par un portail dont les piles sont encore en élévation. Le mur nord de cette cour semble également être conservé, mais la localisation actuelle des maçonneries, entre un hangar et un de petits bâtiments, rend difficile toute analyse structurelle (**fig. 87**)[146]. Ce mur en appareil irrégulier de granit est haut d'environ 3m et fait la jonction entre le portail et le retour de maçonnerie à l'ouest de l'église abbatiale (**fig. 46**). La « cour des religieux » n'est pas figurée dans son intégralité et nous ne connaissons, par conséquent, pas l'intégralité de son étendue. On peut cependant supposer qu'elle permettait l'accès à l'église abbatiale ainsi qu'aux différentes ailes du carré claustral et aux écuries des moines, et faisait office d'espace « tampon » au sein même de l'abbaye, délimitant les lieux strictement réservés aux moines.

- Une cour s'étend au sud de la terrasse de la maison abbatiale, délimitée au sud par des écuries ainsi que par des murs à l'est et à l'ouest. Le plan nous indique également que cette cour mesure 143 sur 96 pieds (soit environ 47 sur 31,5 m). Aucune limite matérielle de cette cour n'a perduré en surface et ce plan en est le seul témoin. A l'ouest de la cour de la maison abbatiale se trouve un autre espace délimité par des murs, renseigné comme correspondant à un « jardin de 150 pieds et une terrasse » (environ 49,5 m). Ce jardin se présente comme une vaste surface quadrangulaire, dans lequel sont inscrit quatre forme carrées (peut être maçonnées) pouvant indiquer les espaces plantés. Au centre du jardin, une forme circulaire pourrait correspondre à une fontaine ou un bassin[147]. Au nord de ce jardin un escalier permet de rejoindre une terrasse qui communique également avec l'arrière de la maison abbatiale. Enfin, à l'ouest se trouve la « porte du verger » permettant d'accéder à ce dit « verger » dont les limites n'apparaissent pas sur le plan.

[146] Ces différents bâtiments (à l'exception du hangar) sont possiblement construits à partir de matériaux récupérés sur l'ancienne abbaye. Une petite construction s'apparentant à un four à pain est également située à l'angle du mur, au niveau du retour à l'ouest de l'église.

[147] Cette forme circulaire est cependant la seul à ne pas être tracée à l'encre et il peut par conséquent s'agir d'un ajout ou d'une modification.

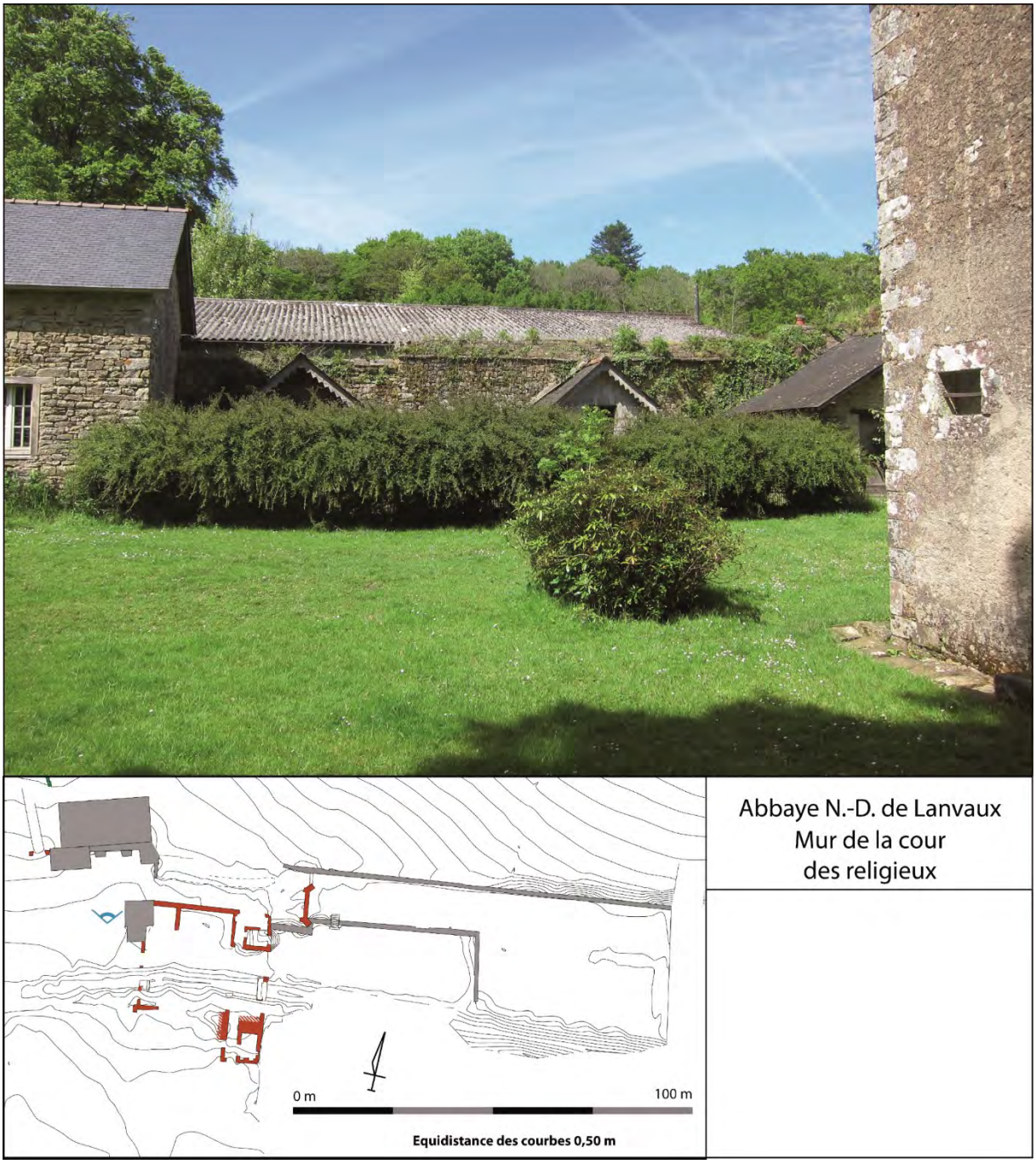

Figure 87: Mur nord de la cour des religieux aujourd'hui masqué par des cabanes

Le plan du XVIIIe siècle de la maison abbatiale représente ainsi un document précieux qui figure des renseignements pour l'étude d'aménagements dont il ne subsiste rien. La seule mention des séparations entre les différents espaces de l'abbaye date de 1756, lors des travaux effectués, entre autres, sur la maison abbatiale, et consiste en un devis pour réparer les murs de clôture internes entre la maison abbatiale et les bâtiments conventuels ainsi que pour la construction d'un escalier entre la terrasse et le verger[148]. Ce devis n'apporte cependant que peu d'informations exploitables hormis la confirmation d'une véritable séparation maçonnée entre les différentes cours et jardins qui a aujourd'hui disparue.

Ainsi, nous voyons que pour l'époque moderne, différents espaces au sein de l'abbaye sont clairement définis, pour l'abbé commendataire d'une part, et pour les religieux réguliers d'autre part. Cette séparation des espaces est à la fois pratique et symbolique, et permet essentiellement à l'abbé commendataire de s'assurer des terres autour de son logement sans pour autant devoir les partager avec la communauté. Les cours et jardins appartenant à l'abbé commendataire, se situant à l'entrée de l'abbaye, font office de véritable tampon entre la vie régulière et temporelle, reprenant ainsi la fonction du « petit enclos » médiéval, qui occupait cet espace avant la construction de la maison abbatiale[149].

[148] 2 h 21, A.D. Morbihan: « Sera fait un escallier pour monter de la terrasse dans le verger comme celuy qui communique du jardin sur la ditte terrasse […] sera fait par l'entrepreneur soixante toise de murs en bon mortier de terre franche et pierre dassise pour la cloture de la maison conventuelle dans les endroits qui luy seront indiqués par les relligieux […] sous la cloture du jardin de la maison abbatialle d'avec la (… ?) et des dependances de la maison abbatialle d'avec celle de la maison conventuelle sera fait cent toise demassonné dans les endroits indiqués à l'entrepreneur par les prieur et relligieux de la ditte abbaye et cela en bon mortier de terre franche et pierre dassise en se servant des anciens matériaux où il y en aura provenant des anciens murs à rétablir qui seront propres à metre en œuvre ». Devis de 1756.

[149] Cette configuration des espaces est également attestée au sein d'autres abbayes notamment au sujet de la séparation entre les activités artisanales, spirituelles (bâtiments conventuels), et politiques/administratives (maison abbatiale) (PERENNEC et GRALL, 2009 ; VINCENT, 2014).

3. Synthèse interprétative chronologique

3.1 Bilan chronologique

L'étude des vestiges, couplée aux informations issues des sources textuelles et figurées conservées en archives permet de proposer un bilan chronologique des différentes phases de constructions et de destructions des bâtiments de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Lanvaux.

3.1.1 Phase 1 : Fondation et implantation, première moitié du XIIe siècle

La question du processus fondateur de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux est problématique. La fondation aux alentours de 1138 n'est documentée que par des sources ultérieures de même que la relation avec le lignage, méconnu, des seigneurs de Lanvaux.

L'implantation et l'organisation primitive de l'abbaye n'est pas mentionnée dans les textes et les vestiges conservés en surface sont issus de plusieurs reconstructions modernes. Malgré cela, les caveaux mis au jour sous l'église abbatiale par Joseph-Marie Guilloux à la fin du XIXe siècle et que ce dernier attribue au XIIe siècle, laissent supposer une persistance spatiale dans l'implantation des bâtiments. Si une partie de ces caveaux remontent en effet aux premiers temps de l'abbaye, cela indiquerait également que les travaux de terrassement auraient été réalisés, du moins en partie, dès le XIIe siècle. Cependant, en l'absence d'investigation archéologique approfondie, l'organisation et la morphologie primitive de l'abbaye demeurent essentiellement incertaines. Ni les fouilles, ni l'étude des vestiges n'ont pu attester de constructions bâties pouvant être rattaché à cette première phase.

3.1.2 Phase 2 : fin du XIVe

La fin du XIVe siècle marque une période de délabrement pour l'abbaye, possiblement à la suite des évènements de la Guerre de succession de Bretagne, l'abbaye ayant accueilli Charles de Blois en 1364 à la veille de la bataille d'Auray. Une mauvaise gestion de la part des abbés aurait alors ralenti la reconstruction des différents bâtiments endommagés. Ainsi en 1380, l'information remonte jusqu'à Clément VII, à Avignon, qui fait état des problèmes de l'abbaye. En 1380, l'église abbatiale est dépourvue de couverture et de vitraux, et le mobilier liturgique est manquant. De plus le cloître et l'infirmerie, dont il s'agit de la première mention, ainsi que d'autres bâtiments, sont réduits à un état de ruine.

3.1.3 Phase 3 : fin du XVe siècle

Nous ne savons pas si, suite à l'acte de 1380, l'abbaye connaît effectivement une phase de reconstruction, mais, un siècle plus tard, en 1478, il semble qu'une partie des bâtiments, dont le cloître, soient encore en attente de travaux. L'abbé de Clairmont est envoyé à Lanvaux pour faire une estimation des travaux à effectuer et accorder à l'abbé de Lanvaux la permission de vendre une partie des bois de l'abbaye pour générer de quoi réaliser les réparations. Là aussi, nous ne savons pas si ces réparations ont été effectives et quelle a été leur ampleur. A la fin du XVe siècle, possiblement en 1488, le chevet de l'église abbatiale est reconstruit, ses fondations s'installant sur les caveaux antérieurs. La reconstruction du chevet, dont subsiste encore le mur oriental avec ses deux contreforts en cornière, a également entrainé une extension de la terrasse supérieure (**T2**). L'implantation du chevet, et par conséquent de l'église, implique que, dès le XVe siècle, les niveaux de terrasses maçonnées à l'est ainsi que celle du chevet, se trouvaient déjà à l'altimétrie actuelle (soit respectivement 43 et 45 m NGF) (**fig. 88**).

3.1.4 Phase 4 : XVIIe siècle

Un hiatus de plus d'un siècle sépare les travaux du XVIIe siècle de la précédente phase de reconstruction. Cette phase correspond à une réédification et de destruction de plusieurs bâtiments de l'abbaye et la plupart des travaux sont effectués sur les bâtiments conventuels et l'église abbatiale. L'aile des moines, à l'est, connaît des réfections au niveau du dortoir, au niveau des escaliers avant 1630 puis pour le carrelage du sol en 1642. L'aile du réfectoire, au sud, en mauvais état en 1632, est en travaux en 1648 lors de la visite de l'abbaye par l'abbé de Prières. La nef de l'église abbatiale, au nord, dont le gouttereau sud menace de s'effondrer, est reconstruite en 1672 et le couvrement de la charpente est également refait.

Outre la réfection des bâtiments du carré claustral, d'autres structures sont également en travaux à cette période. Un portail surmonté d'un colombier, à l'entrée de l'abbaye, est détruit avant 1617. Un pigeonnier sur pilier de bois, probable successeur du colombier, est abattu en 1663. Une troisième volière, surmontant un « grand portail », est également démolie en 1669. En parallèle de la destruction du dernier pigeonnier, la toiture des écuries est refaite. C'est également à la fin du XVIIe siècle que la maison abbatiale est construite au nord-ouest du carré claustral. L'abbé commendataire souhaitant avoir une résidence à l'écart de la communauté, alors qu'il logeait précédemment dans l'aile occidentale du carré claustral.

D'après les descriptions disponibles, il s'agit de la première phase pour laquelle l'organisation et l'implantation du carré claustral est certaine et correspond globalement au plan qu'il est possible de restituer aujourd'hui.

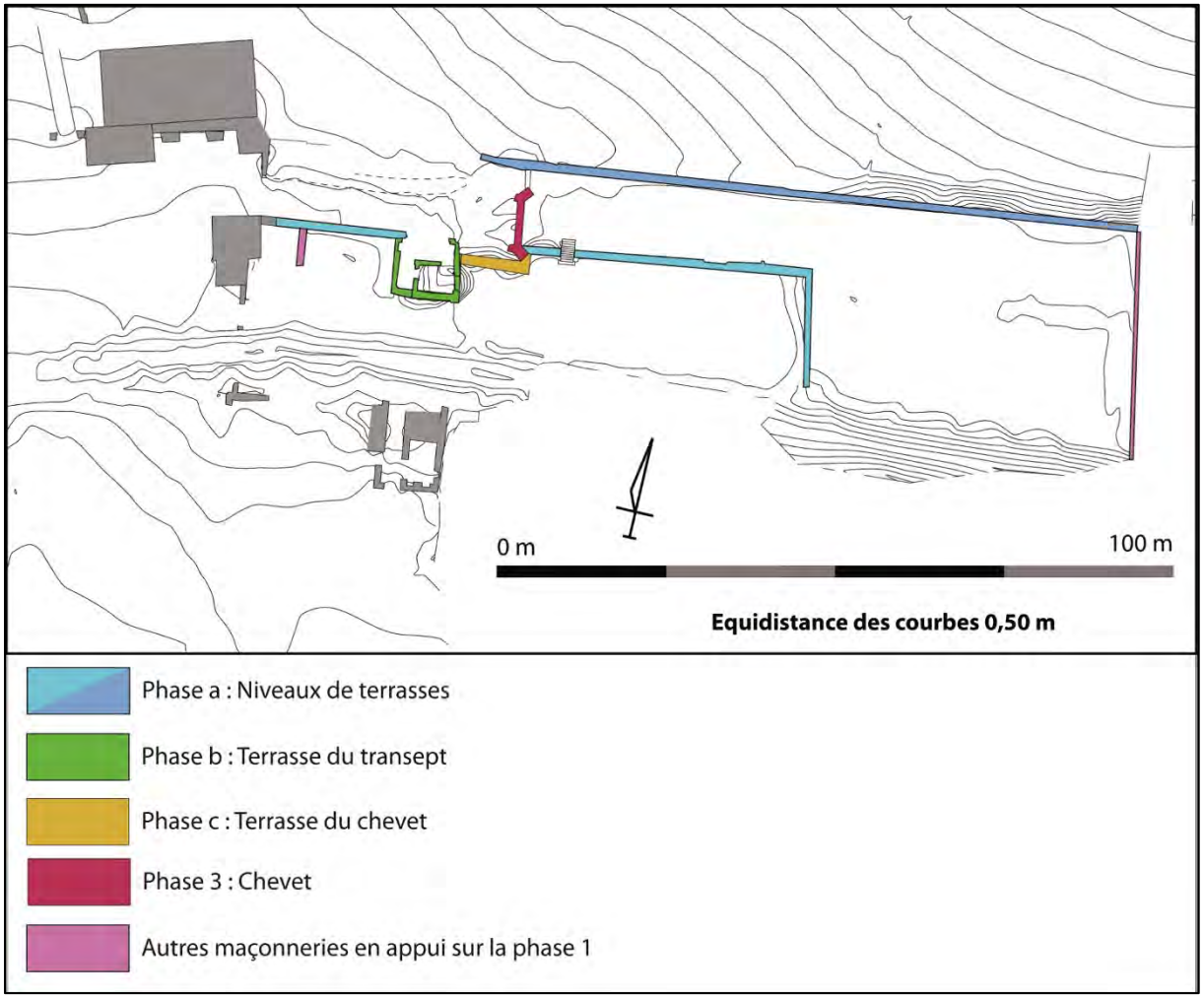

*Figure 88 : Phasage relatif des terrasses maçonnées et du chevet**

*Le phasage indiqué par des lettres repose sur une chronologie relative basée sur les liens architectoniques entre les éléments maçonnés. Ce phasage serait antérieur à la phase 3 (fin du XVe siècle).

3.1.5 Phase 5 : XVIIIe siècle

La dernière phase de reconstructions concerne majoritairement des bâtiments et structures à l'extérieur du carré claustral. La maison abbatiale, élevée à la fin du siècle précédent, connaît au moins trois phases de travaux et réfections en 1703 (et/ou 1713), en 1735 et enfin en 1756. Lors de ces derniers travaux la façade sud est entièrement refaite et adopte le programme architectural qu'elle conserve toujours aujourd'hui.

Les différents plans dressés au cours du XVIIIe siècle pour les cours de l'abbé et les écuries laissent supposer que ces bâtiments et espaces ont également connu des modifications au XVIIIe siècle suite à la construction de la maison abbatiale. Ainsi, les écuries sont divisées en deux, avec d'un côté celles pour les chevaux de l'abbé et de l'autre celles pour les religieux. Ces plans permettent aussi de constater la mise en place (qui existait peut-être déjà aux siècles précédents) d'une gradation matérielle des différents espaces au sein de l'abbaye, délimités par des clôtures physiques (des murs maçonnés).

Au niveau du carré claustral, l'aile du réfectoire, au sud du cloître, est en ruine en 1729. Si un projet de reconstruction est attesté, nous n'avons pas d'information sur sa réalisation. L'aile du réfectoire est également représentée sous la forme de deux bâtiments disjoints, placés respectivement contre l'aile des moines à l'est et l'aile des convers à l'ouest. Nous ne savons cependant pas si cette représentation est antérieure ou postérieure à l'état de l'aile du réfectoire en 1729.

Des travaux de canalisation au sein des marais, situés au sud de l'abbaye, sont réalisés par les moines. L'eau en provenance du Loc'h, qui courait alors selon un seul bras au sud de l'abbaye, semblait en effet poser d'importants problèmes aux moines, les jardins étant régulièrement inondés et les bâtiments situés sur la terrasse inférieure (**T1**) souffraient d'une importante humidité.

3.1.6 Phase 6 : Démantèlement, fin du XVIIIe siècle – XIXe siècle

Suite à la vente de l'abbaye en 1791, le site passe entre les mains de divers propriétaires. Il est probable que les bâtiments commencent à être démantelés dès la saisie des biens mais la majeure partie des destructions provient probablement à partir de 1823, lors de l'établissement d'une verrerie sur le site. En 1828, des forges munies d'un haut-fourneau sont établies en aval du site par le propriétaire de l'abbaye, en partie avec des matériaux récupérés sur les bâtiments de l'abbaye et deux canaux successifs, formant un second bras depuis l'étang de la forêt, sont réalisés pour fournir une adduction en eau pour le bassin jouxtant ces forges. Le premier est réalisé avant 1831 et passe au sud des bâtiments conventuels alors que le second, réalisé entre 1831 et 1850, traverse le carré claustral de part en part, occasionnant de nouvelles destructions et modifiant de manière importante l'aspect du site. Le fonctionnement des forges s'arrête en 1882, soit moins d'un siècle après leur mise en place.

Cette dernière phase a profondément impacté la morphologie du site, notamment avec le passage

de la tranchée d'un canal à travers le carré claustral, et a entrainé d'importantes destructions. Un siècle après la Révolution française et la saisie de Notre-Dame de Lanvaux, seule la maison abbatiale semble avoir survécu aux destructions alors que le reste des bâtiments est totalement ruiné.

3.2 Restitution de l'organisation l'espace monastique

L'analyse des données obtenues lors du relevé topographique du site et des sondages, appuyée par celles issues de la documentation d'archives, permet de proposer une restitution planimétrique de l'organisation de l'espace monastique pour l'époque moderne (**fig. 89**). En effet, les données disponibles concernent essentiellement les XVIIe et XVIIIe siècles ; bien que dans certains secteurs, les indices, notamment archéologiques, laissent supposer une continuité dans l'occupation et la fonction des implantations.

3.2.1 Environnement du site et accès à l'abbaye

L'environnement proche de l'abbaye est essentiellement connu, pour le XVIIIe siècle, grâce à un plan de la forêt ou parc de Lanvaux et d'autres pièces d'archives. A l'ouest, les terres de l'abbaye jouxtaient celles du « Parc de Lanvaux » qui comprenait marais, forêt et étang, ainsi que les vestiges du château de Lanvaux, siège présumé de l'ancienne seigneurie. La limite entre les deux espaces se faisait au niveau d'un mur, le long du quel courait également un ruisseau prenant sa source en hauteur sur le coteau nord de la vallée. Le cours du Loc'h, provenant de l'étang dit « de la forêt », passait au sud de l'abbaye en un seul bras[150] et les terres à proximité étaient composées de marais où, malgré les efforts des religieux, la rivière était difficilement canalisée et envahissait souvent les jardins proches. En aval de l'abbaye, toujours le long du Loc'h, se trouvait également un moulin appartenant aux moines. Du côté ouest des terres de l'abbaye courait un ruisseau en provenance des granges de l'abbaye. Ces granges étaient situées au nord, au-delà des bois appartenant à l'abbaye, au sommet du coteau nord. L'accès à l'abbaye se trouvait également au nord, et deux chemins permettaient d'accéder au site, soit depuis les granges soit depuis le parc de la forêt. Les différents espaces de l'abbaye étaient ensuite accessibles depuis une allée d'axe nord-sud, bordée à l'est et à l'ouest de murets. Une ouverture le long du muret ouest permettait l'accès à la cour de la maison abbatiale, alors qu'à l'extrémité sud de l'allée, la cour des religieux était ouverte d'un portail flanqué d'une porte piétonne construit en 1756. Un pigeonnier surmontait, jusqu'au XVIIe siècle, un portail à l'entrée de l'abbaye, mais les sources n'indiquent pas si ce portail correspond à celui de la cour de religieux[151]. Il est possible que des bâtiments d'accueil aient également été situés à proximité de cette allée, mais aucune information à ce sujet n'a été retrouvée.

---

[150] Contrairement au XIXe siècle où un second bras, en provenance de l'étang de la forêt, réalisé afin d'alimenter un bassin pour les forges, est attesté sur les différents plans.

[151] Le « champ du colombier » correspond, au XVIIIe siècle, à un verger où poussent des pommiers. Ce champ n'a cependant pu être localisé avec précision malgré les informations planimétriques et textuelles.

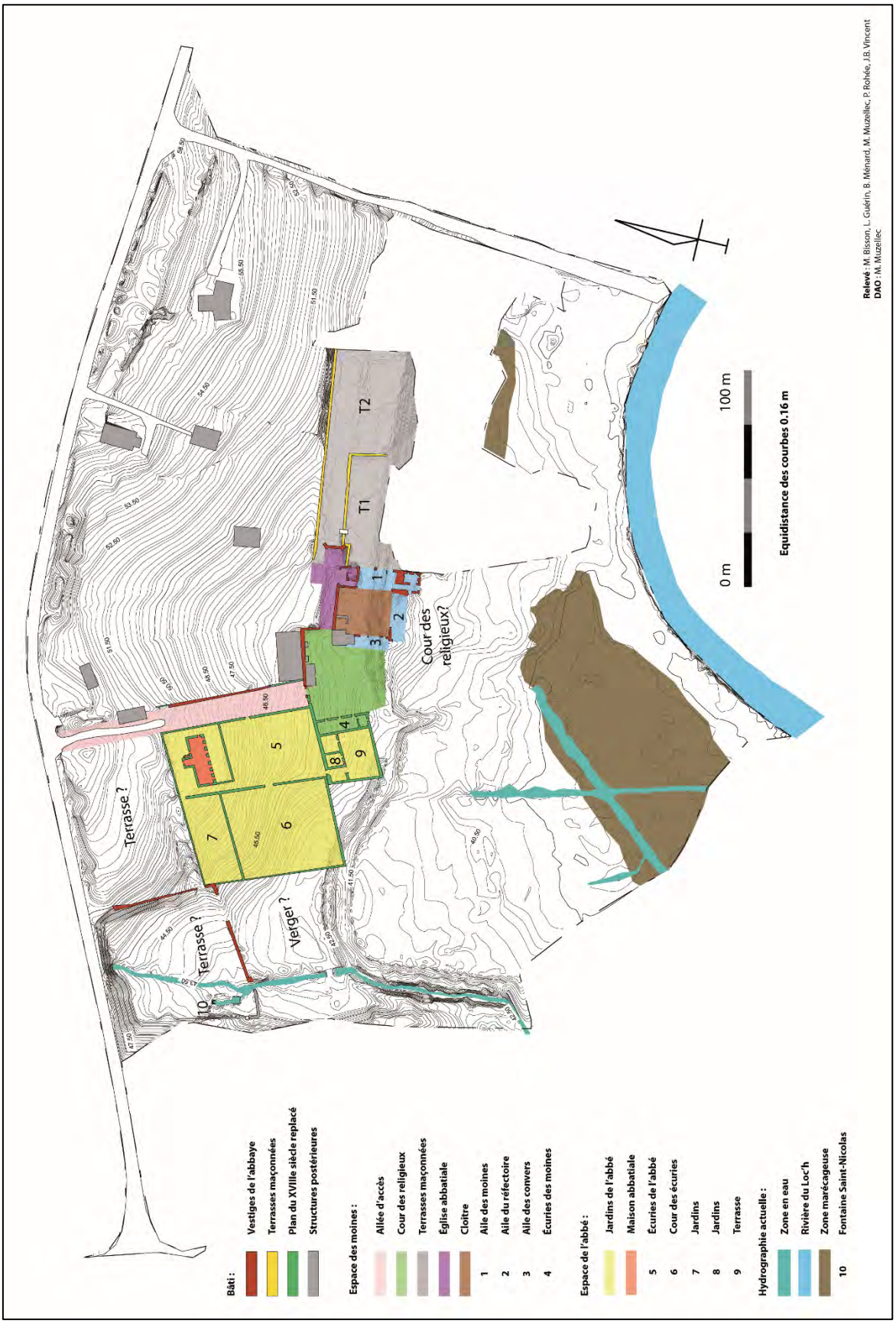

*Figure 89 Restitution de l'organisation spatiale de l'abbaye au XVIIIe siècle**

* Un plan à plus grande échelle est disponible en annexe

3.2.2 La cour des religieux et les terrasses maçonnées : un secteur économique ?

A l'extrémité sud de l'allée d'accès à l'abbaye se trouvait la cour dite, selon le plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle, « des religieux », également identifiable comme une partie, à minima, du « grand enclos ». Cette cour était située d'après ce plan à l'ouest du carré claustral, mais il est probable qu'elle s'étendait également au sud des bâtiments conventuels, jusqu'aux marais, pour ensuite rejoindre les terrasses maçonnées situées à l'ouest. Les seuls bâtiments dont nous ayons connaissance au sein de cet espace sont les écuries des religieux qui se trouvaient à l'angle nord-ouest de la cour, près du portail d'entrée. Ces écuries consistaient en un long bâtiment d'axe nord-sud, long d'environ 26 m pour une largeur de 5,50 m, divisé en deux pièces. La présence d'une chambre d'équipage indique que des laïcs avaient probablement accès à ces écuries voire à la cour elle-même. Les mentions, en 1750 et 1751, de « journaliers » ainsi que d'un « gardien » chargé d'assurer la production de cidre, semblent également corroborer cette hypothèse d'un espace pour l'interaction des moines et des travailleurs laïcs. Cette cour n'apparaît pas, par conséquent, comme un espace strictement réservé aux moines. Il est donc possible que cette étendue, outre son effet de tampon entre le monde extérieur et le cœur de l'espace régulier, ait également accueilli des structures et zones et lien avec la production (vergers, champs d'avoine et de froment, bâtiments d'artisanat, pressoir à cidre…) et le stockage (greniers). Une source se trouve, encore aujourd'hui dans le mur de soutènement MT1 (43 m NGF), et permettait certainement un accès à l'eau pour les cuisines à proximité. Le niveau supérieur de terrasse (T2 : 45 m NGF) accueille aujourd'hui des arbres fruitiers, et il est possible que de telles plantations se soient également trouvées à cet endroit au XVIIIe siècle. La fonction de cette « cour des religieux » pouvait donc être double avec, d'une part, une zone tampon séparant le carré claustral, cœur de la vie régulière, et le monde extérieur représenté par l'accès à l'abbaye, et d'autre, un espace permettant une certaine interaction, en lien avec la production, entre religieux et laïcs ainsi un qu'un secteur économique permettant l'implantation de structures d'artisanat et de stockage à proximité des bâtiments conventuels.

3.2.3 Le carré claustral

Le carré claustral, composé de l'église, des bâtiments conventuels et du cloître, était situé entre la cour des religieux à l'ouest et les terrasses maçonnées à l'est. Les différents bâtiments étaient organisés sur deux niveaux (43 et 45 m NGF), correspondants aux niveaux de terrasses. Au nord, l'église abbatiale, d'axe est-ouest, se trouvait sur le niveau supérieur de terrasses (45 m NGF). Il s'agissait d'un édifice d'environ 36,70 m de longueur, pour une largeur de 8,60 m au chevet et 15 m au transept, établi selon un plan en croix latine. Le chevet en serait l'élément le plus ancien et remonterait au XVe siècle, alors que le transept et la nef ont connu des reconstructions au XVIIe siècle. Les religieux pouvaient accéder directement au bras sud depuis leur dortoir, situé à la même altitude à l'étage de l'aile des moines. Cette aile des moines prenait place à l'extrémité est du cloître, selon un axe nord-sud, et mesurait, dans œuvre, 28 m de longueur pour 8 m de largeur. Le rez-de-chaussée, prenant place à une altitude plus basse (42,20 m NGF) que le niveau de terrasse à l'est, était composé de plusieurs pièces. Au nord, la salle capitulaire s'ouvrait sur le cloître et était percées d'au moins trois baies. Au sud de la salle capitulaire se trouvaient un parloir puis une pièce, probablement la salle de travail, qui servait de réfectoire jusqu'au XVIIe siècle. Enfin, l'aile des moines se terminait par une cuisine de 3,40 m sur 6,80 m. Un couloir desservait les différentes pièces du rez-de-chaussée alors qu'un escalier permettait l'accès au dortoir. Au sud s'étendait, selon un axe est-ouest, l'aile du réfectoire, reconstruite après 1729. Il s'agissait d'un bâtiment d'environ 23 m de longueur, pour une largeur comprise entre 6,85 m et 8,70 m. En outre, il est possible que cette aile ait compris un réfectoire saillant vers le sud. Fermant ce carré claustral, l'aile occidentale, appelée traditionnellement « aile des convers », était implantée selon un axe nord-sud, probablement depuis l'extrémité est de l'église abbatiale jusqu'à celle de l'aile du réfectoire. Le peu de vestiges conservés rend cependant problématique tout restitution des dimensions de l'édifice. Avant la construction de la maison abbatiale à la fin du XVIIe siècle, l'aile des convers servait à loger l'abbé et comprenait également des espaces de stockage. Enfin, entouré de l'église abbatiale et des trois ailes conventuelles, le cloître, dont les niveaux d'occupation se trouvaient plus bas qu'aujourd'hui (42,40 m NGF), possédait des galeries en bois surmontées d'une charpente lambrissée. Suivant la proposition d'implantation de l'aile de convers, il est possible de proposer une restitution d'un cloître de 24,50 m sur sa longueur nord-sud et 21m pour sa largeur, soit une surface de 514,5 m².

3.2.4 L'espace de l'abbé : le secteur de la maison abbatiale

Au nord-ouest des bâtiments conventuels et de la cour des religieux se trouvaient les cours et jardins de l'abbé, organisés autour de la maison abbatiale construite à la fin du XVIIe siècle. Cet espace est essentiellement documenté par un plan non daté mais cependant attribuable au XVIIIe siècle par la présence de la maison abbatiale. Cet édifice, toujours en élévation aujourd'hui, est un important bâtiment construit sur trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et combles), de 24,75 m sur 12,50 m en incluant le corps d'escalier en saillie sur son côté nord. La maison abbatiale servait à fournir un logement à l'abbé commendataire lorsqu'il se rendait à l'abbaye, lui permettant ainsi de rester à l'écart de la communauté. Au sud de ce bâtiment se trouvaient les différents espaces de l'abbé au sein de l'abbaye. Le long du gouttereau sud de la maison abbatiale s'étendait une terrasse d'environ 9,50 m de largeur. De cette terrasse il était ensuite possible de descendre dans une cour de 47 m sur 31,5 m, délimitée par des murs, flanquée à l'est par l'allée d'accès à l'abbaye et à l'ouest par de vastes jardins. Ces jardins, d'environ 50 m de côté, comprenaient différents espaces plantés ainsi que des allées et probablement un bassin. Au nord de ce jardin, un escalier permettait de rejoindre une terrasse qui communique également avec l'arrière de la maison abbatiale. Enfin, à l'ouest, une porte donnait l'accès à un verger dont les limites ne sont pas connues. Au sud de la cour de la maison abbatiale se trouvait une autre cour, plus réduite, dont l'accès se faisait par une porte carrossière et qui desservait les écuries de l'abbé. Ces écuries, rassemblées dans un édifice d'axe est-ouest de 22,5 m dans sa longueur et 7 m dans sa largeur, étaient divisées en trois espaces : la grande écurie ; la petite écurie ; la porte et sa remise. L'étage du bâtiment comprenait un espace de stockage pour le foin et le fourrage.

Ainsi, l'espace de l'abbé apparaît clairement, pour le XVIIIe siècle, comme un secteur indépendant de celui des moines. En effet, l'accès à la cour de la maison abbatiale se faisait par une porte différente que celle permettant l'accès à la cour des religieux et l'abbé possédait ses propres écuries. Cette séparation physique traduit le caractère extérieur de l'abbé commendataire au sein de l'abbaye : s'il gouverne la communauté, il n'en fait pas partie intégrante et n'en est pas issu.

3.2.5 Les vergers, champs et terrasses en périphérie de l'espace conventuel

Outre les possibles champs et vergers de la cour des religieux et des terrasses maçonnées, à proximité du carré claustral, d'autres espaces de production ont probablement pu exister au sein de la clôture de l'abbaye. Ainsi, nous avons connaissance du verger qui était situé à l'ouest des jardins de la maison abbatiale, le long du ruisseau en provenance du nord (**R2** et **R3**). Les limites de ce verger ne sont cependant pas indiquées dans les archives de l'abbaye. Il est également possible que des champs et verger aient trouvé place sur le bas du versant, au nord des bâtiments conventuels et des terrasses maçonnées. Le « champ du colombier », mentionné en 1750 et 1751, s'il n'était pas situé au niveau de la cour des religieux, pouvait probablement se trouver au nord ou au nord-est de la maison abbatiale. En effet, l'espace situé au nord de la maison abbatial n'est marqué que par un léger pendage vers le sud-ouest et aurait pu convenir à une petite parcelle en pour un verger ou des cultures. Une autre possible terrasse dédiée à la production ou à la pâture est située à l'extrémité nord-ouest du site, à proximité de la fontaine Saint-Nicolas (**fig. 29**). Les murs encadrant cette possible terrasse semblent cependant exclure cet espace de celui de l'abbaye.

3.2.6 L'organisation des différents secteurs

Ainsi, l'étude de l'organisation spatiale de l'espace monastique de Notre-Dame de Lanvaux montre, pour le XVIIIe siècle, une séparation, une caractérisation et une gradation des différents secteurs de l'abbaye. L'allée d'accès dessert d'une part le secteur de la maison abbatial, à fonction résidentielle et administrative, et d'autre la cour des religieux, qui sert d'interface entre les moines et les laïcs tout en ayant, probablement, une vocation économique. Ces deux secteurs sont équipés de structures, notamment les écuries, indiquant une volonté de fonctionnement indépendant.

Le carré claustral, épicentre de la vie régulière et spirituelle de l'abbaye, est compris entre la cour des religieux et les terrasses maçonnées. Cette organisation permet d'établir une zone tampon supplémentaire, permettant les interactions nécessaires, notamment économiques, entre ceux vivants dans le siècle et les réguliers.

Enfin, les espaces périphériques, champs et vergers, peu documentés et mal localisés, permettent d'assurer la production vivrière essentielle pour la communauté et son bétail.

Si certains de ces éléments apparaissent clairement à l'époque moderne, comme la maison abbatiale à la fin du XVIIe siècle, le cœur de l'abbaye, à savoir le carré claustral, semble perdurer dans son emplacement depuis le Moyen Age, comme l'indique les structures funéraires mises au jour par

Jean-Marie Guilloux au XIXe siècle, ainsi que la stratigraphie révélée lors des sondages. Ainsi, seuls les espaces périphériques, notamment le « petit enclos », auraient connu des transformations notables, tant structurelles que fonctionnelles, à la période moderne, alors que les bâtiments conventuels et l'église abbatiale et les bâtiments conventuels auraient seulement connu des reconfigurations internes, ponctuées de reconstructions, notamment au XVIIe siècle. Cependant, seule une étude archéologique plus approfondie pourrait espérer nous livrer la véritable morphologie de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux pour la période médiévale et nous renseigner sur les évolutions du bâti et de la configuration du complexe monastique.

4. Conclusion

Le projet d'étude de l'ancienne abbaye cistercienne Notre-Dame de Lanvaux, située sur la commune de Brandivy (56 022) dans le Morbihan, a été réalisé à travers deux opérations dans le cadre d'une prospection thématique. Tout d'abord un relevé topographique des vestiges et de leurs abords, pour une surface de 9 hectares, a été effectué au cours de l'année 2015. Dans un second temps, en 2016, trois sondages ont été ouverts, mettant à profit une tranchée du XIXe siècle qui parcourt le site. Cette approche archéologique du site, couplée à une exploitation des fonds d'archives, avait pour objectif de fournir une synthèse sur l'espace monastique et le milieu d'implantation de l'abbaye de Lanvaux selon une méthodologie actuelle, réactualisant et complétant ainsi les connaissances uniquement accessibles au travers de travaux anciens.

L'étude aura ainsi permis de contextualiser le site dans son milieu topographique en indiquant les différents nivellements et terrasses réalisés, notamment à l'est du carré claustral, pour organiser les différents secteurs de l'abbaye et implanter les bâtiments conventuels à la rupture de la plaine alluviale de la vallée du Loc'h. La découverte d'anciens canaux, creusés dans les marais au sud de l'abbaye, aura aider à documenter, à travers une approche régressive, les états anciens du réseau hydrographique, notamment au niveau du cour d'eau Saint-Nicolas et de la rivière du Loc'h.

Le plan des vestiges réalisé grâce au relevé topographique a également permis, conjointement aux recherches effectuées dans les archives, de comprendre l'organisation et les liens architectoniques des bâtiments et des structures maçonnées conservées sur le site. Les sondages ont apporté des informations inédites sur la stratigraphie, révélant notamment l'altitude des niveaux d'occupation modernes (XVIIe siècle), situés sous environ 1 m de remblais, comprise entre 42,20 et 42,40 m NGF. Ainsi, les différentes informations obtenues sur le bâti de l'ancienne abbaye permettent aujourd'hui de reconsidérer le potentiel archéologique du site en raison de la probable conservation de maçonneries, non documentées, sous les niveaux de remblais, notamment au niveau des ailes du carré claustral.

Il est ainsi possible, aujourd'hui, de proposer une restitution de l'organisation spatiale d'une partie de l'abbaye pour l'époque moderne, basée à la fois sur des sources archéologiques, textuelles et planimétriques. Cependant, si des indices, comme l'importance des terrasses et différentes mentions de travaux, laissent supposer une continuité globale dans l'implantation et l'organisation des bâtiments, les états de l'abbaye antérieurs au XVIIe siècle restent grandement méconnus et différents points restent à aborder ou à préciser :

- **Le processus fondateur :** D'après la tradition historiographique, l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux aurait été fondée en 1138 à la demande d'Alain, seigneur de Lanvaux, par une

délégation de moines venus de l'abbaye Notre-Dame de Bégard. En l'absence d'acte de fondation ou de consécration, nous sommes tributaires de sources postérieures, souvent modernes, quant à la date de fondation de l'abbaye et la dotation originelle. La première mention d'un seigneur de Lanvaux dans les actes de l'abbaye remonte à 1205, et ce dernier apparait comme garant d'un accord. L'étude des liens des seigneurs de Lanvaux, dont le titre disparait à la toute fin du XIIIe siècle, nécessiterait d'être approfondie, notamment pour déterminer le rôle réel du lignage dans la fondation de l'abbaye[152].

- **La morphologie médiévale de l'abbaye et l'évolution des bâtiments et structures :** Peu d'éléments potentiellement médiévaux sont encore en élévation sur le site (le mur du chevet de l'église abbatiale et les terrasses maçonnées), les caveaux mentionnés au XIXe siècle ne sont pas accessibles, et les rares textes faisant mention du bâti médiéval n'apportent aucune précision sur la morphologie et l'organisation des bâtiments. Toute restitution, d'après les éléments aujourd'hui disponibles, reposerait uniquement sur des hypothèses en fonction des éléments postérieurs. Cependant, des niveaux stratigraphiques antérieurs aux fondations du bâtiment moderne de l'aile des moines ont été mis au jour lors des sondages, laissant supposer une certaine conservation de la stratigraphie ancienne, peut-être médiévale, de l'abbaye. L'obtention d'informations sur l'organisation de l'abbaye au Moyen Age, et par conséquent des différentes évolutions jusqu'à l'époque moderne, ne pourrait se faire, à défaut de la découverte de textes inédits, qu'à travers la réalisation de sondages dans d'autres secteurs de l'abbaye.

- **La gestion hydrique :** Si la présente étude a permis de reconsidérer une partie du réseau hydrographique à proximité de l'abbaye, seules deux sources, l'une au niveau de la fontaine à l'ouest et l'autre sur la terrasse à l'est, peuvent être aujourd'hui reliées avec les besoins en eau de l'abbaye. Aucun système de collecte et de canalisation, ni même d'évacuation ou d'égouts, n'est connu sur le site, rendant incomplète toute analyse de la gestion de l'eau au sein du site. Il en va de même pour les étangs de l'abbaye, à peine mentionnés et non localisés.

- **Les différents secteurs et les limites de l'implantation :** S'il est possible, en croisant les différentes sources disponibles, de proposer une restitution planimétrique de l'abbaye pour le XVIIIe siècle, et dans une moindre mesure d'indiquer les structures qui semblent perdurer, dans leur emplacement et leur fonction, depuis le Moyen Age, celle-ci est incomplète sur plusieurs points. Ainsi, les limites exactes des différents secteurs, ainsi que, dans certains cas, la fonction

[152] La récente thèse de Lucie Jeanneret (JEANNERET, 2016), évoque la possibilité d'un rattachement postérieur, au XIIIe siècle, d'un jeune lignage seigneurial à la fondation d'une abbaye ne possédant pas d'acte de fondation.

effective de certains espaces, restent sujettes à hypothèses. De même, l'organisation spatiale du secteur nord-ouest, avant la construction de la maison abbatiale et de ses cours, jardins et écuries, n'est pas documentée et il est probable que cet espace ait précédemment contenu différentes structures aujourd'hui inconnues. Si nous avons des informations sur la surface enclose de l'abbaye, les unités de mesures employées ne permettent pas de convertir avec certitudes ces données dans un système actuel. De plus, nous n'avons que peu d'informations sur la matérialité des limites effectives de l'abbaye ainsi que sur l'espace et les bâtiments d'accès.

L'étude de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux et les opérations archéologiques menées sur le site auront permis de dresser un bilan des connaissances disponibles sur l'établissement mais également de dresser un état de conservation des vestiges. Les éléments encore en élévation, ainsi que la stratigraphie et les vestiges encore sous terre, ont révélé le potentiel archéologique. Différentes opérations pourraient permettre d'obtenir des éléments de réponses aux points exposés précédemment, par exemple à travers la réalisation de prospections géophysiques, non destructives, ou de sondages. Le terrain est actuellement en vente et, si les propriétaires actuels sont sensibles à la nature et l'importance du site, une vigilance sur de possibles aménagements futurs est indispensable pour préserver le patrimoine archéologique de l'abbaye.

5. Sources

Sources manuscrites :

- *A.D. Morbihan :*
  - **2 H Fonds de l'abbaye de Lanvaux : 43 liasses non-inventoriées**
    - Liasses principales dans le cadre de l'étude : 2 H 11 ; 2 H 16 ; 2 H 21 ; 2 H 25 ; 2 H 30 ; 2 H36

Cartes et plans :

- *A.D. Morbihan :*
  - **34 J Fonds du Château de Trédion :**
    - 34 J 253 : Plan géométrique de l'abbaye et des forges de Lanvaux (1831)
  - **3 P Cadastre et remembrement :**
    - 3 P 62/5 - Section A de Lanvaux, 4e feuille, échelle 1/2000, parcelles n° 276-398 (1850)
- *Archives Nationales :*
  - **Catalogue général des cartes, plans et dessins d'architecture. Tome II :**
    - N/III/Morbihan/3 - « Plan de la forest ou parc de lanvaux contenant sous-bois, futaye, et ventes en renaissance... » Sign. J.-B. Robert (XVIIIe siècle)

Sources publiées :

CANIVEZ

1933-1941 :

CANIVEZ Joseph, *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensisab anno 1116 ad annum 1786,* 8 volumes, Revue d'histoire ecclésiastique, Louvain, 1933-1941.

CONSEIL D'ETAT

1842 :

Recueil général des arrêts du Conseil d'État, vol.4, Paris, 1842.

JONGELIN

1640 :

JONGELIN Gaspar, *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis per orbem universum, liber primus*, Cologne, 1640, 106 p.

GALLIA CHRISTIANA

1856 :

Gallia Christiana, Province de Tours, tome XIV, 1856, 812 p.

ROSENZWEIG

1895 :

ROSENZWEIG Louis, *Cartulaire général du Morbihan*, Vannes, 1895, 450 p.

MANRIQUE

1642-1659 :

MANRIQUE Angelo, *Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annalium a conditio cistercio,* 4 volumes, Lyon, 1642-1659, 700 p.

MORICE

1742-1746 :

MORICE Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 tomes, Paris, 1742-1746, 960 p., 1048 p. et 1013 p.

1750 :

MORICE Pierre-Hyacinthe, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, tome 1, Paris, 1750, 930 p.

TAILLANDIER

1756 :

TAILLANDIER Charles-Louis, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, tome 2, Paris, 1756, 924 p.

6. Bibliographie

ANNIC

1983 :

ANNIC P., « Notre-Dame de Lanvaux », dans *Les abbayes Bretonnes*, Biennale des Abbayes Bretonnes, Le Sarment, Fayard, Rennes, 1983, p. 373-380.

BISSON

2016 :

BISSON M., *Etude documentaire et analyse du bâtiment : le cas de l'opération archéologique menée sur le site de l'abbaye d'Hambye (Manche), l'aile des moines*, mémoire de Master 2 sous la direction de Luc Bourgeois et Jean-Baptiste Vincent, Université de Caen, 2016.

BROCHARD

1994 :

BROCHARD E., *Les fortifications de terre du comté de Vannes (Xe-XIIIe siècles)*, rapport de prospection thématique (RAP01247), 1994.

CLOSMADEUC

1888 :

CLOSMADEUC G.-T. (De), « Sépultures de l'ancienne abbaye de Lanvaux », *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, tome 32, 1888, p. 195-209.

DANIGO

1983 :

DANIGO J., *Églises et chapelles du Pays de Lanvaux*, Association pour la sauvegarde des objets d'art religieux du Morbihan, Vannes, 1983, 181 p.

DARDIGNAC, BEANAILY et VIGNEAU

2003 :

DARDIGNAC C., BENAILY G. et VIGNEAU T., *Forêt domaniale de Floranges* (Morbihan, communes de Camors, la Chapelle-Neuve, Pluvigner), rapport de prospection diachronique (RAP011899), 2003.

DARE et BRUNIE

2012 :

DARE S. et BRUNIE I., *Autour du Golfe du Morbihan, les Landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine*, rapport de prospection diachronique (RAP02731_1), 2012.

DENIFLE

1899 :

DENIFLE P., *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la Guerre de Cent ans*, 2 tomes, 3 volumes, Paris, 1897-1899.

DUFIEF

1997 :

DUFIEF A., *Les cisterciens en Bretagne aux XIIe et XIIIe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 1997.

GODEFROY

1892-1901 :

GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe siècle au XVe siècle*, 9 volumes, 1891-1902 (réimpression de 1982).

GUILLOUX

1890a :

GUILLOUX J.-M., « Le bienheureux Ruaud, premier abbé de Lanvaux, évêque de Vannes », *Revue historique de l'Ouest*, année 6, tome 7, 1890, p. 5-36.

1890b :

GUILLOUX J.-M., « Étude sur une paroisse bretonne, Brandivy », *Revue historique de l'Ouest*, année 6, tome 7, 1890, p. 427-474.

1894 :

GUILLOUX J.-M., « Histoire de l'abbaye de Lanvaux », *Revue Morbihannaise*, t.IV et t. V, Vannes, 1894.

1896 :

GUILLOUX J.-M., *Baronnie de Lanvaux*, Vannes, 1896, 73 p.

JEANNERET

2016 :

JEANNERET L., *L'habitat fortifié et fossoyé dans le Vannetais et le Porhoët : étude de la structuration des pouvoirs et du peuplement au Moyen Age (Xe-XIIIe siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre-Yves Laffont, Université Rennes 2, 2016.

L'ARVOR

1901 :

L'Arvor : journal catholique, Vannes, 24 mars 1901.

LE BADEZET

2002 :

LE BADEZET N., *Mottes et enceintes dans l'ancien évêché de Vannes*, rapport de prospection thématique (RAP01834), 2002.

LEGUAY, MARTIN

1982 :

LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532*, Éditions Ouest-France Université, Rennes, 1982, 446 p.

LE MENE

1892 :

LE MENÉ J.-M., « Introduction de la réforme à Lanvaux », *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, tome 36, 1892, p. 243-249.

1902 :

LE MENÉ J.-M., « Abbaye de Lanvaux », *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, Vannes, 1902. p. 203-255.

MOISAN

1911 :

MOISAN J., *La propriété ecclésiastique dans le Morbihan, pendant la période révolutionnai*re, Lafolye, Vannes, 1911.

MUZELLEC

2015 :

MUZELLEC M., *Notre-Dame de Lanvaux (1138-1791), une abbaye cistercienne en Bretagne, approche historiographique et historique*, mémoire de Master 1 sous la direction de Pierre-Yves Laffont et le tutorat de Jean-Baptiste Vincent, Université Rennes 2, 2015.

PERENNEC et GRALL

2009 :

PERENNEC R. et GRALL B., *Abbaye du Relec (29). Rapport final d'opération 2004-2006*, Rennes, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2009.

THOMAS-LACROIX

1972 :

THOMAS-LACROIX P., « Lanvaux : vestiges archéologiques », *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, tome 85, 1953, p. 36-37.

TRISTE, DARE et BRUNIE

2010 :

TRISTE A., DARE S. et BRUNIE I., *Autour du Golfe du Morbihan, les Landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine*, rapport de prospection diachronique (RAP02623), 2010.

VINCENT

2014 :

VINCENT J.-B., *Les abbayes cisterciennes de Normandie (XIIe-XIVe siècle): conception, organisation, évolution*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Flambard Héricher, Université de Rouen, 2014.

INVENTAIRES

Table des figures

Figure 1 : Carte des abbayes cisterciennes médiévales de Bretagne 15

Figure 2 : Projection multi-scalaire du site..... 16

Figure 3 : Extrait du plan cadastral..... 17

Figure 4 : Extrait de la carte géologique (feuille Baud 1/50 000) 26

Figure 5 : Localisation de l'abbaye dans la vallée du Loc'h (source IGN 1/20 000) 26

Figure 6 : Extrait de la carte archéologique..... 28

Figure 7 : Comparaison entre le plan de 1831 et le cadastre de 1856 (A.D. Morbihan) 34

Figure 8 : Maillage du relevé et rendu brut des courbes de niveaux 39

Figure 9 : Détail du décapage du sondage n°1 41

Figure 10 : Localisation multi-scalaire des sondages..... 42

Figure 11 : Localisation des coupes relevées dans les sondages n°1 et 2 43

Figure 12 : Diagramme stratigraphique..... 46

Figure 13 : Modèle numérique de terrain figurant les batîments actuels et la maison abbatiale..... 54

Figure 14 : Morphologie du versant et de la plaine alluviale* 55

Figure 15 : Niveaux de terrasses et murs de soutènement..... 56

Figure 16 : Escalier entre les terrasses T1 et T2..... 57

Figure 17 : Source dans le mur de soutènement MT1..... 58

Figure 18 : Détail de la jonction entre MT1 et MT3 60

Figure 19 : Détail de la jonction entre MT4 (gauche) et MT5 (droite) 61

Figure 20 : Mur de soutènement MT2..... 62

Figure 21 : Mur de soutènement MT2..... 63

Figure 22 : Détail de la jonction entre MT2 (droite) et M31 (gauche)..... 64

Figure 23 : M31 à l'est de T2..... 65

Figure 24 : Relief sur la terrasse T2 67

Figure 25 : Effondrement de MT2..... 68

Figure 26 : Hypothèse de restitution du coteau antérieur à l'aménagement des terrasses* 69

Figure 27 : Levé général du site * 72

Figure 28 : Arrivée de R2 sur le site (1) et dalle de granit le long de R2 (2) 73

Figure 29 : Fontaine Saint-Nicolas (1) et bassin maçonné à proximité immédiate (2) 74

Figure 30 : Plan de la forêt ou parc de Lanvaux au XVIIIe siècle (Archives Nationales) 76

Figure 31 : Hypothèse d'ancien étangs au nord de l'abbaye le long de R2 en provenance des Granges (source Géoportail)..... 77

Figure 32 : Extrait du cadastre dit "napoléonien" de Brandivy (A.D. Morbihan)..... 79

Figure 33 : Plan de 1831 des forges de Lanvaux (A.D. Morbihan 34 J 253)..... 80

Figure 34 : Coupe n°1 localisée dans le sondage n°1..... 82

Figure 35 : Coupe n°5 réalisée dans le sondage n°2 83

Figure 36 : Croquis de "dechessement du canal de la rivière" (A.D. Morbihan 2H30)* 85

Figure 37 : Église abbatiale vue depuis l'ouest..... 89

Figure 38 : Plan de localisation des murs de l'abbaye 91

Figure 39 : Chevet de l'église (M1) 92

Figure 40 : Plan des tailles de l'abbaye de 1728 (A.D. Morbihan 2H30)..... 94

Figure 41 : Chevet de l'église abbatiale depuis le nord-ouest (M1) 95

Figure 42 : Maçonneries du bras sud du transept 98

Figure 43 : Mur recouvert d'enduit dans le transept (M5)..... 99

Figure 44 : "Chapelle" du transept (M7) 100

Figure 45 : Ouverture dans le mur M9 101

Figure 46 : Retour de mur à l'extrémité présumée de la nef (M28)..... 102

Figure 47 : Proposition de restitution de la surface de l'église abbatiale..... 105

Figure 48 : Extrémité de la plateforme du transept (MT4). Arrachement de M11 (à gauche)..... 107

Figure 49 : Extrémité de la plateforme du transept (MT4). M10 Reparementé (à droite) 108

Figure 50 : Plan figurant une proposition de restitution des gouttereaux de l'aile des moines..... 109

Figure 51 : Couloir de l'aile des moines délimité par les murs M21 (à droite) et M27 (à gauche) 110

Figure 52 : Extrémité sud de l'aile des moines, limitée par M24 (au premier plan)..... 112

Figure 53 : Ouverture sud dans le mur M25 113

Figure 54 : Ouverture nord dans le mur M25 114

Figure 55 : Détail de l'angle nord-est de la cuisine 115

Figure 56 : Détail de la jonction entre M22 et M21 116

Figure 57 : Coupe n°4 située sur la paroi nord du sondage n°1 117

Figure 58 : Pierre de taille avec colonette semi-engagée retrouvée sur la paroi est du sondage n°1 .. 118

Figure 59 : : Coupe n°1 située sur la paroi ouest du sondage n°1 120

Figure 60 : Mur B situé sur la paroi sud du sondage n°1 121

Figure 61 : Mur C situé sur la paroi est du sondage n°1 122

Figure 62 : Proposition de restitution de la surface de l'aile des moines 124

Figure 63 : Extrémité nord-est de l'aile du réfectoire s'appuyant contre M21 (à gauche) 128

Figure 64 : Détail de la jonction entre M22 et M21* 129

Figure 65 : Extrémité ouest de l'aile du réfectoire figurant les vestiges de M18 (à gauche) et de M20 130

Figure 66 : Extrait du plan de la forêt ou parc de Lanvaux au XVIIIe siècle (Archives Nationales) et extrait du cadastre de 1850 (A.D. Morbihan). 133

Figure 67 : Maçonnerie de l'aile des convers (Mur A) au niveau du sondage n°2 135

Figure 68 : Maçonnerie arasée (M17) 136

Figure 69 : Mur reparementé par les propriétaires (M16) 137

Figure 70 : Maçonneries à l'arrière de l'appentis (M15) 138

Figure 71 : Coupe n°5 située le long de la paroi sud du sondage n°2 141

Figure 72 : Mur perpendiculaire au soutènement de la nef (M13) 143

Figure 73 : Mur parallèle au soutènement de la nef (M14) 144

Figure 74 : Façade de la maison abbatiale 150

Figure 75 : Corps d'escalier en saillie du gouttereau nord de la maison abbatiale 151

Figure 76 : Plan géométrique de l'abbaye et des forges de Lanvaux (1831) et extrait du cadastre de 1850 (A.D. Morbihan). 152

Figure 77 : Plan XVIIIe de la maison abbatiale (A.D. Morbihan 2H30) 153

Figure 78 : Plan XVIIIe de la maison abbatiale replacé sur le relevé général* 156

Figure 79 : Mur de l'allée descendant vers la "cour des religieux" 157

Figure 80 : Détail des écuries sur le plan de la maison abbatiale du XVIIIe siècle (2 H 30, A.D. Morbihan) 159

Figure 81 : Plan des écuries de l'abbaye (2 H 25, A.D. Morbihan) 159

Figure 82 : Plan des écuries de l'abbaye (2 H 30, A.D. Morbihan) 161

Figure 83 : Plan et élévation du bâtiment à clocheton (2 H 30, A.D. Morbihan) 164

Figure 84 : Plan de "l'audiance et prison de Bihuy" (2 H 30, A.D. Morbihan) 165

Figure 85 : Extrémité du mur d'axe nord-sud à l'ouest de la maison abbatiale 168

Figure 86 : Extrémité du mur d'axe est-ouest à l'ouest de la maison abbatiale 169

Figure 87: Mur nord de la cour des religieux aujourd'hui masqué par des cabanes 171

Figure 88 : Phasage relatif des terrasses maçonnées et du chevet* 175

Figure 89 Restitution de l'organisation spatiale de l'abbaye au XVIIIe siècle* 179

Inventaire du mobilier

N° US	Métal	Verre	Scorie de verre	T.C.A.	Céramique	Faune	Autre
100				7			
101	5	27	16	17	15	2	Plastique et lame en inox
103		9		17	8		
104							
105							
110							
111							
403	1						
404					3		
405							
406							
411							
301							
302	1						
303	3			5	5		
304	28				69		3 fragments de pipe en terre cuite
305					5		
306							
307	2			1	7		
308							
309							
310							
311							

Photographies du mobilier céramique

US 101 :

US 102

US 103

US 303

US 304

10 cm

10 cm

10 cm

10 cm

10 cm

US 305

US 307

US 404

Inventaire des US et Structures

N° US	Structure	Texture	Compacité	Couleur	Identification
100	Limon	Homogène	Compact	Brun	Terre végétale/sol actuel
101	Argile	Homogène	Compact	Brun - jaune	Aménagement de la tranchée XIXe siècle
103	Argile	Homogène	Compact	Gris clair	Fonctionnement de la verrerie
104	Argile	Homogène	Très compact	Brun foncé	Remblais
105	Argile	Homogène	Compact	Jaune	
110	Limon	Homogène	Très meuble	Noir	Comblement/dépôt dans la tranchée
111	Argile	Homogène	Compact	Jaune	Comblement/dépôt dans la tranchée
403	Limon	Homogène	Meuble	Brun foncé	Niveau d'occupation
404	Argile	Homogène	Compact	Beige	Remblais
405	Limon	Homogène	Meuble	Noir	
406	Limon - Argile	Homogène	Compact	Brun - orange	
411	Argile	Homogène	Compact	Brun - gris	Comblement de la fondation du mur 04
301	Argile	Homogène	Meuble	Brun	Remblais
302	Lacunaire - Argile	Lacunaire	Peu compact	Gris	Remblais
303	Sableux	Homogène	Compact	Orange	Remblais
304	Argile	Homogène	Peu compact	Gris - noir	Rejets du XVIIIe siècle
305	Argile	Homogène	Peu compact	Brun - gris	Terrassement
306	Argile	Homogène	Compact	Gris - orange	Terrassement
307	Argile	Homogène	Compact	Brun - gris	Terrassement
308	Mortier de chaux	Homogène	Très compact	Blanc	Rejets du XVIIIe siècle
309	Argile	Homogène	Compact	Gris - noir - orange	Comblement de la fondation du mur 05
310	Argile	Homogène	Peu compact	Brun - gris	Drain
311	Argile	Homogène	Compact	Brun	Niveau d'occupation

N° Structure	Structure	Matériau	Liant	Identification
M1	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Pignon du chevet de l'église abbatiale
M2	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Arrachement du gouttereau nord du chevet de l'abbatiale
M3	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Arrachement du gouttereau sud du chevet de l'abbatiale
M4	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Limite du bras sud du transept
M5	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Mur est du bras sud du transept
M6	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Mur sud du bras sud du transept
M7	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Chapelle du bras sud du transept ?
M8	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Chapelle du bras sud du transept ?
M9	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Mur ouest du bras sud du transept
M10	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Arrachement du gouttereau est de l'aile des moines
M11	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Arrachement du gouttereau ouest de l'aile des moines
M12	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Gouttereau sud de la nef de l'église abbatiale
M13	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	
M14	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	
M15	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des convers
M16	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des convers
M17	Moellons équaris irréguliers	Granit		Gouttereau est de l'aile des convers
M18	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Gouttereau est de l'aile des convers
M19	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Pignon ouest de l'aile du réfectoire
M20	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Gouttereau nord de l'aile du réfectoire
M21	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau ouest de l'aile des moines
M22	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau sud de l'aile du réfectoire
M23	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Angle sud de l'aile des moines
M24	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Pignon sud de l'aile des moines
M25	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des moines
M26	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Refend interne à l'aile des moines - limite nord des cuisines
M27	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Refend interne à l'aile des moines - limite nord des cuisines

M28	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Clôture ?
M29	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Clôture ?
M30	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Piliers du portail
M31	Moellons équaris Irréguliers – Plaques	Granit – schiste	Argile	Refend interne à l'aile des moines - limite nord des cuisines
Mur A	Moellons équaris irréguliers	Granit	Lacunaire	Gouttereau est de l'aile des convers
Mur B	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Refend interne à l'aile des moines
Mur C	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des moines
Mur D	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des moines
Mur E	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Gouttereau est de l'aile des moines
MT1	Moellons équaris irréguliers	Granit	Argile	Murs de soutènement installés sur la terrasse T1
MT2	Moellons équaris Irréguliers – Plaques	Granit – schiste	Mortier – Argile	Murs de soutènement installés sur la terrasse T2
MT3	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Murs de soutènement du chevet de l'église abbatiale
MT4	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Murs de soutènement du transept de l'église abbatiale
MT5	Moellons équaris irréguliers	Granit	Mortier	Murs de soutènement de la nef de l'église abbatiale

Inventaire photographique

Cliché	Orientation	Localisation	Type
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_01	Nord	Maison abbatiale	Façade sud
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_02	Sud-Ouest	Maison abbatiale	Façade nord
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_03	Nord	Espace à l'ouest du cloître	Bâtiment
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_04	Est	Espace à l'ouest du cloître	Four à pain
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_05	Est	Eglise abbatiale	Retour de maçonnerie
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_06	Est	Eglise abbatiale	Nef
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_07	Est	Eglise abbatiale	Chevet (intérieur)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_08	Ouest	Eglise abbatiale	Chevet (extérieur)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_09	Sud	Transept sud	Transept (plan large)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_10	Sud	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_11	Ouest	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_12	Ouest	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_13	Est	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_14	Sud	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_15	Est	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_16	Nord	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_17	Est	Transept sud	Transept (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_18	Nord	Terrasse supérieure (T2)	Mur est (plan large)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_19	Nord	Terrasse supérieure (T2)	Mur nord (plan large)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_20	Nord	Terrasse supérieure (T2)	Mur nord (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_21	Sud	Terrasse supérieure (T2)	Escalier (haut)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_22	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Escalier (bas)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_23	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Mur nord (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_24	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Mur nord (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_25	Est	Terrasse inférieure (T1)	Mur est (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_26	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Terrasse chevet
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_27	Ouest	Terrasse inférieure (T1)	Terrasse transept
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_28	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Terrasse transept
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_29	Nord	Terrasse inférieure (T1)	Terrasse transept
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_30	Nord-Est	Terrasse inférieure (T1)	Terrasse transept
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_31	Est	Cloître	Mur est/terrasse transept
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_32	Nord	Cloître	Mur nord/terrasse nef
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_33	Ouest	Cloître	Maçonnerie
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_34	Sud	Cloître	Gouttereau ouest arasé
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_35	Est	Cloître	Gouttereau ouest
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_36	Nord	Aile des moines (sud)	Cuisines (plan large)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_37	Nord	Aile des moines (sud)	Cuisines (détail)

MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_38	Est	Aile des moines (sud)	Cuisines (détail)
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_39	Ouest	Aile des moines (sud)	Couloir
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_40	Ouest	Aile des moines (sud)	Couloir
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_41	Nord	Aile des moines (sud)	Couloir
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_42	Nord	Réfectoire	Maçonneries est
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_43	Nord	Réfectoire	Maçonneries est
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_44	Nord	Réfectoire	Maçonneries ouest
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_45	Ouest	Cloître	Gouttereau ouest
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_46	Ouest	Maison abbatiale	Espace pavé
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_47	Sud	Sondage 1	Décapage
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_48	Sud	Sondage 1	Mur B
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_49	Sud	Sondage 1	Vue finale
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_50	Est	Sondage 1	Mur C
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_51	Est	Sondage 1	Coupe est
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_52	Nord	Sondage 1	Décapage
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_53	Nord	Sondage 1	Vue finale
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_54	Nord	Sondage 1	Murs D et E
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_55	Est	Sondage 1	Mur E
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_56	Sud		Décapage
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_57	Sud		Vue finale
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_58	Sud	Sondage 2	Décapage
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_59	Sud	Sondage 2	Décapage
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_60	Sud	Sondage 2	Vue finale
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_61	Ouest	Sondage 2	Mur A
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_62	Nord	Sondage 2	Us 304
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_63	Nord	Sondage 2	Us 311
MUZELLEC_M_56022_ABB-LANVAUX_2016_64	Sud	Sondage 2	Us 310

Inventaire des minutes

Minute	Sondage	Coupe	Echelle
Minute 1	1	1 - a	1/10e
Minute 2	1	1 - b	1/10e
Minute 3	1	4	1/10e
Minute 4	1	1 - c	1/10e
Minute 5	1	2	1/10e
Minute 7	2	5	1/10e

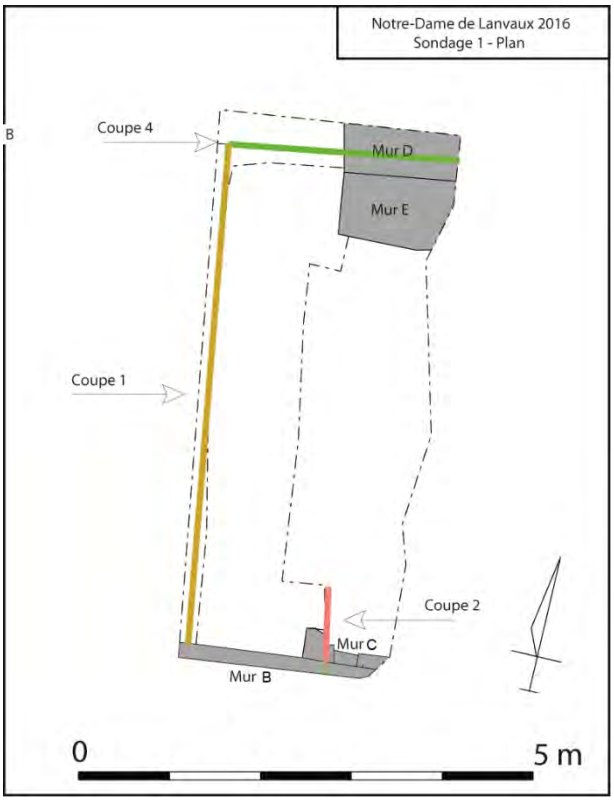

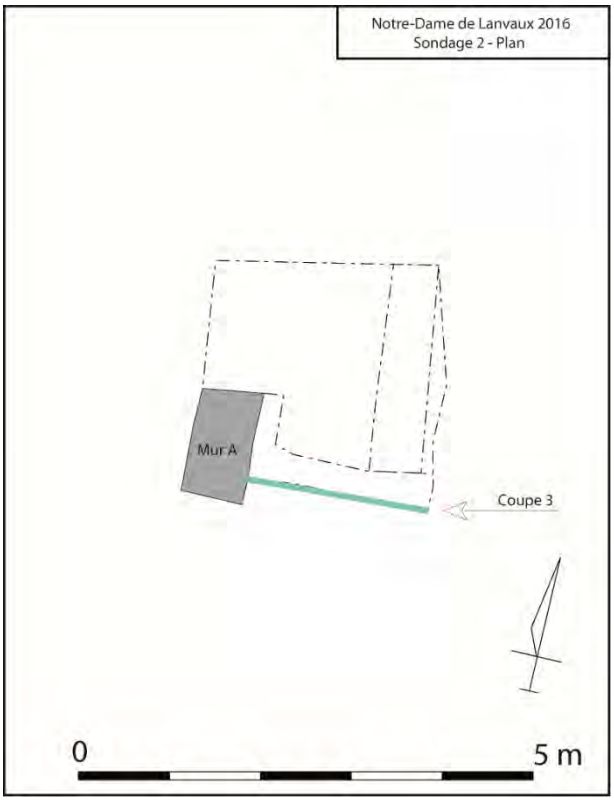

Planches annexes

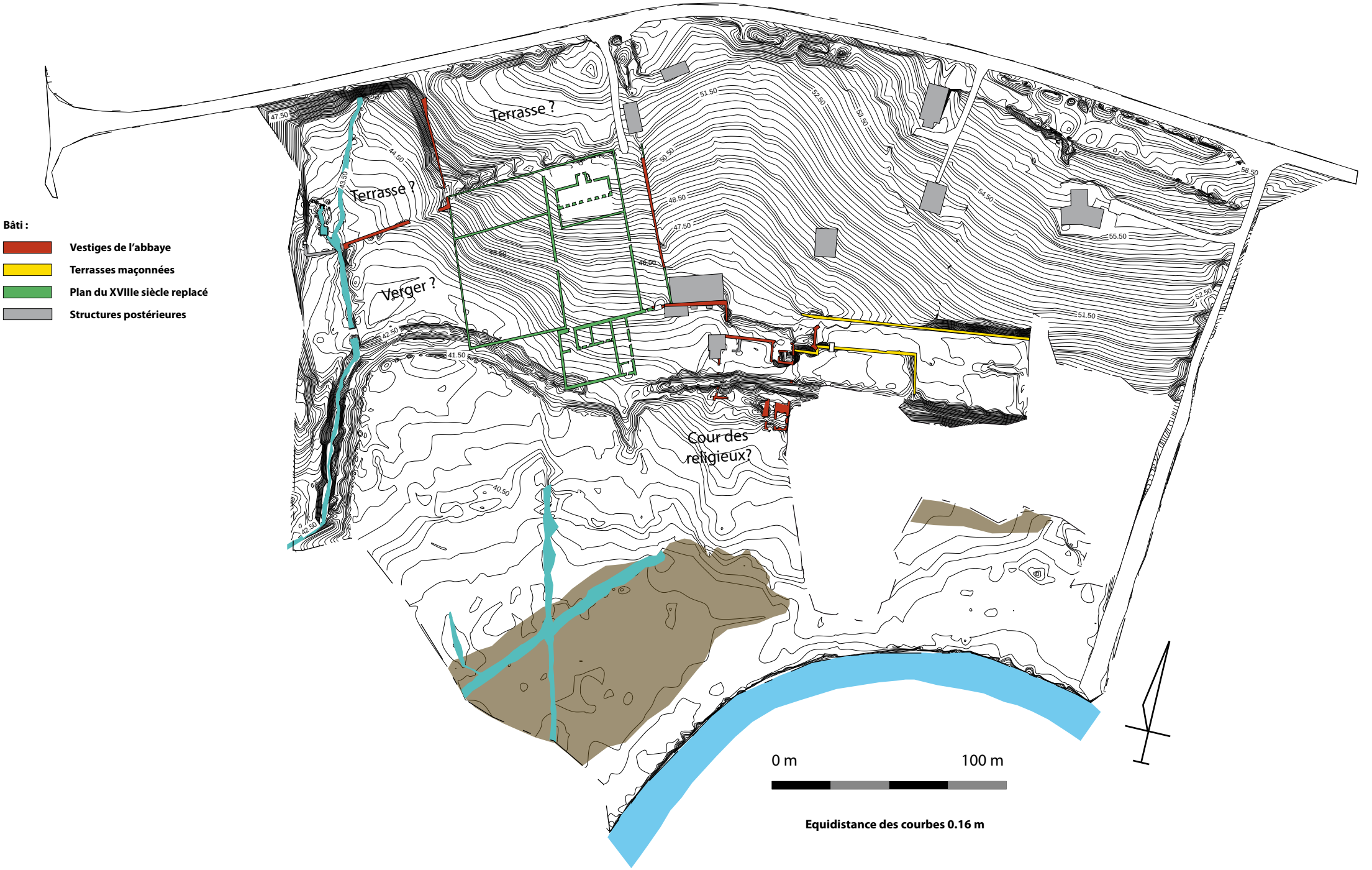

Relevé : M. Bisson, L. Guérin, B. Ménard, M. Muzellec, P. Rohée, J.B. Vincent
DAO : M. Muzellec

Bâti :

- Vestiges de l'abbaye
- Terrasses maçonnées
- Plan du XVIIIe siècle replacé
- Structures postérieures

Espace des moines :

- Allée d'accès
- Cour des religieux
- Terrasses maçonnées
- Église abbatiale
- Cloître
- 1 Aile des moines
- 2 Aile du réfectoire
- 3 Aile des convers
- 4 Écuries des moines

Espace de l'abbé :

- Jardins de l'abbé
- Maison abbatiale
- 5 Écuries de l'abbé
- 6 Cour des écuries
- 7 Jardins
- 8 Jardins
- 9 Terrasse

Hydrographie actuelle :

- Zone en eau
- Rivière du Loc'h
- Zone marécageuse
- 10 Fontaine Saint-Nicolas

Relevé : M. Bisson, L. Guérin, B. Ménard, M. Muzellec, P. Rohée, J.B. Vincent
DAO : M. Muzellec